DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12916 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 8 AOUT 1986

« Normalisation » franco-vietnamienne

Plus de trente ans après la signature des accords de Genève, Paris et Hanoï viennent de s'entendre sur le rapatriement des restes de milliers de soldats français inhumés au Vietnam. Leur exhumation et leur transport commenceront en octobre et s'étaleront sur plusieurs années. Une nécropole sera construite pour les recevoir.

Cette opération, qui est l'aboutissement d'une négociation entamée en 1984, témoigne de la normalisation des relations entre les deux capitales. Elle rappelle aussi la distance qui sépare la France de son ancienne possession d'Indochine.

Après les accords de Genève de 1954, qui avaient débouché sur la partition provisoire du Vietnam, les Français étaient démeurés présents dans le Sud tout en prenant une position de plus en plus nette contre l'intervention militaire américaine. Rompues en 1965, à l'initiative du général Ky, les relations diplomatiques entre Paris et Saïgon avaient été rétablies au niveau des ambassadeurs en 1973, au lendemain de la signature, dans la capitale française, d'accords de paix qui ne furent jamais appliqués. Cette attitude française n'avait alors guère été appréciée à Hanoï, sans pour autant remettre en cause les relations diplomatiques entre la France et le Vietnam socialiste.

Au lendemain de la victoire communiste de 1975, une visite officielle en France de M. Pham Van Dong, le premier ministre vietnamien, avait laissé espérer un resserrement des liens. La coopération bilatérale, pensait-on à l'époque, pourrait être relancée sur de nouvelles bases. D'autant que, entre Paris et Hanoï, il n'existait plus, à vrai dire, de contentieux insurmontable. Et puis, le Vietnam réunifié avait besoin de la France comme d'une fenêtre sur un Occident qu'il connaissait mal, et avec lequel il semblait avoir intérêt à prendre langue. Ne serait-ce que pour faire contrepoids à son puissant voisin chinois, avec lequel les relations s'étaient dégradées.

En dépit de plusieurs accords bilatéraux, ce rapprochement ne s'est pas fait. La France a souhaité, pendant quelques années, que le Vietnam devienne un point d'ancrage de sa politique régionale. Mais l'occupation du Cambodge par les troupes de Hanoï a mis fin à cet espoir. Depuis 1979, Paris a même procédé à une sorte de rééquilibrage de sa politique en attachant davantage d'attention aux Etats non communistes d'Asie du Sud-Est, dont le développement s'est confirmé au cours des deux dernières décennies, ce qui n'a pas été le cas de l'ancienne Indochine française.

Paris n'en demeure pas moins l'une des rares capitales occidentales à entretenir des relations officielles avec Hanoï. L'existence d'une importante diaspora en France devrait inciter les autorités vietnamiennes à ne pas négliger ce partenaire, avec lequel demeurent des liens culturels et de nombreuses affinités. Encore faudrait-il qu'on s'en persuade à Hanoï, et que la nouvelle génération de dirigeants qui s'apprêtent à y prendre la relève des anciens lieutenants d'Ho Chi Minh se convainque que les relations franco-vietnamiennes ne sont pas à ranger au musée de l'histoire.

Après le nucléaire, la Nouvelle-Calédonie

La France en accusation au Forum du Pacifique sud

Le seizième Forum des pays du Pacifique, qui regroupe treize pays indépendants de la région, se tiendra à Suva, capitale des îles Fidji, du 8 au 11 août. Une nouvelle fois, la France risque fort de s'y trouver en position d'accusée. Tout laisse, en effet, penser que le Forum demandera la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur les listes du comité de décolonisation de l'ONU.

Avant-hier le nucléaire, hier le *Raimbow-Warrior*, aujourd'hui la Nouvelle-Calédonie... Décidément la France, ou plus exactement les initiatives de ses dirigeants, n'a pas fini de susciter tempêtes politiques et réprobation morale dans les mers du Sud.

A peine réglée, à l'amiable et à son avantage, l'« affaire Turenge », conséquence directe de ses activités nucléaires sous les lagons polynésiens, Paris va se retrouver, une fois encore, au banc des accusés lors du sommet annuel des pays du Forum du Pacifique sud, du 8 au 11 août, aux îles Fidji.

L'an dernier, à pareille époque, c'est sa politique d'essais nucléaires qui avait valu à la France la condamnation des nations du Forum, réunies à Rarotonga (îles Cook) pour signer un traité établissant dans leur région une zone dénucléarisée. De la Nouvelle-Calédonie, il avait à peine été question dans le communiqué, sinon pour se féliciter de son évolution vers un statut d'indépendance-association.

Cette année, les critiques ne devraient pas être moindres, mais les priorités sont inversées. Après l'intermède « Turenge » – qui n'a guère rehaussé le prestige de la France en Océanie – tout indique, en effet, que la question néo-calédonienne aura la vedette.

La politique de MM. Jacques Chirac et Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre mer, indique-t-on de sources diplomatiques, ne va pas seulement susciter une unanimité, plus ou moins forcée, dans l'opprobre. Elle devrait également favoriser l'adoption d'une demande de réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste de l'ONU des territoires à décoloniser.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(Lire la suite page 2.)

Ordonnance sur l'embauche et loi sur la privatisation

La cohabitation entre dans des eaux calmes

La loi sur la privatisation de soixante-cinq entreprises, signée par le président de la République, entre en vigueur ce jeudi 7 août, après sa publication au « Journal officiel ». Après que M. Mitterrand eut refusé de signer l'ordonnance de privatisation, M. Chirac avait accepté de soumettre ce projet au Parlement. Au moins pour un temps, la cohabitation entre dans des eaux calmes.

Trois semaines : c'est le bref délai que le gouvernement a dû consentir pour mettre en place les conditions légales entre le refus de M. Mitterrand de signer l'ordonnance et la promulgation de la loi. Cette rapidité tient largement au fait que ni le chef de l'Etat ni les députés n'ont saisi le Conseil constitutionnel. Certains y verront (à juste titre) la marque de l'influence du président sur le comportement du PS. Mais les responsables de ce parti ne veulent pas engager, comme l'opposition le faisait avant mars, des saisines systématiques qui feraient apparaître le Conseil constitutionnel comme une troisième chambre. Ne serait-ce que pour désarmer les critiques de la majorité contre le Conseil constitutionnel, qui sont de plus en plus explicites.

En outre, les socialistes ne voulaient pas prendre le risque qu'une décision de conformité du juge suprême puisse être comprise, dans l'opinion, comme une approbation des choix de M. Chirac et un désaveu de M. Mitterrand.

L'un et l'autre sont aujourd'hui satisfaits. Le premier ministre parce qu'il a durci son texte au Parlement, au point que ses partisans parlent aujourd'hui d'un « camouflet » pour le chef de l'Etat. Mais ce dernier s'est posé en défenseur de l'indépendance nationale et de ses propres réalisations, en même temps qu'il montrait bien qu'un président de la Vᵉ République, même en période de cohabitation, n'est pas voué à « inaugurer les chrysanthèmes ».

La prochaine possibilité d'« accroc » n'apparaîtra qu'au début du mois prochain, lors de l'examen de l'ordonnance redécoupant les circonscriptions législatives. Si celle-ci devait déplaire au président, le risque de crise serait alors plus réel qu'en matière de privatisation, l'affaire étant politiquement plus délicate. Si au contraire cette ordonnance était acceptée sans difficulté, les problèmes de cohabitation ne seraient plus entre Matignon et l'Elysée, mais au sein même de la majorité, lors de la discussion et du vote du budget pour 1987.

(Lire nos informations page 5.)

Un entretien avec M. Philippe Séguin

« L'objectif n'est plus le plein emploi productif »

Avec l'ordonnance sur le travail « différencié », M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a franchi une nouvelle étape dans la mise en place de sa politique.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il s'explique sur les autres volets de son action contre le chômage.

« Vous parlez d'un nombre de 2 à 2,5 millions de chômeurs « *totalement incompressible* », alors que M. Barre ne s'attend pas à des résultats satisfaisants pour l'emploi en 1986. L'Etat est-il condamné à ne pas disposer de moyens efficaces contre le chômage, ou le plein emploi est-il devenu un objectif inaccessible ?

– Il est temps de renouveler nos analyses. C'est une question de lucidité et de courage. Dire que 2 ou 2,5 millions c'est un nombre de chômeurs incompressible ne signifie pas qu'il n'y a rien à faire, sinon à baisser les bras. Mais le changement de politique économique – qui est indispensable – ne peut à lui seul, à échéance prévisible, favoriser le retour à une situation de plein emploi, ou de quasi plein emploi.

» Si nous continuons à réfléchir sur la base des modèles classiques, nous ne pouvons espérer au mieux, d'ici deux ou cinq ans – sous réserve d'un effort significatif en matière de « traitement social », – qu'une relative stabilisation de la demande d'emplois. Il faut dire les choses comme elles sont : le secteur productif et le tertiaire traditionnel ne peuvent plus à eux seuls répondre à la demande.

» Quantitativement, c'est une évidence. Les réserves de productivité de l'industrie et des services classiques sont énormes, et la compétition internationale les fera jouer toujours plus à plein. Il y a désormais un décalage structurel entre le rythme de l'évolution technologique et la capacité d'adaptation, sur la base des modèles traditionnels, du corps social.

» Qualitativement, la demande est en train de se diversifier. Il y a une aspiration à de nouvelles formes d'activité, à une nouvelle organisation du travail. Je n'y puis rien, je constate : le modèle du travail salarié fixe, stable, à temps complet, à vie, est en train d'éclater.

» Et si on était tenté d'attendre béatement la fin du chômage, voyons ce qui s'est passé au Royaume-Uni. Je suis de ceux qui estiment que Mme Thatcher a plutôt réussi sa politique économique. Mais l'amélioration de l'emploi – qui ne continue d'ailleurs plus au même rythme – n'a pas empêché l'augmentation du chômage... C'est un sacré sujet de réflexion.

– Que faire dans ces conditions ?

– Il doit donc être clair que la bataille pour l'emploi classique n'est qu'un aspect de la guerre contre le chômage. Cette bataille doit être conduite et gagnée. Mais, pour remporter la victoire, il faut prendre d'autres initiatives. Une politique de l'emploi doit ainsi être organisée autour de trois axes :

» Il faut d'abord qu'elle accompagne la politique économique et qu'elle favorise la capacité du secteur productif à créer de nouveaux postes de travail. C'est le sens de ce que nous faisons ou préparons en matière de remise en cause des contraintes qui pèsent sur les entreprises, dans le respect des droits essentiels des salariés.

» Il faut ensuite que cette offre puisse rencontrer la demande. C'est le sens notamment du développement des formations en alternance et de nos projets sur l'ANPE.

Propos recueillis par
ALAIN LEBAUBE
et MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 20.)

Passation de pouvoirs en Colombie

Le cœur et l'énigme

Le nouveau président colombien, M. Virgilio Barco, élu à la magistrature suprême le 25 mai dernier, devait prendre officiellement ses fonctions ce jeudi 7 août. Dirigeant du Parti libéral, il succède au conservateur Belisario Betancur.

BOGOTA
de notre envoyé spécial

« *Une énigme* », disent certains Colombiens. M. Virgilio Barco accède à la présidence en posant à ses concitoyens des devinettes à l'infini. Depuis deux mois qu'il a été élu – et bien élu, – le chef du Parti libéral s'est enveloppé d'un épais manteau couleur de muraille, et a fui systématiquement les journalistes. Reportez-vous à mon programme, semblait-il dire à ceux qui s'interrogeaient sur la capacité et les intentions du personnage face aux problèmes qui sont bien d'ici – mais aussi tellement d'ailleurs – : la violence, la guérilla, le trafic de drogue, le chômage et, plaie entre les plaies, la déliquescence croissante de l'Etat.

Après la faconde des quatre années écoulées, un tel silence impressionne. Car les Colombiens ont vécu avec le président sortant, M. Belisario Betancur – « BB » dans les manchettes des journaux, – une sorte de show permanent où le discours humaniste alternait avec les « coups » spectaculaires dans un décor planté pour la tragédie : du tremblement de terre de Popayan au volcan d'Armero, en passant par l'assassinat d'un ministre, les meurtriers combats du palais de justice et quelques autres hécatombes ordinaires.

« BB », un homme comme on en voit dans les régions de bonne chère et de bons livres : visage d'extraverti, verbe généreux et poignées de main à tout va. Un président qui recevait tout le monde en son palais, qui cultivait l'amitié de Gabriel Garcia Marquez, et qu'on a vu sous les flashes donner l'accolade au diable, c'est-à-dire à la guérilla.

M. Barco semble avoir été élu pour le contraste. Il est l'ingénieur Virgilio Barco, visage froid, un peu bougon, de vieux technicien en économie. Avare de ses mots – il a d'ailleurs tendance à bredouiller – autant que de ses gestes, planté dans le concret comme un paysan dans son champ et doté d'une biographie en béton armé : élève au Massachusetts Institute of Technology, ministre des travaux publics puis de l'agriculture, maire de Bogota, membre du directoire de la Banque mondiale – rien que du tangible, – de quoi se faire une réputation d'homme sérieux, à l'abri des coups de cœur et de la médisance.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 2.)

Etranger

PHILIPPINES

Nouvelle tentative pour régler le problème de l'insurrection musulmane

MANILLE
correspondance

Manille. – Au moment où commencent, après plusieurs faux départs, les négociations avec les chefs de l'insurrection communiste, le gouvernement philippin cautionne une nouvelle tentative d'apaisement en direction de la guérilla sécessionniste musulmane dans le Sud.

Dernièrement, une délégation d'une dizaine de membres du Front de libération national Moro (FLNM) de M. Nur Misuari a pu sortir de la clandestinité et faire, armes à la main et escortée par des militaires philippins, une tournée d'inspection des différents camps d'entraînement disséminés à travers l'île de Mindanao et de l'archipel de Sulu. Le but de l'opération était de prendre la mesure du soutien de la base à M. Misuari (exilé depuis une dizaine d'années en Libye), et de mesurer la puissance de feu réelle du Front Moro. A mi-parcours, les militaires philippins ont estimé à plus de dix mille hommes les troupes rebelles bien équipées et entraînées, soit cinq fois plus que les estimations officielles.

Bien que le FLNM ait soutenu de façon tacite l'élection de Mme Aquino, la délégation a pu constater qu'après quatorze ans de lutte le sentiment *« indépendantiste »* était toujours aussi fort. Le FLNM, qui se veut l'unique représentant de la communauté musulmane aux Philippines (estimée à quatre millions) n'a en rien renoncé à son projet d'indépendance.

Ainsi, si le front devait accepter de négocier sur les bases d'une autonomie régionale, ce serait uniquement une solution provisoire, en attendant la création de la nation *Moro*. Reflet d'un changement d'attitudes aux Philippines, un représentant officieux du gouvernement à cette visite pense qu'aujourd'hui Manille doit accepter cet état de fait et mettre à profit le temps gagné *« pour convaincre Misuari que les musulmans peuvent désormais vivre en paix avec nous »*.

En dépit du langage amical entre les représentants du gouvernement et ceux du FLNM, M. Misuari a donné aux autorités des Philippines jusqu'à la fin août pour faire la preuve de leur sincérité, sinon, *« le Sud sera à feu et à sang »*.

Afin d'éviter le pire, on prépare activement une rencontre, bientôt à Manille, entre M. Misuari et un haut représentant du gouvernement. On estime que si un cessez-le-feu est une possibilité réelle à brève échéance, on est encore loin de l'accord politique durable. Le précédent accord, le « traité de Tripoli », signé en 1976 par MM. Misuari et Marcos, avait été, selon le FLNM, *« dénaturé et trahi »* par la *« duplicité »* de l'ancien président philippin. Cela dit, de sources militaires, on craint qu'une trop grande *« générosité »* envers les musulmans n'attire une réaction violente de la population chrétienne majoritaire dans la plupart des treize districts revendiqués par le FLNM comme *« territoire historique du peuple Bangsa Moro »*. Le dilemme subsiste, ici aussi.

KIM GORDON BATES.

SINGAPOUR

Mauvaise presse...

KUALA-LUMPUR
de notre envoyé spécial

Le Parlement de Singapour vient d'approuver un projet modifiant les lois sur la presse et visant à restreindre, dans certains cas, la distribution et la vente de publications étrangères. Seuls les deux députés de l'opposition se sont prononcés contre. Près de 3 700 publications étrangères sont actuellement disponibles à Singapour.

En vertu de la nouvelle loi, les autorités ont le droit de restreindre la distribution et la vente de journaux et de revues étrangères contenant des articles jugés *« faux ou partisans »*, ceux qui pourraient influencer les Singapouriens sur des questions *« où les étrangers n'ont rien à voir »* et enfin les textes qui *« jettent le doute sur les institutions de la République »*. Les peines s'élèveront à 10 000 dollars de Singapour (environ 4 600 dollars américains) d'amende et/ou deux ans de prison.

Des hebdomadaires tels que *The Economist* et *Time*, des quotidiens tels *Asian Wall Street Journal*, *USA Today* et *Herald Tribune* sont imprimés à Singapour, qui a l'ambition de devenir l'un des grands centres de l'impression et de la communication de la région.

JACQUES BEKAERT.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

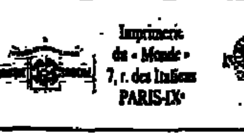
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 465 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Le Forum du Pacifique sud

La France en accusation

(Suite de la première page.)

Côté français, on ne se faisait guère d'illusions, ces jours derniers, sur la possibilité d'échapper à une saisine du comité de décolonisation des Nations unies. Du côté des pays du Forum, on tenait *« un consensus pour plus que probable »*.

Dans ces milieux, on faisait valoir d'abord que *« le nouveau gouvernement français, malgré certaines déclarations – démocratie, référendum, – a donné l'impression que l'objectif avait changé, que l'indépendance n'est plus de mise, que la priorité est au maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République »*.

On rappelait, ensuite, que, les pays du Pacifique sud étant favorables au plan de MM. Fabius et Pisani, la politique de MM. Chirac et Pons est apparue à beaucoup comme *« régressive et regrettable (...) manquant de crédibilité, risquée et n'allant certainement pas dans le sens de l'histoire »*.

On soulignait, enfin, que certains gouvernements (l'Australie et la Nouvelle-Zélande, par exemple) étaient allés *« très loin »* pour convaincre leurs voisins, et même certains dirigeants canaques, du bien-fondé de la politique du gouvernement socialiste et pour leur prêcher la patience.

Compte tenu du revirement français, ces pays peuvent-ils, aujourd'hui, ne pas faire bloc avec leurs partenaires régionaux ? Refuser de s'associer à l'initiative du *« noyau dur »* mélanésien (Papouasie - Nouvelle-Guinée, Vanuatu et îles Salomon) qui a pris la tête de la campagne pour la saisine du comité de décolonisation ? (1) (*le Monde* du 23 juillet). Ignorer le sentiment allant, paraît-il, dans le même sens, du leader indépendantiste Jean-Marie Tjibaou ? Evidemment non, même si certains gouvernements sont loin d'être convaincus de l'efficacité d'un tel recours. Même s'ils craignent qu'il ne complique la situation en exacerbant les tensions en Nouvelle-Calédonie, dans la région et sur la scène internationale.

Un sombre tableau

L'autre grand dossier du contentieux entre Paris et les nations du Pacifique sud, celui des essais nucléaires, devrait passer, cette fois-ci, au second plan. Mais il ne disparaîtra pas pour autant.

En effet, le Forum doit adopter dans les prochains jours les trois protocoles relatifs au traité de dénucléarisation et destinés aux puissances nucléaires. On sait déjà qu'il n'est pas question que la France y appose sa signature. Pas, en tout cas, dans l'état actuel des textes proposés. Car signer reviendrait à légitimer un traité interdisant les essais atomiques dans le Pacifique sud, et également à contredire la doctrine française en matière de défense et de désarmement nucléaires.

Cela dit, on sait que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne *« hésitent »* à adhérer au traité (qui interdit les essais, mais permet le passage des navires nucléaires). En revanche, la Chine et l'URSS se sont déclarées favorables à la zone dénucléarisée du Pacifique sud. A la veille du sommet de Suva, M. Gorbatchev l'a opportunément rappelé dans son discours de Vladivostok. On peut compter sur les ambitions et sur la continuité de la politique asiatique de Moscou pour tirer avantage des erreurs et tensions suscitées par d'autres puissances dans la région.

Sur fond d'immensité marine et d'îlots idylliques, le tableau paraît, cette année encore, bien sombre pour la France. La création d'un secrétariat d'Etat au Pacifique sud, censé promouvoir une nouvelle politique d'ouverture régionale, est louable en soi. Mais elle est loin d'avoir eu des effets susceptibles de compenser la perte de crédibilité et le regain de suspicion engendrés par la remise en cause du plan Fabius-Pisani.

D'ailleurs, la volonté d'ouverture française peut-elle se développer dans un tel contexte ? On paraît en avoir doute, ces temps-ci, même à Paris. Bien sûr, quelques gestes ont-ils été faits : la réception par M. Chirac, en juillet, de Sir Davis, premier ministre des îles Cook, en est un. Mais, alors que le gouvernement précédent avait cru bon de dépêcher un secrétaire d'Etat, M. Baylet, avant le sommet de Rarotonga pour plaider le dossier français auprès des intéressés, le gouvernement de M. Chirac s'est borné, semble-t-il, à faire effectuer à M. Gaston Flosse un passage fort discret aux îles Fidji.

Reste que, entre la décision *« quasi certaine »* des pays du Forum de saisir le comité de décolonisation et l'ouverture, en septembre à New-York, de l'Assemblée générale des Nations unies, ces pays s'attendent à *« une déclaration importante »* de M. Chirac lors de sa visite à Nouméa, fin août. Ils y verront peut-être *« plus clair »*, même si le moment choisi leur paraît *« bien tardif »*.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Le comité compte vingt-quatre pays, dont les îles Fidji. Il peut proposer une date limite à la décolonisation. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française furent inscrites sur la liste des territoires à décoloniser après la deuxième guerre mondiale, puis retiré.

Treize pays

Le Forum du Pacifique est l'organe politique au sein duquel sont représentés 13 pays de la région. Onze Etats sont indépendants : Australie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Fidji, Vanuatu, Samoa occidentales, îles Salomon, Nauru, Tonga, Tuvalu, Kiribati ; et deux Etats librement associés à la Nouvelle-Zélande : les îles Cook et l'île de Niue. Les Etats fédérés de Micronésie ont le statut d'observateurs.

Amériques

COLOMBIE : la passation de pouvoir

Le cœur et l'énigme

(Suite de la première page.)

Le prochain gouvernement, a indiqué M. Barco dans une lettre, ne sera pas celui d'un seul homme, mais d'une équipe avec un programme. Ce gouvernement demandera à être jugé, non sur ses intentions, mais sur ce qu'il réalisera. Le coup de patte est décoché à M. Betancur, dont, à l'heure du bilan, ses fidèles disent volontiers qu'il n'a pas toujours réussi sans doute, mais que chaque fois le cœur y était.

Ce qui a manqué le moins à « BB », c'est, en effet, la bonne volonté. Il s'est engagé partout : en Amérique centrale pour y ramener la paix avec le groupe de Contadora, dans son propre pays pour mettre fin à la guerre civile en négociant avec la guérilla et sur quelques terrains moins voyants mais tout aussi propices aux traquenards : la réforme des institutions politiques pour les ouvrir aux minorités, celles de la vie municipale pour substituer aux maires désignés des élus du suffrage universel, et pour doter les communes de ressources détenues jusqu'alors par l'Etat, tout cela au risque de livrer des régions entières à l'influence des FARC communistes (le seul des principaux mouvements de guérilla qui a accepté le pacte proposé et qui s'est intégré au jeu électoral).

Une démocratie tout terrain

Si un mérite est reconnu à M. Betancur, c'est bien celui-ci : d'avoir introduit une bouffée d'air dans la vie politique en discutant avec tout le monde, en pratiquant une démocratie tout terrain. Elu du parti conservateur – et renié ensuite par les siens en raison de ses amitiés tiers-mondistes – c'est des libéraux qu'il reçoit à l'heure du départ le plus grand nombre d'hommages. Des libéraux progressistes comme MM. Luis Carlos Galan et Ernesto Samper, et d'autres qui le sont moins, comme l'ancien président Carlos Lleras Restrepo. Tous saluent en lui l'ennemi de tous les sectarismes, l'adepte de toutes les générosités.

M. Restrepo fait pourtant dans le domaine politique une réserve, et de taille. Selon lui, M. Betancur a eu le tort au début de son mandat d'accorder aux guérilleros emprisonnés une amnistie inconditionnelle, car beaucoup d'entre eux ont rejoint aussitôt le maquis. Il a eu tort aussi *« de les traiter comme des belligérants légitimes, car cela a débilité l'image de l'Etat »*.

La gauche colombienne fait une critique pratiquement inverse : elle reproche à M. Betancur de n'avoir pas traduit ses discours dans les faits. Il n'y a jamais eu autant de tortures, d'exécutions « extrajudiciaires », et de « disparus » que sous son mandat, dit-elle, et les propos sur l'indépendance nationale se sont accompagnés d'une soumission au FMI.

Le bilan économique et social est de l'avis général peu brillant. M. Restrepo ne rejette pas toutes les fautes sur M. Betancur : *« L'héritage était mauvais »*, dit-il. Mais l'ancien président constate qu'au cours des quatre années écoulées les conditions de vie de la population se sont dégradées, les finances publiques aussi, et l'agriculture est restée sans politique cohérente.

Pour M. Ernesto Samper, l'austérité imposée par le FMI *« a sacrifié avant tout les classes populaires »* : les tarifs des services publics ont été relevés, et les salaires n'ont pas suivi ; *« le chômage, en quatre ans, a pratiquement doublé »*, passant de 8 % de la population active à 15 %. *« La politique industrielle a consisté dans bien des cas à socialiser les pertes et privatiser les bénéfices. » « Le boom des prix du café a permis néanmoins une relance générale »*, et on s'attend cette année à une baisse significative de l'inflation, qui a cédé de 25 % en 1985.

L'ingénieur réussira-t-il là où le prophète de la paix, l'ami des belles lettres et de Fidel Castro a échoué ? C'est ici que le mystère commence, et que M. Barco se prête aux devinettes tant il a gardé un profil bas au long de sa carrière. Quand il a lancé sa candidature à la présidence l'an dernier, l'esprit réformiste ne semblait pas souffler de son côté : il passait pour un « homme de l'appareil », un bureaucrate destiné à faire le jeu des caciques du parti, et pis que tout, « pour un ami des Américains ». C'est tout juste si on lui accordait, en raison de son expérience de gestionnaire et de son pragmatisme, des chances de réussite pratique.

Mais M. Barco a provoqué une première surprise en battant son concurrent conservateur à l'élection présidentielle du 25 mai par un score qu'aucun président n'avait jamais atteint : 58 % des voix contre 36 % à M. Gomez Hurtado.

Aujourd'hui, les interprétations ont changé : on découvre, chez le pragmatique, l'homme des réalisations concrètes, un esprit réformateur, voire social-démocrate. *« Il est très pro-américain, sans doute, mais il a des préoccupations sociales »*, dit M. Ernesto Samper. *« Son projet, c'est la modernisation de l'Etat »*, précise M. Gilhodes, codirecteur à Bogota de l'Institut des hautes études pour le développement, *« les ministres qu'il a choisis, ce sont des hommes à lui, en qui il a confiance pour faire des réformes »*.

On reparle même ces jours-ci de la réforme agraire. Un sujet qui fait faire la grimace à M. Restrepo. L'ancien président se souvient des résistances rencontrées dans son parti quand une première redistribution des terres avait été amorcée. Il reconnaît que le Parti libéral comme le Parti conservateur ne sont guère enclins aux réformes, car ils regroupent *« chefs de clans et propriétaires de clientèle »*. Mais chez les uns et chez les autres il voit *« un nombre croissant de partisans du changement »*.

Un « gouvernement de programme »

M. Barco a provoqué une deuxième surprise en se montrant au cours de ses deux mois d'attente – et de mutisme – plus indépendant qu'on ne s'y attendait. Il s'en est tenu à l'idée défendue pendant sa campagne, de faire un gouvernement libéral, un *« gouvernement de programme »*, ce qui contredit l'esprit de front national, de cohabitation entre libéraux et conservateurs qui a régi le pays depuis près de trente ans. Estimant qu'un tel système ne s'impose plus, il est partisan d'amender la Constitution pour en supprimer l'article qui oblige le président élu à offrir au parti battu une *« participation équitable »* dans son gouvernement.

C'est ce qu'il est tenu de faire quant à lui, la Constitution n'ayant pas encore été réformée. Il a donc offert des portefeuilles aux conservateurs, mais en s'arrangeant pour qu'ils les refusent. Non seulement il n'a pas discuté avec la direction du parti rival le nom des ministres battus qu'il chosirait, mais il a précisé que ces derniers devraient appliquer le programme libéral et que leur parti serait tenu de les appuyer. Il n'a donc laissé aucune marge de manœuvre à ceux que les Colombiens appellent « Godos » (les Goths), et ceux-ci ont annoncé qu'ils pourraient passer dans l'oppostion. Une opposition toute relative puisqu'ils continueront de partager avec les libéraux tous les postes de l'administration publique. L'absence de conservateurs dans le gouvernement de M. Barco n'est évidemment pas, en soi, un gage de réformisme. *« Le clivage n'est pas entre les deux partis, mais à l'intérieur de chacun d'eux »*, dit M. Restrepo. M. Barco, s'il veut vraiment le changement, devra lutter d'abord contre les siens.

CHARLES VANHECKE.

هكذا من الأصل

Proche-Orient

SOUDAN : avant la conférence constitutionnelle

Le colonel Garang demande l'abrogation de la loi islamique

Le colonel Jean Garang, chef de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), a réclamé *« l'abrogation de la loi islamique (charia) »* instaurée par le président déchu, Gaafar Nemeiry, comme condition préalable à la tenue de la conférence constitutionnelle nationale.

Dans une interview que publient, ce jeudi 7 août au Caire, le quotidien *Al Gomhouria* et l'hebdomadaire *Al Moussawar*, le colonel Garang a souligné que cette abrogation *« assurerait un climat de confiance nécessaire à la tenue de cette conférence »*. Toutes *« les forces représentatives, y compris les Frères musulmans »* du Soudan, devraient y participer, a ajouté le colonel Garang.

La conférence constitutionnelle, qui était prévue pour le mois de juin dernier, a été ajournée à plusieurs reprises en raison des difficultés qu'éprouvent le gouvernement de Khartoum et l'APLS à parvenir à un accord sur les principaux points. Le colonel Garang, qui exige également l'annulation des pactes militaires signés par Khartoum avec des *« puissances étrangères »* – l'Egypte et le Soudan sont liés par un accord de défense commune – s'est opposé *« à la présence militaire égyptienne au Soudan »*.

« Nous sommes en faveur de relations privilégiées avec l'Egypte, mais nous rejetons la présence militaire égyptienne sur notre territoire. »

Le colonel Garang a estimé, à cet égard, que le pacte de défense commune égypto-soudanais signé par le maréchal Nemeiry *« porte atteinte à la souveraineté du Soudan (...) » « Il avait pour but de protéger le régime contre le peuple soudanais »* a-t-il précisé. Ce pacte signé en juillet 1976 entre le maréchal Nemeiry et l'ancien président Sadate prévoit notamment la création d'un conseil de défense commune et d'un état-major conjoint. Il est pratiquement gelé depuis le coup d'Etat d'avril 1985 qui a renversé Nemeiry. Le chef de l'APLS rejette également la formule de *« complémentarité »* entre l'Egypte et le Soudan. *« Nous encourageons l'existence de relations économiques et sociales privilégiées entre les deux pays, sans pour autant qu'elles revêtent une forme institutionnelle de complémentarité. »*

Le dirigeant de l'opposition soudanaise armée a affirmé que son mouvement *« contrôle 90 % du sud du Soudan, de Juba au nord jusqu'à l'extrémité méridionale du territoire ». « Les forces de l'APLS sont présentes dans l'aéroport de Juba, capitale du sud »*, a-t-il dit.

Une aide pour combattre les sauterelles

D'autre part, l'agence américaine d'aide au développement, US-AID, la CEE, les Pays-Bas et la Suède ont accordé au Soudan une assistance d'un montant total de 3 millions de dollars pour combattre la menace des sauterelles, a indiqué l'ambassade des Etats-Unis à Khartoum. *« L'Afrique est menacée par la pire invasion de sauterelles et de criquets pèlerins de ces soixante dernières années »* rappelle dans un document diffusé par l'ambassade le directeur de l'US-AID, M. Peter McPherson, qui préconise un effort rapide des organismes multilatéraux et pays donateurs pour éviter une *« catastrophe »*. – *(AFP)*.

ÉGYPTE : Après la visite de M. Bush

La presse fait écho à la déception du Caire

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président égyptien Moubarak et le roi Hussein de Jordanie se sont réunis, mercredi 6 août, à Alexandrie, pour tirer les conséquences de la tournée du vice-président américain George Bush. Le roi Hussein était arrivé en début d'après-midi, accompagné d'une délégation comprenant MM. Zeid El Rifai, premier ministre, Merwan Qassem, chef du cabinet royal; Adnan Abou Auda, ministre de la cour, et Khaled El Masri, ministre des affaires étrangères.

Les deux chefs d'Etat ont eu une série d'entretiens en tête-à-tête qui, selon des sources égyptiennes, ont principalement porté sur la situation au Proche-Orient *« après les récents développements »*. L'absence de toute autre précision, comme d'un commentaire officiel égyptien sur la visite de M. Bush, semble être à la mesure de la déception du Caire et d'Amman devant la position américaine, tant en ce qui concerne le conflit arabo-israélien que les besoins économiques pressants des deux pays.

L'hebdomadaire *Al Moussawar* se fait l'écho de cette déception en critiquant vivement la visite en Egypte de M. George Bush, le vice-président américain. *Al Moussawar* estime que *« les relations égypto-américaines ont traversé en 1986 une crise comparable à celle de 1956, quand Washington avait refusé de financer la construction du haut barrage d'Assouan »*. Le refus américain de 1956 avait provoqué la nationalisation du canal de Suez et l'ouverture de l'Egypte à l'influence soviétique.

L'hebdomadaire souligne la *« déception égyptienne »* après les déclarations de M. Bush sur les besoins économiques du Caire. Contrairement aux souhaits des responsables égyptiens, *« le vice-président américain n'a pas été porteur d'une réponse positive en ce qui concerne la dette militaire égyptienne à Washington »*, écrit *Al Moussawar*.

De son côté, le quotidien *Al Akhbar* reproche à M. Bush d'avoir totalement ignoré l'OLP dans sa *« plate-forme commune pour la paix au Proche-Orient »*. Le journal critique enfin *« l'imprécision et le flou »* de la phrase du communiqué final du vice-président américain sur la tenue d'une conférence internationale pour la paix au Proche-Orient.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Les divergences demeurent entre Moscou et Téhéran sur la guerre du Golfe

Les entretiens en URSS de M. Djavad Laridjani, vice-ministre iranien des affaires étrangères, n'ont pas permis de rapprocher les positions de Moscou et de Téhéran à l'égard du conflit irano-irakien, a indiqué implicitement, mercredi 6 août, M. Mickhail Kapitsa, vice-ministre soviétique des affaires étrangères. *« Nous avons exposé notre position et la partie iranienne a exposé la sienne »*, a dit M. Kapitsa au cours d'une conférence de presse.

« La guerre entre l'Iran et l'Irak est un événement triste et absurde et l'URSS considère depuis son déclenchement qu'il faut y mettre fin dans les plus brefs délais, car elle n'apporte que malheur aux parties belligérantes », a-t-il ajouté. *« Nous ne cessons d'appeler les deux parties à conclure un accord sur l'arrêt des hostilités, à retirer leurs troupes et à entamer des négociations »*, a souligné le vice-ministre soviétique.

Arrivé dimanche à Moscou, M. Laridjani avait remis, lundi, au chef de l'Etat, M. Andreï Gromyko, un message du président Sayed Ali Khamenei affirmant le désir de l'Iran de *« développer des relations de bon voisinage »* avec l'URSS. M. Gromyko, cité par l'agence Tass, s'était alors prononcé pour des *« relations amicales »* avec l'Iran et leur développement *« tant dans le domaine politique qu'économique »*.

A Washington, les Etats-Unis ont appelé une nouvelle fois l'Iran à mettre fin à la guerre avec l'Irak en regrettant que Téhéran ait répondu par la négative à la dernière offre de paix de Bagdad, formulée samedi dernier par le président irakien Saddam Hussein. *« Nous sommes en faveur d'une solution pacifique à la guerre Iran-Irak. Le rejet par l'Iran de la dernière offre de Saddam Hussein est le dernier exemple de son intransigeance dans ce conflit »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. – *(AFP.)*

ISRAEL : après la décision de la Cour suprême

L'affaire du Shin Beth est enterrée

Jérusalem (*AFP*). – MM. Itzhak Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, et Ariel Sharon, ministre du commerce et de l'industrie, dirigeants du Likoud, se sont déclarés satisfaits, mercredi soir 6 avril, de la décision de la Cour suprême de confirmer les grâces accordées par le président israélien, Haim Herzog, à quatre responsables du Shin Beth (service de sécurité intérieur israélien).

« Cette décision reflète la volonté du peuple », a estimé M. Shamir devant des militants du Likoud réunis à Ramlah. *« Les agents du Shin Beth vont pouvoir à nouveau se consacrer à leur importante mission »*, a-t-il ajouté. De son côté, M. Sharon a indiqué devant des membres du Likoud à Herzlya qu'il *« respectait les décisions des tribunaux »* et qu'il était *« heureux »* de la décision de la Cour suprême.

La Cour suprême a confirmé, mercredi, la validité des mesures de grâce accordées par M. Herzog au chef du service de sécurité intérieure israélien, M. Avraham Shalom, et à trois de ses adjoints, impliqués dans l'affaire du meurtre de sang-froid de deux Palestiniens capturés vivants après qu'ils eurent détourné un autobus civil israélien en avril 1984 près de Tel-Aviv.

Désormais, cette affaire semble enterrée. M. Avraham Shalom, chef du Shin Beth, et trois de ses adjoints ne peuvent plus être entendus que comme témoins et non comme suspects dans l'enquête policière menée sur les circonstances du meurtre. Quelles que soient les conclusions de l'enquête, ils ne pourront donc être inculpés. Dans leurs attendus, deux des trois juges ont statué qu'une mesure de grâce pouvait être accordée dans *« des cas exceptionnels »*, pour des personnes ayant commis un délit criminel et ayant avoué. Le troisième juge, en revanche, a estimé qu'accorder une grâce à un suspect avant même qu'il ne soit traduit en justice *« contredit la nature démocratique du régime politique israélien »*.

D'autres membres du Shin Beth impliqués dans cette affaire, profitant du précédent créé, pourraient dans les prochains jours demander à leur tour à bénéficier d'une mesure de grâce et échapper ainsi à toute sanction judiciaire.

Sur le plan politique, la décision de la Cour suprême va également dans le sens d'un solide *« verrouillage »* de l'affaire. Les trois juges ont confirmé la décision de M. Yossef Harrish, le conseiller juridique du gouvernement, de confier l'enquête à la police et non de constituer une commission d'enquête. La mission de la police est uniquement de déterminer si des *« délits criminels »* ont été commis dans ce cas. Les travaux d'une commission d'enquête, en revanche, auraient été centrés sur les implications politiques de ce scandale et notamment sur le rôle joué par M. Itzhak Shamir, premier ministre à l'époque, et de ce fait chef hiérarchique direct de M. Shalom.

Avant de remettre sa démission le 25 juin, le chef du Shin Beth avait fait savoir qu'il avait agi *« sur ordre »*, sans autre précision. Cette mise au point était apparue comme une menace à peine voilée d'un *« grand déballage »* visant M. Shamir, au cas où le chef du Sin Beth aurait été sérieusement inquiété.

M. Shimon Pérès, qui a succédé à M. Shamir au poste de premier ministre, a lui aussi été mis en cause par une partie de la presse, et accusé notamment d'avoir tout fait depuis la fin de 1985 pour étouffer l'affaire, en refusant notamment la demande d'ouverture d'une enquête présentée par l'ancien conseiller juridique du gouvernement, Itzhak Zamir.

La Syrie est prête à bombarder les villes israéliennes « en cas d'agression »

Damas (*AFP*). – Le premier ministre syrien, M. Abdel Raouf El Kassm, a affirmé que la Syrie s'attendait *« à tout moment à une agression israélienne »*, mais était prête *« à riposter à cette agression »*.

Dans un discours prononcé mardi 5 août devant des étudiants accomplissant leur service militaire, M. El Kassm a indiqué que son pays possédait des armes « capables de bombarder des villes sur tout le territoire israélien ».

M. El Kassm a, d'autre part, affirmé que la Syrie devait engager la bataille contre les dangers du *« système de consommation »* qui menace de détruire toute société où il existe. *« Nous ne permettrons pas aux parasites, aux consommateurs et à la cinquième colonne, tous aussi dangereux que des espions, de livrer le pays à l'ennemi ou de réduire à néant les sacrifices de notre peuple »*, a-t-il ajouté.

En dénonçant les *« parasites »*, le premier ministre évoquait la campagne contre la corruption dans la fonction publique que mène depuis plusieurs mois le gouvernement syrien. Plus de deux cents personnes, dont une vingtaine de directeurs ou d'anciens directeurs de projet dans la fonction publique, ont été limogés et jugés pour avoir porté atteinte à l'intérêt national.

La radio de Damas a, d'autre part, implicitement rejeté mercredi la proposition du président libanais Amine Gemayel de se réunir avec son gouvernement au Parlement, afin de trouver une solution à la crise libanaise.

Pour le commentateur politique de la radio, de simples paroles sont *« incapables (...) de convaincre les responsables des forces politiques influentes sur la scène libanaise si elles ne sont pas liées à des faits (...) sérieux »* et *« il est inutile (...) de lancer des initiatives pour jeter de la poudre aux yeux (...) et entraver les efforts réels en vue de faire sortir le pays de sa crise »*.

Une solution nationale, a-t-il estimé en substance, ne doit pas être cherchée dans *« l'inconnu »*, ceux qui *« ont fait obstacle à l'entente nationale »* n'ayant, selon lui, jamais présenté de *« solution de rechange »*. La Syrie avait parrainé un projet de paix entre milices, l'accord tripartite de décembre 1985, rejeté par M. Gemayel.

Malte avait prévenu la Libye du raid aérien américain

Selon le *New York Times* du 6 août, les autorités maltaises ont fourni à la Libye, en avril dernier, des renseignements la prévenant de l'imminence du raid aérien américain.

Dans une interview au quotidien new-yorkais, M. Misfud Bonnici, premier ministre maltais, a déclaré que les contrôleurs aériens de l'île avaient détecté la présence d'avions non identifiés sur leurs écrans radar quarante-cinq minutes environ avant l'attaque des avions américains sur Tripoli et Benghazi. Ils en avaient prévenu leurs collègues libyens peu de temps après, leur indiquant qu'un certain nombre d'avions inconnus *« descendaient sur l'Afrique du Nord »*.

Depuis 1984, un traité de coopération et d'amitié lie le régime libyen au gouvernement maltais. Ce dernier s'est engagé, dit M. Bonnici, à donner toute information qui puisse être utile à ses alliés : *« Nous le faisons régulièrement et systématiquement, et nous continuerons à agir de la sorte. »*

D'autre part, l'agence officielle Jana a évoqué brièvement, mercredi, le boycottage par la France du brut libyen en se contentant de rapporter sous le titre *« Paris cède aux pressions des assassins d'enfants »* (formule utilisée par les médias de Tripoli pour désigner les Etats-Unis) le commentaire critique de l'agence Tass sur cette affaire.

L'agence soviétique avait dénoncé, mardi, les *« mesures anti-libyennes »* prises par la France *« sous la pression directe des Etats-Unis »* et estimé que ces mesures *« n'auront pas d'effets sur l'économie libyenne et que les perdants seront avant tout les compagnies françaises dans la mesure où le Libye peut facilement trouver d'autres acheteurs »*.

Mise sous séquestre de comptes bancaires libyens en Italie

Enfin, les comptes bancaires détenus par des banques libyennes dans quatre instituts de crédit italiens et un institut bancaire italo-arabe ont été mis sous séquestre fin juillet par le tribunal de Milan sur requête d'une entreprise italienne, a-t-on appris mercredi dans les milieux financiers. L'entreprise, dont le nom n'a pas été révélé, réclame le paiement de deux crédits commerciaux d'un montant total de 7 milliards de lires (environ 4850000 dollars) dus par des sociétés libyennes.

La décision de mise sous séquestre est en vigueur jusqu'au printemps 1987, à moins qu'un accord n'intervienne d'ici là entre les deux parties.

Les crédits italiens à l'égard de la Libye sont estimés à quelque 980 millions de dollars, dont 80 millions de crédits commerciaux, 700 millions de crédits pour travaux et 200 millions de crédits pour *« fourniture spéciale »*. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Le commandant en chef du Southern Command à Santiago

Le commandant en chef du Southern Command basé à Panama est arrivé, le mardi 5 août, à Santiago, pour une visite de trois jours. Le général John Galvin doit rencontrer le commandant en chef de l'armée chilienne ainsi que des membres du gouvernement du général Pinochet.

D'autre part, M. Harry Barnes, ambassadeur des Etats-Unis au Chili, a déclaré que les relations entre les deux pays ne sont *« ni tendues ni délicates »*. Le 30 juillet dernier, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires interaméricaines avait brandi la menace d'une diminution de l'aide financière américaine au Chili, si les atteintes aux droits de l'homme persistaient dans ce pays. – *(AFP, UPI.)*

Un jeune opposant découvert mort

Un étudiant de vingt-quatre ans, connu pour son opposition au régime militaire chilien, a été retrouvé mort *« dans d'étranges circonstances »* quatre jours après sa disparition, a annoncé mercredi 6 août, M. Andres Palma, président de la Jeunesse démocrate chrétienne (JDC). Le cadavre de Mario Daniel Martinez a été découvert sur une plage située à une centaine de kilomètres de Santiago. Des avocats, en juin dernier, avaient informé un tribunal de Santiago que la sécurité de Mario Martinez était menacée par des organismes de police. Il avait été exclu de l'Université en janvier en raison de sa participation à des activités *« contraires à l'ordre universitaire »*. – *(AFP.)*

Etats-Unis

Les diplomates associés à la lutte contre la drogue

Washington (*AFP, Reuter*). – Le président Reagan a annoncé, mercredi 6 août, qu'il rappellerait en consultation en septembre prochain les ambassadeurs en poste dans les pays concernés par la production, le transport ou la consommation de drogue. Lors de ces consultations, le président américain énoncera les mesures qui ont été prises pour *« frapper au cœur ce monstre en diminuant la demande aux Etats-Unis ». « Les ambassadeurs pourront ensuite transmettre ce message aux pays intéressés »*, a-t-il déclaré lors d'un discours prononcé à Crystal-City, dans la banlieue de Washington lors du congrès national sur la prévention de l'usage de la drogue et de l'alcool. *« Ensemble, tous les pays doivent envoyer ce message : aucun réseau de drogue ne restera en vie. Nous voulons un pays libéré de la drogue, et le monde doit savoir que nous sommes sérieux »*, a affirmé M. Reagan.

Ces déclarations font suite à la *« croisade nationale contre la drogue »* lancée par le chef de l'exécutif américain lundi dernier (*le Monde* du 6 août). Le président avait alors reconnu que la demande de stupéfiants aux Etats-Unis encourageait le trafic international et portait atteinte au tissu social, politique et économique des pays amis.

Nicaragua

Un émissaire du pape à Managua

L'émissaire du pape, Mgr Paolo Giglio, arrivé il y a une semaine au Nicaragua, s'est entretenu mercredi 6 août avec le président Daniel Ortega. *« Le président et moi-même avons décidé de faire tout notre possible pour résoudre les différends entre le gouvernement de Managua et l'Eglise catholique »*, a-t-il déclaré à l'issue de cette entrevue.

Les relations entre le Vatican et les sandinistes s'étaient dégradées depuis l'expulsion, en juin dernier, de l'évêque Pablo Antonio Vega, vice-président de la conférence épiscopale nicaraguayenne, accusé de sympathie avec la Contra.

Pour sa part, le président du Guatemala, M. Vinicio Cerezo, dans une lettre adressée à M. Daniel Ortega, a exprimé sa *« préoccupation »* au sujet des relations entre l'Eglise et l'Etat au Nicaragua. Il a indiqué, lors d'une conférence de presse, que cette question serait abordée lors de la prochaine réunion des vice-présidents d'Amérique centrale, les 12 et 13 août prochains, à Guatemala.

Selon la radio gouvernementale, plusieurs centaines de personnes ont manifesté mercredi 6 août à Managua devant le siège du journal nicaraguayen d'opposition *la Prensa* pour en demander la confiscation. Ce quotidien est interdit de parution depuis un mois. – *(AFP, Reuter)*.

Suède

Le choix d'un nouveau leader pour le Parti conservateur

Une commission chargée de choisir le successeur de M. Ulf Adelsohn, leader démissionnaire du Parti conservateur suédois, a proposé, mercredi 6 août, M. Carl Bildt. Ce dernier, âgé de trente-sept ans, est membre depuis 1979 du parti, dont il est considéré comme le meilleur spécialiste des questions de politique étrangère et de défense. La décision de la commission sera soumise à un congrès extraordinaire du Parti dans le courant du mois. – *(Reuter.)*

Europe

ESPAGNE : révélations à Bilbao

Le dirigeant de l'ETA, Txomin, avait fait une offre de négociations à Madrid avant d'être déporté au Gabon

De violents affrontements ont opposé manifestants et forces de l'ordre pendant plusieurs heures dans les rues de Vitoria, au Pays basque, dans la nuit du 6 au 7 août. Les manifestants protestaient contre la remise aux autorités espagnoles ces derniers jours de cinq militants basques réfugiés en France. Des barricades ont été dressées, des sièges de banques détruits; les affrontements ont fait une trentaine de blessés.

BILBAO
de notre envoyé spécial

« Ce qui est clair aujourd'hui, c'est que l'ETA est disposée à négocier et à dialoguer. Et Madrid non. (...) Aussi, des possibilités importantes de dialogue ont été perdues, qui ne se représenteront peut-être jamais plus. » En lançant, le dimanche 3 août, cette affirmation dans les colonnes du journal *Deia de Bilbao*, M. Xavier Arzallus, président du Parti nationaliste basque (PNV) et principal chef de file du nationalisme modéré, savait certainement qu'il allait provoquer une dure polémique. Tel a été effectivement le cas : la diatribe entre socialistes et nationalistes basques à propos du vieux thème de la « négociation » avec l'ETA n'a cessé de gagner en virulence ces derniers jours.

On a affecté, à Madrid, la surprise indignée face à la « sortie » de M. Arzallus. La colère du chef du PNV n'est pourtant pas feinte. Elle semble même liée à des faits très précis : les circonstances de l'arrestation puis de la déportation par les autorités françaises de Domingo Iturbe Abasolo, dit Txomin. Considéré par la police espagnole comme le numéro un de l'ETA, Txomin passe également pour le principal représentant de l'aile la moins dure de cette organisation, le seul, en tout cas, susceptible, si cela est possible, de convaincre ses camarades de ranger les armes au placard.

L'histoire telle qu'on la raconte à Bilbao — en termes similaires non seulement dans les secteurs proches de l'ETA, mais aussi, ce qui renforce sa crédibilité, dans les milieux du PNV et du gouvernement régional basque — est la suivante : arrêté le 27 avril près de Biarritz, Txomin formule peu après, par l'intermédiaire des « émissaires » habituels, une proposition inattendue : il demande à être assigné à résidence durant vingt jours dans un département français. Il s'engage, durant ce laps de temps, à convaincre le reste de la direction de l'ETA de le laisser ouvrir une négociation immédiate et secrète sur l'« adieu aux armes » avec un envoyé du gouvernement espagnol. Le rapport de forces actuel au sein de l'ETA favorise cette possibilité, assure Txomin, qui affirme toutefois que le temps presse, vu le poids croissant, au sein de l'organisation, des représentants d'une nouvelle génération apparemment plus jusqu'au-boutistes encore que leurs aînés.

« Une grave erreur »

Txomin fait parvenir sa proposition au PNV et au gouvernement régional basque, qui se disent disposés à jouer les bons offices, ainsi que, semble-t-il, au gouvernement de Madrid par l'intermédiaire d'un ministère. Certes, le numéro un de l'ETA a déjà formulé dans le passé des offres de négociation. Mais cette fois, juge-t-on à Bilbao, sa proposition est plus concrète, et délimitée avec précision dans le temps. En outre, il n'est plus question de cette *« négociation publique »* avec les forces armées espagnoles que l'ETA réclamait traditionnellement dans ses communiqués, tout en la sachant tout à fait irréaliste.

Qu'a-t-on a perdre à essayer, se demande-t-on à Bilbao ? L'offre de Domingo Iturbe est en tout cas jugée suffisamment importante pour que le président du gouvernement régional basque, M. José Antonio Ardanza, se déplace en secret à Madrid, en juin, pour en débattre personnellement avec le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez. Le gouvernement basque fait également part de l'affaire à Paris. Plusieurs émissaires s'agitent alors entre Madrid, Bilbao et la prison de Txomin. Mais, le 12 juillet, le militant est déporté au Gabon par les autorités françaises.

Le gouvernement de Madrid a-t-il joué un rôle dans cette décision ? Durant plusieurs jours, en tout cas, le gouvernement régional basque avait essayé, tant à Madrid qu'à Paris, de faire pression pour empêcher une telle mesure, qu'il considérait comme une *« grave erreur »* car elle risquait, à ses yeux, d'avoir de lourdes conséquences et de fermer définitivement la porte à une *« solution politique »*.

Deux jours après la déportation de Txomin, l'ETA se livrait à un véritable carnage à Madrid, avec l'explosion d'une voiture piégée qui tuait douze gardes civils.

Les nationalistes tentaient malgré tout une ultime démarche, après avoir pris contact au Pays basque français avec des représentants du *« secteur Txomin »* de l'ETA : obtenir que Domingo Iturbe soit transféré du Gabon vers la Belgique, d'où il pourrait également jouer un rôle de « négociateur ». Une tentative qui allait, elle aussi, échouer : le gouvernement espagnol s'opposait à cette solution et envoyait plusieurs émissaires à Libreville pour convaincre le gouvernement gabonais d'expulser immédiatement le numéro un de l'ETA en direction de l'île de Sao-Tome (ou, à défaut, vers l'Equateur), où il se retrouverait tout à fait isolé. Txomin aurait alors demandé à partir pour Cuba. On en est là aujourd'hui.

THIERRY MALINIAK.

TURQUIE : bien qu'aucune sentence de mort n'ait été exécutée depuis 1984

De nombreuses peines capitales sont encore prononcées

Ankara (*AFP*). — La série de condamnations à mort qui viennent d'être prononcées en Turquie rappellent, six ans après le coup d'Etat de 1980, l'ampleur de la répression opérée par les militaires.

Vingt-cinq indépendantistes kurdes ont été condamnés à la peine capitale par la cour martiale d'Adana (dans le sud du pays) pour avoir commis des assassinats et des actions terroristes avant le coup d'Etat. Le même jour, trois militants d'une organisation d'extrême gauche clandestine ont également été condamnés au châtiment suprême à Izmir (dans l'ouest).

Ces condamnations portent au moins à cinq cent-soixante-quinze le nombre de peines de mort prononcées depuis la prise du pouvoir par les généraux, le 12 septembre 1980, pour mettre un terme à une flambée de violence terroriste qui avait fait plus de cinq mille morts à la fin des années 70.

Vingt-sept extrémistes (dix-huit de gauche et neuf de droite) ont été pendus pour *« crimes contre l'Etat et violence politique »*. Vingt et un condamnés de droit commun ont été exécutés depuis 1980. Depuis le retour de la Turquie à un régime civil en novembre 1983, la potence n'a servi que deux fois, en octobre 1984, pour deux militants d'extrême gauche. Les dossiers de quatre-vingt-douze condamnés à mort sont actuellement soumis à l'examen du Parlement, appelé, selon la loi, à ratifier l'exécution des sentences. Plusieurs milliers de détenus passibles de la peine de mort attendent, en outre, l'issue de leur procès. L'abolition de la peine de mort est, avec l'amnistie générale pour les milliers de prisonniers politiques encore incarcérés, l'un des thèmes du programme de l'opposition de gauche. Le gouvernement de droite du premier ministre Turgut Ozal a fait voter, cette année, une loi prévoyant la substitution à la peine de mort d'une peine de trente ans de prison en cas de bonne conduite pour les *« détenus idéologiques »* et le remplacement de la réclusion à perpétuité par une peine de vingt ans de prison ainsi qu'un assouplissement des règles régissant les remises de peine. Ceci a pour effet de répondre en partie aux demandes de la gauche et des pays européens, sans que soient prononcés les termes d'amnistie et d'abolition de la peine capitale qui irritent les militaires. Cette nouvelle loi n'est toutefois pas rétroactive et ne s'applique pas à tous les procès en cours depuis six ans.

BERLIN

Les faux transfuges risquent d'être poursuivis en justice

BONN
de notre correspondant

Bonn. — Le sensationnel passage du mur de Berlin, en uniforme soviétique, par l'Allemand de l'Est Heinz Braun était bien une mascarade apparemment destinée à escroquer les médias trop crédules. La Lada repeinte aux couleurs militaires et les trois mannequins en uniformes soviétiques présentés la semaine dernière à la presse avaient été maquillés à Berlin-Ouest. La police berlinoise s'en est assurée en perquisitionnant mardi 5 août au domicile de Quasner, le complice de Braun. Les deux acolytes risquent maintenant d'être poursuivis pour utilisation d'uniformes alliés et de faux papiers pour le véhicule.

L'identité d'Heinz Braun, qui a été laissé en liberté, n'était toujours pas établie jeudi avec précision. Les deux complices avaient tourné sur leur pseudo-aventure un vidéo-film qu'ils avaient essayé de vendre pour la somme de 28 000 deutschemarks à la chaîne de télévision britannique ITV.

Les plus embarrassés dans l'histoire sont les dirigeants de l'Association du 13 août, qui gère le musée du mur au point de passage Check Point Charlie. Ils avaient pris pour argent comptant le coup monté. Leur président, M. Rainer Hildebrandt, qui avait présenté la conférence de presse des deux hommes la semaine dernière, a offert sa démission.

H. de B.

POLOGNE

Le parquet demande l'amnistie pour Adam Michnik

Varsovie *(AFP)*. — Le parquet général de Pologne a demandé à la Cour suprême de faire bénéficier de l'amnistie l'historien et opposant Adam Michnik, trente-neuf ans, qui purge actuellement deux ans et demi de prison pour *« direction d'une organisation illégale »*, a-t-on appris, mercredi 6 août, de source officielle.

« Une demande visant à faire bénéficier de l'amnistie M. Adam Michnik a été déposée mardi et sera examinée au cours de cette semaine », a déclaré à l'AFP le porte-parole de la Cour suprême, Mme Halina Kmiec. Adam Michnik bénéficierait ainsi très prochainement des *« circonstances particulières »* qui permettent la libération de détenus dont les condamnations ou charges sont en principe exclues de la loi d'amnistie du 22 juillet dernier.

Jusqu'à présent, a précisé le porte-parole, la Cour suprême, saisie pour les cas les plus graves, n'a reçu que deux demandes de libération, la première concernant M. Bogdan Lis, ancien « numéro deux » de la direction clandestine de Solidarité (TKK), sorti de la prison de Barczewo (Nord), le 31 juillet dernier.

Adam Michnik, également incarcéré à Barczewo, avait été arrêté en compagnie de Lis et de Wladyslaw Frasyniuk, un des dirigeants du syndicat Solidarité, en février 1985, à Gdansk au cours d'une réunion avec Lech Walesa. Leur procès, en juin de la même année, avait entraîné des protestations en Pologne et à l'étranger. La libération d'Adam Michnik avait été demandée à plusieurs reprises par les gouvernements occidentaux.

● **Le correspondant du « Matin » interrogé par la police.** M. Krzysztof Wolicki, 61 ans, correspondant polonais du quotidien parisien *Le Matin*, a été interrogé mercredi 6 août pendant deux heures par la police de Varsovie en qualité de « témoin » dans le cadre de l'enquête sur Zbigniew Bujak, le leader clandestin de Solidarité, arrêté fin mai, a-t-on appris dans son entourage.

M. Wolicki devait se présenter au ministère de l'intérieur à Varsovie jeudi pour y être de nouveau interrogé. Ce journaliste avait récemment fait une demande de passeport afin de se rendre à Paris courant août pour y subir des contrôles médicaux à la suite d'une opération. — *(AFP.)*

Réfugiés des pays de l'Est

La saison des escapades

Depuis le début de l'année, cent quarante-sept Tchécoslovaques et cent neuf Polonais ont profité de leur venue en RFA, dans le cadre de voyages touristiques, pour s'installer à l'Ouest après avoir faussé compagnie aux groupes qu'ils accompagnaient.

La police ouest-allemande a en outre annoncé que deux Tchécoslovaques avaient passé sans difficulté la frontière en Bavière dans la journée du mardi 5 août. En Italie, c'est un danseur de ballet roumain, en déplacement avec la compagnie de ballets classiques de Bucarest, qui, le même jour, a demandé l'asile politique aux autorités pour pouvoir rejoindre sa fiancée aux Etats-Unis.

Par ailleurs, sept marins roumains dont les bateaux avaient fait escale à Las Palmas (archipel des Canaries), et deux touristes polonaises en voyage dans la péninsule Ibérique ont également demandé l'asile politique à l'Espagne. — *(AFP, Reuter.)*

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le trafic routier avec la Zambie et le Zimbabwe est ralenti par des mesures de contrôle

L'Afrique du Sud a commencé à prendre des mesures de rétorsion économiques contre la Zambie et le Zimbabwe, qui s'étaient déclarés partisans résolus de sanctions contre Pretoria lors du mini-sommet du Commonwealth à Londres. Le Botswana paraît également concerné par ces mesures. Les responsables des compagnies de transport ont indiqué mercredi 6 août que les camions en provenance de ces trois pays sont minutieusement inspectés quand ils se présentent à la douane sud-africaine ; leur cargaison est parfois déchargée, ce qui provoque déjà des retards considérables dans l'acheminement des marchandises.

Toutefois, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que ces contrôles n'avaient *« rien à voir »* avec les sanctions décidées en début de semaine à Londres. Le directeur des douanes les a présentés comme des mesures d'ordre technique visant à l'instauration d'*« un système normal »* de licences à partir de vendredi pour les produits en provenance de la Zambie et du Zimbabwe.

Pour sa part, le ministre du commerce et de l'industrie, M. Dawie de Villiers, n'a pas exclu qu'une certaine forme de censure soit établie sur les informations d'ordre économique concernant l'Afrique du Sud. *« Si une guerre économique est engagée contre nous, nous serons contraints de devenir moins bavards sur ces questions, pour ne pas compromettre nos propres intérêts »*, a-t-il dit.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche a *« regretté »* mercredi que le gouvernement sud-africain ait pris des mesures de rétorsion commerciales mais en répétant que le président Reagan était opposé à toutes *« mesures punitives »*, y compris celles du Commonwealth contre Pretoria. En tournée dans les pays scandinaves, M. Vernon Walters, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, a déclaré mercredi à Copenhague que son pays *« est déterminé à maintenir son veto contre toutes sanctions économiques proposées au Conseil de sécurité »*.

Le Danemark, premier pays occidental à avoir rompu ses relations commerciales avec Pretoria, est pressé par ses voisins nordiques (la Norvège, la Suède et la Finlande) de *« bien exploiter »* sa place au sein du Conseil de sécurité et de demander des mesures obligatoires contre l'Afrique du Sud.

TUNISIE

Changements à la direction des médias officiels

TUNIS
de notre correspondant

Un bouleversement complet est intervenu mercredi 6 août dans la direction des médias officiels tunisiens. Laudateurs constants de la politique, qui n'est plus de mise aujourd'hui, du précédent gouvernement, que dirigeait M. Mohamed Mzali — et de sa personne, — la plupart des responsables des organes d'informations ont été remplacés par décision du président Bourguiba.

Seul M. Abdelwahab Abdallah, ancien directeur du journal *la Presse*, auquel il a su donner un attrait certain malgré l'orthodoxie que lui imposait son étiquette d'organe gouvernemental, a reçu une promotion, en étant nommé président-directeur général de l'agence Tunis Afrique Presse. C'est le rédacteur en chef de *la Presse*, M. Slaheddine Maaoui, qui lui succède à la direction du journal.

Le directeur général de la radio-télévision tunisienne, M. Abdelaziz Kacem, qui doit rejoindre le ministère des affaires culturelles, est remplacé par M. Abdelmalek Laarif, qui a exercé diverses responsabilités dans les rangs des jeunesses du Parti socialiste destourien avant d'être nommé gouverneur (préfet), puis ambassadeur à Oman.

Aux directeurs des deux quotidiens (*Al Amal* et l'*Action*) et de l'hebdomadaire (*Dialogue*) du Parti socialiste destourien succèdent des rédacteurs en chef qui dépendront pour la gestion du responsable de la maison d'édition de la presse du parti.

En annonçant ces changements, le premier ministre, M. Rachid Sfar, a déclaré que les nouveaux promus *« se distinguent par leur fidélité et leur dévouement au Combattant suprême et à sa ligne politique, ainsi que par leur compétence, leur probité et leur patriotisme »*.

M.D.

Correspondance

Botha et l'Ouganda

Est-ce par hasard que se trouvent juxtaposées, à la page 2 du *Monde* daté du 31 juillet, la condamnation que vous fulminez contre Pieter Botha et les révélations concernant les massacres en Ouganda ?

Le rapprochement, en tout cas, est lourd de sens. Le monde entier s'ameute contre Botha : il ose — quel scandale ! — exiger que ses interlocuteurs noirs renoncent au terrorisme. Qui, d'autre part, s'est mobilisé pour défendre contre leurs bourreaux les sept cent cinquante mille victimes ougandaises ? Quels gouvernements du Commonwealth, quels ministres européens, quels paladins des droits de l'homme ?

La réponse est claire : personne.

Moralité (si on peut employer ce terme) : on a toujours le droit de se livrer à la chasse aux Noirs impunément, à condition d'être Noir soi-même.

JACQUES SOUSTELLE,
ancien ministre.

YOUGOSLAVIE : l'inauguration de la voie ferrée vers l'Albanie

Une locomotive américaine en gare de Titograd

De notre correspondant

Belgrade. — La cérémonie d'inauguration du nouveau chemin de fer reliant le réseau albanais à la Yougoslavie — et, au-delà, au reste de l'Europe (*le Monde* du 7 août) — s'est déroulée le mercredi 6 août à la gare de Titograd, en présence de M. Pljakic, ministre yougoslave des transports, et d'une importante délégation albanaise conduite par M. Faik Cina, membre du présidium de l'Albanie. Elle n'a pas eu le caractère d'une manifestation populaire, les rapports entre Tirana et Belgrade étant froids depuis les désordres suscités en 1981 au Kosovo par les *« nationalistes et irrédentistes albanais »*. Mais les deux dirigeants ont néanmoins prononcé des discours conciliants sans faire d'allusion à leurs divergences actuelles et passées , et exprimé le vœu que leurs pays *« développent la collaboration économique dans l'intérêt réciproque »*.

La nouvelle ligne Titograd-Shköder comprend plusieurs tunnels, ponts et ouvrages d'art. Elle traverse une région accidentée aux agglomérations rares, et est surplombée dans sa partie albanaise par un paysage lunaire. M. Pljakic a laissé entendre que le gouvernement de Belgrade avait accepté de dépenser 7,5 milliards de dinars pour cette réalisation. A un moment où la Yougoslavie connaît une grave crise économique, c'est, a-t-il dit, une preuve de sa volonté de développer des rapports de bon voisinage avec l'Albanie. Cette ligne ne représente pourtant pour Belgrade qu'un intérêt économique limité. Elle pourrait à la rigueur attirer des touristes, mais à condition que ceux-ci puissent poursuivre leur randonnée en Albanie. Or on sait que ce pays ne s'ouvre guère encore qu'à des visiteurs étrangers soigneusement sélectionnés.

Un no man's land

Après la cérémonie à la gare de Titograd, les officiels yougoslaves et albanais sont montés dans le premier train qui est parti en direction de Shköder et qui, une demi-heure plus tard, s'est arrêté dans une sorte de « no man's land » entre le poste frontalier yougoslave de Rozaj et celui albanais de Hani Hotit. Il avait également à son bord une dizaine de représentants de la presse étrangère arrivés par avion de Belgrade, qui furent autorisés à mettre pied à terre à Hani Hotit et à passer quelques minutes en territoire albanais, mais non à se rendre, comme ils l'avaient espéré, à Bajzé, première gare albanaise, 5 kilomètres plus loin. Ce refus fut expliqué par le fait que la partie albanaise de la voie ferrée avait été inaugurée depuis longtemps déjà et qu'il n'était pas question de recommencer la cérémonie... Les journalistes étrangers ont tout de même constaté que la locomotive diesel yougoslave qui avait tracté le train était produite par une compagnie américaine...

La nouvelle ligne a été construite conformément aux normes internationales pour des vitesses de 100 kilomètres-heure et une charge par essieu de 20 tonnes. Les horaires de circulation ne sont pas encore au point. Mais on sait déjà que, à la demande expresse de Tirana, la locomotive yougoslave aura à décrocher obligatoirement à Bajzé, première gare albanaise, et à rentrer en Yougoslavie même si elle n'a aucun wagon à tirer. La locomotive albanaise en fera autant à la première gare yougoslave, à Tuzé. Il est évident que les autorités de Tirana essaient de limiter de cette manière au minimum les contacts personnels entre les cheminots des deux pays. Les Yougoslaves pensent que la nouvelle ligne de chemin de fer assurera à l'Albanie un trafic annuel de 700 000 tonnes à 1 million de tonnes de marchandises, notamment des exportations de minerai de chrome et certaines autres matières premières, de produits agricoles, de viande, de légumes et de fruits vers les pays de l'Europe centrale et danubiens, et bien entendu vers la Yougoslavie.

PAUL YANKOVITCH.

Au Sénat

La gauche accuse la droite de relancer la querelle scolaire

Les sénateurs ont poursuivi, à leur train, l'examen du texte « fourre-tout » du secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales. Ne serait-ce le soutien de M. Bernard Bosson à un amendement communiste demandant au gouvernement d'informer *« avec présision des conséquences du prélèvement »* opéré en 1986 sur la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) en publiant une annexe au projet de loi de finances 1987, ne serait-ce la remarque que cela suscita de la part du rapporteur de la commission des lois, M. Girod (Gauche dém., Aisne) — *« Il est bon que les communistes dénoncent les hold-up des socialistes »*, — ne serait-ce le désarroi apparent que cet amusant manège de MM. Bosson et Girod provoqua chez M. Camille Vallin (PC, Rhône), ne serait-ce, enfin, l'adoption d'un amendement concernant le fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, qui, selon les sénateurs socialistes et communistes, va étrangler les petites communes, la discussion, en première lecture, du projet de loi portant diverses dispositions sur les collectivités locales au Sénat aurait dû se dérouler sans histoires. C'était sans compter avec le désir de la commission des lois d'ajouter un article additionnel, un de plus, sur le sujet sensible, et manifestement indispensable pour elle en plein mois d'août, de l'enseignement privé.

Cet amendement sur un article étudié lundi avait été jugé assez explosif pour être « réservé » c'est-à-dire examiné après que tous les articles furent épuisés. Il est donc naturel que M. Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) ait fait un rappel au règlement juste avant la discussion de ce fameux amendement. *« Vrai brulôt »* de nature à *« rallumer la guerre scolaire »*, cet amendement est de plus jugé inconstitutionnel par le sénateur socialiste, car, selon lui, il créerait *« des charges nouvelles » (1)*.

Cet amendement — il a eu quatre rédactions successives — donne la faculté aux communes, départements et régions de *« concourir, sous forme de subvention, de participation au remboursement d'annuité d'emprunt, de garantie d'emprunt ou de cautionnement, aux dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privés implantés sur* [leur] *territoire qui ont, pour une ou plusieurs de leurs classes, passé un contrat d'association à l'enseignement public ou un contrat simple avec l'Etat »*. Procédure incontournable, cet amendement de création d'un article supplémentaire se réfère, ce qui fera jaser toute la soirée sur les bancs de l'opposition, à une loi vieille de cent trente-six ans, la loi Falloux *(lire ci-contre)*. Dès lors, la discussion, parfois vive, s'articule autour de la constitutionnalité de cet amendement et sur le caractère jugé revanchard par les sénateurs socialistes et communistes de son contenu.

La conformité avec la Constitution est pourtant affirmée par M. Jacques Descours-Desacres (RI, Calvados), vice-président de la commission des finances, qui prend cette décision en son *« âme et conscience »*. Défendant son amendement, le rapporteur de la commission des lois, M. Girod, souligne que *« les collectivités ne peuvent accorder à l'enseignement privé une contribution supérieure à celle qu'elles fournissent à l'enseignement public »*. Pour M. Marc Bœuf (PS, Gironde), cet amendement crée de *« nouveaux privilégiés »*.

Sollicité à plusieurs reprises pour donner son avis, le secrétaire d'Etat s'en remet à la *« sagesse »* de l'assemblée du palais du Luxembourg. Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, n'en peut mais. Elle affirme que, devant cette volonté de *« revenir à la loi Falloux »*, *« les sénateurs communistes prendront le parti de Victor Hugo »*. De son côté, M. Franck Sérusclat (PS, Rhône) souligne que *« cette disposition risque de provoquer des affrontements au sein des collectivités locales »*.

Et si M. Stéphane Bonduel (Gauche dém., Charente-Maritime) se déclare *« consterné »*, si M. Josy Moinet (Gauche dém., Charente-Maritime) considère que l'avenir du système éducatif méritait *« mieux que ce débat médiocre »*, si M. Vallin (PC, Rhône) affirme que *« cet amendement introduit subrepticement dans le texte viole le principe d'égalité »* en même temps que *« la Constitution »*, et si M. Dreyfus-Schmidt s'étonne de *« l'absence au banc du gouvernement de M. Cabana »*, car *« ne s'agit-il pas ici de privatiser l'école publique ? »*, les sénateurs de la majorité, ceux qui en tout cas prennent la parole, sont d'un avis radicalement opposé.

M. Philippe de Bourgoing (RI, Calvados) estime que cet amendement *« ne crée pas une obligation, mais une possibilité d'aider les établissements privés en difficulté »*, M. François Collet (RPR, Paris) explique le pourquoi du comment de cet amendement en indiquant qu'il est une réponse à *« une circulaire de M. Chevènement* [qui] *prescrivait aux préfets de soumettre au tribunal administratif toute décision municipale de garantir les emprunts émis par des établissements privés »*. Cela s'est précisément produit, selon lui, à Paris.

Conclusion de M. Collet : *« C'est M. Chevènement qui nous en a donné l'idée. »* Mis en cause, le président de la commission des lois, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), demande, en fin de débat, à M. Bosson de prendre clairement position au nom du gouvernement. Mais le secrétaire d'Etat n'aura eu qu'un mot tout au long de la discussion : *« sagesse »*.

(1) L'article 40 de la Constitution stipule que *« les propositions et amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique »*.

Thiers contre Hugo

Votée en mars 1850, la loi Falloux, *ainsi appelée du nom du* ministre de l'instruction publique qui l'avait proposée, a supprimé, pour l'enseignement secondaire, le monopole accordé par Napoléon Ier aux enseignants issus de l'Université. Ces derniers ont dû désormais soutenir la concurrence des écoles des congrégations religieuses, qui ont ainsi pu se développer. En effet, après que la Constitution de 1848 eut reconnu la liberté de l'enseignement, cette loi a accordé aux membres des *congrégations* religieuses les plus larges facilités pour ouvrir des établissements et obtenir des subventions. De plus, elle a donné au clergé un droit de contrôle sur les écoles publiques en permettant aux municipalités de choisir un congréganiste comme instituteur dans une école publique.

La loi Falloux ne fut pas seulement votée par des catholiques : *d'autres y ont vu une mesure de* sécurité contre les démocrates. Ainsi Thiers, qui considérait les instituteurs comme *« des antisociaux, 37 000 socialistes et communistes »*, se déclarait *« prêt à donner au clergé tout l'enseignement primaire (...) pour propager cette bonne philosophie qui apprend à l'homme qu'il est ici pour souffrir »*. Au contraire, Victor Hugo souhaitait la création d'*« un immense enseignement public donné et réglé par l'Etat, partant de l'école de village (...) jusqu'à l'Institut de France ; les portes de la science toutes grandes ouvertes à toutes les intelligences... »*.

Un secrétaire d'Etat en porte à faux

La « *guerre scolaire* » a-t-elle été rallumée par la droite, dans la soirée du 6 août, au palais du Luxembourg ? Les sénateurs socialistes et communistes l'ont, en tout cas, *affirmé* bien haut. Entre la volonté de se ruer sur le sentier de la guerre et le *désir de revanche*, il est difficile de déceler ce qui a poussé des sénateurs de la majorité, *via* la commission des lois, à déposer un amendement provocateur et hors sujet *sur l'école*, lors de la discussion du projet de loi portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales (DDCL) défendu par M. Bernard Bosson, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, dont l'examen avait commencé lundi (*le Monde* du 5 août) et qui a finalement été adopté.

Cet amendement, sur lequel M. Bosson a refusé de donner l'avis du gouvernement tout au long de la discussion animée entre sénateurs de l'opposition et de la majorité, ouvre la possibilité aux communes, départements et régions de concourir, sous différentes formes, aux dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privés dans le respect de la loi Falloux du 15 mars 1850. *Considéré comme* contraire à l'article 40 de la Constitution (1) par les sénateurs de l'opposition, cet amendement a été adopté par scrutin public (200 voix contre 101) et va être soumis, comme l'ensemble du texte DDCL, à l'Assemblée nationale.

D'ores et déjà, les sénateurs socialistes ont décidé de saisir le Conseil constitutionnel *si les députés* ne reviennent pas sur les dispositions de cet amendement.

Il apparaît, à l'évidence, que le *jeu a été conduit*, comme ce fut le cas en 1984 avec les socialistes, par quelques élus « *idéologues* » de droite, peut-être « revanchards » et sûrement « jusqu'au-boutistes », qui ont eu le *don de mettre un* secrétaire d'Etat en porte à faux, comptant peut-être sur sa jeunesse pour l'entraîner avec eux. M. Bosson, qui attendait sûrement quelques lumières en provenance de l'hôtel Matignon, a préféré rester sur une prudente expectative.

OLIVIER BIFFAUD.

Le redécoupage électoral

Bouches-du-Rhône : comment éliminer le Front national

UDF et RPR main dans la main, la gauche et l'extrême droite criant au *« charcutage »* : le projet de découpage électoral dans les Bouches-du-Rhône est le fruit d'une solidarité d'intérêt entre les formations de la coalition gouvernementale. Leur projet commun, qu'elles jugent *« cohérent et juste »*, devrait être officialisé sans retouches majeures. Le Parti socialiste et le Front national se considèrent eux comme les principales victimes de ce découpage, les communistes affirmant de leur côté qu'il permettrait à l'UDF et au RPR *« d'empocher les deux tiers des sièges avec un tiers des voix »*. Les amis de M. Le Pen ont cependant donné rendez-vous aux dirigeants de la droite, MM. Jean-Claude Gaudin (UDF) et Maurice Toga (RPR) pour un deuxième tour de scrutin *« qui pourrait être dramatique pour eux si le Front ne retrouvait pas ses élus »*.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le projet officieux de l'UDF et du RPR ne rencontre en fait l'adhésion de ses adversaires que sur un seul point : la répartition à égalité entre Marseille et le reste du département — dont les populations respectives s'équilibrent — des seize sièges à pourvoir. Dans le précédent découpage, Marseille était, en effet, manifestement sur-représentée avec huit circonscriptions — dont une englobant un canton extérieur à la ville, — sur onze. Les anciennes circonscriptions faisaient également apparaître de grandes disparités démographiques. La plus importante (Salon-de-Provence), détenue par le PC, comptait en 1981 190 000 électeurs inscrits, contre 41 000 seulement dans la plus petite (Marseille I, et partie 6), fief du RPR. Sur la base du recensement de 1982, la population des nouvelles circonscriptions doit s'inscrire dans une fourchette de 86 209 à 129 314 habitants.

Le projet de la majorité gouvernementale ne respecte pas tout à fait cette directive du ministère de l'intérieur, puisque dans trois circonscriptions, les chiffres de population s'écartent de plus ou moins 20 % par rapport à la moyenne départementale qui est de 107 762 habitants. Dans deux d'entre elles, à Marseille, le seuil démographique est dépassé. Dans la troisième, au nord du département, il n'est pas atteint. Le découpage tient scrupuleusement compte, en revanche, des limites cantonales et de la notion de continuité territoriale. A Marseille, la moyenne des électeurs inscrits tourne autour de 62 000, alors que, dans le reste du département, elle est comprise entre 59 000 et 83 000.

« Nous sommes parvenus à un projet cohérent, sans anomalie criante et qui ne lèse aucun parti politique », estime M. Jean-Claude Bertrand, directeur du cabinet de M. Jean-Claude Gaudin au conseil régional. Ce sentiment est partagé par M. Toga qui juge le découpage soumis au préfet des Bouches-du-Rhône *« très convenable et parfaitement équilibré »*.

Pouvait-on manier autrement les ciseaux ? Qu'ils aient, ou non, participé à la consultation sur la nouvelle loi électorale, les autres partis n'ont guère épilogué. *« Un charcutage salé »* a tranché le PC. Du *« sur-mesure »* pour l'UDF et le RPR ont protesté les socialistes. Quant au Front national, il s'est pincé le nez, comme M. Pascal Arrighi, pour ne pas humer *« la cuisine Gaudin »*.

Le PC a été le seul, en l'occurrence, à déposer un projet alternatif fondé sur le respect des limites d'arrondissements à Marseille et des *« grands équilibres »* dans le reste du département. Partisans du non-éclatement des grandes villes, hors Marseille, les communistes n'ont ainsi distingué qu'une seule grande circonscription aixoise où la majorité gouvernementale en a vu deux, dont une, territorialement immense, formée des cantons d'Aix-Sud-Ouest et de Salon-de-Provence. Ils ont ainsi redécoupé les cantons du pourtour de l'étang de Berre pour créer une circonscription de la façade maritime, réunissant des communes de surcroît en odeur de sympathie politique.

Charcutage ! Les projections électorales sont parlantes. Le PS ne retrouve dans le projet de la droite que deux sièges sûrs, un à Marseille et l'autre dans la nouvelle circonscription de Martigues-Istres (13e), alors qu'il en avait obtenu cinq en mars dernier. Le PC pourrait n'en récupérer qu'un, dans la 8e circonscription (Marseille III, XVI et partie XV) sur les deux qu'il détient aujourd'hui. Le Front national n'en sauverait, de même, qu'un seul sur quatre dans la 7e circonscription (*Marseille XIV, partie 13, partie 15*). Faites les comptes et soustrayez deux ou trois circonscriptions en balance, l'UDF et le RPR auraient donc, une bonne dizaine de députés. *« Soit*, souligne le premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Yves Vidal, *le double de sièges par rapport à l'audience électoral de la droite quand le PS verrait, lui, sa représentation minorée de moitié. »*

M. Le Pen à Marseille ?

Moins confiants ou plus modestes, les deux partis de la majorité gouvernementale ne visent, pour leur part, que de sept à neuf sièges dont ceux de leurs quatre députés sortants marseillais, les UDF Jean-Claude Gaudin, Roland Blum, Jean Roatta et le RPR Maurice Toga. M. Guy Teissier, conseiller général (UDF) du 20e canton B et maire du 9e arrondissement, paraît également bien placé pour l'emporter dans la 4e circonscription (Marseille IX, partie 9, partie 11) comme M. Jean-Pierre Peretti della Rocca, député (UDF) et maire d'Aix-en-Provence dans la 14e circonscription (Aix-Nord, Trets, Peyrolles) ou le nouveau conseiller général (RPR) de La Ciotat, Gilbert Rastoin dans la 9e circonscription (Aubagne-La Ciotat).

En fait, l'UDF et le RPR comptent surtout récupérer si possible les quatre sièges détenus par le Front national. Ils ont décidé de présenter des candidats uniques dans toutes les circonscriptions pour y parvenir. Réaction, très vive, du député et du secrétaire départemental du FN, M. Ronald Perdomo : *« Nous nous retrouverons au deuxième tour qui sera, pour certains dramatique. Découpage ou non, candidature unique ou non, ils ne seront pas élus sans le Front et le Front ne les élira pas s'il n'a pas lui-même, ses élus, c'est-à-dire, au moins, ses quatre députés sortants. »*

Jean-Marie Le Pen sera-t-il lui-même candidat dans les Bouches-du-Rhône ? Un serpent de mer qui cesserait de l'être *« si le président pensait avec le bureau national qu'il doit rester député et que la meilleure circonscription de France se trouve à Marseille. »*

La raison majeure qui justifierait la venue du chef du Front national est liée, à l'évidence, aux futures élections municipales de Marseille. A droite comme à gauche, la succession de Gaston Defferre hante tous les esprits. D'où, notamment, les *« batailles sanglantes d'investiture »* qu'Yves Vidal redoute au sein du PS. L'une des deux circonscriptions marseillaises gagnables par les socialistes correspond, pour partie, au secteur municipal de Michel Pezet. De là à conclure que le grand perdant de la récente bataille pour la mairie pourrait représenter cette circonscription et y triompher — prenant une option pour 1989 — il n'y a qu'un pas vite franchi par ses amis... L'enjeu est tout aussi important pour le leader du PC Guy Hermier, auquel a nui le déclin accéléré de son parti dans le département.

GUY PORTE.

Politique

POINT DE VUE

Politique-fiction pour l'après-1988 (suite)

par Jean-Richard Sulzer
professeur à l'université Paris-XIII

Dimanche 29 mai 1988, 19 h 55.

LES téléspectateurs scrutent avec attention l'écran de Canal 1, héritier de la défunte TF 1. Le présentateur-vedette apparaît, le font ruisselant et le visage livide. Les Français ont tout de suite compris : François Mitterrand vient d'être réélu pour un second mandat. La multiplicité des candidatures au premier tour a desservi la majorité parlementaire ; et les électeurs du Front national ont sanctionné la gestion cohabitationniste.

Fait sans précédent, un président de la République française vient d'être réélu pour la seconde fois par le suffrage universel. L'Assemblée du 16 mars 1986 et le gouvernement Chirac sont-ils désormais à la merci du chef de l'Etat ?

La dissolution ?

François Mitterrand peut dissoudre l'Assemblée élue deux années plus tôt. Cet acte ne nécessite pas le contreseing du premier ministre (articles 12 et 19 de la Constitution). Mais le président hésite : le retour au scrutin majoritaire peut certes assurer une victoire massive du PS aux élections législatives, malgré le découpage des nouvelles circonscriptions. En effet, les Français sont légitimistes et peuvent élire une Assemblée de gauche, comme en 1981. Il semble cependant que nos concitoyens aient été échaudés par les coupeurs de tête de 1981, et qu'ils soient désormais accoutumés à la cohabitation. L'issue des législatives serait donc incertaine. Le chef de l'Etat peut hésiter, d'autant plus que les centristes et les radicaux annoncent à 20 h 10 qu'ils quittent l'UDF. Une « majorité d'idées » n'est plus exclue.

Et le gouvernement ?

Rien n'oblige le premier ministre à présenter la démission de son gouvernement (article 8 de la Constitution). L'hôtel Matignon reste un pôle de pouvoir en vue d'éventuelles législatives.

A 20 h 15, un communiqué du premier ministre annonce que le gouvernement reste en fonction. Seule une motion de censure pourrait désormais mettre fin à son existence. Il faudrait pour ce faire que se rassemblent une majorité de députés hostiles.

Le ministère est cependant en sursis : un défection centriste ou des législatives anticipées rendraient son existence aléatoire.

A 20 h 30, le chef de l'Etat annonce que, dès septembre 1988, il soumettra à référendum un projet visant à réduire le mandat présidentiel à cinq ans.

M. Mitterrand ne fait qu'exercer les prérogatives qui lui sont reconnues par l'article 89 de la Constitution. Ce projet de quinquennat avait en effet été Voté dans les mêmes termes par les deux chambres en 1973. Il sommeillait depuis lors dans les cartons de la République.

Si le quinquennat est ratifié par le référendum, il s'appliquera en 1995, à l'issue du mandat du président sortant.

Mercredi 1er juin 1988.

Comme il en est ainsi chaque semaine, le conseil des ministres se réunit à l'Elysée. L'atmosphère est particulièrement lourde. Les statistiques du chômage sont alarmantes. Le président réélu exprime ses « plus extrêmes réserves » à l'égard de l'action gouvernementale dans le domaine de l'emploi. Mais la cohabitation continue. Se poursuivra-t-elle jusqu'en 1991 ? Les observateurs s'interrogent. Le chef de l'Etat a-t-il intérêt à mettre un terme à une expérience dont il semble avoir tiré bénéfice ?

Les politologues se demandent d'ailleurs si cette aventure n'aurait pas handicapé le camp libéral.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 6 août, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations le communiqué suivant a été diffusé :

● **CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres trois projets de loi autorisant l'approbation ou la ratification de conventions internationales :

– La convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football ;

– La convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ;

– L'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République arabe du Yémen sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements.

● **CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE, TRAVAIL TEMPORAIRE ET TRAVAIL A TEMPS PARTIEL**

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a présenté au conseil des ministres une ordonnance modifiant les dispositions du code du travail relatives au contrat à durée déterminée, au travail temporaire et au travail partiel. Cette ordonnance a pour objet, comme le prévoit la loi d'habilitation, d'une part, de lever les obstacles au recours au contrat de travail à durée déterminée et au travail temporaire et, d'autre part, de favoriser l'exercice du travail à temps partiel.

I.– En ce qui concerne les contrats à durée déterminée et le travail temporaire, l'ordonnance simplifie et assouplit une réglementation dont l'excessive complexité était dissuasive : la liste limitative des cas de recours est supprimée ; ainsi peut-on désormais librement recourir au contrat à durée déterminée et au travail temporaire ; l'autorisation préalable de l'administration est supprimée ; la durée maximale des contrats qui était de six ou douze mois est portée à vingt-quatre mois ; enfin, la liste des secteurs d'activité pour lesquels il est d'usage constant de recourir à des contrats à durée limitée, établie jusqu'ici par décret, pourra être complétée par accord des partenaires sociaux, par voie de convention ou d'accord collectif étendu.

Le contrat à durée indéterminée demeure bien sûr le mode de recrutement de droit commun des salariés. Aussi l'ordonnance pose-t-elle le principe selon lequel un contrat à durée déterminée ou un contrat de travail temporaire ne peut avoir pour objet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise. De même, le délai de carence qui doit s'écouler entre deux recrutements à durée limitée sur un même poste de travail est-il maintenu.

Les salariés sous contrat à durée déterminée ou sous contrat de travail temporaire conservent les mêmes droits qu'auparavant.

II. – En ce qui concerne le travail à temps partiel, l'ordonnance prévoit trois mesures destinées à le favoriser :

a) Pour le calcul de l'effectif de l'entreprise lié à l'application des seuils sociaux, tous les salariés à temps partiel sont pris en compte, au prorata de leur temps de travail, quelle que soit la durée de celui-ci ou la nature de leur contrat de travail.

b) Un nouveau type de contrat de travail, le contrat de travail intermittent, est institué. C'est un contrat à durée indéterminée, pour des emplois qui comportent par nature une alternance de périodes travaillées et de périodes non travaillées. Afin de permettre d'adapter ces contrats aux besoins de chaque secteur d'activité, leur mise en œuvre se fera par accord des partenaires sociaux, par convention ou accord collectif étendu.

c) Les possibilités de préretraites à mi-temps sont étendues. Cette formule qui permet au salarié de conserver une activité à mi-temps, tout en touchant une préretrait partielle, n'est ouverte à l'heure actuelle qu'aux entreprises qui maintiennent un effectif constant. Les entreprises pourront désormais y recourir en cas de réduction d'effectifs.

Cette ordonnance prend ainsi place dans une politique d'ensemble en faveur des créations d'emplois qui tend à rendre aux entreprises la liberté de la gestion de leurs effectifs sans remettre en cause les nécessaires garanties des salariés.

(Lire page 20.)

M. Juppé abandonne sa tâche de porte-parole du gouvernement

M. Alain Juppé a demandé à être déchargé de ses fonctions de porte-parole du gouvernement. Le ministre délégué au budget l'a annoncé en rendant compte du conseil des ministres du mercredi 6 août. Il a expliqué que son programme de travail allait être *« particulièrement chargé à l'automne »* du fait de la discussion budgétaire, et il lui paraît donc difficile de concilier ses deux tâches gouvernementales.

En fait, M. Juppé ne cachait guère qu'il trouvait quelque insatisfaction à devoir se contenter de rendre compte des travaux du conseil des ministres sans être en même temps responsables de la communication du gouvernement, rôle que tient M. Denis Baudouin, conseiller auprès du premier ministre.

M. Jacques Chirac a accédé à cette demande de M. Juppé. Un autre ministre sera donc probablement chargé de rendre compte de la réunion élyséenne du mercredi matin, à l'occasion d'un prochain remaniement ministériel attendu depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 23 juillet).

Le conseil des ministres de mercredi a nommé M. Bernard Vieux inspecteur général des finances à la direction générale de l'office national interprofessionnel des céréales, (*le Monde* du 2 août).

L'affaire du Carrefour du développement

« J'ai simplement eu un rôle technique »

affirme le fondateur de l'OFRES

M. Hubert Haddad, fondateur de l'OFRES (Office français des relations extérieures sociales), société d'édition où une perquisition a eu lieu le 22 juillet dans le cours de l'enquête sur les fausses factures apparues dans l'affaire du Carrefour du développement, affirme dans une interview au *Quotidien de Paris* du 7 août, que M. Christian Nucci a *« demandé une aide pour sa campagne électorale »* à la société. M. Haddad, qui n'était plus à l'époque, le gérant de l'OFRES, dément avoir demandé à l'imprimeur de Beaurepaire de faire porter de faux intitulés sur les factures concernant la réalisation des affiches de M. Nucci : *« D'après ce qu'on peut savoir, c'est d'ailleurs soit M. Nucci, soit son attaché parlementaire qui ont demandé cela. Moi (...) j'ai simplement eu un rôle technique »*, affirme-t-il.

M. Haddad ajoute qu'il a quitté Paris en 1984 pour mettre en place la régie publicitaire de RFO-Tahiti et que l'OFRES ayant enregisré des pertes en 1984 et 1985 se trouve aujourd'hui en liquidation avec un passif de 10 millions de francs.

[Ces déclarations de M. Haddad semblent en contradiction avec celles que le fondateur de l'OFRES avait lui-même données à la télévision et à Europe 1 à la fin du mois de juillet. M. Haddad, qui nie aujourd'hui toute responsabilité dans l'établissement des fausses factures déclarait alors avoir conseillé à l'imprimeur de modifier les intitulés des factures. *« Facturez sur des revues de la région que nous éditons, c'est le seul moyen d'être payé »*, se souvenait-il alors d'avoir dit.]

● **M. MICHEL AURILLAC : « Aucun wagon d'argent sale ».** – M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, a affirmé le mercredi 6 août dans une déclaration à l'AFP que, compte tenu de ses informations sur le dossier du Carrefour du développement, *« rien ne permettait de sortir cette affaire du contexte franco-français »*. Faisant référence à l'appréciation d'un député socialiste sur les *« wagons d'argent sale »* transitant au ministère de la coopération (*le Monde* du 6 août), M. Aurillac a affirmé qu'il n'avait vu passer *« aucun wagon d'argent sale, ni malheureusement d'argent propre »* dans son ministère.

● **M. Christian Nucci « très serein ».** – L'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci, contre lequel une procédure judiciaire a été engagée le 4 août (*le Monde* du 6 août), est *« très serein »*, a indiqué l'un de ses proches amis à l'AFP. Cette procédure – au terme de laquelle la chambre criminelle de la Cour de cassation doit se prononcer sr la désignation d'un juge d'instruction – correspond à ce que M. Nucci avait demandé *« depuis le départ »*.

Le député de l'Isère s'est accordé des vacances en famille dans le Midi.

● **BEAUREPAIRE : plainte d'Antenne 2.** – Un journaliste et un cameraman d'Antenne 2 qui effectuaient un reportage à Beaurepaire (Isère), la commune dont M. Christian Nucci est le maire, ont déposé une plainte à la gendarmerie locale, après avoir été victimes le mercredi 6 août d'un incident avec un automobiliste. MM. Olivier Lerner et Noël Alexandre filmaient des consommateurs à la terrasse d'un café lorsque l'ancien garde champêtre de la localité, aujourd'hui retraité, s'est dirigé à vive allure, au volant de sa voiture, dans leur direction. Les deux journalistes ont pu éviter le véhicule, mais leur caméra est tombée et a été endommagée.

Communication

Les professionnels tirent un premier bilan du débat parlementaire

Paysage après la bataille

Les ultimes amendements du 5 août ont tranché brutalement les derniers conflits d'intérêts entre presse, télévision, publicité, producteurs et diffuseurs. La pression des *lobbies* a duré jusqu'au dernier moment.

Dans le petit monde de l'audiovisuel, c'est l'heure des premiers bilans. Le mardi 5 août, au Palais Bourbon, le gouvernement a en effet passé un compromis entre le texte du projet de loi sur la liberté de communication voté par le Sénat, les amendements des députés et ses propres intentions. Mais il a, du même coup, tranché toute une série de conflits d'intérêts, certes moins spectaculaires que les polémiques déclenchées à propos de la privatisation de TF 1, mais aussi acharnés. A la lecture des cent dix-huit amendements joints au texte de loi dans un vote bloqué, les professionnels de la presse, de la télévision, du cinéma ou de la publicité dénombrent déjà les vainqueurs et les vaincus de ces luttes secrètes entre *lobbies*. Même si la commission mixte paritaire qui doit confronter les textes du Sénat et de l'Assemblée offre encore, la semaine prochaine, l'occasion d'ultimes arbitrages.

Côté vainqueurs, la direction générale des télécommunications (DGT) tire très bien son épingle du jeu. Certes, le texte de M. François Léotard prévoit sa mise en concurrence avec le privé, mais l'échéance est repoussée à l'horizon 1988 sous réserve de l'adoption d'une future loi sur la concurrence. En attendant, la DGT a réussi la performance de faire repousser les propositions de M. Michel Péricard, président de la mission TV-Câble et rapporteur du projet de loi au Palais Bourbon.

Le député RPR voulait que les réseaux câblés – désormais rétirés au monopole de la DGT – puissent exploiter certains services de communications. Sous la pression de la DGT, le gouvernement a limité le câble à la radio-télévision. *« On ne peut pas déréglementer les télécommunications petit bout par petit bout »*, reconnaissait un conseiller de Matignon dans les couloirs de l'Assemblée.

Autre brillant vainqueur, la profession publicitaire, qui s'est opposée discrètement mais efficacement aux réglementations que voulaient introduire les sénateurs. Elle obtient ainsi la disparition définitive de la Régie française de publicité et du contrôle préalable qu'elle exerçait sur le contenu des spots de publicité. Elle a fait sauter le plafonnement des coupures publicitaires d'un film à 5 % de sa durée totale. Enfin, les publicitaires viennent de voir s'ouvrir un nouveau marché : la promotion des partis politiques sur le petit écran.

La presse écrite, qui redoutait la ponction de l'audiovisuel sur son marché publicitaire, réussit à limiter les dégats. Le gouvernement a adopté le principe d'un plafonnement des recettes du secteur public, demandé par les députés barristes, et ce jusqu'en 1989.

Sursus aussi, mais plus précaire, pour la Société française de production (SFP). Ses dirigeants ont fait valoir au gouvernement qu'une suppression brutale des commandes obligatoires des chaînes serait fatale pour l'entreprise publique au moment où le marché de la production télévisuelle connaît une sensible récession. Le gouvernement a remplacé les commandes obligatoires par des contrats négociés entre la SFP et les chaînes publiques. Mais il a aussi obligé TF1 privatisé à maintenir un minimum de commandes à la société publique pendant deux ans (250 millions de francs au lieu des 602 millions de francs prévus cette année). Le temps pour la SFP de se transformer en entreprise concurrentielle avec l'aide de ses actionnaires. Encore faut-il que les commandes des chaînes, pratiquement gelées depuis six mois par les incertitudes politiques, redémarrent.

Du côté des perdants

Confrontés à la récession du marché, les producteurs privés de télévision s'en sont beaucoup moins bien tirés. Ils espéraient obliger les chaînes publiques ou privées à commander 75 % de leurs programmes à des producteurs indépendants, comme c'est le cas aux États-Unis. Le gouvernement ne les a pas suivis, et la limitation de la production propre des chaînes est renvoyée aux cahiers des charges. Seule consolation, le renforcement du compte de soutien, taxe sur les recettes des chaînes qui alimente en grande partie la production privée.

Au rang des vaincus, il faut compter bien sûr le Conseil national de la communication audiovisuelle, supprimé par le gouvernement malgré les efforts de son président, M. Lucien Sfez, et les pressions discrètes mais répétées des autorités religieuses. Le CNCA était en effet le seul organisme, issu de la loi de 1982, où les grandes familles de pensée et les courants spirituels pouvaient dire leur mot sur les problèmes audiovisuels. Plusieurs rapports – sur les télévisions privées et les problèmes des coproductions notamment – avaient montré l'intérêt de la démarche. Peine perdue : M. Péricard avouait récemment dans une conférence de presse qu'il *« ne les avait pas lus »*.

Autre institution en péril : l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Un amendement-surprise vient de lui retirer l'exploitation des archives des chaînes publiques dans les domaines de la fiction et du documentaire de création. La conservation et la commercialisation des archives étant la mission « prioritaire » de l'INA, on voit mal désormais comment l'Institut peut faire face à cette soudaine dépossession. Son président, M. Jacques Pomonti, avait pourtant longuement plaidé sa cause auprès des pouvoirs publics : *« Le patrimoine de la création française*, explique-t-il, *est le seul rempart contre l'invasion des antennes par les archives des télévisions américaines. L'INA est mieux placé pour le valoriser que les chaînes, plus soucieuses de geler l'utilisation de leurs archives que de les vendre à des opérateurs privés. »* Les sénateurs qui ont donné naissance en 1974 à l'INA seront peut-être sensibles à ces arguments.

Autres grands perdants : les chaînes publiques, dont les dirigeants ont lutté jusqu'au dernier moment contre le plafonnement des recettes publicitaires. Concentrant leurs efforts pour barrer la route aux amendements barristes, ils n'ont pas vu venir celui déposé par le gouvernement lui-même.

Le piège est particulièrement diabolique pour Antenne 2, qui dépend pour 60 % de ses ressources de la publicité. Les 40 % restants viennent d'une redevance que le gouvernement a l'intention de diminuer et qui, de plus, rentre de plus en plus mal. Comment dans ces conditions faire face à la concurrence des télévisions privées et à l'inéluctable hausse des prix d'achat des programmes ? Dans les chaînes publiques, la réponse est aujourd'hui pessimiste, et l'on prévoit une grave crise financière dans les deux prochaines années. Incohérence de dernière minute ou volonté délibérée encore que déguisée, le gouvernement semble planifier la disparition à terme du secteur public pour cause d'asphyxie financière.

Au terme de ce premier bilan, il faut signaler un vainqueur discret et hors concours : la Cour de cassation. Les conseillers avaient prévenu M. Léotard qu'ils ne pourraient élire leur représentant à la Commission nationale de la communication des libertés (CNCL) qu'après le 4 octobre, date de leur première assemblée de rentrée. Soucieux de préserver les vacances des magistrats, le gouvernement leur a accordé un délai d'un mois à dater de la publication de la loi. Le président de la République, le Sénat et l'Assemblée n'ont obtenu, eux, que quinze jours.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **La télé est à nous : le service public est un bien inaliénable.** – Le comité La télé est à nous, créé par des salariés et des téléspectateurs de TF 1 après l'annonce de la privatisation de celle-ci, prend acte, dans un communiqué publié le mercredi 6 août, du vote de la loi relative à la liberté de la communication incluant la privatisation de TF 1 : *« C'est une loi rejetée par l'opinion publique, remodelée au Sénat comme à l'Assemblée nationale et contestée au sein même de sa propre majorité que le gouvernement a imposée par l'emploi de l'article 49-3,* y lit-on. *La privatisation de TF 1 au mépris de l'avis populaire et en plein été déconsidérera pour longtemps ses auteurs aux yeux de tous les démocrates du pays. (...) Le service public de la radio-télévision est un bien inaliénable. La sauvegarde et la promotion de ses grandes missions, notamment de volume, et de la qualité de la création originale des programmes, d'une information pluraliste et indépendante, du maintien de la qualité technique ainsi que de son réseau de diffusion sans zone d'ombre restent prioritaires. »*

A l'Agence France-Presse

Les nouveaux horaires de travail sont suspendus

Les journalistes des desks France, sélection (choix de dépêches destinées aux radios et aux journaux départementaux), étranger et Afrique-Asie de l'Agence France-Presse (AFP) ne sont pas tenus de respecter les nouveaux horaires de travail sur écran – sept heures par jour au lieu de six – qui figurent dans le plan de redressement élaboré par le PDG de l'agence, M. Henri Pigeat, qui avaient été adoptés le 8 juillet dernier par le conseil d'administration. Sur le conseil de leurs syndicats, les rédacteurs de l'agence avaient d'ailleurs refusé de s'y plier

Saisi en référé par l'intersyndicale de l'AFP (SNJ, CFDT, CGT, FO) le 1er août (*le Monde* du 5 août), le tribunal de grande instance de Paris a estimé, mercredi, que l'application de ces nouveaux horaires était suspendue *« jusqu'à ce que le comité d'entreprise ait donné son avis sur ces mesures »*. En outre, la direction de l'AFP a été condamnée à verser 3 500 francs aux syndicats pour *« délit d'entrave au fonctionnement du comité d'entreprise »* et devra acquitter les frais de justice.

Une nouvelle réunion du comité d'entreprise a lieu ce 7 août. La direction y communiquera officiellement le schéma de ces nouveaux horaires. Mais pour les syndicats, ces mesures posent des problèmes d'organisation des heures de travail et des services, des problèmes d'ordre médical du fait d'une station plus longue devant l'écran des consoles et des problèmes de reclassement, puisque ces nouveaux horaires entraînent la suppression de dix postes de journalistes dans les desks. L'avis motivé du comité d'entreprise ne sera donc pas fourni de sitôt. Ce qui fait dire à la direction de l'AFP que *« les syndicats font traîner les choses et tentent de gagner du temps »*.

Réactions à Radio-France aux critiques de M. de Villiers

Les réactions officielles de la station aux mesures de rigueur annoncées le mardi 5 août par M. Philippe de Villiers, secrétaire d'État à la culture et à la communication, pour Radio-France (*le Monde* du 7 août) sont plutôt discrètes. A la direction de Radio-France, on se borne à faire remarquer qu'*« il arrivait à TDF de retirer à Radio-France certaines de ses fréquences pour les attribuer à une radio privée. Le seul changement, c'est de le dire »*.

On réfute d'autre part l'argument de M. de Villiers selon lequel les stations de Radio-France coûtent beaucoup plus cher que les radios privées : *« Sans rédaction et sans convention collective, les grosses radios commerciales ont des budgets comparables à nos stations »*. Quant à la suppression de la publicité collective sur les stations décentralisées de Radio-France, on indique qu'elle coûtera environ un million de francs : *« Nous avions entamé cette expérience il y a un an, avec la Régie française de publicité : avec, par exemple, des campagnes pour l'emploi. Cela nous rapporterait environ un million de francs. »*

Le SNJ, en revanche, accueille les propos de M. de Villiers *« avec inquiétude »*, et a déclaré, mercredi, dans un comuniqué : *« Faut-il rappeler au ministre que les radios décentralisées s'inscrivent dans le principe juridique de la décentralisation. Il ne saurait y avoir de décentralisation administrative sans décentralisation du service public audiovisuel. Radios publiques, radios privées, le ministre a choisi son camp, à savoir les radios privées. »*

Rejetant l'argument du secrétaire d'État concernant le coût des radios publiques et privées – *« comparons ce qui est comparable »*, – le syndicat conclut : *« Le SNJ Radio-France ne saurait accepter que l'on brade ou que l'on ampute les radios décentralisées, qui assurent dans les régions une mission d'information et de service public à laquelle les citoyens ont droit. »*

La prise d'otage à la banque Worms

Un ravisseur « cultivé, intelligent et compétent en électronique »

Le film de la prise d'otage à la banque Worms, longtemps voilé par les besoins de l'enquête, a gagné en netteté, mercredi 6 août, avec les déclarations que nous ont faites MM. Jean-Michel Bloch-Lainé, président-directeur général de l'établissement et Charles Sposito, directeur général adjoint. C'est ce dernier et non sa secrétaire, Mme Martine Pietri, enlevée durant neuf jours, qui était la cible de l'auteur de la prise d'otage du 24 juillet.

Dès le 23 juillet, l'homme s'introduit dans la banque, déjouant le dispositif de sécurité. Connaissant parfaitement les lieux, il pénètre dans le bureau de M. Sposito, dont la porte n'a pourtant aucune plaque d'identification. Il est alors 8 h 10. A cette heure matinale, le ravisseur ne s'attendait visiblement pas à trouver M. Sposito accompagné de deux collaborateurs, dont Mme Pietri, l'une de ses secrétaires.

L'homme, qui ne peut exécuter son plan – forcer le directeur du département bancaire à débloquer 10 millions de francs, – se présente alors sous le pseudonyme de « Lemercier », en se recommandant du nom d'un autre dirigeant de la banque et demande à s'entretenir d'un sujet *« confidentiel »* avec M. Sposito. Occupé, celui-ci ne peut le recevoir et lui demande de traiter avec Mme Pietri. Le futur ravisseur converse donc avec la secrétaire avant de patienter un moment dans le vestibule, puis, voyant que le rendez-vous de M. Sposito se prolonge, il quitte les lieux. Il reviendra à la banque le lendemain matin, après avoir pris Mme Pietri en otage à son domicile. Grâce à la carte magnétique de la secrétaire, « Lemercier » gagne alors le bureau de Mme Pietri ; cette dernière téléphone à son directeur : *« M. Lemercier, le client d'hier, est là : il veut vous voir pour son affaire. »*

M. Sposito reçoit donc « M. Lemercier », qui, d'entrée, l'avertit qu'il a transformé la secrétaire en bombe humaine. La preuve ? « M. Lemercier » déboutonne le corsage de Mme Pietri et montre un harnais d'explosifs fixé sous son aiselle. Lui-même porte un appareil identique ainsi qu'un boîtier de télécommande et un pistolet à la hanche. Sa mallette renferme un scanner et un talkie-walkie.

Une conversation *« courtoise »* s'engage, indique M. Sposito, qui juge *« M. Lemercier très compétent en électronique, cultivé et très intelligent »*. Celui-ci affirme avoir *« monté ce coup depuis un an »*. Il soutient que son père, patron d'une entreprise d'électricité, a fait faillite il y a quelques années quand le département immobilier de la banque a refusé de lui prolonger un crédit. Son père, prétend « M. Lemercier », se serait alors donné la mort et sa mère serait décédée après. (Les recherches effectuées dans les archives de la banque n'ont identifié aucun dossier correspondant.)

Un complice

Pour se venger, « M. Lemercier » exige une rançon de 10 millions de francs contre la vie de Mme Pietri. Il ordonne à M. Sposito d'aller chercher la somme auprès du chef du service des caisses, Mme Denise Gibrat, et, pour être plus convaincant, il montre à M. Sposito trois clichés de Mme Gibrat photographiée devant son pavillon. M. Sposito parvient alors à emmener le ravisseur dans le bureau d'un autre directeur, M. Christian Haas, et obtient du ravisseur la permission de sortir. La police, alertée, investit les lieux. Mais l'inconnu, inquiet de ne plus joindre, par talkie-walkie, son complice resté sur le boulevard Haussmann, passe les menottes à M. Haas et l'attache à un radiateur avant de s'enfuir. Tout s'est passé très vite. A 10 h 35, Mme Pietri téléphone de l'extérieur de l'établissement à M. Sposito pour confirmer la demande de la rançon.

Neuf jours durant, « M. Lemercier » va jouer au chat et à la souris avec ses interlocuteurs. Il téléphonera à plusieurs reprises sans jamais laisser le temps nécessaire à la localisation de ses appels. Il indique ainsi différents endroits où il a déposé des cassettes enregistrées qui décrivent diverses modalités de remise de rançon, rançon qu'il a diminuée de moitié. Enfin, lassé du manège ou inquiet de l'étau qui se resserre, « M. Lemercier » demande finalement à la banque de diffuser un message sur les ondes de RTL pour confirmer que la rançon est à sa disposition. En fait, pas un sou de cette rançon n'a été versé, affirme M. Jean-Michel Bloch-Lainé, qui a tenu à souligner l'efficacité des policiers. Le soir même de la diffusion du message, Martine Pietri sera pourtant libérée de neuf jours de détention : *« Je suis un joueur, pas un tueur »* conclut le ravisseur.

E. I.

Les fêtes du bicentenaire

Le mont Blanc en feu

GRENOBLE
De notre correspondant

Chamonix vibre pour « son » mont Blanc. Ce territoire de haute montagne que se disputèrent longtemps les communes haut-savoyardes de Saint-Gervais et de Chamonix, à l'origine de la renommée mondiale de la Mecque de l'alpinisme, sera le théâtre, le vendredi 8 août, d'un formidable *show*. Les Chamoniards se sont en effet brusquement rappelé, il y a un peu plus d'un an, que 1986 serait l'année du bicentenaire de la première ascension de la plus haute cime de l'Europe. Les deux « enfants du pays », le guide et cristallier Jacques Balmat et le docteur Michel Gabriel Paccard, un peu oubliés ces dernières années au profit des conquérants modernes des sommets, ont brutalement ressurgi sur le devant de la scène alpine (1).

Les fêtes du bicentenaire sont l'occasion d'une réhabilitation du « docteur » et du rôle essentiel qu'il joua au sein de la cordée victorieuse de 1786. Chamonix a ainsi lancé une souscription pour immortaliser enfin la mémoire de Michel Gabriel Paccard. Ce mémorial du premier médecin de la vallée conquérant du toit de l'Europe demeurera cependant encore un peu à l'écart du célèbre monument édifié en l'honneur d'Horace Bénédict de Saussure, qui escalada le mont Blanc en 1787 en compagnie du guide Jacques Balmat.

L'exploit de Balmat et de Paccard est l'occasion pour Chamonix de « monter » une énorme manifestation autour de la célèbre montagne. *« C'est un peu notre statue de la Liberté »*, rappelle un guide. Par ailleurs, la perspective, d'une ascension héliportée du pape Jean-Paul II le 7 septembre au sommet du mont Blanc rend encore plus attractive la grosse calotte glaciaire immaculée.

Chamonix réalisera sa grande messe vendredi en illuminant, grâce à une tonne de poudre, le mont Blanc et toutes les cimes qui, depuis le col de Balme jusqu'au village des Houches, s'élèvent au-dessus de la vallée. Savamment disposés tout au long de l'itinéraire de l'ascension historique ou suspendus dans des rappels périlleux au milieu des parois, des alpinistes, des guides, et des militaires, déclencheront des fusées ou brandiront des torches tandis que les hélicoptères largueront des objets lumineux ou étincelants.

Quant au sommet du mont Blanc, il sera embrasé grâce à des fusées conçues par la NASA et par une *« bombe magistrale »* qui devrait, selon M. Michel Droubay, président du Comité d'organisation des fêtes du bicentenaire, permettre aux habitants de Genève et même de Lyon, si le temps est suffisamment clair, de voir le mont Blanc... en pleine nuit.

Le journal télévisé sur le sommet

Le spectacle pyrotechnique devrait être d'une ampleur et d'une puissance si exceptionnelle que les organisateurs ont mis en garde les touristes qui se trouveront dans Chamonix. Ils devront se prémunir contre les risques de brûlure oculaire et ne pas utiliser de jumelles pour observer le feu, recommande le comité d'organisation. Quant aux spectateurs-alpinistes qui seront situés dans un périmètre de 1,5 kilomètre du point de tir – aiguilles de Chamonix et mont Blanc – ils devront porter des lunettes de montagne.

La retransmission de l'embrasement du mont Blanc sur Antenne 2 et dans plusieurs pays du monde aura été précédée deux heures plus tôt d'une « première » au sommet du mont Blanc où une large partie du journal télévisé sera présentée depuis le toit de l'Europe. A grand renfort d'hélicoptères – six à huit appareils – l'émission rassemblera à 4 807 mètres vingt-cinq personnes, dont le vainqueur de l'Anapurna, Maurice Herzog et l'astronaute Patrick Baudry.

Si certains, à Chamonix, s'interrogent sur l'intérêt d'un tel « cirque » au sommet du mont Blanc, d'autres se demandent quelles mesures de sécurité ont été prévues pour « sortir » éventuellement en catastrophe techniciens, journalistes et invités en cas d'arrivée brutale du mauvais temps. *« Des hélicoptères seront en attente au-dessus du mont Blanc, prêts à prévenir tout pépin*, répond M. Droubay. *Quant au refuge Vallot, il a été équipé en conséquence et nous avons aménagé des igloos sur le grand plateau à 4 000 mètres d'altitude. »*

CLAUDE FRANCILLON.

(1) L'histoire de cette conquête est racontée dans le livre *l'Invention du mont Blanc*, présenté par Philippe Joutard. Collection « Archives », chez Gallimard-Julliard. 217 pages, 70 francs. (Lire aussi *le Monde sans visa* du 2 août.)

La disparition de M. Bech pendant près de cinquante jours

Une fugue, selon les enquêteurs

L'étrange disparition de M. Ulrich Bech ne peut, pour les enquêteurs, s'expliquer que par une fugue : les policiers sont arrivés à cette conclusion. Ils ont interrogé l'industriel allemand au terme du voyage qui l'a conduit de Honfleur – où selon ses déclarations il avait rencontré des *« gens inquiétants »* qui voulaient lui parler – à Strasbourg, via Paris, le Portugal et la RFA.

D'après ses propres déclarations, les tribulations de M. Bech peuvent se résumer selon le scénario suivant.

Arrivé à l'aéroport de Roissy, le *jeudi 19 juin*, avec quelques minutes de retard, pour un rendez-vous d'affaires qu'il avait au Bourget, l'industriel décide de se rendre à Honfleur pour se remettre d'une mauvaise grippe et également pour *« voir les bateaux »*. Dans la soirée, il est abordé, à la terrasse d'un bar du port, par des inconnus qui veulent lui parler d'un sujet que M. Bech affirme ignorer.

Se sentant menacé, M. Bech tente alors de leur échapper à bord de sa voiture et tombe accidentellement dans l'avant-bassin du port, à quelques centaines de mètres de là. Il sort à la nage et se cache pendant plusieurs heures derrière des buissons pour échapper à ses éventuels poursuivants, puis il gagne Deauville, à pied, par la plage, et, muni d'argent et de cartes de crédit, prend le premier train pour Paris, puis Lisbonne.

Dans cette ville, M. Bech reprend ses esprits, essaye de savoir si sa disparition a été signalée et s'octroie plusieurs semaines de vacances, *sans prévenir quiconque*. Reposé, il décide alors de rentrer en RFA, chez son frère, près de Cologne, d'où il téléphone à sa femme, Françoise. Celle-ci lui annonce qu'il est recherché par les policiers de France et lui demande de se rendre immédiatement au commissariat de police française le plus proche.

Son audition durera plus de vingt-quatre heures, M. Bech fournissant des réponses évasives aux questions précises des policiers. Ressorti du commissariat dans la soirée du 5 août, M Bech devra être encore entendu par le juge d'instruction de Lisieux (Calvados).

Après la mort de William Normand

SOS-racisme : une carte postale à M. Pasqua

L'association SOS-racisme a accusé, le mercredi 6 août, les autorités policières d'avoir organisé, durant les jours qui ont suivi la mort de William Normand à Fontenay-sous-Bois, le 31 juillet, *« une intoxication de manière délibérée pour déconnecter la bavure policière du contexte général de la politique sécuritaire »*.

Lors d'une conférence de presse, l'un des responsables de l'association, M. Julien Dray, s'est attaché à dénoncer le fait que, *« entre vendredi et lundi, tout le monde ne s'est intéressé qu'à une seule chose, ce qu'on avait saisi au domicile de William Normand, et non au fait qu'en moins d'un mois il y a eu deux bavures policières »*.

« Pourquoi cherche-t-on à salir la mémoire de William Normand ? Parce que c'est la meilleure manière de faire que l'on ne parle plus de la bavure », a estimé M. Dray, qui a ajouté : *« C'est pourquoi SOS-racisme a demandé à « tous les potes » d'envoyer une carte postale à M. Pasqua, ministre de l'Intérieur, pour lui dire : « Avec toi, y'a pasqua être rassuré, lâche-nous les baskets. »*

ENVIRONNEMENT

Du pyralène dans le métro

Des militants du mouvement SOS-Environnement, qu'anime M. Jean-Claude Delarue, distribuent ces jours-ci des tracts dans le métro parisien mettant en garde contre le pyralène qui, selon eux, serait partout dans le réseau RATP. Le tract révèle que les motrices des rames de la RATP comportent des *« condensateurs de puissance »* refroidis au pyralène, ce produit qui, au contact du feu, peut dégager, à très haute température, des émanations toxiques comme la dioxine et les furanes.

Le métro serait-il donc aussi une zone à haut risque chimique ? Depuis 1977, les nouveaux matériels roulants sont équipés d'une *« électronique de puissance »* qui remplace les anciens contacteurs. Ces équipements électriques montés sur les motrices comportent des condensateurs de puissance refroidis au pyralène, liquide réputé pour son ininflammabilité. Chaque motrice du nouveau modèle, – les « trains blancs » qui circulent sur les réseaux RER et sur les lignes 7, 8 et 13 du métropolitain – transporte donc sous sa caisse une trentaine de litres de ce liquide isolant. Au total, selon la direction de la RATP, quelque 600 motrices du réseau métropolitain et 120 motrices des lignes RER seraient ainsi dotées de condensateurs isolés au pyralène.

En outre, le réseau RATP dispose de transformateurs fixes refroidis eux aussi au pyralène. Ces postes, situés aussi bien en surface qu'en sous-sol, sont au nombre de 200 pour la petite puissance et de 50 pour la traction. Le réseau métropolitain présente donc une concentration exceptionnelle de pyralène, à postes fixes ou en circulation.

Est-ce dangereux ? *« Le risque d'agression est nettement plus élevé que celui de mourir du pyralène ! »*, observe M. Paul-André Bolgert, le directeur des équipements électriques. Selon lui, les risques de production de dioxine dans le réseau sont *« très faibles »*. S'il y a fuite du liquide à la suite d'un choc ou d'une collision, le risques d'incendie sont infimes car *« les garnissages des voitures ont été rénovés depuis 1974 »* et les circuits électriques *« protégés contre les échauffements »*. En outre, les pompiers sont *« parfaitement avertis »* de la présence du pyralène par les étiquettes jaunes réglementaires... et aussi les exercices de nuit auxquels ils se livrent sur le réseau.

Est-ce à dire que les usagers du métro ne risquent rien sur le plan chimique ? *« Il faudrait une catastrophe majeure, et, à ce moment-là, on aurait d'autres préoccupations »*, précise M. Bolgert. Il est de fait que, en cas de collision entre deux rames ou d'incendie grave, le problème du pyralène serait relégué au second plan. Mais le risque demeure. La direction de la RATP a d'ailleurs spontanément décidé l'an dernier, pour se conformer à la réglementation européenne, de ne plus installer de condensateurs au pyralène. Mais il lui faudra dix ans pour les remplacer par des condensateurs secs ou aux silicones.

R. C.

TROISIÈME AGE

Des handicapés aux cheveux gris

Les handicapés ont toujours fait peur. On ne leur lance plus de pierres, comme à certaines époques de l'Antiquité. On ne les confond plus allègrement avec les monstres, les mendiants et les truands, comme au Moyen-Age. Et on ne prétend plus les enfermer pour les soigner, comme au siècle dernier. Ils sont aujourd'hui respectés, assistés et même officiellement *« intégrés »* dans la société. Mais la mauvaise conscience qu'ils suscitent et cette image déformée qu'ils renvoient aux bien-portants font qu'on détourne les yeux sur leur passage, sans vraiment s'intéresser à eux. Cet univers de douleur muette est pourtant le théâtre d'un changement considérable qui peut avoir d'énormes conséquences sociales. Voici venu, en effet, le temps des handicapés du troisième âge.

Il s'agit de deux mouvements conjugués. D'une part, l'allongement progressif de la durée moyenne de vie crée de plus en plus de handicapés. D'autre part, les handicapés eux-mêmes – mieux soignés et mieux traités – vivent de plus en plus longtemps. Les vieux glissent vers le handicap, et les handicapés glissent vers la vieillesse. Mais les frontières ne sont pas toujours faciles à délimiter.

Où commence le handicap ? La notion est trop relative pour permettre des statistiques précises et ne pas conduire à des abus : les pseudo-handicapés abondent dans cette société d'assistance, sourtout en période de chômage. La moindre inadaptation est étiquetée handicap et conduit à réclamer un régime spécial ou des allocations.

Selon les estimations les plus sérieuses, la France compterait *un million* de vrais handicapés physiques ou sensoriels et quatre cent mille vrais déficients mentaux ou intellectuels. Ce n'est plus la même population qu'il y a trente ou quarante ans. Les poliomyélitiques, par exemple, ont fortement diminué, grâce aux vaccins. Les accidentés du travail, en revanche, restent très nombreux (plus de vingt-trois mille incapacités permanentes par an), alors que les victimes de la route atteignent des chiffres consternants : un millier de personnes par semaine garderaient une séquelle importante après un accident de voiture.

Avec l'allongement de la durée de la vie, le handicap physiologique vient s'ajouter, de plus en plus, au handicap du hasard. La France compte déjà *six cent mille* vieillards de plus de quatre-vingt-cinq ans. Ils seront près d'un million en l'an 2 000. Seul un octogénaire sur quatre est vraiment autonome. Aux handicaps moteurs ou sensoriels viennent s'ajouter d'autres infirmités, comme l'incontinence urinaire. Sans compter la démence sénile qui touche plus de trois cent cinquante mille Français (*le Monde* du 12 février).

La France est l'un des pays où l'on prévient le mieux les handicaps à la naissance. Les malformations physiques sont généralement détectées dès la grossesse, grâce à l'échographie ou aux ponctions amniotiques. Et l'avortement est couramment pratiqué à la demande des parents.

Les progrès de la médecine ont cependant des effets diamétralement opposés puisqu'ils permettent de maintenir en vie des infirmes qui, en d'autres temps, seraient morts très tôt. Ces infirmes sont plus vite atteints par le vieillissement que l'ensemble de la population. Il n'empêche que leur durée moyenne de vie s'allonge aussi et suit la courbe générale avec une quinzaine d'années de retard.

« Nos centres d'aides par le travail (CAT) connaissent leurs premiers retraités, remarque Jean-Claude Cousin, président de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (mentaux), l'UNAPEI. *Et nous nous posons de nombreuses questions. Peut-on retirer du jour au lendemain des handicapés de centres de travail qui sont toute leur vie ? Faut-il leur créer des maisons de retraite spécialisées ? Ou les mêler à ceux que l'âge a rendu handicapés, en formant un personnel spécialisé ? Et comment vont-ils occuper leurs loisirs ? »*

Pouvoir monter dans un train

Les pouvoirs publics ne peuvent plus ignorer le vieillissement. *« Toute société doit se construire désormais avec cette perspective*, soulignait l'an dernier Jacques Barrot, député UDF. *Nous sommes obligés, nous, élus locaux, à tous les niveaux, de concevoir toute notre politique d'équipement en intégrant le handicap. »*

On en est loin, même si de gros efforts ont été faits ces quinze dernières années. *« L'accessibilité »* des lieux publics – grande revendication des handicapés physiques et des personnes âgées – s'est beaucoup améliorée. Le métro de Lille, par exemple, inauguré en avril 1983, est le seul métro au monde entièrement accessible. Il en sera de même à Grenoble avec le futur tramway de surface. Plusieurs municipalités ont pris l'habitude de consulter l'Association des paralysés de France avant toute construction de bâtiments publics.

Vieillesse et infirmité sont, dans ce domaine, étroitement liés. Car les handicapés servent de révélateurs. En se penchant sur leur cas, on s'est aperçu que les personnes âgées avaient du mal à accéder à certains trains.

Mais en matière d'accessibilité, la France est encore très en retard par rapport à la Suède, l'Allemagne fédérale ou les Etats-Unis. On songe rarement, pour les aveugles, à standardiser l'emplacement des commandes de portes ou, *pour les sourds*, à éviter les moquettes qui créent l'électricité statique et brouillent les appareils auditifs. Pour les paralysés en fauteuil roulant, on s'ingénie à planter des poteaux au milieu des trottoirs ou à ne pas abaisser les trottoirs aux carrefours...

Doublement pénalisés

« La vieillesse, pas plus que le handicap, ne sont des maladies, soulignait l'an dernier Daniel Benoist, ancien secrétaire d'Etat aux personnes âgées. *Il faut substituer à la logique de la maladie, de l'assistance et de la dépendance, une logique du soutien, de l'adaptation et de l'intégration sociale. »*

L'importante loi du 30 juin 1975, adoptée à l'unanimité, avait affirmé les droits des handicapés à l'éducation, au travail et à l'autonomie sociale. Elle soulignait la nécessité de les maintenir dans un lieu de vie ordinaire. Or ce sont essentiellement les institutions, les structures lourdes qui ont été privilégiées. Sans doute parce que les pouvoirs publics préfèrent financer ce qui se voit et se contrôle facilement.

Grâce à des associations dynamiques, qui sont en France un groupe de pression très puissant, les handicapés ou leurs familles ont pu obtenir des allocations plus fortes et de nouveaux centres d'accueil spécialisés. Mais *l'intégration sociale reste souvent en* panne, surtout lorsque se cumulent vieillesse et handicap.

Ces citoyens doublement pénalisés ne vivent pas toujours dans *« une marginalité confortable »*, comme disait l'un d'eux : la plupart du temps, ils cumulent aussi isolement et pauvreté. Et ne sont même plus en état de donner, comme tant d'autres handicapés, un témoignage de courage et d'espérance. Ils coûtent très cher à l'Etat ou à leurs familles.

Socialement inutiles ? Dans cette société arrogante, le handicap joue *« un rôle d'équilibration et d'avertissement »*, remarque Henri-Jacques Stiker (1). *« Il empêche la société des hommes d'ériger en droit, et en modèle à imiter, la santé, la vigueur, la force, l'astuce et l'intelligence. Il est cette écharde au flanc du groupe social qui empêche la folie des certitudes et de l'identification à un unique modèle. »* Encore faut-il accepter de la voir, au lieu de la camoufler sous prétexte d'intégration.

ROBERT SOLÉ.

(1) *Corps infirmes et sociétés*, Aubier, collection Présence et pensée, 1982.

Bataille de palmes

Pour remplacer les palmiers de la Croisette qui avaient gelé en janvier 1985, la ville de Cannes avait passé un marché avec une entreprise de Roubaix pour la livraison de trente palmiers adultes. Les arbres, de superbes spécimens de *phoenix canariensis* hauts de six mètres, facturés 23 000 francs chacun, ont été livrés comme convenu et replantés sur la Croisette.

Festivaliers et estivants pouvaient croire que ces altiers palmiers avaient grandi sous le bon soleil de la Côte d'Azur...

Las ! Voici que la ville espagnole de Premia de Mar, près de Barcelone, réclame le retour de ses trente palmiers centenaires, arrachés dans un de ses parcs à l'insu du maire. L'adjoint à l'urbanisme, responsable de la transaction, a dû démissionner. Mais les édiles cannois, forts de leur bon droit, ne veulent rien entendre : les palmiers espagnols resteront sur la Croisette... jusqu'au prochain coup de froid.

ESPACE

● **Démenti chinois.** – Le ministère chinois de l'industrie aéronautique a démenti que la Chine et le Brésil aient passé un accord pour fabriquer ensemble un satellite d'observation météorologique et agricole et pour le lancer à l'aide d'une fusée chinoise Longue Marche-3, a rapporté le *China Daily*, mercredi 6 août. Il y a bien eu discussion à ce sujet entre Chinois et Brésiliens, mais *« aucun accord d'aucune sorte n'a été signé jusqu'à présent »*, a précisé un responsable du ministère chinois. – *(AFP, Reuter.)*

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

21. « Une information monstrueuse »

« Rebut inorganisé des nouvelles informes », selon Roland Barthes, le fait divers prend une dimension surprenante avec l'affaire de l'Etrangleur.

ROLAND BARTHES, en 1962, publie un article sur la « Structure du fait divers » dans *Médiations*. Comme toujours, il s'agit d'un texte intelligent et stimulant mais propre à dissuader l'historien de s'y intéresser. Car notre sémiologue décrit le fait divers comme une structure close, *« le rebut inorganisé des nouvelles informes »*, un produit du hasard qui, partant, ne peut signifier, *« une information monstrueuse »*, un événement qui n'en est pas un, ne renvoyant pas à une *« situation extensive qui existe en dehors de lui »*, une immanence pure. De fait, c'est bien ainsi que les journaux en rendent compte : le hasard et le pittoresque y président. Or de même que l'ornithorynque laissait Linné perplexe, le singulier embarrasse l'historien qui s'attache aux séries, aux lois générales, aux répétitions. Et pourtant, dirait le spécialiste de criminologie, de sociologie, ou de psychologie sociale, un assassinat, tout comme un prodige, devrait, malgré son caractère exceptionnel, nous révéler toujours quelque chose sur le temps présent.

On y réfléchissait quand, le 27 mai 1964, les quotidiens nous apprennent que le cadavre d'un petit garçon de onze ans, Luc Taron, victime de strangulation, a été retrouvé au bois de Verrières. L'information et ses suites semblent bien vérifier la théorie de Barthes, énoncée deux ans plus tôt. Si la victime, par son âge, appartient bien à ces *dramatis personae*, *« chargées de vivifier le stéréotype »* (le meurtre d'un enfant est toujours révoltant), on n'en saisit pas la raison. Notamment, aucune violence d'aucune sorte n'est constatée. Luc a quitté ses parents la veille au soir ; il s'agit d'une fugue, il n'en est pas à la première. Tout le monde est scandalisé, écœuré, mais l'affaire tomberait vite dans la routine de l'enquête si, le soir même, la rédaction d'Europe 1 ne recevait un appel enjoignant à un membre de son équipe de se rendre devant le nº 3 de la rue de Marignan, où un message a été déposé sur le pare-brise d'une voiture.

On ne tient pas compte de ce coup de téléphone, en provenance sans doute d'une de ces têtes fêlées qui saisissent la première émotion publique pour se manifester. L'inconnu réitère son invite. On finit par aller à l'endroit indiqué ; en vain. Les propriétaires de l'auto se sont débarrassés du papier comme d'un vulgaire prospectus, en le fourrant dans une poche. Mais, chez eux, ils le défroissent et lisent : *« Affaire du bois de Verrières. Après avoir demandé une rançon qu'il m'a refusée au père du petit Luc, j'ai emmené celui-ci à Palaiseau. Je l'ai étranglé à 3 heures du matin. C'est un avertissement pour le prochain rapt : la rançon ou la mort. »* Pour étayer ses affirmations, le scripteur donne force détails sur l'habillement de l'enfant et même sur la marque de la voiture de son père. Alertés le lendemain, les parents de la victime, effondrés, protestent que jamais ils n'ont été l'objet d'une demande de rançon : ils ont passé la nuit du 26 au 27 mai à parcourir les rues de leur quartier dans l'espoir de rattraper le petit fugueur.

Le soir du 28 mai, l'Agence France-Presse, qui ignore encore tout du premier message, reçoit elle aussi un appel : *« J'ai jeté le blouson* (de l'enfant) *sur la RN 306, près de Châtillon, dans la direction de Paris. »* Ces quelques mots sont adressés en même temps à la brigade mobile. L'inconnu prétend avoir rencontré M. Taron. Celui-ci dément. Le lundi 2 juin, Luc est inhumé, en présence de la police. Le lendemain, un nouveau message arrive : *« Les obsèques étaient parfaites. J'ai été heureux d'y assister comme j'assisterai aux suivantes, si la rançon n'est pas payée... »* Le qualificatif qui sert de signature est propre à épouvanter : l'Etrangleur. En moins de cinq semaines, cinquante-six autres messages suivent. Tous les jours, la police, les stations de radio, les agences de presse, les journaux — jusqu'au *Daily Mail*, intermédiaire choisi par le criminel pour mettre en garde Scotland Yard — sont bombardés de communications signées de la même personne. Le correspondant menace, tout en se décrivant à son avantage. Les moyens d'information reproduisent sa prose. Les psychiatres l'expertisent : pas de doute, il s'agit d'un malade mental. Il revendique le titre d'assassin et prévient qu'il frappera de nouveau. Paris s'inquiète : jamais les mères de famille ne furent si nombreuses à la sortie des écoles. Pourtant, rien ne vient alimenter cette psychose. Le meurtrier anonyme affirme avoir essayé d'enlever un autre enfant mais aucune plainte n'est parvenue à la police à ce sujet. Il dit aussi qu'il a lancé des pavés d'un pont sur les voitures de l'autoroute, mais nul ne semble avoir été victime de ce genre d'agression. La police est perplexe.

Le 26 juin, un infirmier de l'hôpital psychiatrique de Villejuif, nommé Lucien Léger, habitant avenue de Latour-Maubourg, vient déclarer le vol de sa voiture au commissariat des Invalides. Le 1er juillet, il repasse pour annoncer qu'il a retrouvé son véhicule avec des taches de sang. Du sang humain, selon l'analyse qu'il a faite lui-même. Le soir même, l'Etrangleur téléphone à Radio-Luxembourg : oui, il a bien volé la voiture de Léger, ajoutant : *« J'ai tué un truand, je l'ai transporté dans la 2 CV. »* *France-Soir* photographie Léger à côté de sa voiture... L'Etrangleur précise qu'il s'agit de son cinquième crime. Pourtant, seul le cadavre du petit Luc a été retrouvé. Néanmoins, la police a été intriguée par le discours de Lucien Léger : ses incohérences autant que sa véhémence trahissent un trouble du comportement. Le commissaire Poiblanc a l'idée de faire perquisitionner sa chambre d'hôtel ; on découvre épinglés aux murs des coupures de presse consacrées à l'Etrangleur, et son portrait-robot donné par *France-Soir* : on y a ajouté à la main les lunettes fumées de Léger. Sur sa table, une sorte de journal de bord, comptabilisant, heure par heure, les coups de fil aux journaux, les rendez-vous avec les reporters... Il avoue sans difficulté. Oui, il est l'Etrangleur. Oui, il a tué le petit Luc, qu'il a rencontré dans un wagon de métro. Pourquoi ? Il ne peut expliquer son geste. L'enfant lui disait vouloir rester avec lui ; il l'a gardé avec lui dans la mort.

La proposition de Barthes est illustrée par ce drame : *« La relation causale est chose bizarre ; le faible volume d'une cause n'amortit nullement l'ampleur de son effet. »* Le monstre est décevant. Un être discret. Un employé modèle, devenu infirmier après l'internement de sa femme. On s'attendait à un Jacques l'Eventreur ; l'infirmier n'est qu'un minable avatar du Docteur Jekill/Mr Hyde. Jugé à Versailles en mai 1966, Lucien Léger proteste de l'allégation de dérèglement mental, avancée par son avocat, Me Naud. On songe à Peter Lorre dans *M le Maudit* de Fritz Lang : *« Je ne pouvais pas m'en empêcher... c'était plus fort que moi. »* Le chœur de la foule rassemblée crie à mort. Il est condamné à la réclusion perpétuelle.

Comment rendre intelligible un crime odieux sans mobile apparent ? On voit clairement à travers quel prisme le sociologue pourrait tenir son rôle. Léger serait bien de son temps par la fascination qu'il a des médias. Nulle autre époque n'a tant valorisé les individus ordinaires : la consommation effrénée de stars donne sa chance au plus modeste des travailleurs du spectacle. Sans le tam-tam des moyens modernes d'information, le meurtrier n'eût pas trouvé son compte. Mais cette recherche d'une justification somme toute rationnelle laisse sceptique, car l'explication par la *fama* est peu vraisemblable quant au geste lui-même : en donnant la mort, le meurtrier pensait-il vraiment à « l'avantage » qu'il en pourrait tirer ? Il faut en revenir à Roland Barthes : si l'homme a besoin d'une interprétation rationnelle, qui rassure, la part d'incertitude irréductible, de mystère insondable qui demeure allège sa responsabilité. Nous sommes dépassés.

Le répertoire des faits divers d'une époque, dûment classés et comparés, peut témoigner des tendances profondes ou accessoires d'une société donnée. Reste le principal, ce qui n'a eu lieu qu'une fois, qui tient précisément en haleine le public, l'enchaînement des coïncidences, le fait ignoble, qui laisse pressentir la part cachée de l'humanité, inaccessible à la raison.

Il y avait un jour un infirmier modèle et un enfant qui n'auraient jamais dû avoir la moindre occasion de se rencontrer...

MICHEL WINOCK.

En juin 1964, un colis est adressé à un poste périphérique : il contient un illustré qui se trouvait dans la poche de Luc Taron.



LE MYSTÈRE DU BOIS DE VERRIÈRES

Le petit Luc Taron a été étranglé

Le corps du jeune garçon découvert mercredi matin dans le bois de Verrières-le-Buisson, au lieu-dit « Salvart », sur le territoire de la commune d'Amblainvilliers (Seine-et-Oise), a été identifié par les policiers de la première brigade mobile : il s'agit du petit Luc Taron, onze ans, domicilié chez ses parents, 12, rue de Naples, dans le huitième arrondissement.

L'enfant est mort par strangulation et suffocation : l'autopsie, effectuée mercredi après-midi, en revanche, montre que l'enfant n'a pas subi de violences, ce qui semble à première vue exclure l'hypothèse d'un crime de sadique.

Le père de la victime, qui s'est présenté au commissariat dans la soirée, a précisé que le petit Luc en était à sa troisième fugue : il avait quitté le domicile paternel mardi vers 17 h. 25 et depuis on ne l'avait plus revu. Il semble que l'enfant soit parti de chez lui à la suite d'une réprimande de sa mère.

Comment l'enfant est-il arrivé dans les bois de Verrières ? Les inspecteurs de la première brigade mobile poursuivent activement leurs investigations à Paris, où il a vraisemblablement rencontré la personne qui l'aura conduit à l'endroit où on l'a découvert. D'après les premières constatations il aurait été assassiné dans la nuit de mardi à mercredi, entre minuit et 5 heures du matin, soit une dizaine d'heures après sa disparition.

Le seul témoignage que possèdent actuellement les policiers est celui d'un cultivateur qui a vu, alors qu'il se trouvait mercredi matin dans son champ, situé en face de l'endroit où a été trouvé le corps de la victime, un homme de type nord-africain sortir du sous-bois. Les inspecteurs se sont rendus jeudi rue de Naples au domicile des parents de Luc pour tenter de découvrir des indices dans les cahiers ou parmi les objets qui ont appartenu au petit garçon. Ils procéderont d'autre part à l'audition d'un camarade d'école de la victime, qui aurait rencontré Luc le jour de sa disparition, vers 19 heures, sur le pont de l'Europe.

(29 mai 1964.)

LE PROCÈS DE « L'ÉTRANGLEUR » DEVANT LES ASSISES DE SEINE-ET-OISE

« Nous n'avons pas pu lui faire dire pour quelles raisons il avait commis son crime »

déclarent les enquêteurs qui obtinrent les aveux de Lucien Léger

Après l'interrogatoire, après la discussion psychiatrique, le procès Léger a ouvert jeudi son troisième volet avec l'audition de tous ceux qui découvrirent le crime et des principaux enquêteurs qui s'employèrent à en rechercher l'aveu. Dans des procès ordinaires, on ne prête pas une attention extrême à cette partie du débat. Ici pourtant la situation est différente et pour des raisons évidentes. D'abord, il y eut jusqu'au bout de cette enquête les manifestations épistolaires de cet « étrangleur » dont Léger continue d'admettre qu'il fut bien l'auteur. Ensuite, puisque désormais celui-ci nie le crime après l'avoir si longtemps reconnu, il est bon de connaître la façon dont il a été conduit aux aveux. Enfin, il y a toujours — si la cour d'assises est amenée à retenir la culpabilité — cette question des mobiles que les psychiatres n'ont pas résolue puisqu'ils admettent que ceux qu'ils proposent restent malgré tout des hypothèses. Et puis aussi on se demande toujours si d'un instant à l'autre Léger ne changera pas d'attitude, soit pour revenir à sa position première et plaider coupable, soit pour consentir à fournir les précisions qui lui ont été demandées sur ce très hypothétique Henry qu'il accuse sans peut-être beaucoup de conviction.

(7 mai 1966.)

Dans *le Monde* du 7 juillet 1964

« L'étrangleur » était aide-soignant à l'hôpital psychiatrique de Villejuif

Celui qui, durant trente-neuf jours, a créé, en voulant avec véhémence apporter les preuves des actes qu'il revendiquait, un climat de psychose et d'intoxication pratiquement unique dans l'histoire de la criminalité, est un individu très simple, neutre. Un malade aussi, qu'une suite d'événements, dont il ne peut lui-même expliquer la véritable origine, ont amené à des actes qui vont prendre à ses yeux l'apparence d'une véritable « promotion » sociale.

Lucien Léger, vingt-sept ans, aide-soignant, c'est-à-dire garçon de salle, à l'hôpital psychiatrique de Villejuif, tuera, « il ne sait pas pourquoi », *le petit Luc, puis promettra de tuer ou d'enlever d'autres personnes, pour finalement, excédé par les réserves et les doutes que l'on émet à son égard, manigancer une ultime et invraisemblable mise en scène qui le mène à sa perte. Un dénouement qu'il semble presque avoir voulu tant les erreurs commises par lui durant ces derniers jours sont grossières et qui apparente Léger au héros de* Crime et châtiment.

Quelle a été sa vie ? Issu d'une famille modeste — son père est ouvrier ajusteur, — il rêve étant jeune de « faire du dessin industriel ». *Il échoue. Titulaire du simple certificat d'études, déçu, amer, complexé, il étudie seul.*

Vient le service militaire, non pas « chez Massu », *comme il l'écrit dans une lettre, mais dans le service des transmissions de l'armée de l'air, au sein d'une unité stationnée à Colomb-Béchar. De retour à la vie civile, après divers métiers, notamment chez un éditeur, où il est emballeur, il se tourne vers celui d'aide-soignant.*

Il épouse en 1959 Solange Vincent, une dactylo, qui, en octobre 1963, entre à l'hôpital psychiatrique de Villejuif pour y suivre un traitement ; il se fait alors affecter à l'établissement, où il se passionne pour l'étude des maladies mentales. Après une année de cours, où il se montre de loin le plus brillant des élèves, il va, à la mi-juillet, passer l'examen pour le diplôme d'infirmier.

Les gens qui l'approchent le trouvent taciturne, triste. Depuis l'internement de sa femme il vivait seul dans une chambre d'hôtel du boulevard de Latour-Maubourg. Il passait ses loisirs à peindre ou à jouer de la guitare, ou encore à écrire des poèmes qu'il enregistrera sur un disque édité à ses frais...

JEAN-PIERRE QUELIN.

Demain : Les Français et l'amour

هكذا من الأصل

13 — Voyages : trois savants sur les chemins buissonniers

Le Monde
DES LIVRES

Quand le guide s'appelle Zazie

Pierre Lepape a re-visité Paris, en accomplissant le même trajet que l'héroïne de Queneau

POUR se lancer dans Paris sur les traces de Zazie, plusieurs précautions sont à prendre :

1. – Se munir d'une provision importante de grenadine. Additionnée d'eau, cette mixture constitue *en effet* le breuvage quasi exclusif des héros du roman de Queneau. L'un d'eux – il se *présente à ce moment du livre* sous le patronyme de Bertin Poirée – fait justement remarquer que ce breuvage poisseux *est « vraiment dégueulasse »*. Mais cette potion, comme le Fernet-Branca que les personnages du roman ingurgitent à un autre moment, possède l'avantage d'être d'une origine confuse et incertaine et d'apporter une satisfaction mitigée : ça n'est finalement pas si mauvais que ça en a l'air. La grenadine est une boisson métaphysique.

2. – Se munir d'un plan de Paris dont on a soigneusement masqué toutes les indications importantes, notamment touristiques. De même que la pataphysique, chère à Raymond Queneau, est la science des solutions imaginaires, le guide de Paris qui se dessine *sous les pas de Zazie est à la fois* méticuleusement précis et totalement inventé. Tout y est, mais rien n'est à sa place. C'est dire qu'il se présente comme un outil indispensable au touriste qui a compris qu'on ne découvre vraiment une ville qu'en s'y perdant.

3. – Se munir enfin d'un dictionnaire français-français. On n'en trouve pas facilement dans les librairies, beaucoup moins que des ouvrages qui donnent en français l'équivalent des langues forestières, mais l'instrument est indispensable à qui veut comprendre la grammaire, la morphologie, la stylistique et la phonétique du parisien tel qu'on le parlait à la fin des années 50. (*Zazie dans le métro* est paru en 1959.) Le parisien est évidemment une langue aussi imaginaire que les autres. Exemple : lors des anniversaires, on chante en parisien *aplbeursdé toullou*.

Une énigme au lieu d'un catalogue

Ces précaution prises, on peut commencer la visite en suivant les flèches.

Première station, la gare d'Austerlitz – à moins que ce ne soit la gare de Lyon : ce qui caractérise une gare, ce n'est ni son architecture (elles sont toutes aussi laides et crasseuses), ni évidemment l'origine des trains qui y accostent, mais la puissance des émanations qui s'en dégagent. Gabriel, attendant Zazie sur le quai, a beau prétendre qu'*« y a pas de raison »* pour que *« les gens qu'attendent à la gare d'Austerlitz sentent plus mauvais que ceux qu'attendent à la gare de Lyon »*, le fait est qu'y sentent pas pareil. L'odeur d'Austerlitz, vérification faite, est plus fade, plus égale, alors qu'à Lyon nos sismographes olfactifs enregistrent des pointes imprévisibles suivies de chutes brutales ; une polyphonie de sueurs variées.


CAGNAT.

Georges Perec, qui connaissait aussi parfaitement les livres de Queneau que les rues de Paris, avait, au fil des années, constitué un herbier des arrondissements de la capitale, composé de toute la végétation qu'il avait cueillie sur les trottoirs : tickets de métro, tracts, papiers de boucherie, stylos à bille usés, etc.

S'il avait pu de la même façon enregistrer les odeurs, nul doute qu'il nous aurait renseigné avec exactitude sur les puanteurs distinctes de la gare de Lyon et de celle d'Austerlitz.

Deuxième station, celle des taxis. On se souvient que Zazie, malgré le vif désir qu'elle en a, ne verra *jamais* le métro dont les employés sont en grève lorsqu'elle débarque pour son court séjour à Paris. C'est même pour cette raison que le roman s'intitule *Zazie dans le métro*. Le métro, c'est le triomphe du code écrit ; *Zazie*, c'est la tragédie de la parole. La station de métro vous indique sans la moindre ambiguïté, « Invalides », « Opéra », « Madeleine » ou « Sacré-Cœur ».

A moins d'entretenir obstinément la confusion, vous ne pouvez pas vous tromper. *Le taxi offre* heureusement aux adversaires des célébrités toutes faites des ressources inépuisables. La ville cesse de s'offrir comme un catalogue pour se faire énigme, questions, sujet de controverses et façons de parler :

« J'ai trouvé, hurle celui-ci [le chauffeur de taxi]. *Le truc qu'on vient de voir, c'était pas le Panthéon bien sûr, c'était la gare de Lyon. – Peut-être, dit Gabriel avec désinvolture, mais maintenant c'est du passé, n'en parlons plus, tandis que ça, petite, regarde-moi ça si c'est chouette comme architecture, c'est les Invalides... – T'es tombé sur la tête, dit Charles, ça n'a rien à voir avec les Invalides. – Eh bien, dit Gabriel, si c'est pas les Invalides, apprends-nous cexé. – Je sais pas trop, dit Charles, mais c'est tout au plus la caserne de Reuilly. »*

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 11.)

La vie secrète de Norman Mailer

Que devient Mailer ? Voici des nouvelles de l'enfant terrible « made in Brooklyn »

Par JEROME CHARYN (*)

IL ne peut faire un pas sans engager une polémique. On le sent dans sa démarche, une démarche conquérante d'homme corpulent, la tête au ras du sol, tandis qu'il se demande s'il doit porter un coup dans les reins ou le cœur de quelque invisible ennemi. Il a une tapée d'enfants, de disciples et d'amis. Il n'y a jamais eu romancier comme Norman Mailer. Le fait même de respirer tourne, avec lui, à la prise de bec.

Si Faulkner, à trente-quatre ans, se retira dans une grande maison délabrée et y écrivit ses fables, *sans rien d'autre pour* l'apaiser que le whisky, les chiens et les chevaux, Mailer n'aurait pu se satisfaire de chevaux et de chiens, à moins de les porter sur son dos vers le lieu, quel qu'il soit, où se trouverait être sa prochaine conquête. Il est Sinbad l'éternel marin, *curieux de tout ce que* croise son œil.

Les graffitis, les lumières de la ville, les expéditions sur la Lune, les écrits de prison, Marilyn Monroe, l'Egypte ancienne, Mohammed Ali..., sa curiosité lui a toujours causé des ennuis, ce désir de danser à la limite du désordre et d'encourager le psychopathe en lui.

Le cogneur s'est assagi, bien sûr. Il ne boxe plus, ni ne mord plus l'oreille de quiconque. Il semble presque inoffensif en compagnie de sa superbe épouse, Norris. Il est plus près d'un général, aujourd'hui, que d'un apôtre du désordre. Mais il est toujours Norman Mailer.

La controverse le suit comme un gros ours brun. Si son combat avec Gore Vidal est terminé, reste Betty Friedan. Au lendemain d'un pugilat où il s'en était pris à Susan Sontag et à six autres auteurs, je lui demandai pourquoi il fallait qu'il se rende vulnérable sur tant de fronts. *« J'ai mauvais caractère »*, répondit-il.

Un rabbin magnifique

Mais, le lundi, on rencontre Norman Mailer, « apprenti » auteur dramatique, à l'Actors Studio. Il ronchonne rarement. Il est comme le rabbin magique du comité auteurs-metteurs en scène. Il encourage, commente abondamment le travail des autres, souligne telle maladresse ou tel point fort, assis aux côtés d'Ellen Burstyn, d'Eli Wallach, de Paul Newman, d'Arthur Penn, d'Elia Kazan et de novices comme moi.

Je m'émerveille de sa perspicacité, de la faculté qu'il a de s'extasier avec la plus implacable logique. Et je comprends que l'Actors Studio est une sorte de refuge pour lui ; Mailer est plus à l'aise dans les familles qu'il peut construire.

(Lire la suite page 14.)

(*) Ecrivain américain, né en 1937, Jerome Charyn a été révélé en France par la Série Noire de Marcel Duhamel, qui accueillit trois de ses romans : *Marilyn-la-dingue*, *Zyeux bleus* et *Kermesse à Manhattan*.

Un ethnologue dans le métro, de Marc Augé

Des Iroquois à la Nation

ET si les Parisiens étaient tous des Indiens... Si l'on rencontrait des Sioux à la station Denfert-Rochereau, des Hopis à Réaumur-Sébastopol, et des Iroquois à la Nation... Marc Augé – auquel nous devons déjà *la Traversée du Luxembourg* (1) – s'est comporté comme si. Ne croyez pas qu'il ait donné tous les droits à ses rêveries les moins raisonnables. Simplement, au lieu d'être familier avec les lointains, *comme le réclame d'ordinaire son métier, il a pris, cette fois*, le parti d'être lointain avec le familier. Il est entré dans le ventre de la bête, et il a jeté sur les choses et les gens un regard d'ethnologue.

Le ventre de la bête: je veux dire le métro. Jadis, une *jeune fille* qui désertait les cours de son lycée se livrait à une occupation bizarre. Elle n'allait pas se réfugier dans une salle de cinéma ni se promener dans les jardins. Elle voyageait sur certaines *lignes de métro*, d'un terminus à l'autre. Au lieu de découvrir les vertus de Kant et les tourments de Pascal, notre héroïne accomplissait des voyages initiatiques entre la mairie de Montreuil et le pont de Sèvres.

JE me rappelle aussi mon étonnement de jeune provincial, la première fois que j'ai pris le métro. Tout me semblait fantasmagorique: le jeu des lumières sur les visages, le noir des longs tunnels, le nom des stations. *J'avais, il est vrai*, de quoi m'ébahir. Pour employer les mots de Marc Augé, ce *«monde souterrain»* m'apparaissait comme l'inquiétante *«métaphore de nos mondes intérieurs»*.

Plus tard, le plan du métro est devenu, pour moi, *«un aide-mémoire»*, un *«miroir de poche où [venaient] se refléter et s'affoler un instant les alouettes du passé»*, comme le dit encore Marc Augé. Qui ne garde, en effet, dans les replis de son âme, le nom de telle ou telle station – cela peut être La Muette ou Belleville – comme un *«symbole d'amour ou de malheur»* ? Le plan du métro, c'est notre carte du Tendre. De même que l'on définit des «périodes» pour les peintres, *«sans doute serait-il possible [...] de distinguer dans la vie de beaucoup de Parisiens des «périodes» successives, par exemple une période Montparnasse, une période Saint-Michel et une période Bonne-Nouvelle. A chacun d'entre elles correspondrait [...] une géographie plus secrète»*.

MARC AUGÉ a raison de pratiquer l'étonnement comme méthode de pensée. Comment aller, sinon, vers la connaissance ? *Il faut se promener, ainsi qu'il le fait*, en se distrayant des évidences qui meublent l'esprit. Alors on regarde, avec la curiosité d'un détective, ces milliers de destins qui s'entrecroisent dans les sous-sols de Paris. Que font-ils, où vont-ils, quelles sombres, quelles amères, quelles heureuses pensées nourrissent-ils? Les uns se hâtent, les autres modèrent leur démarche, et toutes les sortes de sentiments se devinent sous l'indifférence apparente ou la maussaderie des visages.

Notre ethnologue-fugueur (il a fait une fugue dans *«sa propre société»*) rend assez bien la magie et le pathétique des *«multiples solitudes»* qui hantent les couloirs ou les quais: *«Visages figés par une préoccupation tenace, silhouettes fébriles, fatigues sans appel ou paresses sans angoisse [...]»* On redécouvre, à la faveur de ce livre, le *«caractère romanesque [...] du métro, spécialement dans les couloirs de correspondance empruntés par des passagers qui changent de ligne»*, pour aller d'une existence à l'autre: de leur vie professionnelle à leur vie intime, ou l'inverse. Les lignes du métro, comme les lignes de la main, se divisent, alors, en *«lignes de vie»*, *«lignes de chance»*, *«lignes de cœur»*...

MALGRÉ les considérations théoriques qui ralentissent parfois inutilement le voyage, celui-ci demeure presque toujours agréable. Nous flânons volontiers à la suite d'un homme qui s'interdit d'être familier avec Félix Faure *en l'appelant seulement Faure, ou seulement Félix*. Et nous mesurons pourquoi Marc Augé, se trouvant un jour *«sur les bords du fleuve Sénégal»*, fut ému d'entendre quelqu'un parler de Barbès-Rochechouart: *«Ah! Barbès-Rochechouart..., répétai-je bêtement.»*

FRANÇOIS BOTT.

★ **UN ETHNOLOGUE DANS LE MÉTRO, de Marc Augé. Hachette. Coll. « Textes du XXe siècle ». 123 p., 48 F.**

(1) Hachette. Voir « le Monde des livres » du 22 novembre 1985.

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

BIOGRAPHIE

« Le roman d'une ambitieuse »

Cette grande et belle Andalouse rousse à la peau laiteuse n'avait aucune chance, à sa naissance, de devenir un jour impératrice des Français. C'est pourtant ce qui lui arrive, en 1853, après qu'elle a tenu en haleine, pendant près de deux ans, un Napoléon III fourbu de désir, pour qui le seul moyen de la mettre dans son lit reste le mariage.

Claude Dufresne, dans le récit de ce destin, justement sous-titré *Le roman d'une ambitieuse,* montre bien avec quelle habileté, suivant les conseils d'une mère avisée, Eugénie de Montijo ferra l'homme pour obtenir la place. Bientôt, malheureusement, un rôle politique va lui être concédé, en compensation des innombrables infidélités conjugales qu'elle supporte mal, sa fierté plus blessée que son amour, assez froid, semble-t-il. La suite est connue : après la désastreuse expédition du Mexique, qu'elle a soutenue, après la guerre contre la Prusse, qu'elle a voulue, le désastre de Sedan et l'exil.

Durant les cinquante années de vie qui lui sont encore imparties — elle mourra en 1920, presque centenaire — les deuils, inévitablement, ne lui seront pas épargnés. Elle perd son mari, dont le malheur l'avait rapprochée, sa sœur très chérie, sa mère, son fils « Loulou », tué en Afrique en 1879 et, peu à peu, tous ses amis. Accablée, elle se redresse, vite, chaque fois, avec une appétence extraordinaire pour toutes les nouveautés que le vingtième siècle propose dès ses débuts. La curiosité est le meilleur des remèdes contre l'âge et les chagrins, ceux-ci moins éprouvants quand on est, comme Eugénie, pourvue d'un cœur sans délire.

On dirait qu'éteints les feux de la gloire, elle se bonifie, des élans généreux remplaçant la futilité d'autrefois. Sans doute n'était-elle pas capable d'épouser le moule, trop grand, dans lequel, par arrivisme, elle s'était glissée.

Tout cela est raconté avec vivacité et une sympathie sans indulgence par un biographe qui s'est servi des souvenirs de son arrière-grand-mère, laquelle était une des familières de l'impératrice déchue.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

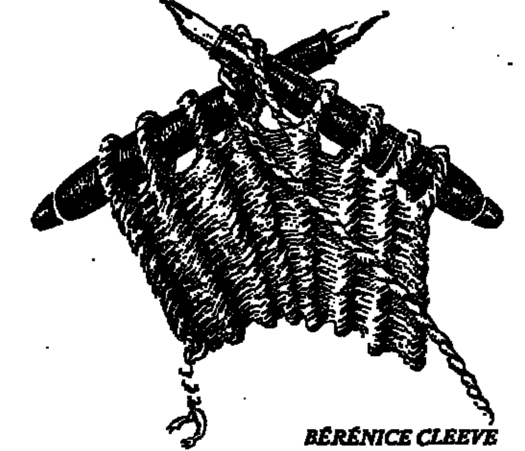
★ **L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE de Claude Dufresne. Librairie académique Perrin. 432 p., 150 F.**

ROMAN

Jean Anglade, peintre de la dérision

Grand-mère Lotti a un secret, Willy le pressent bien que, dans la famille Vetter, personne n'en parle, comme s'il s'agissait d'une tare honteuse. C'en était une, en effet, autour de 1920, pour une jeune Mayençaise, de vivre une folle passion avec un lieutenant d'occupation. Une morale punit ce genre de dévergondage : abandonnée par son Français, Henri Belmont, qui ne la sait pas enceinte, Lotti est rejetée par sa famille.

La jeune femme élève seule son petit garçon, jusqu'au jour où un brave homme l'épouse et prend cet enfant comme le sien. Mais Josef sait d'où il vient. Devenu adulte, marié et lui-même père, ayant mal accepté ses origines, il tente de se suicider quand les Français sont à nouveau en Allemagne, pour une seconde occupation, après une autre guerre.


BÉRÉNICE CLEEVE

Willy, son fils, décide alors de partir pour la France, à la recherche de ce grand-père illégitime. Peu d'indices en poche : on sait seulement qu'Henri Belmont *était* natif de Saint-Flour.

La seconde partie du roman, en forme d'enquête, joue sur deux cordes : fantaisies de la vie, dérision des destins. Depuis 1944, Belmont repose dans un cimetière de Moulins, fusillé à la Libération. Infâme collaborateur pour les uns, victime, pour les autres, d'un rêve unique : le rapprochement franco-allemand. Qui pourrait vraiment en juger ?

Cette tragique et presque banale histoire est une manière de montrer, une fois de plus, l'inanité de toute guerre, et spécialement entre deux peuples cousins. A partir de là, Jean Anglade gamberge allègrement, de l'Auvergne multiple au tranquille Bourbonnais, où nous attendent des visages de connaissance, Larbaud, Charles-Louis Philippe, Emile Guillaumin.

Sur les êtres, *sur* les idées si fragiles, si arbitraires et changeantes, il promène un œil rigolard, plein d'indulgence et de tendresse. On pense à son compatriote Vialette, et ce n'est pas un mince compliment.

G. G.-A.

★ **AVEC FLUTE OBLIGÉE, de Jean Anglade. Julliard, 303 p., 90 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

LITTÉRATURE

● Ouvrage collectif : *les Mots, la Vie.* — Proche de Dada, des surréalistes et du groupe du Grand jeu, G. Ribemont-Dessaignes fut de 1929 à 1931 le principal animateur de la revue *Bifur.* Le colloque international, qui s'est tenu à Nice en novembre 1984 et dont ce volume rassemble les actes, a permis d'aborder les différentes facettes de son œuvre. (Publié par le groupe Eluard de l'université de Nice. Pour toute correspondance : Colette Guedj, 98, bd Herriot, B.P. 369, 06007 Nice.)

● Armand Robin, *Ecrits oubliés II. Traductions.* — Ce deuxième volume des écrits oubliés d'Armand Robin (voir « le Monde des livres » du 13 juin) rassemblés et présentés par Françoise Morvan contient les diverses traductions faites par Robin dans différents domaines, russe aussi bien que polonais, espagnol ou finlandais. *« Qui veut parvenir à la justesse doit se laisser séduire par une terrible rigueur »,* écrivait-il. (Ubacs. 257 p. 116 francs).

BIOGRAPHIE

● Yves Delange : *Fabre, l'homme qui aimait les insectes.* — Deux aspects de la vie de l'auteur des *Souvenirs entomologiques,* par Y. Delange, maître-assistant au Muséum d'histoire naturelle de Paris : l'homme de terrain, et, d'autre part le pédagogue et savant en avance sur son siècle. (Champion-Slatkine. 351 p., 180 francs.)

RELIGION

● Jean Baruzi : *l'Intelligence mystique.* — Professeur au Collège de France, où il succéda à son ami A. Loisy après la condamnation de ce dernier par Rome, J. Baruzi (1891-1953) se consacra à l'étude du mysticisme chrétien. S'inspirant de son maître Bergson, ce catholique hostile à l'autorité de l'Eglise développa une conception de la mystique comme expérience psychologique et expression d'une intelligence supérieure. Textes choisis et présentés par Jean-Louis Vieillard-Baron. (Edit. Berg International ; 225 p., 90 francs.)

PSYCHANALYSE

● Ouvrage collectif : *Corps et histoire :* IVe Rencontres psychanalytiques d'Aix-en-Provence 1985. Ce recueil présente six contributions de psychanalystes et de spécialistes d'autres disciplines à une réflexion sur le corps et la psyché. La diversité des intervenants permet une grande originalité d'approche et la confrontation de positions pratiques et théoriques sur la maladie et la psychosomatique. (Editions Les belles lettres. 264 p., 130 francs.)

IMAGES

La singularité de « la Cage »

La France n'a pas encore reconnu l'originalité radicale du dessinateur Martin Vaughn-James, dont Futuropolis avait cependant publié *l'Enquêteur* en 1984. C'est pourquoi il convient de saluer la traduction française de *la Cage,* chef-d'œuvre édité à Toronto voilà plus de dix ans.

Ni bande dessinée ni texte illustré, ce « roman visuel » propose au lecteur une expérience inédite. A force de subir toutes sortes d'ajouts, de suppressions, de décrochages et de mutations, une image en elle-même énigmatique va engendrer un univers combinatoire d'une extrême sophistication, d'où toute vie humaine paraît avoir été bannie. Un monde d'après la bombe à neutrons, en somme, où quelques lieux disparates (une pyramide aztèque, trois ou quatre gratte-ciel, une petite station de pompage...) livrés à eux-mêmes n'abritent plus qu'une improbable collection d'objets : appareils de mesure et d'enregistrement, tableaux et cadres vides, mobilier, vêtements.

A peine entrés dans *la Cage,* nous somme pris au piège. Témoins impuissants et fascinés d'une machination dont les fins nous échappent, nous voilà gagnés par un irrépressible vertige qu'accentuent encore de surprenants effets de grouillement, de perspective, d'apesanteur. Le texte perpétuellement décalé ne sera d'aucun secours. Et les séquences s'enchaînent selon un dispositif d'une implacable rigueur, surviennent des images à la violence inouïe, que le tracé si minutieux du dessinateur ne fait qu'exacerber.

On sort pantelant de cette *Cage,* mais avec l'assurance que Martin Vaughn-James a ouvert quelques voies nouvelles à la représentation et au récit. Album d'un genre qui ne connaît aucun précédent, *la Cage* est, à tous égards, une révélation.

THIERRY GROENSTEEN.

★ **LA CAGE, de Martin Vaughn-James, postface de Jean-Pierre Vidal, Les Impressions nouvelles, 200 p., 160 F.**

Le diable à Mexico

IL se pourrait bien, en définitive, que ce soit le diable qui ait construit le monde. Comment imaginer, en effet, qu'un être de bonté ait conçu l'horreur terrestre (et banale) dans laquelle nous nous débattons (de la naissance à la mort) avec des crises d'horreur aiguë comme celles qu'ont vécues les habitants de Mexico, le 19 septembre 1985 ?

C'est à quoi nous songions en lisant *Mexico Terremoto* d'Alain Dugrand et Patrice Gouy. Voilà un ouvrage, invétéré dans l'atroce, où, cependant, garrottés par leurs limites et emplis du désir sans bornes de secourir, des hommes font souffler le beau sentiment de fraternité. La puanteur est là, physique, morale, avec le défilé des notables et de leurs larbins : *« capables de tout pour de l'argent, même d'une bonne action »,* comme le disait Rivarol. Mais comment demeurer prisonnier d'un incurable désespoir quand on voit, par exemple, Sylvain Enginger, vingt-cinq ans, de l'unité d'instruction de la sécurité civile de Brignoles, tirer des décombres Fidelio, un nourrisson, que le corps de sa mère, déjà décomposé, continuait à protéger du pire ? Comment ne pas être bouleversé devant la somme d'humanité offerte par ceux qui grattent et fouillent dans des tas d'où montent les plaintes des emmurés et des ensevelis ? Comment ne pas être ému par cette dame, qui, comme beaucoup, verse au Fonds de solidarité son obole en joignant cette supplique à sa fiche de dépôt : *« Gouvernement, prière de ne pas voler cet argent ».* Oui, l'indignation fait rage en ces pages, l'angoisse pénètre le lecteur à pas de loup, et, par la magie d'une observation qui ne flagorne personne, une majesté faite de dignité se répand.

Il existe un journalisme de haut parage qui rejoint la littérature dans ce qu'elle a de plus noble. Le livre d'Alain Dugrand et de Patrice Gouy — qui sont allés enquêter après la catastrophe, alors que Mexico commençait déjà d'être oubliée — appartient à cette catégorie. Il n'est, pour s'en persuader, que de lire le texte intitulé *La rotonde des hommes illustres* où Nepomuceno, l'écrivain humilié, est pleuré par les humiliés de toujours, ses amis, alors que se pavanent les égreneurs de fadaises et de duperies. Il confine au chef-d'œuvre.

Et si l'on vous disait que l'ensemble de l'ouvrage n'est pas loin d'être à cette hauteur !

LOUIS NUCERA.

★ **MEXICO TERREMOTO, d'Alain Dugrand et Patrice Gouy, éditions Bueb et Reumaux (15, rue de la Nuée-Bleue, 67061 Strasbourg), 72 F.**

● EN BREF

● **Etudes sur la littérature occitane : les deux premiers volumes de la série « Actes de colloques » publiée par le Centre international de documentation occitane viennent de paraître. Il s'agit de *Michel Camelat (1871-1962), actes du colloque de Flaran (mars 1983)* et de *Jean-François Blade (1827-1900), actes du colloque de Lectoure (octobre 1984).* Une bibliographie importante complète chaque volume. Ces publications constituent des introductions vivantes à un domaine de la littérature du dix-neuvième siècle et du vingtième siècle qui mérite d'être plus largement connu. Ils peuvent être commandés au CIDO, BP 42, 3425 Béziers Cedex, au prix de 100 F.**

Les prochaines parutions dans la série « Actes de colloques » concerneront *Pèy de Garros, Jean Boudou* et *René Nelli.*

● **Dans le dernier numéro d'ÉTUDES NORMANDES, Gilbert Jeanne consacre un article aux relations de Jean-Paul Sartre et du Havre telles qu'elles transparaissent dans une lecture documentée de *la Nausée.* Un éclairage qui permet d'évaluer ce que l'écriture du jeune Sartre doit encore, dans ce roman dit « philosophique », à la tradition littéraire réaliste, héritée de Flaubert, et à l'« humeur », voir à l'humour, de l'écrivain. *(Etudes normandes,* 7, rue Thomas-Beckett, 76130 Mont-Saint-Aignan. 100 p., 37 F.)**

● **Le CILF créé en 1967 au Québec et installé à Paris est un peu l'éditeur de la francophonie. Son activité éditoriale s'est récemment développée (plus de cent titres au catalogue) et parmi les ouvrages récents on relève des *Contes et nouvelles de Tunisie* de Tahar Guiga, des *Contes corses, Architecture et peuple du Yémen,* un *Dictionnaire pratique arabe-français* (après un lexique français-arabe), mais aussi de nombreux ouvrages techniques sur l'agriculture tropicale, la terminologie cotonnière et même un *Dictionnaire des industries* et un *Dictionnaire multilingue de la plongée sous-marine.* Ces ouvrages et d'autres sont vendus notamment à la librairie du CILF, 9 bis, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris, tél. : 42-71-53-53. (CILF, 103, rue de Lille, 75007 Paris, tél. : 47-05-07-93).**

● **Afin de poursuivre la publication de la correspondance de François Mauriac commencée avec *Lettres d'une vie* (Grasset, 1981), sa belle-fille Caroline Mauriac lance un appel à tous les détenteurs de lettres de l'écrivain (correspondants, admirateurs inconnus, collectionneurs, etc.) ou à leurs héritiers pour qu'ils veuillent bien lui en adresser les photocopies.**

Ecrire à son intention aux Editions Grasset, 61, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.

• PROMENADES LITTÉRAIRES

Quand le guide s'appelle Zazie

(Suite de la page 9.)

Zazie, grâce aux vertus socratiques de ses deux mentors, Gabriel et Charles, vient de pénétrer – et nous avec elle – dans le premier vestibule du *temple de la sagesse* touristique : les noms des lieux n'ont aucune importance. Paris recèle des milliers de monuments, curiosités et autres célébrités de pierre, de marbre ou de bronze. Mais tous ces édifices, *nommés*, répertoriés, étiquetés, classés, ça n'est que Paris-grenadine. Paris interchangeable, Paris-maquillage. Quant à savoir quel est le « vrai » Paris... : « *La vérité ! s'écrie Gabriel (geste), comme si tu savais cexé. Comme si quelqu'un au monde savait cexé. Tout ça (geste), tout ça c'est du bidon : le Panthéon, les Invalides, la caserne de Reuilly, le tabac du coin, tout. Oui, du bidon.* »

Une ville qui change de sexe

Reste, et ce sera notre troisième station, la tour Eiffel. Tellement unique, elle, tellement incomparable que Queneau se garde même de la nommer. N'empêche que sa monstrueuse évidence pose, elle aussi, des problèmes d'identité. Que tant de gens, aujourd'hui encore, viennent par cars entiers se planter aux pieds de ce cauchemar de ferraille devrait nous troubler ; et notre absence de trouble nous troubler plus encore.

Gabriel, philosophe spontané, ressent l'agressive symbolique de l'édifice : « *Je me demande pourquoi on représente la Ville de Paris comme une femme. Avec un truc comme ça. Avant que ce soit construit, peut-être. Mais maintenant. C'est comme les femmes qui deviennent des hommes à force de faire du sport. On lit ça dans les journaux.* »

En fait, malgré la tour Eiffel, Paris n'a pas de sexe – ou plutôt, il (ou elle) ne cesse d'en changer, d'en échanger les signes et les attributs. Paris se déguise, ou plus exactement se travestit. Et à force de changer si souvent et si vite de visage et d'aspect, de rouler les épaules et *de minauder*, elle ne sait plus très bien où il (ou elle) en est. C'est le lieu où les petites *filles échangent leur robe* contre des bloudjinzes, où les tontons costauds et poilus dansent, le soir venu, *la Mort du cygne* dans des cabarets pour tantes, tandis que leurs épouses se bardent de cuirs pour enfourcher des *motos infernales*. Allez donc vous y retrouver.

C'est comme se retrouver à la foire aux puces, quatrième station de l'initiation zazique. (Le roman de Queneau est aussi, bien évidemment, un manuel initiatique : on ne voyage pas qu'en surface.) Les puces, c'est le haut lieu de l'inidentifiable, le royaume du trompe-l'œil, l'empire de l'apparence – et du même coup, le triomphe de la parole, de la rhétorique et des sophistes. Un capharnaüm d'objets gouvernés par l'illusion. « *C'est là où on trouve des ranbrans pour pas cher, ensuite on les revend à un amerlo et on a pas perdu sa journée.* »

On ne trouve plus guère de ranbrans aux puces ; à dire vrai, la peinture s'y fait rare, sinon sous la *forme* canonique de biches dans un sous-bois. Si l'on y trouve encore des graveurs de plaques de vélos et *des démonstrateurs* de nœuds de cravate, le snobisme des classes aisées en quête de témoignages de l'art *populaire*, l'attrait pour tout ce qui est vieux (c'est-à-dire de plus de dix ans), rapiécé, usé, craquelé, ébréché, de mauvais goût ont porté la confusion des signes à un degré que Queneau n'imaginait pas en 1959, et qui aurait sans doute ravi son rationalisme de poète.

Ici, plus rien n'a de sens : ni esthétique, ni historique, ni même économique : la loi du marché n'est plus que celle du bluff, de la crasse magnifiée, de la bimbeloterie *hissée par le caprice* au rang d'œuvre d'art, et de la semelle



CAGNAT.

hygiénique vendue comme un médicament contre le cancer. Le domaine de la parole, du vent.

Je mange, donc je suis

Les deux dernières étapes de l'itinéraire zaziesque ne sont guère plus encourageantes pour la paix de l'esprit et pour le franc exercice de la raison. Il s'agit d'une brasserie du boulevard Sébastopol et d'une boîte de nuit de Pigalle. Deux dernières tentatives pour *identifier Paris* : celle de la bouffe – je mange, donc je suis, – et celle du plaisir – je jouis donc j'existe. Deux essais et deux échecs retentissants, le second se terminant, dans une montée épique, par la guerre et par la mort.

La mangeaille que l'on sert dans les brasseries du Sébasto, il convient d'en parler très vite comme d'un vilain souvenir. Raymond Queneau la décrit ainsi : « *Une choucroute pouacre parsemée de saucisses paneuses, de lard chanci, de jambon tanné et de patates germées, apportant ainsi à l'appréciation inconsidérée du palais la ffine efflorescence de la cuisine ffransouèze.* » Il n'exagère qu'un peu. « *En tout cas, moi, rien à faire pour que je bouffe cette saloperie* », décrète Zazie.

On ne peut que l'approuver, mais aussi constater que les clients desdites brasseries, et même les Français qui se prétendent fines gueules, ingurgitent sans mot dire les marchandises indécises que l'on colle dans leur assiette. La gastronomie se *consomme* plus volontiers dans les conversations que sur les tables. On en cause.

Reste le fin du fin de l'identité parisienne, la nuit, le Paribayenaïte que nous envient comme chacun sait toutes les capitales étrangères. Une trace de strass sur une flaque de boue ; un coup de projecteur qui oblige à ne pas voir ce qui se passe dans l'obscurité environnante : l'univers de la violence folle, imbécile, méchante, impitoyable. Zazie s'évanouit : le rêve parisien se termine en cauchemar. *Zazie* a vécu, elle a été plongée dans ce que les grandes personnes nomment « la vie », mais elle n'a pas vu Paris.

Il y a à cela une raison très simple, c'est que, contrairement aux apparences, Paris n'existe pas. C'est une image, une métaphore peut-être, un mirage qui se dissipe dès qu'on l'approche d'un peu près. Ou bien un prétexte à « littératurer » : « *Le songe d'un songe, le rêve d'un rêve, à peine plus qu'un délire tapé à la machine par un romancier idiot (oh ! pardon).* » La ville de Queneau, comme l'histoire shakespearienne ou le béret de Devos, n'a pas de sens.

Zazie n'existe pas davantage : ni un enfant, ni une femme, ni un ange, ni un démon, elle est de plume, d'encre et de papier : vous pouvez vous l'imaginer comme bon vous semble. C'est une histoire qui commence et qui finit, comme Paris, un rien qui s'écrit.

Queneau a aussi consacré à Paris un recueil de poèmes qu'il a intitulé *Courir les rues*. Son pendant rural a pour titre *Battre la campagne*. Courir les rues ou battre la campagne, c'est même combat : construire un rêve.

PIERRE LEPAPE.

★ **ZAZIE DANS LE MÉTRO a paru aux éditions Gallimard. Louis Malle en a tiré un film d'une scrupuleuse fidélité d'esprit, et Carelman en a fait une histoire dessinée tout aussi intelligente.**

Les « déçus » de Babylone

De Rousseau à Balzac, ils ont presque tous vitupéré la capitale

AUX abords de la capitale frémissent les Mousquetaires, impatients d'en découdre avec la vraie vie. Rastignac lance son inoubliable « *A nous deux, Paris !* ». Plus timide et plus rêveur, Rémi, le héros de *Sans famille*, imagine des prodiges qui justifient la réputation et le magnétisme de la ville-océan chère à Hugo et Baudelaire. Il espère au moins des arbres d'or, des palais de marbre, des habitants vêtus de soie. Et il est très déçu. Ils sont presque tous très déçus.

On ne le dit pas assez ! Nos écrivains, les auteurs français des manuels – de Boileau, qui vitupère les embarras de Paris, à Zola, imprécateur amoureux, mais imprécateur d'abord – pestent et vocifèrent contre la grande ville. Ils chantent tous Paris, capitale et personnage, mais c'est le grand air de la calomnie. Les plus calmes sont les flâneurs, question de caractère, mais ce sont les plus fouineurs, ils attaquent en douce et prennent un malin plaisir à dénicher l'infamie tapie derrière les murs.

Il y a le terrible tableau de Paris de Sébastien Mercier fait à la veille de la Révolution. Et, derrière Mercier, il y a Rousseau. Tout le monde se souvient des accent de Saint-Preux, dans *la Nouvelle Héloïse* : « *J'entre avec une secrète horreur dans ce vaste désert du monde. Ce chaos ne m'offre qu'une solitude affreuse où règne un morne silence. Mon âme à la presse cherche à s'y répandre et se trouve partout resserrée.* »

De l'or ou du plaisir ?

Rien dans la Babylone moderne n'est « franc », tout est opaque et faux : faux-semblants, miroirs aux alouettes, parades, séductions. Les femmes, explique Saint-Preux à Julie, dans une lettre d'autant plus drôle qu'on sent de la part de l'épistolier une insistance suspecte, ont la voix plus forte que celle d'un homme. D'ailleurs, elles n'ont même pas la taille fine. Jean-Jacques, le protestant, s'en donne à cœur joie, dénonce la cité impure, les simulacres et les images, la ville contre nature.

Balzac continue la tradition, en apparence. C'est l'éblouissant démarrage de *la Fille aux yeux d'or* : « *Un des spectacles où se rencontre le plus d'épouvantement est certainement l'aspect général de la population parisienne, peuple horrible à voir, hâve, jaune, tanné. Paris n'est-il pas un vaste champ incessamment remué par une tempête d'intérêts sous laquelle tourbillonne une moisson d'hommes que la mort fauche plus souvent qu'ailleurs et qui renaissent, toujours plus serrés, dont les visages contournés et tordus rendent par tous les pores l'esprit, les désirs et les poisons dont sont engrossés leurs cerveaux, non pas des visages, mais des masques exténués, empreints des signes ineffaçables d'une haletante avidité ? Que veulent-ils ? De l'or ou du plaisir ?* »

Mais Balzac ne se contente pas de peindre. Il est, comme le montre Jeannine Guichardet dans un remarquable *Balzac archéologue de Paris* (1), géomètre et topographe. Il occupe le terrain, livre après livre, et la capitale devient jeu de l'oie, labyrinthe, métaphore et damier.

Dans le Paris de Balzac, la topographie rejoint l'archéologie en ce qu'elle investit les objets, les décors, les architectures, les espaces selon une méthode qu'on dirait aujourd'hui pluridisciplinaire, destinée à extorquer à chaque chose, pot ou collier, son substrat de civilisation en train de perdre. Paris est un enfer, ville du travestissement, où les passions finissent en danse macabre.

On ne surestimera jamais assez les grands travaux d'après *1860* et leur portée littéraire. Les bouleversements de la révolution industrielle font de la grande ville une jungle bientôt « moderne », propice aux mystères, aux romans policiers... et aux poèmes en prose.

On sait bien que Baudelaire met en parallèle son rêve d'une « *prose poétique musicale, sans rythme et sans rimes, assez souple et assez heurtée pour s'adapter aux mouvements lyriques de l'âme, aux ondulations de la rêverie, aux soubresauts de la conscience* » et son besoin de sauver des images en train de disparaître.

Paris dans les détails, les coins de soleil et les passages couverts, c'est celui qu'héritent de Baudelaire, – dans les plis sinueux des vieilles capitales – les surréalistes. Le vingtième siècle.

GENEVIÈVE BRISAC.

(1) *Balzac, archéologue de Paris*, de Jeannine Guichardet, éditions SEDES, 494 p.

Paris sous le regard de Walter Benjamin

LES Actes du colloque sur Walter Benjamin qui s'est tenu à Paris en juin 1983 viennent de paraître. Ensemble impressionnant, qu'on se félicite de pouvoir lire. *Mais il faut dire un mot de son* objet : mille pages récemment découvertes et publiées en 1982, sous le titre *Passagenwerk*, avec une très riche annotation. Pour un autre écrivain, il ne s'agirait que de fiches : ici nous entrons dans le laboratoire de Benjamin. Amassées durant treize ans de travail jusqu'à sa *mort en 1940*, ces lectures tâtonnantes et ces fulgurances métaphysiques sont aussi le champ de ruines d'un grand livre sur Paris.

On devra un jour décrire le détail des transferts culturels entre la France et l'Allemagne (une équipe du CNRS travaille le sujet) sans oublier l'étrange fascination exercée *par* Paris *sur* les juifs allemands : de Henri Heine et Ludwig Börne – dont on célèbre outre-Rhin le bicentenaire – jusqu'à l'un des grands poètes de notre temps, Paul Celan, qui s'y suicidera après un voyage en Israël. Paris, l'impossible Jérusalem ?

Héros de toutes les subversions

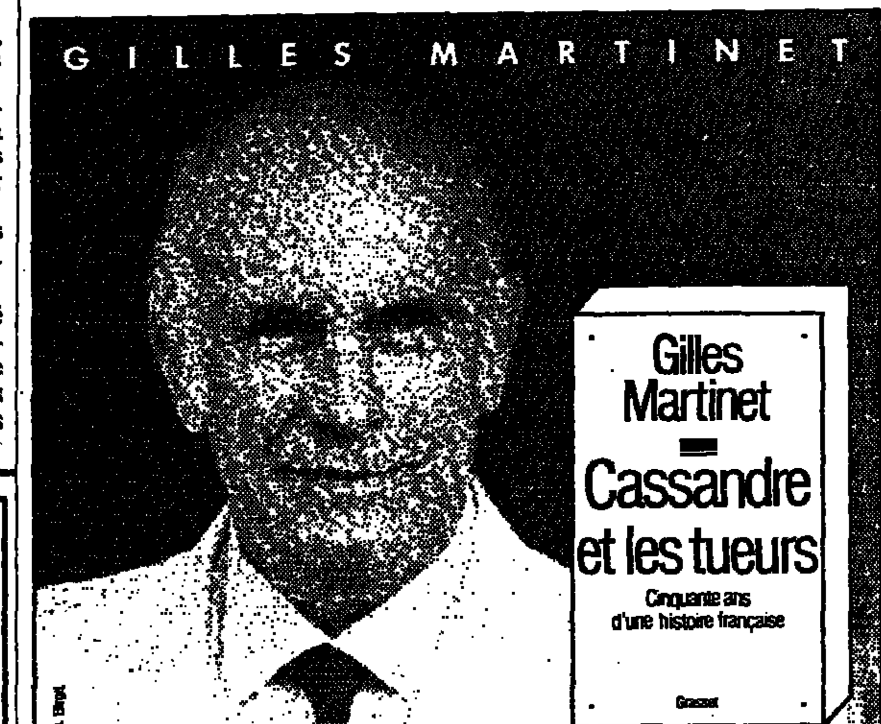
La ville sur lequelle travaillait Benjamin n'est nullement la capitale d'un Etat national, mais le centre de gravité d'une époque, le point focal où s'engendrent une société et une culture. Les *passages parisiens* reflètent la naissance d'une métropole moderne et sont le lieu de la flânerie, où s'étale une débauche de luxe, de verre et de fer, d'éclairage artificiel et de marchandises. Presque une phénoménologie de la poutrelle, ce volume se lit aussi comme une formidable bibliothèque de *lutéçologie*, d'Aragon à Baudelaire avec un nombre incalculable d'auteurs mineurs dont les *noms devaient faire sourire* le génial Groethuysen, autre Berlinois de Paris que Gide prit pour un juif en raison de son polyglottisme et de son agilité intellectuelle.

Les milliers de petits bouts de papier du *Passagenwerk* s'opposent à toute interprétation monolithique et globale de *Benjamin, voisin de la mystique* juive, marxiste hérétique ou encore héros de toutes les *subversions*. C'est la conclusion à tirer de la lecture de ce volumineux ouvrage où quarante-six articles d'inégale valeur s'articulent en cinq sections : enfance et exil, littérature et critique, esthétique et politique, mythe et *histoire* et, *enfin*, temps et texte.

Soumis aux tirs croisés des *philosophes*, des *historiens de* la littérature et des germanistes, cette pensée « *à la recherche de la révolution perdue* » (W. Fictkau, le meilleur article du volume) suscite un intérêt croissant en France. Les vieux fidèles *(P. Missac)*, les premiers traducteurs (M. de Gandillac), l'éditeur intrépide de *naguère* (M. Nadeau) et l'inlassable éveilleur qu'est Heinz Wismann voient leurs efforts récompensés. *Cet œil de Berlin* à Paris pourrait bien nous révéler du jamais vu.

DOMINIQUE BOUREL.

★ **WALTER BENJAMIN ET PARIS, études réunies et présentées par Heinz Wismann, éditions du Cerf, 1033 p., 285 F, jusqu'au 30 octobre 1986, puis 335 F.**



● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Jean Lorrain, Maupassant : un duel à la plume

On réédite* Très russe *qui servit au premier à se venger du second

EN républiant *Très russe*, le second roman de Jean Lorrain, édité en 1886 et devenu introuvable, un petit éditeur offre un aperçu nouveau d'un talent trop souvent réduit aux œuvres les plus connues comme *Monsieur de Phocas*, tout en nous apportant une intéressante contribution à la petite histoire littéraire.

Très russe – le premier titre prévu était *Villa mauresque*, qu'on abandonna pour sacrifier à une mode slavophile – inscrit une intrigue psychologique dans un climat réaliste, celui du milieu fécampois, dont l'auteur avait déjà dénoncé, avec virulence, l'hypocrisie, la cupidité et la platitude dans son premier roman, *les Lépillier*, ce qui lui avait mis à dos pour longtemps sa ville natale.

Le cadre de l'intrigue est la « villa mauresque » qu'habite, à Yport, une fascinante et fantasque beauté slave, Mme Livitinof. Tout le roman gravite autour de cette aventurière de charme – type même du personnage que Lorrain incarnera diversement tout au long de son œuvre – et de l'ambivalente comédie qu'elle se plaît à jouer pour deux soupirants : l'écrivain Mauriat, poète rêveur et passionné, et Jean de Beaufrilan, un sensuel matamore qui est fier de ses muscles et charge les femmes *« à la hussarde »*.



ROGER VIOLLET

Jean Lorrain

Des personnages à clé assurent la figuration nécessaire à l'auteur pour exploiter sa verve railleuse à l'égard des faux-semblants et des ridicules : notabilités fécampoises, ou un écrivain qui, dépeint sous les traits d'Orgelat, n'est autre que Paul Bourget : *« Il y a en lui du pion, du petit maître et de la gouvernante anglaise. »*

Mauriat, *« naïf et sceptique, partial et généreux, cruel comme une femme, doux comme un enfant, mobile dans ses affections, tenace dans ses haines, bon, irascible, impressionnable, hautain et familier »*, c'est évidemment Jean Lorrain et Beaufrilan, Guy de Maupassant, son aîné de cinq ans. Jean Lorrain, comme il le racontera, avait souvent joué dans son enfance avec Hervé, le frère de Guy, qui finira aliéné ; quant à Guy, s'il se mêlait à leurs jeux, c'était pour les effrayer en se travestissant en fantôme.

Il semble que Lorrain, écrivain débutant, lui ait porté beaucoup d'admiration, comme en témoigne une lettre en ma possession où il lui demande l'autorisation de lui dédier un poème de son prochain recueil de vers *(la Forêt bleue)*, en priant le *« maître des jeunes »* d'agréer un *« hommage féal de cadet et d'homme lige »*.

Et puis vint ce fatal été 1885, à Etretat, où les deux écrivains se retrouvèrent. Que se passa-t-il ? Leurs chemins se croisèrent-ils fâcheusement autour d'une Mme Livitinof ? Toujours est-il que *Très russe* allait contenir une évocation féroce de Maupassant sous les traits de Beaufrilan.

Un bellâtre fanfaron

Lorrain ironisait sur sa vanité, ses bonnes fortunes, son attitude de bellâtre fanfaron : *« C'est l'étalon modèle littéraire et plastique du grand haras Flaubert, Zola et Cie ; il roucoule et paonne, frise ses moustaches, joue avec ses bagues, croise ses jambes qu'il a fortes, et tend son pied qu'il a petit, il raconte des faits divers* (...), *assaisonne le tout d'esprit et de mots à vingt-cinq centimes la ligne, abîme ses ennemis, vilipende ses amis, compromet les autres, parle sa chroniquette, vit son article et, ravi de sa personne, sourit aux anges et à lui-même. »* Maupassant prit la mouche et envoya ses témoins à Lorrain. Ne les ayant pas rencontrés, l'auteur de *Très russe* s'empressa de lui envoyer une lettre pour l'assurer qu'il n'était nullement visé. Ce genre de dérobade n'était pas dans la manière de Lorrain – il aura d'autres duels, notamment avec Marcel Proust – mais l'habileté de Maupassant au tir au pistolet le fit sans doute réfléchir.

Dès lors, les deux écrivains affectèrent de s'ignorer, mais quand l'auteur de *Bel Ami*, mourut, Jean Lorrain sut lui rendre hommage. Comme on voit, *Très russe*, ce tableau de mœurs provincial, était aussi « très parisien ».

PIERRE KYRIA.

★ TRÈS RUSSE, de Jean Lorrain, préface de Denis Neven, éditions Hubert Julia. 152 p., 60 F. En librairie, ou chez l'éditeur (110, rue Eau-de-Robec, 76000 Rouen).

Lord Anxious

« IL n'y a de vrai dans la vie que les chimères que nous rêvons. Aussi finissent-elles toutes en douleur », disait Barbey d'Aurevilly. Dans sa jeunesse, il avait contracté deux virus : le byronien et le brummellien ; dans sa vieillesse, les derniers feux du dandysme attiraient dans sa tanière de la rue Rousselet Jean Lorrain, Léon Bloy, Joséphin Péladan, Huysmans, et même son voisin de la rue Oudinot, François Coppée.

S'il se surnommait lui-même Lord Anxious, Barbey avançait avec un masque sur le visage, ne montrant rien de ses terreurs ni de ses désillusions, et soignant sa mise à soixante ans comme s'il en avait trente. *« Comme pour mieux les mettre en valeur*, écrit Arnould de Liedekerke, *les années avaient accentué les traits de son visage, celui d'un vieil aristocrate et d'un vieux forban... Démodé, il ne fut pas ridicule et eut le courage jusqu'à la fin de sa vie de braver l'opinion. »*

Dandy jusqu'au bout, il avait clairement exprimé le vœu que personne n'assistât à ses funérailles. Elles eurent lieu le 26 avril 1889 au cimetière du Montparnasse – aucun discours ne fut prononcé, mais deux cents personnes furent présentes. A l'ordonnateur des pompes funèbres qui demandait à Léon Bloy la profession du défunt, celui-ci répondit : *« Monsieur, il était marchand de gloire ! »*

Arnould de Liedekerke, avec l'élégance qui sied à son modèle, trace le portrait d'un écrivain qui cultiva, sans désarmer, l'aristocratique plaisir de déplaire avec une ironie et une superbe dignes de Byron et de Brummell.

R. J.

★ TALON ROUGE. BARBEY D'AUREVILLY, LE DANDY ABSOLU, d'Arnould de Liedekerke. Orban, 271 p., 95 F.

★ Signalons également la réédition de l'essai que Barbey d'Aurevilly consacra à Brummell, sous le titre : DU DANDYSME ET DE GEORGE BRUMMELL. Balland. 142 p., 69 F.

● HISTOIRE

Maurice Joyeux et la nostalgie de Gavroche

« Le plus beau monument historique,* dit-il, *c'est une barricade »

FIGURE de proue du mouvement anarchiste français depuis une quarantaine d'années, Maurice Joyeux publie, aujourd'hui, *Souvenirs d'un anarchiste*, le premier volume de ses Mémoires. Mais, autant le préciser tout de suite, l'auteur parle fort peu d'anarchie et de théorie libertaire durant quatre cents et quelques pages fébriles qui se lisent d'une traite.

A soixante-seize ans, Maurice Joyeux n'a rien perdu de sa verve ni de ses impatiences. Entouré de centaines de livres sans lesquels il ne pourrait respirer, le toujours jeune militant martèle ses phrases comme s'il se trouvait à la tribune d'un meeting à la Mutualité.

« J'ai toujours des discours plein mes poches, dit-il en riant. *J'ai écrit ce livre pour remettre certaines choses, certains événements, en place. J'ai essayé de faire revivre une époque et de restituer les derniers reliefs d'un monde qui disparaît. Et puis, j'en avais assez de ces prétendus révolutionnaires qui affirment être nés avec Marx ou Bakounine dans leur berceau. Je me suis refusé à donner à l'adolescent que j'ai été les idées qui sont les miennes aujourd'hui. La seule lignée que je revendique, c'est celle de la révolte ! »*

BÉRÉNICE CLEEVE

De coups de poing en coups de tête

Cette honnêteté intellectuelle saute aux yeux dès les premières pages. Maurice Joyeux ne pose pas au héros et avoue volontiers que son mauvais caractère fut à l'origine de bien des événements. Ainsi, il passera pour la première fois en correctionnelle à l'âge de quatorze ans et sera condamné à 1 000 francs d'amende pour avoir cassé une côte au patron chez lequel il faisait un apprentissage de serrurier. L'homme, il est vrai, avait levé la main sur lui, ce que le jeune Joyeux ne tolérait déjà pas !

« Je n'évoque d'ailleurs pas toutes mes bagarres, précise-t-il, *mais seulement celles qui m'ont valu des ennuis. A trente-cinq ans, en 1945, j'avais déjà derrière mois dix années passées dans les prisons militaires et civiles. »*

Certes, Maurice Joyeux ne sélectionnait pas les victimes de ses voies de fait ! Mais était-ce vraiment un hasard si celles-ci appartenaient presque toujours à l'armée, à la police ou à la gendarmerie ? De coups de poing en coups de tête, nous accompagnons l'auteur dans ses résidences secondaires forcées. Un vrai guide des prisons d'alors !

Les plus belles pages du livre sont celles que Joyeux consacre à ses vagabondages dans la France des années 30. Les portraits qu'il nous donne à lire sont souvent tendres, mais sans complaisance. Et le regard qu'il porte sur lui-même est souvent sévère. Pendant des années, sa principale préoccupation sera, tout simplement, de survivre. *« La clochardisation*, dit-il, *s'avance lentement, insidieusement, et lorsqu'elle s'empare de vous elle ne vous lâche plus. »*

Quelques cafés, au cœur des arrondissements populeux, possédaient le monopole de la vie politique, intellectuelle et sociale des classes pauvres. Maurice Joyeux y fréquentait indistinctement communistes, trotskistes et anarchistes. Un peu par hasard, il deviendra, en 1933, secrétaire d'un comité de chômeurs.

« Toutes les comparaisons avec la crise actuelle sont absurdes, affirme-t-il. *Le chômage, c'était alors 7 francs par jour pour ceux, peu nombreux, qui y avaient droit. Notre colère ne pouvait déboucher que sur la violence. Après qu'un ouvrier polonais eut été retrouvé mort dans un baraquement où des rats lui avaient mangé la moitié d'un bras, j'ai été le seul Français, avec Collé, un jeune communiste, à accompagner les immigrés polonais au consulat de la rue Ampère* (1). *Nous l'avons pris d'assaut et saccagé. Ce fut notre réponse à l'indifférence des diplomates, des nantis. Cette affaire m'a valu, évidemment, un nouveau séjour à la Santé ! »*

La victoire électorale du Front populaire et le déclenchement de la guerre d'Espagne le surprendront dans cette même prison de la Santé, où il purgeait une peine de six mois pour *« coups et blessures à agent »*. Bien que parfaitement conscient des dangers que représentait le nazisme, Maurice Joyeux refusera en 1939 de servir l'armée française. *« L'insoumission*, écrit-il, *n'avait rien à voir avec un pacifisme bêlant, craintif, résigné, mais constituait l'acte premier, celui de la destruction révolutionnaire chère à Bakounine, de la construction révolutionnaire d'un monde différent ! »*

« Le Château des brouillards »

Après une drôle de guerre passée à jouer à cache-cache avec la maréchaussée, Maurice Joyeux sera pris, s'évadera, sera repris, animera la mutinerie de la prison militaire de Montluc (2), connaîtra au camp de Mauzac le truand Lecca, l'universitaire Pierre Berteaux, et l'écrivain Jean Cassou. Partout, il pourra vérifier que *« les imbéciles munis d'un semblant d'autorité sont encore plus redoutables que les autres »*, et que les hommes, le plus souvent, ne demandent qu'à être pris dans les rets de la morale, de la famille, et de la société.

Durant toutes ces années, ses amis les plus sûrs furent des livres. *« Les livres*, poursuit-il, *représentaient l'aventure, les horizons illimités. Ils écourtaient mes nuits au mitard. J'en reconstituais certains de mémoire et je me les récitais. Je passais, sans problème, d'Alexandre Dumas au cardinal de Retz, de Rabelais à Proust. Dans le second volume de mes souvenirs* (3), *qui ira de 1945 à la fin de 1968, j'évoquerai mes activités de syndicaliste et d'anarchiste, mais aussi « Le Château des brouillards », la librairie que j'ai tenue à Montmartre pendant dix ans. Etre libraire m'a permis de connaître Albert Camus, Roger Grenier, André Breton, les frères Prévert, etc. Et de me lier d'amitié avec eux. Aujourd'hui, je suis calmé, mais je crois toujours en l'anarchie et à la primauté de l'homme sur le groupe. Le plus beau des monuments historiques, cela reste une barricade. Ah ! Gavroche... »*

PIERRE DRACHLINE.

★ SOUVENIRS D'UN ANARCHISTE, de Maurice Joyeux. Editions du *Monde libertaire* (145, rue Amelot, 75011 Paris), 441 p., 120 F.

★ Signalons la réédition de l'HISTOIRE DU PREMIER MAI, de Maurice Dommanget. Préface de Maurice Joyeux. Deux volumes. Editions du groupe Fresnes-Antony, Fédération anarchiste (les commandes peuvent être faites 145, rue Amelot).

(1) Maurice Joyeux a écrit un roman sur cette affaire : *le Consulat polonais*, Calmann-Lévy, 1975.

(2) *Mutinerie à Montluc*, Editions La Rue, 1971.

(3) A paraître en 1987.

Mme Karl Marx née baronne von Westphalen

Lui s'occupait de la lutte des classes, elle « raccommodait les chaussettes »... H.-F. Peters retrace la vie mouvementée de « Jenny la rouge »

LE temps du purgatoire est *révolu pour* ces *vestales*, telles Martha Freud et Jenny Marx, qui, vouées naguère au culte de leurs géniaux époux, vécurent et moururent dans l'ombre, *victimes des historiens* oublieux. Au moment où *le Capital* de Marx est rangé par d'aucuns dans le magasin des pittoresques antiquités, la biographie de Jenny Marx, aristocrate révolutionnaire et baronne désargentée, retracée par H.-F. Peters, passionnera les « *amateurs de vie toute fraîche* », pour reprendre la délicieuse expression de Georges Duhamel.

H.-F. Peters, qui s'était penché sur Lou Andreas-Salomé et sur Elisabeth, la sœur bonnie de Nietzsche, excelle dans le genre biographique. L'anecdote, le mot d'auteur, les confidences, les indiscrétions, les rebondissements romanesques, les coups de théâtre, le *deus ex machina*, rien ne manque à ce récit de la « vie mouvementée » de Jenny Marx, née baronne von Westphalen.

« Ah ! mon chéri, voilà qu'en plus tu te mêles de politique. Ce qu'il y a de plus casse-cou ! » Une telle exclamation, dans la bouche de n'importe quelle fiancée fait sourire. Mais qu'elle vienne de la promise de Karl Marx, on ne peut que songer à l'ironie du destin. Jenny von Westphalen, la *« reine des bals »*, la fille du baron von Westphalen, conseiller à Trèves, une petite ville rhénane, n'était nullement destinée à l'existence qu'elle mena, durant près de quarante ans, aux côtés de l'apôtre de la dictature prolétarienne. Née dans une famille aristocratique, Jenny von Westphalen mourut dans la solitude, à l'âge de soixante-sept ans, et fut enterrée au cimetière de Highgate, en Angleterre, dans la section des réprouvés. Son mari, trop malade, ne put l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. Seul Engels prononça quelques mots à la mémoire de celle qui fut la compagne et la collaboratrice du « chef » de l'Internationale.

Amours enfantines

Tout avait commencé, pourtant, de la plus ordinaire façon : Jenny et Karl partageaient le *« vert paradis des amours enfantines »*, et malgré la différence d'âge – Jenny était de quatre ans l'aînée de Karl, – *ils se fiancèrent* en 1836. L'amoureux, alors étudiant à Berlin et à Bonn, se sentait la vocation d'un poète et adressait à Jenny des vers exaltés. Hélas ! les poèmes de Marx, inspirés de Heine, ne valent guère mieux que ceux de Sissi, dont le poète allemand fut aussi l'idole. Consolons-nous d'avoir échangé l'immortel : *« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »* contre l'éphémère *« Vois ! Je pourrais emplir mille livres où je n'écrirais que ton nom, Jenny ! »*

Le 19 juin 1843, à l'époque où Marx ne dédaignait pas encore l'*« opium du peuple »*, *fut célébré* en l'église Saint-Paul de Kreuznach le mariage de Jenny et de Karl Marx. La lune de miel du rat de bibliothèque fut consacrée à la *rédaction* d'un essai, *la Question juive*. Alors commença pour Jenny la période de l'exil, où elle dut troquer ses galons d'aristocrate contre la défroque de la *« citoyenne et vagabonde Jenny Marx »*. Paris fut la première étape, sans doute aussi l'épisode le plus lumineux : les Marx tentèrent une expérience de vie en communauté avec des amis dans une maison louée rue Vaneau. Ils fréquentèrent les salons à la *mode* : Jenny fut courtisée par Heine, par Bakounine et *tutti quanti*.



Jenny Marx.

Mais les activités politiques de Marx et de ses amis déplurent à Louis-Philippe. Voici Jenny, ses deux filles sous le bras, en route de nouveau pour l'inconnu. Les Marx élurent domicile dans la *« colonie de la dèche »*, ainsi que Jenny surnomma leur demeure bruxelloise, située dans le quartier ouvrier de Saint-Louvain. La mère de Jenny lui envoya Hélène Demuth, *Lenchen pour les Marx*. Lenchen, la servante au grand cœur, dont Jenny ne fut guère jalouse en dépit de la liaison secrète que Karl noua avec elle. Lenchen servit de gouvernante et de bonne à tout faire. *« Chez les Marx*, répétaient les proches de Jenny, *Lenchen exerce la dictature, Mme Marx la dignité royale. »*

Malgré ses déboires financiers, Jenny tenta toujours de préserver les *« apparences de la réussite »*. En exil à Londres, alors que sa famille s'entassait dans une mansarde sans eau courante, elle fit imprimer sur ses cartes de visite *« Mrs.Karl Marx, born baroness Jenny von Westphalen »*. Les Marx ne furent pas des communistes de salon, des révolutionnaires en vison, friands des *« roucoulades communistes »*. Ils goûtèrent à ce que connurent les prolétaires de l'époque : dettes, factures impayées, irruptions d'huissiers, visites régulières au Mont-de-Piété, argenterie, vêtements et même chaussures disparaissant entre les mains de ma tante...

Quatre des enfants de Jenny moururent en bas âge, dans la misère de leur deux-pièces de Dean Street. Seules trois filles, dont deux se suicidèrent plus tard, survécurent. Pendant que Marx s'occupait de la plus-value, de la lutte des classes, de l'accumulation du capital, Jenny recopiait ses manuscrits et trouvait des subterfuges pour se procurer le pain quotidien. Engels fut maintes fois appelé à la rescousse, ce qui n'empêcha pas Jenny de mépriser la *« créature »* qui partageait la vie d'Engels, Mary Burns, une ouvrière irlandaise du textile.

« De tous les combats, la part qui nous revient, à nous autres femmes, est la plus difficile parce que la plus humble. L'homme s'aguerrit dans les combats avec le monde extérieur... Nous, nous restons à la maison à raccommoder les chaussettes... Je crains que nous, les vieux, nous n'ayons plus rien de bon à attendre », écrivait Jenny alors que, en proie à un cancer du foie, elle luttait contre la mort. A quoi semblait répondre Karl Marx dans cette lettre à Paul Lafargue, son gendre : *« Si j'avais à recommencer ma vie, je referais la même chose. Mais je ne me marierais point. Je m'efforcerais, pour autant qu'il est en mon pouvoir, de protéger ma fille des récifs sur lesquels s'est brisée la vie de sa mère... »*

ROLAND JACCARD.

★ **JENNY LA ROUGE, de H.-F. Peters, traduit de l'allemand par Léa Marcou. Mercure de France, 332 p., 99 F.**

● VOYAGES

Trois savants sur les chemins buissonniers

Un ethnologue, un économiste et un géographe retournent à la nature.

AH ! les braves gens ! Trois *jeunes savants ont* joyeusement pris le maquis pour notre plaisir. Et, sans ostentation pédante, ils nous rapportent le marron dans sa bogue, la tête de cèpe grillé et le duvet de la framboise. Ils ont fureté et patoisé, ils ont couru au vent et sauté les murettes, pleins d'amour pour des sols, des simples et des croquants : leurs livres ont plus que la science infuse, ils croustillent, ils fleurent, ils jutent.

Avec eux, *on peut* fuir pour l'été, loin des best-sellers congelés de l'édition de plage et des petits fruits secs de la rouerie urbaine. Avec des quignons comme ceux-là dans la musette, on fait du chemin.

Raphaël Larrère et Martin de La Soudière sont l'un ethnologue et l'autre économiste. Leur « terrain », ce sont ces hautes terres qui ceinturent le Massif Central. D'Aumont à Sarran, de Mercoire aux Causses, avec une prédilection pour leur chère Margeride, ils ont trouvé, *humé et soupesé* la violette séchée, les myrtilles en nappes bleues et la coulemelle au jupon blanc.

Ils ont disséqué ce commerce de moyenne montagne, cette cueillette aux ras des pentes et des pâtures qui procure aux uns un « *treizième mois* » bienvenu, aux autres l'excitation dominicale, et à tous la double jubilation du braconnage et de la tartarinade. Une activité économique de complément, *qui se traduit en* beaux billets sur le foirail, ou dans la camionnette du marchand ambulant, *lequel « passe »* dès que la saison est propice ou que la lune a changé. Plantes, fleurs, *champignons*, suivant les humeurs et les coutumes, tout est bon pour amasser du petit profit, pour faire la nique au grand capital et aux horaires réglés de l'usine ou du bureau.

Tactiques et stratégie du « bon coin » secret, conflits d'usage entre les indigènes et les « étrangers » montés de la ville, modes d'emploi des sociabilités afférentes, tout est *dit* avec placidité et précision. Le livre n'ignore pas non plus les imaginaires, les passions maniaques et les enjeux identitaires que concrétise le panier plein. L'ultime chapitre, consacré au « paradigme du *champignon* », est *une fête*, avec des pages sur le regard du chercheur qu'auraient saluées un Blanzat ou un Giono. *Cueillir la montagne* est d'abord un récit, la rumeur d'un *savoir-faire*, la preuve d'un savoir-vivre. Une école primaire de plaisir galopant.

Quand on allait à Robinson...

Jean-Robert Pitte, lui, est un géographe. Il a pris d'assaut les montagnes *paisibles*, de la Galice au Japon, où les sols siliceux ont étreint l'« arbre à pain », ce châtaignier qui nous est venu, via Rome et la Grèce, du fond du Caucase. Son livre est une *thèse* de doctorat à peine retouchée.

Et pourtant, toute cette science minutieuse sait donner l'eau à la bouche, recettes comprises, de *l'humble châtaigne grillée de* la veillée au somptueux marron glacé importé d'Italie. Tout intéresse notre homme, des citations de Virgile à la géographie du « *Chauds les marrons* ! » sur les Grands Boulevards, des techniques de la greffe au charme des guinguettes en plein cœur de châtaigneraies séculaires quand on allait à Robinson.

Le « pain de bois » est d'usage moderne : c'est la meilleure révélation du livre. En Gaule, cet arbre ami de l'homme ne donnait guère qu'aimable friandise. Au Moyen Age, *quoi qu'on* ait pu dire, il fit moins de charpentes pour bel édifice que son rival le chêne, et il ne nourrit guère que quelques populations perdues de l'Apennin ou de Corse. Avant 1300, il n'est même pas assuré qu'il ait envahi la Cévenne. Mais, insensiblement, on passe de la « préchâtaigneraie » au verger entretenu : l'apogée occidental du *châtaignier* date des seizième et dix-septième siècles, quand ses fruits nourrissent les pauvres en terre et les cochons, que son bois fournit les meilleurs échalas et les cercles de futailles pour *tous* les vignobles.

L'« arbre de la paresse »

Au dix-huitième siècle déjà, les intendants dénoncent l'« arbre de la paresse » qui dispense les pauvres d'avoir à gagner leur pain à la sueur de leur front. L'hystérie frumentaire d'un Turgot en Limousin est un bon exemple de cette police de la sieste par les Lumières agronomiques. Et, peu à peu, les citadins consommant moins de châtaignes, les campagnes *pauvres* se vidant, partout c'est le repli et l'abandon, dès le dix-neuvième siècle.

C'est naturellement dans cette phase de reflux que les imaginaires se sont *excités*. *Bien sûr*, la modeste civilisation de la châtaigne n'a pas eu la gloire mythologique et folklorique de celles du chêne, du blé et de la vigne. Aurait-on vu Saint Louis *ou* Pétain à l'ombre des « pilous » ? Mais le gel, la maladie de l'encre et la désaffection économique n'ont pas eu raison des dévotions populaires à cet arbre de vie. Aujourd'hui, le châtaignier disparaît des paysages.

Jean-Robert Pitte ne s'en désole pas outre mesure : il sait bien qu'on n'a jamais que les paysages qu'on mérite. Mais qu'elle était belle la prière limousine au bon *saint* Martial, vers le *quatorzième* siècle, quand les pauvres diables le chargeaient de dire pour eux au Seigneur de leur garder longtemps *« leurs châtaignes, leurs raves et leurs femmes » !*

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ **CUEILLIR LA MONTAGNE, de Raphaël Larrère et Martin de La Soudière. La Manufacture (13, rue de la Bombarde, 69005 Lyon). 253 p., illustré, 120 F.**

★ **TERRES DE CASTANIDE. HOMMES ET PAYSAGES DU CHATAIGNIER, DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS, de Jean-Robert Pitte. Fayard, 479 p., illustré, 180 F.**

● PORTRAITS

J.D. Salinger, le disparu volontaire

Reclus dans le New-Hampshire, l'auteur de* l'Attrape-cœur *écrit-il encore ?

L'ÉTÉ 44, où Sylvia Beach décida – sans grande peine – Hemingway à *marcher sur l'hôtel Ritz* pour en libérer le bar, un jeune GI, débarqué sur les côtes normandes en juin, découvrait, en septembre, que les délices de Paris valaient bien ceux de Capoue et écrivait dans une lettre à New-York : *« Si on s'était mis debout sur la jeep, à pisser par terre, Paris aurait dit : « Ah, les darlings américains ! Quelle coutume charmante ! »*

C'est la dernière lettre connue de J.D. Salinger à celui qui fut son professeur et mentor, Whit Burnett, et qui avait aidé, dès 1938, le jeune homme, alors âgé de dix-sept ans, à publier ses premières nouvelles. La lettre mentionnait la rencontre du jeune écrivain avec l'auteur de *Le soleil se lève aussi*, alors au faîte de sa gloire, et l'impression très positive qu'il en gardait.

La première « génération perdue », selon le mot de Gertrude Stein, venait peut-être de rencontrer la seconde. A la différence près que la seconde ne s'installerait pas dans la bohème rive gauche et retournerait aux Etats-Unis pour tenter de soigner ses blessures.

Jérôme David Salinger naquit le jour de l'an 1919 à New-York, deuxième enfant de Sol et Miriam Jillich, d'origine polonaise, commerçants en jambons et fromages, prospères si l'on en juge par l'adresse très cossue de l'adolescent dans les années 30 : 1133 Park Avenue.

La guerre en Europe, le front : 1944 est l'année charnière dans la vie de Salinger. Jusque-là, en effet, on suit le jeune homme limpide, étudiant à Valley Forge Military Academy, puis à Columbia, amoureux de la fille d'Eugene O'Neill, Oona, impatient de réussir, d'être publié. Il a vingt ans en 1939 et s'enthousiasme à la pensée de devenir soldat. En septembre 1942, stationné en Georgie il souffre de la chaleur : *« Faulkner et Caldwell se feraient ici un pique-nique littéraire, mais moi je serais mieux à mille milles au nord »*.

L'hiver 43-44, en Angleterre, il ne cesse d'écrire ses nouvelles, *« avec nostalgie, surtout parce que c'est la seule chose qui reste désormais »*. Il prend part au débarquement, dans un service de renseignement : *« On n'aura jamais vu un mètre quatre-vingt-dix de muscles et ruban de machine à écrire sauter d'une jeep dans un fossé aussi vite que ce bébé-là. »*

C'est alors que les traces disparaissent. Rentré à New-York, l'écrivain écrit et l'homme se tait. *L'Attrape-cœur*, publié en partie dès 1945, paraît en 1951 (1). C'est la gloire. Le livre devient très important pour une génération d'adolescents, ballottée entre fureur et mal de vivre, décidée à venir goûter, lors d'un week-end à New-York, les plaisirs interdits. Les amants mineurs se donneront désormais rendez-vous sous l'horloge de l'hôtel Biltmore, à deux pas de Grand Central Station où, cinquante ans plus tôt, une héroïne d'Edith Wharton attendait l'amour.

« C'est une agonie de publier »

D'autres nouvelles paraîtront – trente-cinq au total depuis 1940 – jusqu'en 1965, date de la publication par le *New Yorker* de *Hampworth 16, 1924*, le dernier texte connu. En 1967, Salinger divorce d'avec Claire Douglas, épousée douze ans auparavant et qui lui a donné deux enfants, Margaret Ann et Matt – aujourd'hui acteur à Hollywood.

Il vit en reclus à Cornish, New-Hampshire, et son agent a reçu l'ordre de ne pas transmettre le courrier, qu'il ne lirait d'ailleurs pas. Au dernier fâcheux qui a réussi, pendant l'été 1981, à lui arracher trois mots, sur le seuil de la porte, il a lancé : *« Mais oui, j'écris. Je vous l'ai dit. J'adore écrire et je vous assure que j'écris régulièrement. Seulement, je ne publie pas. C'est une agonie de publier. J'écris pour moi. Pour mon plaisir. Je veux être seul pour écrire. Laissez-moi donc tranquille. Ne revenez plus. »*

Avant Pynchon, il y eut donc Salinger. Est-ce là simplement le refus d'une société médiatique dont le dernier fantasme, prophétisé par Andy Warhol, serait quinze minutes de gloire pour chacun ? On pense à la retraite de la Divine, à la phobie de Barbara Streisand qui ne chantera plus jamais en public, à l'immensité de ces foules d'où le tueur surgit...

Trouvera-t-on, à la mort de J.D. Salinger, les manuscrits de chefs-d'œuvre, fruits de deux ou trois décennies de silence, ou les tiroirs se révéleront-ils aussi vides que les caves de l'hôtel Lexington de Chicago, où l'on croyait trouver le trésor de guerre d'Al Capone, et les cadavres de ses ennemis ? A New-York, il n'y a plus d'hôtel Biltmore.

JEAN-MARIE BESSET.

(1) Réédité cette année chez Laffont dans une nouvelle traduction d'André Saumont (voir *le Monde des livres* du 28 mars 1986.)

Le « prix à payer » de Francis Scott Fitzgerald

EN 1983, la publication de *Love Boat* nous faisait découvrir quatorze des cinquante-sept nouvelles de Francis Scott Fitzgerald encore non traduites en France et réunies après sa mort par son éditeur américain sous le titre ironique, désolé, parfait de *The Price Was High*.

Le prix était élevé, en effet, celui que payaient les journaux – parfois l'équivalent de 80 000 francs par nouvelle dans le cas du *Saturday Evening Post*, qui tirait à près de 3 millions d'exemplaires – pour ces récits qui permirent aux Fitzgerald de vivre à l'aise assez longtemps ; mais élevé aussi celui de la douleur et de l'énergie dépensées par Scott. *« J'ai beaucoup exigé de mes émotions – cent vingt nouvelles. C'était un prix lourd à payer, comme dirait Kipling, car à chacune de ces nouvelles se mêlait une goutte de quelque chose qui n'était ni mon sang, ni mes larmes, ni ma semence, mais quelque chose en moi de plus intime encore : qui était ce que j'avais en plus. »*

La suite du recueil de 1983 paraît aujourd'hui, sous le titre de *Love Boat II, entre trois et quatre*, et contient quinze nouvelles. Peut-être eût-il été plus judicieux de ne faire qu'un seul volume de gros format, comme *Un diamant gros comme le Ritz* plutôt que de fragmenter en trois ces dernières étoiles filantes de la constellation fitzgeraldienne. Car la comparaison entre deux tomes n'est pas toujours avantageuse. Le dernier en date couvre la période 1929-1934 (avec une exception, 1941) et se trouve presque toujours placé sous le signe de la grande crise économique, la dépression mondiale qui engendra maintes dépressions particulières, et pas seulement chez l'auteur.

« Cette histoire s'est passée de nos jours, dans un climat de découragement général. » L'humeur de Fitzgerald est plus sombre qu'auparavant, il vit dans l'angoisse de l'âge qui s'avance, qui flétrit toutes les chances, rend les amours impossibles. La jeunesse elle-même est porteuse de son deuil prochain. *« Ces garçons allaient avoir plus tard un prix à payer pour avoir été trop comblés, ce qui faisait pencher vers leur adolescence l'équilibre de leur existence, dont la suite ne pouvait qu'être décevante. »*

Certaines nouvelles sont un peu étroites d'inspiration, la dernière – une curiosité : un récit historique en pays de Loire *en l'an 872 – franchement* décevante. Les fervents du grand Scott n'en sont pas bouleversés, il est dans la nature de son talent singulier de connaître quelques failles, des fêlures, peut-être nécessaires pour engendrer la nostalgie inépuisable d'une jeune fille aperçue *« quelque part entre la lumière aveuglante des courts de tennis et l'ombre de la véranda, dans la chaleur et la grâce de l'après-midi »*.

MICHEL BRAUDEAU.

★ LOVE BOAT II ENTRE TROIS ET QUATRE, de Francis Scott Fitzgerald, traduit de l'américain par Hervé Prouly, Belfond, 340 p., 95 F.

La vie secrète de Norman Mailer

(Suite de la page 9.)

Il est entré dans le groupe en 1958, alors qu'il travaillait à une adaptation du *Parc aux cerfs* pour le théâtre. Lee Strasberg y avait à l'époque une *« influence de poids, forte, déterminante »*. Kazan, l'un des fondateurs, connaissait un *« énorme succès »*, mais l'Actors Studio restait *« le domaine de Strasberg »*. Il apparaissait à toutes les réunions. *« Il avait une voix déplaisante »*, se rappelle Mailer. *« Ce n'était pas un homme chaleureux. Il créait un froid quand il parlait..., un sentiment d'oppression. »* Strasberg semblait investi de quelque *« sacerdoce suprême »*.

C'est à l'Actors Studio que Mailer vit pour la première fois Marilyn Monroe « de près ». Elle s'assit sur le siège en face de lui. *« Elle était affreuse à voir. »* Elle avait *« le nez rouge... sentait l'humidité. Une odeur émanait d'elle »*. Il se souvient de son rire *« très étrange, vraiment épouvantable »*.

Mais ce rire sans doute a obsédé Norman Mailer, qui, maintes et maintes fois, a raconté la vie et les épreuves de Marilyn ; sa dernière pièce, *Strawhead*, est encore sur elle. Elle comporte une scène violente, drôle, entre Marilyn Monroe et Lee Strasberg à l'Actors Studio.

Au théâtre, Mailer est comme un artiste sur sa faim ; il n'a jamais connu de véritable succès. *« Ecrire des pièces me donne l'occasion de m'exprimer en tant qu'artiste mineur. Il y a quelque chose de terrible dans le fait d'être toujours l'un des plus grands. »* Il avait l'air désenchanté devant le porc *moo shu* que nous partageâmes à l'issue d'une réunion au Studio. *« Je ne crois pas que j'écrirai jamais une grande pièce. J'ai étudié le théâtre suffisamment longtemps. Je sais que faire quand ma pièce est sans prétention... mais je n'ai pas d'idées prodigieuses. »*

« Il y a une règle au théâtre, dit-il. *Ne pas réussir totalement est obscène. »* Mais cette obscénité n'a pas pénétré le comité auteurs-metteurs en scène, où le rabbin magique, Norman Mailer, n'a pas à se battre avec l'échec ou le succès. Il y a quelque chose de merveilleusement vivifiant à passer « en dilettante » un après-midi avec Elia Kazan, Norman Mailer, Arthur Penn et le fantôme de Lee Strasberg.

Une histoire de hockey sur glace

Mailer a commencé à gribouiller vers l'âge de sept ans. *« J'ai écrit*, raconte-t-il, *une histoire de hockey sur glace avant d'avoir jamais vu du hockey sur glace »*. A onze ans, il terminait un roman sur un voyage dans la Lune. Il adorait rapprocher les mots, *« comme un petit ordinateur »*. Mais, dit-il, *« c'est presque un hasard si je ne me suis pas cantonné dans le théâtre. »*



J. BAUER

Norman Mailer ou Sinbad, l'éternel marin

A Harvard, il travaillait à une pièce qui avait pour cadre un hôpital psychiatrique, et qu'il intitula *les Nus et les morts*. Il devait également jouer dans une mise en scène, pour l'université, de *Eveille-toi et chante*, de Clifford Odets. Il tenait le rôle de Ralphie et déambulait, se récitant le texte. Mais la pièce ne fut jamais montée. Mailer partit pour la guerre et écrivit son roman sur la guerre, *les Nus et les morts*. *« Mon premier succès fut un roman. »* Mailer se sentit lié à cette forme.

Mais il était un enfant de Brooklyn qui allait au cinéma tout le temps. Le cinéma, explique-t-il, *« a modelé ma vie romantique »*. Des stars comme John Garfield, James Cagney et Joan Crawford *« ont occupé une place prépondérante »* dans son imaginaire. Il fut pressenti, voici plusieurs années, pour écrire le scénario de *Il était une fois l'Amérique*, la grande fresque de Sergio Leone sur les gangsters juifs de Brownsville. Ces gangsters représentaient pour Norman Mailer comme un coin de patrie.

Il a grandi sur les hauteurs de Brownsville, à Crown-Heights. La portion du Brooklyn de Mailer *« abritait toute la mafia juive qui s'y peut rencontrer. C'était comme s'ils avaient été des parents éloignés »*. Son caractère ne plut pas à Sergio Leone. *« Il m'a renvoyé avant d'avoir lu le script. »*

« Le Roi Lear » avec Godard

Mailer est aujourd'hui occupé par un autre film, une version moderne du *Roi Lear* à laquelle il travaille avec Godard. Il n'a pas voulu compromettre le projet en parlant de détails. *« Avec Godard »* souligne-t-il, *on ne sait pas d'avance comment une collaboration va se présenter. »* Mais Mailer a un immense respect pour Jean-Luc Godard. *« Le film est son bloc-notes..., il l'explore comme aucun autre réalisateur n'est capable de le faire. »*

Je demandai à Mailer s'il éprouvait encore de l'exaltation à noircir le papier. Il inspecta son porc *moo shu*, dans l'assiette. *« Je n'ai pas ressenti cette exaltation depuis vingt ans. »* Il a écrit *les Armées de la nuit « au plus profond de la dépression »*. Mailer sourit et dit : *« J'ai craqué tôt. »*. Tandis qu'il rédigeait *le Parc aux cerfs*, il se sentait *« brisé... il me fallait une heure pour me décider à sortir prendre un sandwich »*. Nous parlâmes de l'irrésolution d'autres auteurs. Et Mailer cita Flaubert qui se félicitait d'avoir bien travaillé lorsqu'il avait enlevé une virgule et l'avait remise.

Mais tout cela m'était familier – neurasthénie classique de l'écrivain, dont l'existence est prisonnière du cadre de la page. Peut-être était-ce une des raisons pour lesquelles le Studio était si important pour lui... et pour moi. Il nous tirait de notre solitude et nous entraînait dans le tourbillon d'autres vies.

Traduit de l'américain par Sylvette Gleize.

● ÉCRITS INTIMES

Un traité du ravissement

La musique de chambre de Christian Bobin

LE livre de Christian Bobin vous prend au cœur tout de suite. Le vague à l'âme du romantisme continue de couler ici ses ondes. Mais c'est une musique de chambre aux notes infiniment discrètes. Un amour entrevu, une petite fille qui passe, *« la terre promise du silence »*. On y est. C'est incroyable de pouvoir écrire pour faire régner ce silence. On souffre tant de gens qui font du bruit avec les mots dont ils se parent. *« Dieu, vous n'y pensez pas. C'est un mot plein de vent, déchiré, on voit le vide au travers. »* Pour vivre, la perspective peut-être d'un autre amour, et, *en attendant*, cette vie faite de menus riens, ce déroulement des jours : on voit le vide au travers. Un livre de prières. Toutefois, – on n'a jamais si bien prié que depuis que Dieu est mort, – on prie au pied de ses souvenirs, pour son plaisir, pour soigner sa mélancolie et éviter d'en mourir.

« Quelque chose de l'automne... »

Un ton sans phrases, d'autant plus poignant qu'il est sans remède. On ne se sert pas de la littérature pour se consoler. Inhérente à vous-même, elle est là comme un souffle, celui de votre vie qui va retomber dans le silence. Et pourtant *« toujours cette manie de l'éternité, cette maladie de la vie éternelle qui passe, s'y livrer tout entier, demain on verra bien »*. On était parti bien portant, on se réveille malade, une plaie s'est rouverte. Il y a donc des livres qui sont comme l'air, qu'on ne respire pas impunément.

Au hasard des pages quelques rencontres : Dürer, Arthaud, Maurice Scève, Piaf, Botticelli, Haydn, Rimbaud, pour venir au *« dégoût de ceux qui accordent plus de poids au monde qu'à la destinée unique de leur âme, qui ignorent cette lutte entre les deux foudres inconciliables de l'âme et du monde, parce qu'ils se rangent avant même de l'entamer, dans le camp adverse, celui qui se nourrit de leur propre destruction »*.

Le récit continue, journal, ou plutôt bout à bout de lettres non envoyées, mais l'essentiel vient d'être dit qui, à lui seul, motiverait le fait de *« toucher du doigt la voûte céleste du silence, le ciel bas du langage, écrire »*. Du mot au regard, de l'absence à la présence, le mot n'est là que pour user le temps, que pour attendre ce moment béni où le visage de nouveau sera là. *Que se referme* sur nous le silence du bonheur. Ce court monologue est le contraire d'un roman qui recopie les aléas de l'existence. Il se tient en équilibre sans commencement, ni fin, comme un moment d'éternité qui abolit provisoirement tout écoulement vers une situation sans issue, l'amour, la mort.

La vie courante n'est pas négligeable : d'abord parce que je peux « vous » écrire. Et puis il y a parfois la découverte d'un livre, et aussi : *« Quelque chose de l'automne entre dans l'âme avec la lumière. Le goût d'une vie claire et chantant, avec du lierre autour des fenêtres et la bonté dans les plis du vêtement. »* L'enchantement simple. Qui vaut peut-être tous nos amours, ces grands moments d'exaltation dont nous sortons rompus. *L'Enchantement simple :* un vrai traité du ravissement.

PIERRE BETTENCOURT (*).

★ L'ENCHANTEMENT SIMPLE, de Christian Bobin, éditions Lettres Vives (4, rue Beautreillis, Paris-IV), distribution Distique, 76 p., 59 F.

Christian Bobin vient de publier un autre récit : LE COLPORTEUR, éditions Brandes (373, rue du Quai-de-Bruay, 62400 Béthune).

(*) Auteur de *l'Intouchable* (Ed. Lettres Vives). Pierre Bettencourt a récemment fait paraître *Notes de voyage au pays des hommes-bousiers* (Ed. Deleatur, BP 2233, 49022 Angers Cedex. 48 p., 75 F. Deux eaux-fortes de Ramon Alyandro).

هكذا من الأصل

CINÉMA

« A Touch of Zen », de King Hu

L'aventure pour l'aventure

Le film « culte » d'un Chinois né à Pékin mais vivant à Hongkong ou à Taiwan enfin projeté dans sa version intégrale.

Film presque mythique, vu en 1975 à Cannes, où il obtint un réel succès, *A Touch of Zen* est, pour beaucoup, l'œuvre majeure de celui qu'on considère comme le plus grand metteur en scène chinois contemporain, King Hu. Un Chinois un peu particulier, né à Pékin il y a cinquante-cinq ans, mais travaillant depuis 1958 tantôt à Hong-Kong, tantôt à Taiwan.

A Touch of Zen a été réalisé sur une période d'environ deux années, entre 1967 et 1969, à Taiwan puis à Hong-Kong, où il sortit mutilé en 1972. Seul le passage à Cannes permettra de rétablir la version intégrale de trois heures, aujourd'hui projetée. King Hu vient du cinéma commercial chinois, a connu un énorme succès avec *Dragon Gate Inn* en 1968. Il crée sa propre compagnie de production et coproduira *A Touch of Zen*.

King Hu emprunte l'idée du film à une nouvelle d'un écrivain du XVII[e] siècle, P'u Sung-ling (1640-1715), *la Fille héroïque*. Le titre original chinois, *Sha-Nu* («la fille poursuivie»), rappelle cette filiation. L'héroïne est une très jeune femme de bonne famille qui a dû fuir la cour impériale après la mort violente de son père. Elle s'établit dans une ancienne résidence en ruine, avec deux fidèles. Un jeune lettré fait sa connaissance, et on pense déjà au mariage, quand l'action-tragédie repasse au premier plan. Yang, la jeune fille, lui rappelle comment elle fut recueillie, elle et ses deux amis, dans un monastère bouddhiste et y apprit les techniques d'autodéfense, la pratique du sabre.

La police politique de l'empereur, à la poursuite de Yang, ne cesse de la harceler. La première grande bagarre l'oppose à Yang et à ses deux amis, assistés du jeune lettré devenu stratège, dans la résidence où elle se cache. Des mannequins, des pièges, sont mis en place, au point que l'ennemi se figure avoir affaire à une petite armée. Première victoire. Yang, qui attend un enfant de Ku, le lettré stratège, part accoucher dans le monastère qui l'avait recueillie autrefois. Le responsable du couvent l'invite à rendre l'enfant à Ku, laissé seul dans la montagne. Mais devant les menaces qui l'entourent, Yang et son maître décident d'intervenir. Ils entrent en lutte contre deux troupes successives au service de la police. Yang, virtuose bondissante, et le moine avec sa maîtrise suprême des arts guerriers.

Le chemin de l'illumination

Le film s'envole littéralement. Le grand combat final oppose le chef de la police, convaincu de son bon droit moral à pratiquer la torture, et le moine, force de la nature, tranquille, apaisé. Hui-yuan, le moine, pratique la discipline bouddhiste, ne saurait être vaincu, et, quand au terme d'une manœuvre perfide, son adversaire le touche au sabre, un sang doré coule de la plaie. Les ultimes images nous renvoient à la fois à Cecil B. De Mille et au cinéma japonais. Sorte de Dieu le Père protégeant le monde, le religieux trône sur la montagne, le soleil derrière lui. Il enseigne le chemin de l'illumination à la jeune Yang, sa disciple. La référence au zen est cette fois transparente.

King Hu conçoit le cinéma comme une sorte de super-théâtre où tous les moyens sont bons. Il réussit à tenir l'impossible gageure : réconcilier une vieille tradition nationale, tout un héritage culturel, avec les exigences du cinéma-spectacle. *A Touch of Zen* sonnait peut-être le glas d'un art né à Hollywood dans les années 20, avec son goût de l'aventure pour l'aventure, et quelque chose de plus. Cette fameuse *touch of zen*.

LOUIS MARCORELLES.

Mort du réalisateur mexicain Emilio Fernandez

Le réalisateur mexicain Emilio Fernandez est mort, le mercredi 6 août, à Mexico. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Avec la disparition d'Emilio Fernandez, c'est la dernière page de l'âge d'or du cinéma mexicain qui est tournée. Un cinéma marqué par le passage éclair d'Eisenstein au début des années 30 et qu'illustra Luis Bunuel au lendemain de la dernière guerre : expressionnisme, lyrisme, populisme et exaltation de l'indianité. Cette célébration, Fernandez n'eut pas besoin de la chercher loin : sa mère était une paysanne indienne, qui lui valut d'ailleurs le surnom d'« El Indio ». Son enfance et son adolescence furent marquées par la guerre civile qui ravagea le Mexique entre 1910 et 1920. Aussi Emilio Fernandez fut à dix-neuf ans un jeune et brillant lieutenant-colonel. Mais en 1923 il rallia les troupes du général Huerta en rébellion contre le gouvernement d'Obregon. La révolte écrasée, Fernandez se réfugia aux Etats-Unis, où il se mit, pour subsister, à travailler pour Hollywood. Sa prestance et son physique typiquement mexicains lui font vite attribuer des petits rôles. Il y gagne un certain renom. En 1934, à la suite d'une amnistie, il retourne dans son pays et y poursuit sa carrière d'acteur. En 1941, il passe derrière la caméra et signe son premier film, *la Isla de la passion*. Deux ans plus tard, il réalise *Flor Silvestre*, un grand succès. Il y introduit les thèmes qu'il développera tout au long de sa carrière : la lutte de l'Indien, le « bon sauvage » de Rousseau, qui incarne toutes les vertus, aux prises avec la civilisation, symbolisée par l'étranger, le patron, l'*autre* enfin. Après *Maria Candelaria* (1943), *la Perla* (1946) et *Enamora*, son film fétiche et son plus grand succès, tourné la même année, il réalise *Rio Escondido* avec Maria Felix, qui trouve là son meilleur rôle. Par la suite, Emilio Fernandez, auteur fécond, aligne film sur film. Mais il se répète. L'industrie cinématographique mexicaine commence à péricliter. En 1953, il tente avec *la Red* de renouer avec la recette de ses grands films d'antan. C'est un échec. Après quelques œuvres réalisées dans d'autres pays d'Amérique latine, il est contraint de reprendre son métier d'acteur. On le verra une dernière fois dans *la Horde sauvage*, de Sam Peckinpah, en 1969.

VARIÉTÉS

M. Bernard Chevry vend le MIDEM-Organisation aux Britanniques

Le groupe britannique TVS vient d'acquérir pour cinquante millions de francs, par le biais de sa filiale, la Société française pour le développement de la communication internationale, l'entreprise MIDEM-Organisation, créée par Bernard Chevry et spécialisée dans la mise sur pied de Salons professionnels de musique, de télévision et de vidéo. Six importantes manifestations dépendent du MIDEM-Organisation : le MIP-TV ou Marché international des programmes de télévision, fondé en 1965 ; le MIDEM ou Marché international du disque et de l'édition musicale, lancé en 1967 ; le MIPCOM, dédié aux multimédias, et le SPONCOM, consacré à la sponsorisation et au mécénat ; le MICEL conçu pour les droits dérivés, et le MIDART, qui devrait se tenir pour la première fois en avril 1987 et sera voué à la gastronomie et aux arts de la table. Ces six marchés professionnels et commerciaux, de caractère international, ont une seule ville d'accueil : Cannes, et un seul maître d'œuvre : Bernard Chevry.

Des groupes français de communication auraient été contactés avant la cession de MIDEM-Organisation à TVS. M. Bernard Chevry, âgé de soixante-quatre ans et propriétaire également d'une société de services (Cannes-Organisation), se refuse à tout commentaire avant la décision du Trésor, en octobre prochain, sur la transaction qui précise que le fondateur de MIDEM-Organisation gardera la fonction de président durant trois ans.

PHOTOGRAPHIE

Quatre expositions au Palais de Tokyo

Du rêve à l'abattoir

La photographie nous incite parfois à de curieux voyages. Quatre expositions nous promènent durant tout l'été, dans le temps et dans l'espace.

Homme d'illusions et « créateur du spectacle cinématographique », Georges Méliès (1) méritait son surnom d'enchanteur. Il a porté à son paroxysme l'art de l'artifice. Voyageant dans l'impossible, ce surréaliste avant l'heure inventait des songes rocambolesques ou féeriques qui par leur fantaisie naïve anticipent Windsor Mac Cay, Charlot ou Savary. Mais ce mécanicien du rêve, qui dès 1898 avait tout découvert, hormis ses cinq cents films réalisés dans les studios de Montreuil, a aussi inventé la « photo de plateau », plus proches du music-hall et du théâtre que du cinéma. Au nombre d'environ deux cents, ce sont elles qui, avec la complicité du laboratoire Goossens, ont été restaurées par la Cinémathèque française. Utilisant l'appareil telle une boîte à malices, Méliès en usait pour fixer l'illusion, dévoiler ses tours ou montrer l'envers du décor.

La magie n'opère pourtant qu'à moitié comme si, malgré le bleu cobalt, les grands tirages, si probants dans le cas de « Métropolis » et d'« Identités », avaient du mal à passer la rampe. Lié à la dimension des lieux, le parti pris de spectacularisation apparaît d'autant plus systématique que les « nouveaux originaux » ne remplacent pas l'émotion que procure la contemplation d'un « vintage ».

C'est à une autre sorte de voyage que convie Keiishi Tahara (2), photographe japonais de trente quatre ans, arrivé en France en 1972. On connaissait ses portraits frissonnants de mystère. Ses travaux antérieurs au polaroïd noir et blanc sur l'abstraction et la lumière, aux tonalités embuées, subtilement traitées dans des gris, faisaient penser à Sudek. Artificiel et flamboyant, d'un baroquisme débridé, c'est tout à l'inverse que se situe le résultat du périple qu'il a effectué en Europe, de 1979 à 1984.

Destiné à la publication en six volumes par un éditeur japonais (coût : 10 000 francs), ce « reportage » sur l'architecture est une forme de méditation sur l'espace. Elle a mené Tahara de Glasgow à Istanbul, de maisons particulières en crématoriums et synagogues, et donne lieu au Palais de Tokyo à une écœurante profusion de couleurs et d'effets grandiloquents.



Méliès : les cartes vivantes. 1904-1905.

Doté d'une puissance de création peu commune, c'est avec des débordements lyriques que Tahara surenchérit au kitsch de l'« art nouille ». *Il projette sur d'immenses voiles* blancs de 10 mètres de haut plus de 1 500 diapositives extraites des 100 000 clichés accumulés en cinq ans. *Dans une autre salle*, tirées sans émotion sur cibachrome ultra-clinquant, il expose 90 images qui, bout à bout, forment comme un dépliant touristique, démonstratif et tapageur, qui eût été plus à l'aise dans les pages glacées de la revue *FMR* ou du luxueux portfolio qui lui est consacré (3).

A l'énergie mal canalisée à laquelle aspire Tahara on peut sans hésitation préférer la jolie petite alcôve, à l'éclairage harmonieusement dosé où, de Charles Marville à Baldus, du Grand Palais au viaduc de Bellon, *les Grands Travaux* (4) assurent par eux-mêmes, avec une sensibilité objective, la composition pittoresque des paysages.

Enfin, de New-York à Buenos-Aires, en passant par Paris, le voyage est aussi présent, d'une tout autre manière, dans le travail exemplaire d'un jeune photographe belge de vingt-cinq ans, présenté pour la première fois en France : Marc Trivier (5). Ici, rien de spectaculaire. Simplement des peintres ou écrivains illustres et silencieux dont le portraitiste s'obstine à faire parler l'image. La difficulté qu'il y a, pour les photographes, de rencontrer des personnalités aussi difficiles que Leiris, Beckett ou Thomas Bernhardt suppose déjà une aventure.

L'exceptionnelle qualité de ces portraits vient d'ailleurs. Cadrés de façon classique, le plus souvent assis, mains croisées, ils semblent appartenir à la même famille. Certes, on peut penser que le visage d'un créateur ne dit rien de son œuvre. Pourtant, lorsqu'on voit Soupault, Foucault ou De Kooning, on conçoit qu'ils aient été intrigués par ce jeune homme obsédé de donner corps et présence aux noms qu'il admire. Ce qui compte, c'est l'attention que lui prête Hans Hartung, laissant flotter sa jambe morte, Bacon ou André Masson, caressé par une lumière enveloppante. Sans la cruauté d'Avedon, dont il pourrait se réclamer, c'est la complicité qui tranche. Elle permet d'obtenir de Cioran qu'il ressemble à Beethoven avec autant d'élégante distance. Robert Frank, souriant, s'avoue superbe de disponibilité et Genet, surhumain de fragilité.

L'impressionnante maturité de Marc Trivier se confirme avec la série des abattoirs, antres de la terreur et de la pourriture mais aussi de l'ordre et de la propreté. Rincées, châtrées, décapitées, les carcasses équarries vomissent leurs tripes sur des écrans de peau et révèlent un monde conçu à l'insu des hommes. En ombre chinoise, couteau au poing, la canne suspendue à un crochet, un vétérinaire accomplit froidement ses trouées dans la viande. D'une implacable intensité, cette dernière image vaut à elle seule le déplacement.

PATRICK ROEGIERS.

(1) Georges Méliès, une exposition de photos de films restaurés par la Cinémathèque française, catalogue dans la collection « Photocopies », textes de Henri Langlois, René Clair, Madeleine Malthête-Méliès, Jacques Malthête, Noëlle Giret, coproduction du CNP et de la Cinémathèque, 79 p., 190 F.

(2) Keiichi Tahara, *le Voyage dans l'espace. Fin de siècle.*

(3) Keiichi Tahara, portfolio de 25 images, édité par le CNP, textes de l'auteur et de Bernard Lamarche-Vadel.

(4) *Les Grands Travaux*, voir aussi *le Grand Œuvre*, 1860-1900, collection « Photo-Poche n° 11 », texte de Jean Desjours, 34 F.

(5) Marc Trivier, 80 photographies.

★ Toutes ces expositions sont présentées par le Centre national de la photographie, au Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris (16[e]), jusqu'au 26 septembre.

Le roman de la photographie

Philosophe et membre des *Cahiers de la photographie*, François Soulages a réuni sous le titre *Photographie et inconscient* un ensemble de communications prononcées lors d'un séminaire qui s'est tenu d'octobre 85 à janvier 86 au Collège international de philosophie.

Prenant pour point de départ la question « Quelle sorte d'art est la photographie ? ». C'est sur trois axes — conceptuel, existentiel et critique — que se succèdent spéculations et postulats qui tentent de mettre à jour le réseau d'intercommunications unissant la photo au rêve, au désir, au refoulé ou au tabou. Si Freud, Barthes et Lacan servent de point d'ancrage à quelques argumentations, outre des réflexions sur la morphopsychologie (Soulages), la photothérapie (Perriot), la psychose (Guy Roux) ou le mobile de la pause (Claude Léger), on y retrouve aussi l'analyse d'expériences menées par Marc Pataut, Bernadette Tintaud et Richard Niéto, le récit déchirant de Bernard, le photographe suicidé schyzophrène, la glose autour de l'ontologie photographique s'achevant sur une sortie drôle et assez véhémente de Soulages contre HCB (Henri Cartier-Bresson) assimilé à JJ-SS, BHL et BHV.

C'est aussi la volonté d'y voir clair qui préside à l'essai de Gaston Fernandez Carrera, professeur à Bruxelles, qui dans *la Photographie le Néant* se propose de déchiffrer les tropismes qui permettent par une stratégie inconsciente à l'image photographique d'exister. Mené par la folie de l'incertitude, sans hésiter à prendre appui sur l'astrophysique, les mathématiques ou la neurologie, cet ouvrage, au ton encyclopédique, au style véloce, envisage la photographie comme un « domaine mental » qui sert de prétexte à une dissertation philosophique sur le non-être ou l'interaction entre les arts.

P. R.

François Soulages, *Photographie et Inconscient*, 185 p., éd. Osiris, 90 F.

Gaston Fernandez Carrera, *la Photographie, le Néant*, digressions autour d'une mort accidental, 159 p., éd. PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 95 F.

URBANISME

La nouvelle piscine des Halles

Grandeurs et misères de l'architecture

Si l'architecture visible du Forum des Halles est plus que contestable, les espaces souterrains, créés par Paul Chemetov, sont de qualité. Et parmi ceux-ci, il faut noter la nouvelle piscine municipale.

Lorsqu'on évoque les Halles et leurs profondeurs, telles du moins que nous les a léguées l'urbanisme moderne (*le Monde* du 1er août), on est assez inévitablement guetté par l'esprit d'escalier. D'autant que l'architecture, ses fonctions, ses réalités secrètes, se révèlent souvent à l'usage quand les premiers regards ne livrent, eux, que les grands signes sociaux, spatiaux ou esthétique. Cela est particulièrement vrai des nouveaux espaces livrés par Paul Chemetov et dont il nous a fallu reconnaître les indéniables qualités. Dans cet ensemble souterrain, la piscine mérite mention pas seulement comme un simple et utile équipement municipal.

Le bassin, dit-on, pècherait de quelques centimètres de défaut, ce qui le rend impropre à la consommation olympique. C'est sans gravité pour une brasse de journaliste, si critique soit-il, et sans la moindre influence sur la perception visuelle. L'entrecroisement des arcs de béton, la conque bleue étoilée qui couve affectueusement les jeux des bambins *dans le bassin qui leur est destiné* (et pourtant, Dieu sait si les pédiluves sont plus tentants !), le jour – le vrai – qui filtre à travers les plantations de la serre, la qualité sonore de l'espace, le soin apporté à chaque détail des serrureries, la solidité majestueuse des sanitaires... Tout, vraiment tout, concourt à faire de la piscine Rose-Blérioux un agréable endroit. Même l'été, lorsque le soleil attire davantage les foules vers les « décapotables » de la périphérie et des rives de la Seine.

A l'usage, comment les surprises. L'ensemble des dispositifs permettant de faire passer un individu habillé à l'état de nageur a en effet été pensé avec une perversité moralisante ou un moralisme pervers comme le plus sot dix-neuvième siècle n'en avait pas imaginé. Le principe général est de préserver la pudeur des regards, et les regards de la nudité.

Sur quatre ou cinq travées de vestiaires, seule une est à claire-voie afin que l'affluence décourage le public de s'y déshabiller. On la contrôle aussi plus aisément. La totalité du banc destiné à s'asseoir est *occupée par les cintres de plastique* pour qu'il ne soit pas même possible d'imaginer s'y rechausser. Une femme, passant et repassant une serpillière frénétique, surveille d'ailleurs ces messieurs. La pudeur est donc sévèrement protégée au prix de l'asphyxie.

Et voici la plus grande étrangeté : les douches récidivent dans l'interdit. Placées légèrement en contrebas du bassin et alignées, perpendiculairement à celui-ci, de manière que *nul n'échappe au regard*, elles excluent purement et simplement, pour les hommes comme pour les femmes, d'ôter son maillot pour procéder aux ablutions.

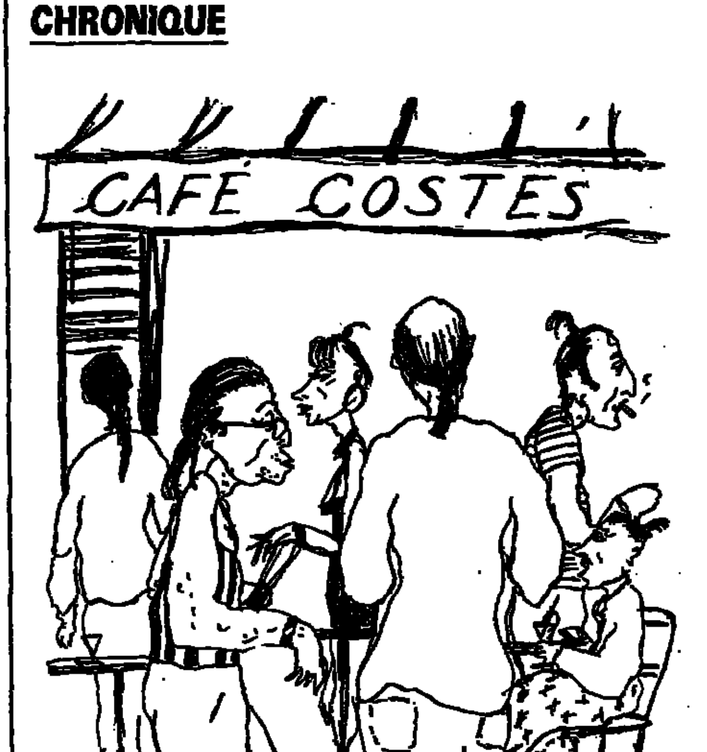
Tout cela par un simple effet d'architecture qui n'empêche d'ailleurs pas tel père de savonner sa petite fille dénudée dans le pédiluve des mâles. Ainsi tandis que les plages disséminent leurs mycoses dans la touffeur de l'été, la plus neuve des piscines parisiennes préserve les sportifs des *tentations de l'hygiène*. Seul un Grand Prix national de l'architecture, comme l'est M. Chemetov, pouvait arriver à si vertueux résultat.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Photo STUMPF, SIPA-PRESS

Dans les profondeurs des Halles, la piscine conçue par Paul Chemetov, dominée par une serre tropicale.

CHRONIQUE



Hippolyte Romain dessine depuis dix ans. Crayon en main, au gré de ses déambulations, diurnes ou nocturnes, il note les scènes qui se déroulent sous ses yeux. Dans les bistrots, les boîtes de nuit, les défilés de mode, les musées ou, le plus souvent, dans la rue. Il a publié au début de l'année un recueil de ses Reportages *chez Régine Deforges. Pendant tout le mois d'août,* le Monde *accueillera le résultat de ses pérégrinations.*

MUSIQUE

Les Choralies à Vaison-la-Romaine

Une histoire d'amour

Pendant une semaine, la petite ville de Vaison-la-Romaine double le nombre de ses habitants. Elle accueille les cinq mille participants des Choralies, organisées tous les trois ans, depuis 1953.

Son festival à peine achevé, Vaison-la-Romaine a vu revenir, comme tous les trois ans, ses amis des Choralies « *A cœur joie* », véritable invasion pacifique, car la petite ville, avec l'arrivée de ces cinq mille choristes et musiciens (1), multiplie par deux, ou presque, le nombre de ses habitants. L'administration passe en double commande, une nouvelle signalisation fleurit à tous les coins de rue, on tire les fils d'un réseau téléphonique supplémentaire, dix mille repas sont servis sur 2 kilomètres de tables en plein air, et pourtant l'harmonie règne entre les cinq cents bénévoles des services et les responsables de la ville, dont pas un n'aurait l'idée de prendre ses vacances la première quinzaine d'août...

C'est bien d'une histoire d'amour qu'il s'agit entre la paisible cité provençale et tous ces gens qui « *poursuivent une quête de beauté en étant des gens heureux* ».

« *Depuis trente-trois ans, nous n'en sommes pas revenus* », a dit le maire, M. André Thès, au cours de son allocution de bienvenue.

Fête de la jeunesse, les Choralies ont gardé le même esprit qu'en 1953 lorsque César Geoffray, en quête d'un soleil assuré et d'un vaste lieu capable de recevoir ses troupes, jeta son dévolu sur le Théâtre antique de Vaison. Pourtant, les choristes qui avaient alors vingt ans sont devenus grands-pères, et ceux qui ont vingt ans aujourd'hui en avaient six à la mort de César.

Mais le renouvellement s'est fait régulièrement. L'enthousiasme, la fraîcheur, l'amitié n'ont pas changé. Seulement, ces pionniers « *qui ne connaissaient pas leurs notes* », à qui Geoffray voulait apporter le bonheur de faire de la musique malgré cela, sont devenus une armée qui pratique régulièrement le chant et, tous les trois ans, en donne des preuves étonnantes.

Lundi soir, tandis que le soleil colorait les cyprès et les vieilles pierres de la ville romaine, le grand amphithéâtre était envahi par une foule bigarée arrivée quelques heures plus tôt. On s'interpellait d'un bout à l'autre de l'hémicycle. Il a suffi qu'un chef de chant, Erwin List, monte sur le podium et indique un titre, *Tant que je vivrai*, pour que, sans préparation, cette ruche bourdonnante devienne harmonie. Cette polyphonie à cinq mille voix, d'une pureté, d'une douceur, d'une plénitude inimaginables, étreint le cœur. Les basses vrombissent comme des cuivres wagnériens, les sopranos semblent chargées de fleurs, et cet immense orgue humain donne une des plus grandes joies musicales qu'on puisse ressentir.

Ce *Mois de may*, *Mon cœur se recommande à vous*, chaque titre est accueilli par un « ah ! » de bonheur. Pas une voix ne manque. La fête commence avec, en guise de bienvenue, des danses populaires provençales, sans mièvrerie, d'une étonnante virtuosité, par le groupe vaisonnais de Pierre Gontard. Les choristes sur les gradins accompagnent en cadence les gifles et les baisers qu'échange sur la scène deux amoureux.

L'annonce solennelle de l'ouverture des Choralies par Marcel Corneloup donne lieu à un feu d'artifice pétaradant. Il prélude au concert réunissant ce soir l'Orphéon universitaire de Caracas et le Collegium Maiorum de Szczecin, qui mêlent chants populaires et polyphonies savantes du seizième ou du vingtième siècle, jusqu'à ce *Gaude Mater Polonia* (Réjouis-toi, mère Pologne) si émouvant que toute la foule chante debout.

Les choristes regagnent vers minuit leur camp de toile. La nuit sera courte car, dès le matin, ils rejoignent l'un des vingt-sept ateliers qu'ils ont choisis, où se préparent les concerts qu'ils vont se donner à eux-mêmes dans un foisonnement de musiques de tous les temps : *Missa choralis* de Liszt, *le Chevalier errant* de Jacques Ibert, des quatuors vocaux de Haydn, *la Plainte sur la mort d'Ignacio Sanchez Mejias* d'Ohana, *le Stabat Mater* de Rossini, des chœurs d'opéras de Wagner, Verdi et Puccini, la création des *Alyscamps* de Roger Calmal, etc.

Car la légende d'un mouvement « *analphabète de la musique* » est bien finie ; il suffit de parcourir les concerts qui se donnent l'après-midi à travers toute la ville, à la cathédrale, à l'espace culturel, dans la ravissante chapelle Saint-Quenin ou l'église de la ville médiévale tout en haut de Vaison pour voir l'intérêt passionné que les choristes prennent à la *Symphonie concertante* de Mozart, au *Concerto pour piano* de Mendelssohn ou au *Divertimento* de Bartok. Les lieux sont trop petits pour les contenir, et nombre d'entre eux écoutent par la porte ouverte, en contemplant le Ventoux, dans le même silence religieux que s'ils étaient à l'intérieur.

Mais à 17 h 30, ils redeviennent acteurs : sous deux vastes chapiteaux, des milliers d'entre eux viennent apprendre les nouvelles polyphonies imprimées dans le livret des *Choralies*. *Voix par voix, l'œuvre se* construit, se modèle avec une parfaite docilité sous la direction de chefs qui savent à merveille faire saillir l'expression. Et c'est à nouveau l'émotion du chant commun qui nous envahit en entendant *We shall overcome*, ce chant de libération qui est aussi l'image d'« *A cœur joie* », libération par le chant.

Mardi soir, au Théâtre antique, l'excellent ochestre de Szombathély joue Brahms, Mahler et Liszt avant de prêter son concours à plusieurs des grandes soirées. Il symbolise, avec de nombreux ensembles vocaux ou instrumentaux étrangers – canadiens, allemands, suisses, anglais, marocains, libanais, algériens, – cette internationale de la musique qui s'est développée depuis 1945 avec des *mouvements* comme A cœur joie ou les Jeunesses musicales, qui ne désespèrent pas d'abattre les frontières comme ce fut le cas entre la France et l'Allemagne. Et le prochain Europa Cantat aura lieu pour la première fois en Europe de l'Est, en Hongrie, à Pecs, dont le maire, M. Zoltan Piti, est venu à Vaison préparer ces grandes festivités de 1988.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Jusqu'au 12 août. Renseignements : 90-36-33-30.

AVIGNON

Les derniers feux du Festival

Après la fête, le bruit, la bousculade, Avignon s'endort dans la torpeur estivale. La danse reste seule comme une épave mélancolique.

On avait même l'impression, les deux derniers jours, qu'elle était confinée dans un ghetto. Mais Alain Crombecque explique cette programmation tardive par des raisons techniques. Et il fait remarquer que *Mammame* de Jean-Claude Gallotta a pu être vu *in extremis* par les gens du théâtre. Et puis, finalement, dans cette ville désertée il est réconfortant de voir la Cour d'honneur, le théâtre municipal, le cloître des Carmes et la salle Benoît XII fonctionner simultanément avec quatre spectacles chorégraphiques : la compagnie Paul Taylor, *les Louves* et *Pandora* de Gallotta, *Derrière le mur* de Bouvier/Obadia et le duo de Mathilde Monnier et Jean-François Durroure.

Les « off » ont apporté aussi quelques occasions de découverte, même si leur programmation sauvage réserve *parfois de bien mauvaises surprises*. Le public a toujours été friand de ces manifestations parallèles qu'il découvre pendant les heures creuses au hasard de parcours fléchés, dans des lieux frustres évoquant les réunions des premiers chrétiens dans les catacombes. C'est ainsi que lui fut révelée, voici quelques années, une Régine Chopinot aux cheveux longs se livrant au plaisir de l'eau dans une arrière-cour surchauffée.

Que viennent chercher ces danseurs à Avignon ? Le prolongement d'un succès pour Ginette Bastin, primée au récent concours chorégraphique de Paris ; l'espoir de toucher un public plus large pour Jean Gaudin, très axé sur la théâtralité. Le goût de l'aventure pour la troupe londonienne Women in company.

Pour beaucoup le festival est simplement l'occasion de se montrer, d'exister. Mais à la simple lecture de trop de programmes amphigouriques, on sait d'avance que rien de bon n'en sortira. Les « off » ne font pas de miracles.

Conséquence peut-être de l'année de l'Inde, les spectacles de Bharata Natyam ont dominé. Trois d'entre eux étaient présentés par des artistes d'origine française qui ont trouvé dans cette danse l'occasion de s'épanouir.

Elisabeth Petit, élève de Carolyn Carlson, revenue d'un séjour de trois *ans dans une école* de Madras, possède une maîtrise des rythmes, une belle technique d'expression (l'Abhinaya) et une ligne agréable. Il lui *reste encore à acquérir du moelleux* dans la gestuelle.

On ne présente plus Malavika. Depuis quelques années, elle a ressenti le besoin d'échapper à *l'interprétation* traditionnelle pour intégrer la danse à des récits épiques permettant au public occidental de mieux saisir l'essence de la mythologie hindoue. Sa version dansée du *Ramayana*, interprétée par deux hommes et une femme sur un commentaire du comédien Michel Hervault, mêle les lignes sensuelles du Bharata Natyam, les danses masquées du Bengale et la mimique du Kathakali dans un remarquable *spectacle picaresque*.

MARCELLE MICHEL.

PARTHENAY

Le retour du garou

Feu follet, création régionale, a rassemblé un public d'abord intrigué, puis de plus en plus nombreux et intéressé depuis la mi-juillet à Parthenay, sous-préfecture des Deux-Sèvres, et poursuit les représentations jusqu'au 10 août, place de la Mairie, en plein air.

La ville de Parthenay se développe autour d'un bourg moyenâgeux sur *la route* de Compostelle. Elle a voulu donner une couleur originale au tourisme estival. L'association Eurythmie et l'Union pour la *culture populaire en* Poitou-Charentes, ont réalisé un festival qui s'appuie sur le fantastique.

Le Poitou est un pays de feux follets dont la reine est Mélusine, la fée bâtisseuse. Dans son bestiaire particulier se croisent le loup-garou, les dragons, le cheval mallet, le galipote, parmi les goules et farfadets.

Le spectacle est construit autour de séquences qui évoquent contes et légendes. On passe du merveilleux à la dérision, de l'étonnement à l'envoûtement.

Le décor est animé par la projection de figures médiévales sur les remparts de la place de la Mairie, tranformés en écran géant. Les acteurs, les danseurs et les conteurs puisent dans le répertoire recueilli, classé, sauvé de l'oubli par l'Union pour la culture populaire, qui a entrepris, il y a plus de quinze ans, des recherches jamais interrompues.

RAYMOND SILLARD.

Spectacle

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33) Cinéma-Vidéo : tlj. à 13 h, Il Trittico, de Puccini ; à 16 h : Der Freischutz, de C.-M. von Weber ; à 19 h : Intermezzo, de R. Strauss.

Les autres salles

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Pas deux comme elle.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : le Shaga.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les ronds-de-cuir.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h 30 : le Rire national ; 22 h : l'Amour goût. – Petite Salle, 18 h 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : Arlequin, serviteur de deux maîtres.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Grand-Père Schlomo.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53) 20 h 30 : le Tombeur.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.
TAI THÉATRE (42-78-10-79) 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star Is Beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Petit Prince.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : En manches de chemise ; 23 h : Les plaisirs en un seul corps.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante Boris Vian ; à 22 h : C. Caussimon.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

Opérettes, comédies musicales

DÉJAZET, TLP (48-87-97-34) 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : C'était comment déjà... du Caf-Conc' à Saint-Germain-des-Prés, à 22 h : Un souvenir... les années trente.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-18-50), 21 h : le Cocktail de Sergio.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : G. Mitghty Flea Conners Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Kassiry et son orchestre.
FIAP (45-89-89-15), 21 h : T. Graal.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : L. Konitz Quintet.
MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Newman.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. et N. Rahoerson.
MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet J. Lacroix.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30.
PETIT OPPORTUN (42-26-01-36) (mer.), 23 h : S. Hampton, P. Authier, H. Labarrière, J.-L. Jony.
LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Trio J.-D. Fressoz.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : G. Brown, F. Chassaguite Quartet.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet. 19 h : A. Politi.

Festival estival de Paris

(47-27-12-68)

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : Sinfonietta de Picardie, dir. A. Myrat, A. Marion, flûte, F. Pierre, harpe, R. Wallfisch, violoncelle (Chostakovitch, Mozart).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, Hommage aux cinémathèques étrangères : Toulouse : Egged On, de C. Bowers, H.L. Muller, T. Sears ; A Wild Roomer, de C. Bowers, H.L. Muller ; la Bouteille enchantée, de M. Neilan ; 21 h 30, Hommage à Gary Cooper : le Jardin du diable, de H. Hataway (v.o. s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, les Mains d'Orlac, de E. T. Greville ; 19 h, Hommage à Heinosuke Gosho : Omokage (v.o. s.-t. anglais).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
ANNA KARENINE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
BANANAS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
BERLIN AFFAIR (All. v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
BLADE RUNNER (A. v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V. f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
CENDRILLON (A., v.f.) : Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LE COLOSSE DE RHODES (Fr.-It.-Esp., v.f.) : Gaumont Halles 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
GEORGIA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
GILDA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
L'HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
L'INNOCENT, (It., v.o.) : 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise (H.s.p.), 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films ; 17e (46-22-44-21).
LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LUDWIG (It., v.o.) Version intégrale : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
NAZARIN (Mex., v.o.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (*) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 7 août

PIERROT LE FOU (Fr.) : Reflets Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
RAMBO (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : St-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
TOOTSIE (A., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
UN SOUPÇON DE VISON (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
WILLIE BOY (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).
L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
BRAZIL (Brit. v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA CAGE AUX VICES (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (57-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE CAMP DE L'ENFER (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CASH-CASH (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LE CONTRAT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CRAZY FAMILY (Jap. v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
D.A.R.Y.L. (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
ÉTATS D'AME (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
GENESIS (Indo-fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).
GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
HAVRE (Fr.) : Studio 43 (h. sp.), 9e (47-70-63-40).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HITCHER (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
LA LOI DE MURPHY (A., v.o.) (*) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-35-83-93).
LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien), v.o : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
OUT OF AFRICA (A.), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
PIRATES (A.), v.f. : George-V, 8e (45-42-41-46).
POLICE ACADEMY III (A.), v.o. : George V, 8e (45-42-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
PRUNELLE BLUES (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
PYGMÉES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A.), v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ROMEO ET JULIETTE (Brit), v.o. : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
RUNAWAY TRAIN (A.), v.o. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LE SACRIFICE (Franco-suédois) : v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15).
SALVADOR (A.), v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
SOLEIL DE NUIT (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A.), v.o. : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
STRANGER THAN PARADISE (A.), v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65), h.sp.
SOLO POUR DEUX (A.), v.o. : Colisée, 8e (43-59-29-46).
THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A.), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
TOUCH OF ZEN (Chinois), v.o. : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
WEEK-END DE TERREUR (A.) (*), v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21) 19 h 30.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.
BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.
DÉLIVRANCE (A., v.o.) : Templiers 3e (42-72-94-56), 22 h 20.
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) Denfert 14e (43-21-41-01), 20 h.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15.
M. LE MAUDIT (All., v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 22 h.
PARIS, TEXAS (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), t.l.s. 22 h 30.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.
WITNESS (A., v.o.) ; Rialto, 19e (46-07-87-61), 21 h.

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56) en alternance : Manhattan. Woody et les Robots. Zelig. Comédie érotique d'une nuit d'été. Tombe les filles et tais-toi. Broadway Danny Rose.
LES GRANDES COMÉDIES DE LA COLUMBIA (v.o.), Action Rive-Gauche 5e (43-29-44-40), la Blonde ou la Rousse.
HOMMAGE A V. MINNELLI (v.o), Action Rive-Gauche 5e (43-29-44-40), Comme un torrent.
MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20), Jabber Wocky.
LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60), To be or not to be ; Action Christine, 6e (43-29-11-30), la 8e femme de Barbe-Bleue.
RUSSIE ANNÉES 50 (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), le Destin d'un homme.
TARKOVSKI (v.o.), + Denfert, 14e (43-21-41-01), Andreï Roublev.
GÈNE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07), le Château du dragon.
LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES, (A. v.o.), UGC Normandie, 8e (45-63-16-16), (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 19 h : la Peau douce.
VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : les Contrebandiers de Moonfleet ; 15 h 40 : la Croisée des destins ; 17 h 30 : les Monstres attaquent la ville ; 19 h 10 : Je ne suis pas un ange ; 20 h 45 : la 5e colonne ; 22 h 30 : la Dame de Shangaï.
LES 21 JOURS DE STARFIX (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04), 22 h 30 : Gallipoli ; 18 h : l'Année de tous les dangers ; 20 h : Picnic à Hanging Rock.

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN JUSTICE, film américain de Gary Grillo. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CAMPUS (*), film américain de Albert Pyun. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Danton, 6e (42-25-10-30). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE CLAN DE LA CAVERNE DES OURS, film américain de Michael Chapman. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01).

CLOCKWISE, film britannique de Christopher Morahan. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

GUNG HO DU SAKE DANS LE MOTEUR, film américain de Ron Howard. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

KARATE KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2), film américain de J.-G. Avildsen. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LOST IN AMERICA, film américain de Albert Brooks. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MONA LISA (*), film britannique de Neil Jordan. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PSYCHOSE III (**), film américain d'Anthony Perkins. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-56-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SI T'AS BESOIN DE RIEN, FAIS-MOI SIGNE, film français de Philippe Clair : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 AOUT

« Exposition Les chefs-d'œuvre de la tapisserie du seizième au dix-huitième siècle », 15 heures, hall Petit Palais (Mme Vermersch).

« Une heure au cimetière Montparnasse », 10 h et 11 h 30, 3, avenue Edgar-Quinet et « Une heure au Père-Lachaise », 14 h 30 et 16 heures, porte principale (V. de Langlade).

« Le Marais : des salons de Sully et du duc du Maine à l'hôtel de la Brinvilliers », 14 h 30, 2, rue de Sully (M.-C. Lasnier).

« Des ruelles moyenâgeuses, de la rue de la Parcheminerie à la Comédie-Française, le café Procope », 14 h 30, 1, rue des Carmes (le Vieux Paris).

« Le château de la Malmaison et le château de Bois-Préau, évocation de Joséphine et de Napoléon », 13 h 30, caisse du château de Malmaison (Hauts lieux et découvertes).

« Le vieux village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet, sortie boulevard Mortier, et « Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, parvis Hôtel de Ville, devant poste (G. Botteau).

« Petit cimetière révolutionnaire de Picpus. Les exécutions capitales : Danton, Robespierre. Vie et poèmes de Chénier », 15 heures, métro Picpus (I. Hauller).

« L'œuvre de Rodin dans un hôtel et un parc du faubourg Saint-Germain », 15 heures, 77, avenue de Varennes (Paris et son histoire).

« L'hôpital Esquirol, architecture et psychiatrie », 14 heures, rue du Val-d'Osne (M. Jacomet).

« La place des Victoires », 14 h 30, entrée église Notre-Dames-des-Victoires (M. Demory).

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Mlle Brossais).

« La place Denfert-Rochereau et son quartier », 15 heures, devant gare RER (M. Lépany).

« Œuvre et vie de Delacroix », 15 heures, musée Delacroix (M. Serres).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 7 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Série : L'homme à poigne.
Feuilleton allemand en sept épisodes d'après un roman de Hans Fallada. Réal. W. Standete. Avec G. Kniuth, R. Hunold, E. Skrotzki, D. Biener.
La décomposition d'une famille berlinoise au début de la première guerre mondiale, traitée sous la forme d'un mélodrame.

21 h 30 INA nuits d'été.
Cette semaine, après Graf'nitz, *l'essai de Michaël Gaunmitz sur palette graphique, on verra, dans la série « Voyage sentimental » : Au-delà du souvenir. Un chanteur d'opéra chinois, au début de la révolution culturelle, retrouve son enfant après sept ans de séparation obligatoire ; puis 20 th Century blues, par Robert Manthoulis : deux exilés grecs, Mikis Théodorakis et Georges Moustaki ; La chambre des mots, par Yves Breuil : à propos du mot* fantasme *et de la préposition* à.

23 h 00 36, photo de vacances.

23 h 05 Journal.

23 h 20 Carnet de bord.
Le Tour de France à la voile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Un singe en hiver ■
Cycle Jean Gabin.
Film français d'Henri Verneuil (1962), avec J. Gabin, J.-P. Belmondo, S. Flon, N. Roquevert, P. Frankeur.
L'amitié fraternelle qui unit un ancien marin, patron d'hôtel en Normandie, et un jeune homme de passage. L'univers de Blondin, celui des « Hussards », mis en scène assez platement par Verneuil, sorte de réaction épidermique au souffle de la nouvelle vague. Dialogues très écrits, un peu pesants.

22 h 20 J'aime à la folie... l'opéra et la musique classique.
Magazine présenté par Eve Ruggieri ; invité : le professeur Minkowski ; en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : La nuit de Varennes ■.
▶ Film italien d'Ettore Scola (1982). Avec J.-L. Barrault, M. Mastroianni, H. Schygulla, H. Keitel, J.-C. Brialy, D. Gelin.
Restif de la Bretonne et Casanova, de Wendel et un patriote américain, une cantatrice et une amie intime de Marie-Antoinette, à la poursuite du cortège de Louis XVI, en fuite vers Varennes. Une parabole poético-politique, un peu bavarde, sorte de jeu d'esprit, de salon, suggestif. Mais ce n'est pas, de loin, le meilleur film de son auteur.

22 h 55 Journal.

23 h 20 Contes d'Italie.
Une série de dix téléfilms italiens. Sixième émission : Lighea, d'après Giuseppe Tomasi di Lampedusa.
Turin en 1938... Un jeune Italien un peu benêt, ami des femmes, rencontre, par hasard, le grand humaniste Rosario La Siera. Le contact est difficile, mais une amitié naît curieusement entre les deux hommes. Rosario avouera même qu'il a été autrefois amoureux d'une sirène.
Dialogues mordants, intelligence ironique. Philippe Lemaire étonnant. Une seule faiblesse : la sirène !

0 h 25 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

20 h 35, L'amour braque ■ ■ film d'A. Zulawski (1985) ; **22 h 20, Une indécente obsession** ■ film australien de Lex Marinos (1985) ; **0 h 05, Gwendoline** ■ film de Just Jaeckin, d'après la BD de J. Willie (1983) ; **1 h 50, Feuilleton : Lili, petit à petit ; 2 h 40, Musique.**

LA « 5 »

20 h 30, Série : Chips (et à 23 h 20) ; **21 h 25, Série : Kojak** (et à 0 h 10) ; **22 h 20, Magazine musical : Cinq sur cinq** (et à 1 h 05).

TV 6

20 h Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; **23 h, Profil 6.** Invitée : Grace Jones ; **0 h, Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Histoire de la Cinémathèque.

21 h La guerre d'Espagne : une guerre civile oubliée.

22 h Festival d'Avignon : Le cyclope, d'Euripide (création), musique de Betsy Jolas, mise en scène B. Sobel, dir. musicale Annick Minck. Avec B. Bloch, A. Wilms, A.-L. Poulain...

23 h 50 Musique : les voix de la saison chaude, un été sans mémoire.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Mozarteum le 6 août au Festival de Salzbourg) : Quatuor à cordes nº 1, « Sonate à Kreutzer » de Janacek, Quatuor à cordes K. 590 de Mozart, Quatuor à cordes nº 13 de Schubert par le quatuor Hagen.

23 h Les soirées de France-Musique : Petite histoire du piano-jazz, le piano solo (1910-1920) ; à 0 h 10 : Disques de chevet.

Vendredi 8 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

15 h 35 Croque-vacances.
Rémi ; Les Biskitts ; Variétés : Karen Cheryl ; L'invité d'Isidore et Clémentine : Philippe Danton ; Infos magazine ; Le roi Arthur ; Crack-vacances ; Richard Cœur de Lion ; Variétés-show : Nicolas Peyrac.

17 h 15 Boîte à mots.

17 h 30 Feuilleton : Lucien Leuwen (rediff.).

18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.

18 h 35 Feuilleton : Danse avec moi (rediff.).

19 h 10 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes.

20 h Journal.

20 h 35 Intervilles : Nice-Lunel.
L'équipe des présentateurs vedettes, Léon Zitrone, Guy Lux et Simone Garnier, part cette semaine goûter le soleil de Nice et le bon vin de Lunel.

22 h 15 Variétés : Elvis, Aloha from Hawaii.
Un film de la NBC réalisé par Marty Pasetta.
Un concert d'Elvis Presley en 1973 à Hawaï, retransmis par satellite dans soixante pays : un milliard de téléspectateurs ! Avec les plus grands succès du King : CC Rider ; Burning Love ; Something ; This Time ; My Way ; Johnny B. Good ; It's over ; I'm so Lonesome ; Can't stop Loving you ; Fever...

23 h 20 36, photo de vacances.

23 h 30 Journal.

23 h 35 TSF : Spécial musique américaine.
Programme enregistré à l'Hippodrome de Paris, à l'occasion du Festival international de country-music en 1981. Avec Carl Perkins, W. Jackson, J.-L. Lewis.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 20 Documentaire : Les peintres.
Le Douanier Rousseau.

15 h 15 Feuilleton : Christa.

15 h 45 Sports été.
Football : rétrospective de la Coupe du monde.

18 h 25 Série : Capitol.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Affaire suivante.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Le privé
Contrat pour un meurtre, réal. d'Adolfo Aristarain. Avec E. Poncela, A. Sanchez...
Troisième épisode d'une série franco-espagnole. Ici Pepe Carvalho sur fond de terrorisme à Barcelone...

21 h 35 Bicentenaire de l'ascension du mont Blanc.
En direct du mont Blanc.

21 h 50 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot (rediff.).
Sur le thème : la vie des stars (en hommage à Simone Signoret). Sont invités : Simone Signoret *(La nostalgie n'est plus ce qu'elle était)*, Jean-Pierre Aumont *(Le soleil et les ombres)*, Jean-François Josselin *(Quand j'étais star)* et Claude-Jean Philippe.

23 h Journal.

23 h 10 Ciné-club : Le destin de Juliette ■
Cycle : Les inédits de l'été.
Film français d'Aline Isserman (1986). Avec L. Duthilleul, R. Bohringer, V. Silver, D. Agostini.
Le chemin de croix d'une femme épuisée par des revers de fortune, qui se sacrifie pour sauver sa famille. Un sujet rarement abordé par le cinéma (le prolétariat français), une narration sans fioriture, un premier film de femme, qui surprit par sa rigueur et son âpreté.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h 30 Emission régionale.

17 h 30 La cuisine des mousquetaires.
▶ Les magrets. Réal. Patrice Bellot.

17 h 45 Série : Les parcs régionaux.

18 h 15 Série : Cheval mon ami.

18 h 45 Journal des festivals.

19 h Le « 19-20 » de l'information.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux à Annemasse.

20 h 35 Feuilleton : Celebrity.
Téléfilm américain en six épisodes de Paul Wendkos. Avec Michael Beck.
L'histoire de trois jeunes gens devenus célèbres au prix d'une terrible dissimulation.

21 h 25 Taxi.
Magazine d'actualités de Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson.
Au sommaire : rétroviseur, de B. Loche ; étrangères lucarnes : la société Radio Canada ; Sublime, forcément sublime.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Décibels.
Emission rock de Jan-Lou Janeir.
Avec Slouxsie and the Banshees, Littler Bob Story, Zodiac Mindward and the Love Reaction, Beast of Bourbon, Les Avions, Tuxedomoon, 14 Karat Foul et Matt Bianco.

23 h 15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h, Un été d'enfer □ film français de Mickaël Schock (1984) ; **15 h 45, Solo pour une blonde** ■ film américain de Roy Rowland (1963) ; **17 h 15, Série : Winchester à louer ; 18 h, Série : Dancin' Days ; 18 h 35, Top 50 ; 19 h 05, Série : Rawhide ; 20 h, Les triplés ; 20 h 05, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 21 h, Lucrèce Borgia** ■ film français de Christian-Jaque (1953) ; **22 h 40, Ursula l'anti-gang** □ film italien de Fernando di Leo (1974) ; **0 h 05, Une indécente obsession** ■ film australien de Lex Marinos (1985) ; **1 h 45, La nuit des juges** ■ film américain de Peter Hyams (1983) ; **Les enragés** ■ film français de Pierre-William Glenn (1984) ; **5 h 05, Hôtel pour jeunes filles** ■ film érotique français de Gérard Kikoine (1979).

LA « 5 »

18 h 45 Feuilleton, Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Supercopter ; 21 h 25, Série : Baretta ; 22 h 20, Magazine auto-moto : Grand Prix ; 23 h 20 à 2 h 55 Rediffusions.

TV 6

14 h 00, Tonic 6 ; 17 h 00, Système 6. Avec Sapho (rediff.) ; **19 h 00 NRJ 6 ; 20 h 00 Tonic 6. ; 23 h 00, NRJ 6** (rediff.) ; **0 h 00 Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Histoire de la Cinémathèque.

21 h La guerre d'Espagne, une guerre civile oubliée.

22 h Festival d'Avignon : « La tour de Babel » détails, contrepoint scénique et musical de G. Aperghis (création) d'après un texte de Patricia Buzzy. Avec J. Babilée, V. Colin, J.-P. Drouet, M. Lonsdale...

23 h 50 Musique : Les voix de la saison chaude, couleur safran.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 26 juin à Sarrebruck) : Ma mère l'Oye, de Ravel, Concerto pour piano et orchestre nº 2 de Chopin, Symphonie nº 4 de Beethoven, par l'Orchestre de la radio-symphonique de Sarrebruck, direction Myung-Whun Chung, sol. Cécile Licad, piano.

22 h 20 Les soirées de France-Musique.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 août à 0 heure et le dimanche 10 août à minuit.

Évolution générale :

Vendredi et samedi les conditions anticycloniques prédomineront sur la France. A partir de dimanche, les pressions baisseront légèrement et quelques orages se développeront tout d'abord dans le sud-ouest, puis dans le nord et l'est du pays.

Vendredi : le beau temps plus ensoleillé et plus chaud se rétablit progressivement dans la journée sur toute la France. Le matin il restera des nuages sur le nord du Massif Central et des Alpes ainsi que sur l'Aquitaine, mais des éclaircies se développeront assez rapidement.

Sur la Haute-Normandie, la Picardie et les Ardennes la grisaille matinale sera plus difficile à se dissiper, les nuages bas vont progressivement régresser vers la mer et disparaîtront dans l'après-midi.

Partout ailleurs le ciel sera peu nuageux et le temps le plus souvent bien ensoleillé.

Les températures vont remonter un peu sur la majeure partie de la France, il fera de 18 à 20 degrés près de la Manche, 22 à 26 degrés dans l'intérieur et de 28 à 30 degrés sur le Sud-Est.

Samedi : Le temps sera bien ensoleillé sur tout le pays.

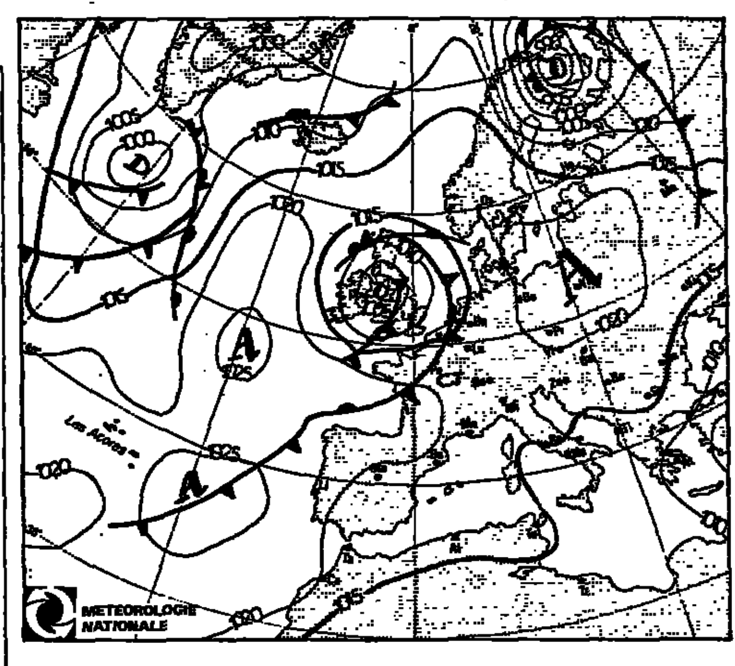
Les températures minimales seront de 18 à 20 degrés sur la Côte d'Azur et de 10 à 14 degrés ailleurs. Les maximales seront comprises entre 19 et 21 degrés sur les côtes de la Manche, 28 et 31 degrés sur les régions méditerranéennes et le sud de l'Aquitaine, 23 et 27 degrés ailleurs.

Dimanche : le temps ensoleillé persistera sur la plupart des régions.

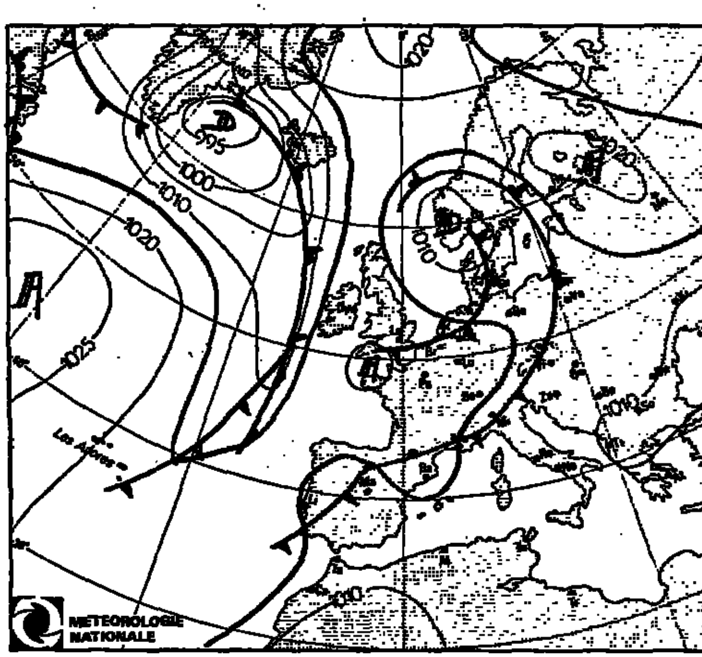
Quelques orages éclateront cependant des Pyrénées au Massif Central en soirée, ainsi que des Ardennes à la Champagne dans la nuit. Les précipitations associées devraient rester assez faibles et très localisées.

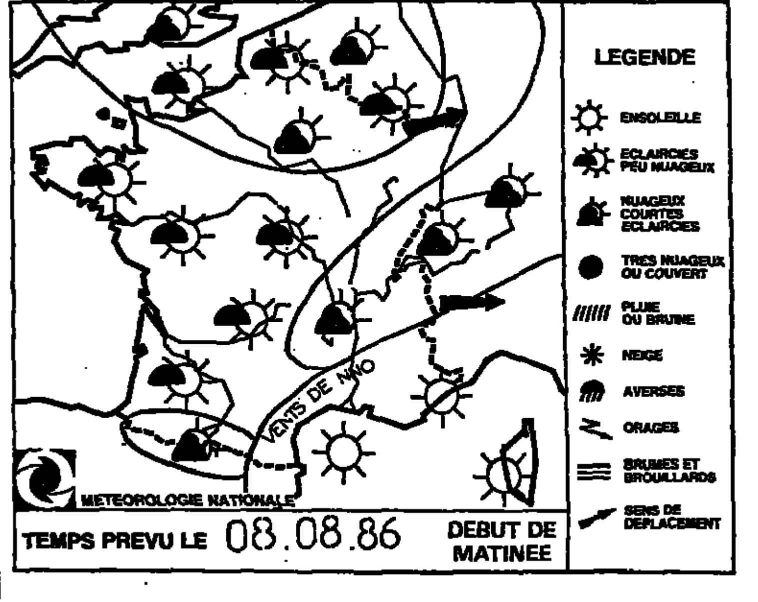
Les températures seront stationnaires ou en légère hausse.

SITUATION LE 7 AOUT 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 6-8-1986 à 6 h TU et le 7-8-1986 à 6 h TU

Temps observé le 7-8-1986 à 6 heures TU

FRANCE				TOURS	29	12	P	LOS ANGELES	24	17	C
AJACCIO	29	19	S	TOULOUSE	32	15	N	LUXEMBOURG	26	15	S
BIARRITZ	24	16	C	POINTE-A-P.	31	27	A	MADRID	35	14	S
BORDEAUX	29	15	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	39	21	S
BOURGES	29	14	P					MEXICO	24	12	B
BREST	18	13	P	ALGER	31	17	B	MILAN	31	21	S
CAEN	27	13	C	AMSTERDAM	24	14	N	MONTRÉAL	26	16	A
CHERBOURG	21	13	A	ATHÈNES	34	25	S	MOSCOU	27	18	S
CLERMONT-FERR.	31	11	S	BANGKOK	32	26	C	NAIROBI	26	13	N
DIJON	28	11	S	BARCELONE	29	20	N	NEW-YORK	29	23	C
GRENOBLE St-M-H	30	27	S	BELGRADE	26	18	C	OSLO	19	8	C
LILLE	28	14	S	BERLIN	24	15	S	PALMA-DE-MAJ.	30	17	S
LIMOGES	27	14	P	BRUXELLES	26	17	C	PÉKIN	30	21	C
LYON	30	14	S	LE CAIRE	34	24	S	RIO-DE-JANEIRO	30	29	S
MARSEILLE-MAR.	32	17	S	COPENHAGUE	21	13	S	ROME	33	19	S
NANCY	29	13	S	DAKAR	29	26	N	SINGAPOUR	30	28	C
NANTES	26	12	S	DELHI	37	29	S	STOCKHOLM	23	12	N
NICE	29	24	S	DJERBA	31	23	N	SYDNEY	15	13	C
PARIS-MONTS.	29	15	S	GENÈVE	31	11	S	TOKYO	32	25	N
PAU	27	17	N	HONGKONG	31	28	A	TUNIS	34	23	S
PERPIGNAN	34	23	S	ISTANBUL	30	27	S	VARSOVIE	24	12	S
RENNES	25	11	C	JÉRUSALEM	27	18	B	VENISE	30	19	S
ST-ÉTIENNE	30	26	S	LISBONNE	29	19	C	VIENNE	26	15	S
STRASBOURG	28	14	S	LONDRES	25	14	A				

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 7 août :

UNE LOI

● Nº 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités d'application des privatisations décidées par la loi nº 86-793 du 2 juillet 1986 autorisant le gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social.

UN DÉCRET

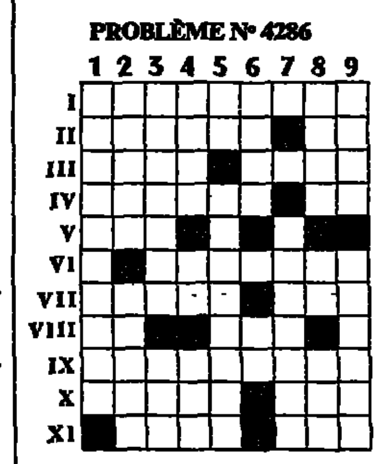
● Nº 86-913 du 30 juillet 1986 modifiant l'article 8 du décret nº 65-961 du 5 novembre 1965 pris pour l'application de certains articles du code civil et relatif au dépôt et à la gestion des fonds et des valeurs mobilières des mineurs.

UN ARRÊTÉ

● Du 31 juillet 1986 portant création de la chambre régionale de métiers de Basse-Normandie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4286



HORIZONTALEMENT

I. Certains l'aiment show. – II. Tel un homme incapable d'oublier l'impression qu'on lui a faite. Le temps des roses. – III. C'est le moins qu'on puisse dire. Division du mètre. – IV. Mauvaise passe. Participe passé. – V. Un tel « gendarme » ne peut donner qu'une note salée. – VI. Le drap du dernier sommeil. – VII. Corindon corrosif. Belle-fille et peut-être future belle-mère. – VIII. Contracté. Elle en est le complément. – IX. Rectangle souvent circonscrit dans un rond. – X. Passé dans l'auxiliaire. Epoque. – XI. Verrou transalpin. Pris à la gorge.

VERTICALEMENT

1. Découverte savante de l'académie. – 2. Ce qui se dit souvent en parlant bas. Hommes sans relations. – 3. Frère ennemi. Rêve nassérien éphémère. – 4. Sur la Stura. Partie de rire. Avance pas à pas. – 5. Personnel. Le crépuscule des vieux. – 6. Met un terme au confinement. Brin de muguet. – 7. Compter ou conter. – 8. Elle est au fond précisément vague. Se suivent en courant. Fait la part des choses. – 9. Pour l'attraper, on peut toujours courir. Plus ou moins bien disposées.

Solution du problème nº 4285

Horizontalement

I. Stase. ABC. – II. Calamité. – III. Olé ! Borne. – IV. Postulant. – V. Ine. Ber. – VI. Aloi. – VII. Cagoules. – VIII. Mage. Tan. – IX. Ili. Crics. – X. Néon. Erre. – XI. Es. Aisées.

Verticalement

1. Scopie. Mine. – 2. Talon. Calés. – 3. Alèse. Agio. – 4. Sa. Age. Na. – 5. Embu. Lô. – 6. Iol (loi). Outres. – 7. Atrabilaire. – 8. Benne. Encre. – 9. Etres. Ses.

GUY BROUTY.

● **GASTRONOMIE : terrasse ou jardin.** – La quatrième édition de la brochure *Restaurants d'été avec terrasse ou jardin*, éditée par l'Office de tourisme de Paris, recense cent dix-neuf restaurants de Paris et quarante-neuf restaurants d'Ile-de-France ouverts pendant l'été et disposant soit d'une terrasse, soit d'un jardin.

★ Office de tourisme de Paris, 127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-23-61-72 et dans les six bureaux d'accueil de l'Office de tourisme de Paris.

Informations « services »

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecoles normales supérieures de Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses**

(par ordre alphabétique)

SCIENCES

– *Mathématiques :*

Mmes et MM. Nicolas Burq (2e) ; Jérôme Combier (21e) ; Cyrille Coulet (26e) ; Anne de Bonard (18e) ; Christophe Devulder (27e) ; Alain Dewisme (11e) ; Yves Eichenlaub (4e) ; Jean-Charles Faugère (7e) ; Denis Favennec (3e) ; Frédéric Fougère (14e) ; Alain Genestier (21e) ; Olivier Goubet (18e) ; Eric Gourgoulhon (25e) ; Laurent Tagolnitzer (6e) ; Jean-Marie Le Gluher (16e) ; Philippe Kerdelhve (9e) ; Eric Martin (30e) ; Loïc Merel (17e) ; Thierry Meyre (30e) ; Laurent Miclo (10e) ; Bernard Parisse (1er) ; Emmanuel Roblet (32e) ; Nabil Sioufi (21e) ; Clément Sire (18e) ; André Stef (13e) ; Frédéric Tatout (15e) ; Laurent Théry (23e) ; Jean-Pierre Tillich (29e) ; Nicolas Tosel (23e) ; Eric Urban (12e) ; Jean-Christophe Vergnaud (28e) ; Charles Vix (8e).

PHYSIQUE

Mmes et MM. Jean-François Bange (5e) ; Christine Beckaert (23e) ; Pierre Bergerat (13e) ; Frédérick Bernadot (2e) ; Hélène Bolvin (29e) ; Benoît Caillaud (22e) ; Pierre Chicourat Poublan (17e) ; Bernard Chopinet (32e) ; Rémi Cornubert (9e) ; Anne Desfontaines (14e) ; Dung Di Caprio (4e) (à titre étranger) ; Jean-Claude Dutay (27e) ; Philippe Gaillard (25e) ; Antoine Giraud (23e) ; Michel Imperor (20e) ; Pablo Jensen (12e) ; Jacques Le Pape (14e) ; Annie Le Gorande (10e) ; François Macquaire (30e) ; Catherine Milhe (19e) ; Loïc Mottier (1er) ; Frédéric Plaza (26e) ; Jean-Philippe Poizat (16e) ; François Prothais (3e) ; Anne Puechberty (7e) ; Christine Rogier (8e) ; Marc Sauvage (6e) ; Jacques Soudee (11e) ; Isabelle Sorgius (17e) ; François Taddei (4e) ; Marc Venturi (21e) ; Jean-Marc Vince (31e) ; Philippe Walter (28e).

SCIENCES NATURELLES

Mmes et MM. Bruno Antony (3e) ; Yves Barral (20e) ; Edouard Bertrand (27e) ; Florence Boudet (8e) ; Maxime Chireux (12e) ; Pascale Courgeon (22e) ; Romuald de Pontbriand (9e) ; Jean-Michel Dupin (5e) ; Sylvie Faure (10e) ; Jean-Denis Faure (13e) ; Jérôme Gaillardet (17e) ; Thierry Galli (19e) ; Sylvie Garcin (23e) ; Bernard Godelle (2e) ; Anne Houdousse (21e) ; Philippe Huguenecy (23e) ; Olivia Lecomte (7e) ; Yseult Lehoucq (18e) ; Isabelle Lerosey (4e) ; Jean-Louis Mergny (1er) ; Nathalie Morardet (15e) ; Sabine Reyx (10e) ; Gaël Richard (6e) ; Pascal Santucci (25e) ; Pascal Sublet (14e) ; Basile Tchikladze (16e) ; Muriel Umbhauer (27e) ; Marc Vergier (29e) ; Florence Verniquet (26e).

LETTRES

– *Sciences humaines :*

Mmes ET MM. Frédéric Ajzenman (12e) ; Isabelle Albert (36e) ; Vincent Bouvier d'Yvoire (36e) ; Rémi Boyer (25e) ; Laure Cabart (3e) ; Carole Carribon (19e) ; Marie-Paule Champetier (36e) ; Violaine Cuchet (5e) ; Claire Decomps (21e) ; Suzanne Diaz Gallego (15e) ; Laurent Dornel (28e) ; Philippe Ducat (1er) ; Sabine Dullin (7e) ; Hélène Duranel (34e) ; Yvan Elissalde (8e) ; Benoît Finet (4e) ; Eric Fonache (34e) ; Antoine Godbert (6e) ; Nathalie Gorochov (21e) ; Anne Hugon (30e) ; Sylvain Kahn (25e) ; Marielle Lamy (16e) ; Caroline Lepen (24e) ; Isabelle Méjean (17e) ; Jean-Christophe Merle (14e) ; Jean-Marc Mouillie (20e) ; Papa N'Diaye (21e) ; Jean-François Pérouse (10e) ; Olivier Peterschmitt (2e) ; Marie-Madeleine de Pourquery (25e) ; Stéphane Ramon (30e) ; Laurence Renault (30e) ; Judith Revel (13e) ; Stéphane Reznikow (11e) ; Florence Simon (30e) ; Loïc Vadelorge (9e) ; Pierre Vermeren (28e) ; Pierre Zembri (18e).

– *Lettres :*

Mmes et MM. Luc Alary (17e) ; Charles Ammirati (32e) ; Isabelle Ascencio (34e) ; Franck Baetens (4e) ; Laurent Bailleux (25e) ; Olivier Barberant (1er) ; Valérie Battaglia (15e) ; Agnès Berenger (31e) ; Françoise Berthelot (33e) ; Vincent Bouchot (6e) ; Sophie Bourgain (34e) ; Pascale Chiron (12e) ; Rafaële Coste (15e) ; Véronique Dufief (7e) ; Thierry Eloi (18e) ; Marc Even (20e) ; Michaël Ferrier (23e) ; Violette François (29e) ; Philippe Giami (27e) ; Pierre Groux (28e) ; Sophie Guillin (25e) ; Marc Kober (24e) ; Sonia Kronlund (22e) ; Sylvie Lalande (4e) ; Hugues Leroy (18e) ; Bruno Monteil (21e) ; Claude Pouzadoux (9e) ; Françoise Rio (3e) ; Fabrice Rozie (14e) ; Catherine Saint-Dizier (7e) ; Gilles Siouffi (2e) ; Isabelle Trochu (30e) ; Marie-Agnès Vermande-Lherm (11e) ; Jean-Manuel Warnet (9e) ; Muriel Wehrung (13e).

– *Langues vivantes :*

Mmes et MM. Nathalie Aroca (8e) ; Sophie Aslanides (10e) ; Anne Besnault (37e) ; Corinne Bouillot (39e) ; Pascale Bourcet (17e) ; Patrick Chambaretaud (22e) ; Jean-Yves Cruon (38e) ; Anne Ducrey (16e) ; Jérôme Dupuis (12e) ; Christine Favier (30e) ; Michel Feith (3e) ; Marie Franco (17e) ; Hélène Fresson (33e) ; Sylvie Gautheron (29e) ; Anne Guerrier (20e) ; Yanni Gunnel (2e) ; Jean-Pierre Juhel (23e) ; Valérie Laforgue (33e) ; Sylvie Lagache (32e) ; Nathalie Le Bouill (1re) ; Christine Lecuyer (33e) ; Sophie Letreulle (20e) ; Martine Leuridan (5e) ; Sylvie Martin (5e) ; Nathalie Martinière (30e) ; Emmanuelle Masset (27e) ; Amina Mettouchi (13e) ; Christine Meyer (4e) ; Aliyah Morgenstern (23e) ; Simone Orzechowski (13e) ; Anne-Marie Pailhes (19e) ; Michel Paoli (23e) ; Nathalie Pawlowski (27e) ; Catherine Perrot (8e) ; Marie-Eve Perrot (33e) ; Catherine Robert (5e) ; Marianne Robert (23e) ; Nathalie Salomon (15e) ; Aïssatou Sy (3e) ; Michèle Weinachter (10e).

● **École centrale des arts et manufactures (Centrale)**
(par ordre de mérite)

– *Option M*

MMes et MM. P. Merle, B. Torloting, A. Rerolle, M. Bousquet Melou, G. Desrousseaux, H. Touzeau, A. Girard, M. Salem, D. Chapelle, A. Conze, H. Galinat, F. Campion, A. Mocilnikar, A. Grison, J. Muller, P. Combelles, X. Ursat, B. Ezerzer, A. Chambolle, L. de Roux, C. Testelin, P. Canevet, D. Bonjour, P. Aymar, A. Dumesnil de Maricourt, B. Humeau, P. Alvarez, D. Vayanos, P. Fleury, P. Balcou, F. Bouttier, A. Piau, O. Schaeffer, F. Monfrout, R. Bouhnik, E. Feron, P. Genoud, G. Woringer, N. Souche, H. Tcheng, D. Thevenin, J. Courtois, P. Cogny, S. Caine, F. Agier, F. Schnepf, N. Vieille, M. Siala, F. Perrichon, F. Demoulin, L. Tron, D. Duly, C. Daher, R. Ouziel, C. Le Bris, A. Christophe, C. Kiehl, E. Legros, Y. Rougier, A. Thiollet, A. Berthomieu, P. Taddonio, F. Aubertin, F. Leroudier, A. Tranzer, D. Martimort, L. Laloy, B. Ostertag, S. Pivet, P. Gregoire, E. Castany, H. Noel, S. Zurquiyah, A. Bommier, G. Negrel, G. Kinkelin, S. Carpentier, M. Laisne, A. Saubot, O. Guiselin, R. Lacombe, A. Issarni, A. Gallais, J. Stephan, E. Balmes, E. de Bettignies, P. Sulger, C. Lanson, O. Bonnassies, P. Pailloux, O. Bayle, O. Anstett, E. Guigon, M. Bornert, E. Toussaere, G. Macario-Rat, N. Brunot, L. Bras, P. Ravier, P. Rollet, L. Pradier, M. Georges, P. Ouillet, M. Lauby, H. Gaudin, J. Doux, O. Treps, F. Dal, C. Bidi, F. Dubois, Y. Letourneur, D. Cornolle, H. Steffan, J. Mangin, D. Leclerc, N. Limet, C. Vatinel, E. Muller, C. Henri, L. Daverio, T. Robert, J. Capelle, P. Durand, G. Roucolle, F. Launeau, X. Boileau, N. Lecoq, B. Frapard, C. Guérin, M. Guérin, H. Goubin, F. Léger, R. Dumora, B. Gonnet, A. Cassam Chenai, B. Bagherzadeh Akbari, L. Benisty, G. Ratovondrahona, H. Lagrange, V. Blanchot, V. Levita, F. Prost, F. Chirie, G. Lièvre, J. Boschat, G. Guillosseau, P. Berger, E. Quemerais, A. Merienne, N. Le Douarec, F. Fichot, P. Maigret, T. Caparros, C. Vedel, P. Donnat, D. Gromb, J. Penicaud, F. Brun, O. Dufournet, L. de Crevoisier de Vom, J. Primet, C. Dagescy, F. de Boer, P. Benades, L. de Montmorillon, D. Cunci, S. Bourzeix, G. Baudienville, B. Georgeot, X. Charritton, J. Krumbiegel, A. Lecorre, F. Bouladoux, I. Terrasse, P. Bryla, T. Bernard, S. Schneider, P. Pesin, F. Delort-Laval, F. de Ryck, M. Dallemagne, P. Sergent, P. Adnot, O. Bernier, M. Angebault, F. Peruta, P. Delforge, P. Fragman, H. Laurent, J. Ducret, A. de Bussac, E. Pouech, J. Saint-Donat, X. Michalet, F. Javary, C. Durand, Y. Rouyez, C. Chalte, M. Breart de Boisanger, S. Reb, S. Cohen-Ganouna, P. Goyeau, J. Stock, M. Rouard, A. Desombre, M. Le Peuvedic, M. Bourges, M. Cahingt, A. Abonneau, M. Carolle.

– *Option P*

MMmes et MM. F. Jacq, R. Saleur, E. Nazarenko, F. Valadji, C. Ravier, J. Kelber, G. Depardieu, A. Steyer, P. Faracci, L. Bouzy, G. Gosselin, M. Bonnin, J. Lafoncrière, B. Barlaam, J. Quenez, O. Etchevers, J. Germain, N. Leboucher, A. Huynh, T. Legendre, M. Vanhaesbroucke, S. Puechmorel, H. Pothier, G. Planchon, C. Azar, G. Aubin, E. Godefroy, N. Brunel, P. Morlat, A. Vourch, P. Tronche-Macaire, J. Hammond, R. Teissier, P. Rohmer, M. Oyarzabal, F. Hunaut, L. Kocher, H. Le Pas, F. Stephan, J. Terrier, P. Desvallées, J. Moisson, S. Mourgues, N. Bugelli, C. Castets, H. Plessix, F. Fertin, D. Matignon, M. Quazza, L. Vieillard-Baron, L. Guillon, F. Pochart, F. Bonchet, P. Brunerye, T. Delorme, H. Degraeve, J. Pasquier, D. Lucas, A. Carré, C. Le Picard, E. Parent, Y. D'Angelo, V. Crepy, N. Cussac, A. Schaefer, L. Petit, P. Albarede, G. Prunier, E. Brule, Y. Barraud, D. Durville, F. Menard, P. Renard, O. Buisson, D. Lesmanne, D. Charpenet, L. Harmel, V. Brun, G. Maurin, D. Ribon, C. Caspar, P. Lepalud, N. Massenet, F. Marsan, J. Danjou, N. Szylowicz, C. Dejeu, P. Richeux, J. Carriat, C. Chavand, P. Robert, J. Dubrunfaut, M. Cohat, P. Schwemling, E. Deleporte, F. Urban, B. Dillies, C. Roue, B. Pedron, J. Trochet, E. Azais, H. Corlay, A. Taccoen, M. Asselah, P. Grelu.

– *Option TA*

MMmes et MM. J. Azzani, P. Jakubowski, B. Vigan, F. Mir, P. Alexandre, S. Benros.

loterie nationale
TRANCHE N°202 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 7 AOÛT 1986

LE NUMÉRO 396613 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 933 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro 790032 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 090032, 190032, 290032, 390032, 490032, 590032, 690032 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
700032	791032	790132	790002	790030	15 000,00 F
710032	792032	790232	790012	790031	
720032	793032	790332	790022	790033	
730032	794032	790432	790042	790034	
740032	795032	790532	790052	790035	
750032	796032	790632	790062	790036	
760032	797032	790732	790072	790037	
770032	798032	790832	790082	790038	
780032	799032	790932	790092	790039	

Tous les billets se terminant par		gagnent
0032		5 000,00 F
032		1 000,00 F
32		200,00 F
2		100,00 F

86 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 6 AOUT 1986 68e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	3 191	sagittaire	F. 10 000
		autres signes	1 000
	9 021	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	3 071	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	13 881	poissons	50 000
		autres signes	5 000
2	22	tous signes	200
	362	tous signes	400
	542	tous signes	400
	1 722	poissons	12 200
		autres signes	1 400
	9 162	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	15 842	bélier	4 000 000
		autres signes	125 000
3	283	tous signes	400
	0 373	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	0 483	balance	10 000
		autres signes	1 000
	01 643	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	28 613	vierge	50 000
		autres signes	5 000
4	8 124	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	8 704	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	0 234	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
5	585	tous signes	400
6	02 196	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
7	77	tous signes	200
	667	tous signes	400
	2 457	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	4 487	cancer	10 000
		autres signes	1 000
7	07 637	lion	F. 50 000
		autres signes	5 000
	28 267	cancer	50 000
		autres signes	5 000
8	0 848	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	2 818	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	4 578	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	6 248	balance	12 000
		autres signes	1 200
	02 978	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	19 568	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	19 588	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	27 498	balance	50 000
		autres signes	5 000
	28 278	verseau	50 000
		autres signes	5 000
9	79	tous signes	200
	5 049	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	7 419	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	9 149	lion	12 000
		autres signes	1 200
	9 879	vierge	12 200
		autres signes	1 400
	28 519	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
0	280	tous signes	400
	1 810	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	6 650	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 650	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	4 230	cancer	12 000
		autres signes	1 200

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BÉLIER, VIERGE, BALANCE GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 32 TIRAGE DU MERCREDI 6 AOUT 1986 : 21 22 24 29 34 43 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 17

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 13 ET SAMEDI 16 AOUT 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI.

86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE TIRAGE DU MERCREDI 6 AOUT 1986 67e

Mode

L'Annexe des créateurs

Dans Paris en soldes, l'Annexe des créateurs joue une carte originale : un réseau de quinze boutiques, avec une dizaine d'autres prévues d'ici la fin de l'année, mettant les vedettes de la mode à la portée du grand public. En effet, H.-L. Huchet et Emile Malka rachètent les stocks invendus des créateurs, les diffusant la saison suivante avec des rabais de 40 à 50 %, dans des boutiques au décor neutre, où les vêtements sont accrochés par un système de barres à ventouses rappelant celles utilisées pour la gymnastique.

Les griffes des Halles et certains grands noms, créations fabriquées pendant les temps morts entre les saisons de lancement, se retrouvent ainsi, dans leurs tissus d'origine, dans ces points de diffusion sous franchise. Les ensembles d'été comprennent les vestes et pantalons de Saccage, unisexes, en positif-négatif, proposés à 235 F et à 375 F. Les jupes droites sont au même prix, ainsi que les jerseys de coton rayé, taillés en jupes et marinières. Les cuirs de Montagnes et Forêts, de 1 200 F à 2 100 f, font partie des bonnes affaires, coupés en blousons, parkas, fuseaux tabac ou gris foncé ; les robes habillées de Thierry Mugler ou d'Odile Lançon oscillent entre 1 000 F et 1 500 F.

Pour l'automne, le groupe a demandé une collection à la jeune Valérie Pozzo, lauréate en 1985 du prix décerné par la Maison du lin (19, rue Godot-de-Mauroy, 14, rue de l'Hôpital-Colbert, jusqu'au 15 août, et Usine-Center de Villepinte, ainsi que dans les centres similaires de Roubaix, Toulouse et Strasbourg).

Autres nouveautés : les bagages et la petite maroquinerie de Bagajavion sont désormais accessibles sous leur griffe dans les grands magasins. Le cinquième fabricant français dans ce domaine, jusqu'ici fournisseur anonyme des grandes maisons, vient de signer un accord de fabrication et de diffusion avec Daniel Hechter et Guy Laroche. Installée à Paris depuis 1890, produisant vingt mille pièces par mois à Saint-Barthélemy, dans la Drôme, elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 45 millions hors taxe, dont 60 % à l'exportation.

Les premiers modèles de Daniel Hechter allient le marine et l'écossais au cuir naturel et commencent à 600 F en cabas à plusieurs poches intérieures fermées ; la valise d'avion de Guy Laroche est en toile bordée de cuir comportant une bandoulière.

Pour celles qui restent à Paris, Shu Vemura, artiste maquilleur japonais, vient d'ouvrir une boutique 176, boulevard Saint-Germain, dans un cadre de rue intérieure à vitrine cylindrique, conçu par l'architecte Jean-Louis Veret ; le sol de granit et les parois de stratifié blanc et de bois blond lui donnent une ambiance particulièrement apaisante. Sa ligne de soins complète, à trois étapes, comprend une huile démaquillante qui, mélangée à l'eau, forme une émulsion douce, se rinçant très facilement, complétée par une lotion et une crème hydratante. Ses maquillages proposent une palette extraordinaire de coloris : plus de soixante rouges à lèvres, quarante-huit fards à paupières, qu'une collection unique de pinceaux et de brosses permettent d'appliquer sans difficulté.

Avant le départ en vacances, on a envie de changer de coiffure. Pour les coupes au carré, l'Oréal propose une nouvelle méthode de décoloration en surface, appelée Clip-couleurs. Il s'agit, avec des pinceaux et des pinces étudiés à cet effet, de créer un trait ou une boucle en contraste, dessinant un détail de la coiffure ou donnant un voile général, au henné entre autres. Le temps de pose reste inchangé, mais l'application est rapide, les prix des coiffeurs baissant en conséquence.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Échecs



CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Cinquième partie

Le réveil de Karpov

Rusé Karpov ! « *Avec les blancs, je n'ai fait que deux nulles sur deux parties contre la défense Gruenfeld. Et pas brillantes encore. Si je rejoue cette fois la même ouverture, Kasparov va « remmettre ça » sans se méfier. Il suffit d'avoir bien préparé, « à la maison », une variante aiguë, de l'entraîner dedans, et on verra.* » On a vu, et Kasparov le premier !

Bien entendu ce scénario est fictif, mais le déroulement de la cinquième partie, le mercredi 6 août, colle tellement avec lui qu'on ne peut pas en imaginer un autre. Ce fut bien la Gruenfeld. La variante où Karpov entraîna Kasparov avait déjà été jouée par Fischer contre Petrossian en 1971. Une provocation relevée, comme prévu, par le champion du monde, car le génial Américain, qui avait les noirs, avait perdu cette partie...

Tout était préparé : pour ses quinze premiers coups, Karpov ne prit que douze minutes, même pas une minute par coup, et vingt minutes pour ses dix-neuf premiers coups. Kasparov ne s'est apparemment méfié de rien, ne prenant de son côté que vingt-huit minutes pour ses dix-neuf premiers coups.

Et pourtant, à ce stade de la partie, les noirs semblaient perdu, car ils avaient (presque) une pièce de moins : leur fou enfermé sur g7. Il n'y avait que Kortchnoï pour croire à leurs chances. Kasparov ne fit que pousser un pion passé (un leurre) juqu'en a2 et Raymond Keene crut l'entendre alors proposer la nulle à son rival. Un petit maître l'eut refusée comme le fit Karpov.

N'ayant plus rien à jouer, Kasparov sacrifia en vain le pion g5, car son vingt-septième coup, Rf7, après trente-six minutes de réflexion, est le signe qu'il n'a pas trouvé de contre-jeu. Cinq coups plus tard, avant de perdre le pion a2, puis le pion ç5, il abandonnait, sportivement, en serrant la main de son rival. Cette défaite, qui remet les deux champions à égalité (2,5-2,5), relance avec bonheur le match. Sixième partie : le vendredi 8 août.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Cinquième partie

Défense Gruenfeld

1. d4	Cf6	17. ç6	bxç6
2. ç4	g6	18. d6	ç5
3. Cç3	d5	19. h4	h6
4. Ff4	Fg7	20. Ch3 (12)	a5
5. é3	ç5	21. f3 (13)	a4 (11)
6. dxç5	Da5	22. Thé1 (35)	a3
7. Tç1	Cé4	23. Cf2	a2
8. çxd5	Cxç3	24. Cd3	Ta3
9. Dd2	Dxa2	25. Ta1	g5 (16)
10. bxç3	Dxd2+	26. hxg5 (13)	hxg5
11. Rxd2	Cd7	27. Fxg5	Rf7 (36)
12. Fb5	0-0	28. Ff4 (9)	Th8 (10)
13. Fxd7	Fxd7	29. Téç1	Fç6
14. é4	f5	30. Tç3	Ta5
15. é5	é6	31. Tç2	Tha8
16. ç4	Tfç8	32. Cç1	Aban.

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

Le Carnet du Monde

Mariages

– M. et Mme Pierre BRUANT

sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Anne
avec M. Bruno BISSON,

le 23 août 1986.

Lycée technique Saint-Louis,
Rue Jean-Hameau,
33028 Bordeaux Cedex.

Décès

– Alain et Sylvie Barrau,
Julie, Emilie et Jean,
Denise Fouché,
Les familles Barrau, Astié, Biau, Lévêque,

ont la tristesse de faire part du décès de

René BARRAU,
directeur honoraire
à la préfecture de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 5 août 1986, dans sa soixante-dix-huitième année.

Un office religieux sera célébré en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, à Paris-5e, le vendredi 8 août, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montparnasse.

5, rue de l'Abbé-de-l'Epée,
75005 Paris.
14, avenue Foch,
34500 Béziers.

– M. et Mme Hervé Falcou,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne MASSE,

survenu le 3 août 1986, à Cannes.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– José Gohy,
M. Jean-Marc Monfort,
Mlle Laura Monfort,
ses enfants,
M. et Mme Pol Gohy,
M. et Mme Francis Gohy
et leurs enfants,
M. Jack Gohy,
M. et Mme Jean-Louis Gohy
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Bernard
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme José GOHY,
née Paulette Ligonnet,

survenu le 5 août 1986, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 août, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, à Paris-7e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Toncy (Yonne).

3, rue Victor-Hugo,
78120 Rambouillet.

Remerciements

– M. et Mme Jean Cheillan,
Xavier, Emmanuel,

remercient tous ceux qui ont pris part à leur peine lors du décès du magistrat militaire

René GOURMEL,

leur père, beau-père, grand-père, survenu le 23 juillet 1986.

Anniversaires

– Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Gérard AQUÉNIN,

décédé accidentellement à l'âge de vingt-deux ans.

– Le 7 août 1981 disparaissait tragiquement

Daniel STERNBERG,
ingénieur Arts et Métiers.

Ceux qui l'ont connu ont apprécié son intégrité, son dévouement, et ils se souviennent.

Economie

REPÈRES

Croissance

Révision en baisse aux Etats-Unis

Tirant les conclusions d'une activité économique toujours languissante, l'administration américaine a révisé en baisse ses prévisions de croissance et en hausse celles du déficit budgétaire. Il estime désormais à 3,2 % l'expansion en 1986, au lieu des 4 % espérés, tout en soulignant que la progression du produit national brut pourrait, en 1987, être un peu plus rapide que prévu.

En revanche, les experts gouvernementaux évaluent maintenant à 230,2 milliards de dollars le déficit budgétaire de l'année financière se terminant le 30 septembre prochain, et non plus à 202,8 milliards comme en février dernier. Ils espèrent toujours que la limite fixée par la loi Gramm-Rudman pour l'exercice 1987 sera sauvegardée à 143,9 milliards de dollars. Toutefois, le bureau du budget du Congrès table, pour sa part, sur un déficit budgétaire de 173 milliards de dollars en 1987 et annonce une croissance inférieure à 3 % pour cette année.

Pétrole

Une demande supérieure à l'offre de l'OPEP

La demande de pétrole brut adressée à l'OPEP pourrait tourner autour de 17 millions de barils par jour au troisième trimestre 1986, selon les dernières prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Pour leur part, à Genève, les treize pays membres de l'OPEP ont, le lundi 4 août, décidé de réduire leur production à 16,6 millions de tonnes à partir de septembre. Cependant, les experts de l'AIE estiment qu'entre juillet et septembre 1986 l'offre de pétrole en provenance des pays non membres de l'OPEP devrait se situer aux environs de 28,5 millions de barils par jour.

Selon ces experts, les revenus pétroliers de l'Iran ont, au premier semestre 1986, été réduits de 59 % par la baisse de moitié des prix du brut, étant tombés à 3,3 milliards de dollars, contre 8,1 milliards durant la même période de 1985. Pour la Libye, la baisse est de 55 % (2,3 milliards de dollars, contre 5,1 milliards précédemment). Pour le Nigéria et le Venezuela, la baisse de recettes a atteint 50 % et pour l'Indonésie 43 %. En revanche, le Koweït et l'Arabie saoudite notamment ont été relativement épargnés, leurs revenus d'exportation ayant diminué respectivement de 8 % et de 24 %.

Matières premières

Fermeture prochaine en France de la plus grande mine européenne de tungstène

La plus importante mine de tungstène d'Europe, située à Couflens (Ariège), fermera ses portes à la fin de l'année 1986, vient d'annoncer son président, M. Berthomieux. Ce gisement découvert en 1961 par le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) a vu, ces dernières années, sa rentabilité décroître, les cours ayant chuté de 75 F à 33 F le kilo.

Malgré une production de 1 000 tonnes par an (40 000 tonnes de production mondiale), la société accuse une perte de 15 millions de francs par exercice. Selon M. Berthomieux, cette dégradation est *« la conséquence de la baisse du dollar et de la politique de bas prix pratiquée notamment par la Chine »*. La fermeture de cette mine, qui emploie cent quarante-quatre personnes, met fin à l'action menée à partir de 1983 pour mettre en place une filière du tungstène en France.

Production industrielle

Poussée de 12 % au Brésil

Le plan d'ajustement économique adopté par le Brésil, le 28 février dernier, le plan Cruzado, commence à porter ses fruits. Selon les éléments chiffrés, publiés par l'Institut brésilien de statistiques, la production industrielle a augmenté, durant le premier semestre, de 12 % par rapport à la période correspondante de 1985. Une poussée particulièrement favorable à l'exportation, au point de voir se multiplier les pénuries de certains produits finis sur le marché intérieur.

La production de l'industrie mécanique a progressé de 11,7 %, celle de l'industrie pharmaceutique de 13,5 %, et, d'une façon générale, les biens de consommation durable ont fait un bond en avant de 40,52 %. En revanche, la production de produits alimentaires a baissé de 2,69 % en raison de la politique de blocage des prix suivie par le gouvernement.

ÉTRANGER

Le président Reagan remporte de justesse une bataille contre le protectionnisme du Congrès

WASHINGTON
correspondance

Une fois de plus, M. Ronald Reagan a remporté une difficile bataille au Congrès. Contrairement aux premiers pointages et à la déception des dirigeants démocrates, la Chambre des représentants n'a pas infirmé, le 6 août, le veto que le président américain avait misé, le 19 décembre 1985, à un projet de loi qui aurait réduit de 30 % les importations de textiles et de chaussures venant de Corée du Sud (1), de Taiwan et de Hongkong, et, dans une moindre proportion, d'autres pays d'Asie.

A huit voix près, la majorité des deux tiers requise pour l'annulation du veto n'a pas été atteinte. Mais ce succès, dû en très large partie à l'action personnelle de M. Reagan multipliant les pressions sur ses amis républicains, ne saurait masquer l'ampleur du courant protectionniste au Congrès. En effet, soixante et onze républicains sont restés indifférents à l'appel du président, qui avait combattu vigoureusement le projet de loi, à son avis *« destructeur »*, et qui, a-t-il dit, mettrait en péril le commerce mondial.

Selon des partisans du projet, notamment des représentants du Sud, les importations de textile ont entraîné la fermeture de deux cent cinquante usines et la perte de trois cent quatre-vingt-dix mille emplois. Mais la Maison Blanche a fait valoir que le projet aurait coûté 44 milliards de dollars par an aux consommateurs ayant à payer plus cher leurs vêtements et leurs chaussures, sans oublier les représailles des partenaires commerciaux des Etats-Unis et leurs conséquences pour l'emploi.

Apparemment, la décision du président d'autoriser des livraisons de blé subventionnées à l'Union soviétique lui a permis de rallier des voix des représentants des Etats fermiers. De plus, le récent accord avec le Japon sur les circuits intégrés favorise le ralliement d'un certain nombre d'élus de Californie. Néanmoins, à la Maison Blanche, on a le triomphe modeste, et on ne se fait pas d'illusions sur la portée du succès présidentiel.

Le déficit extérieur record, les fermetures d'usines, les pertes d'emplois encouragent les démocrates, soutenus par les syndicats, à faire du problème comercial un thème majeur de la prochaine campagne électorale. L'opposition à la politique gouvernementale reste forte puisque, en fin de compte, M. Reagan a simplement obtenu un peu plus d'un tiers des voix.

Aussi bien M. Baldridge, ministre du commerce, tirant la leçon du scrutin, a prudemment déclaré que la Chambre s'était prononcée en faveur d'un commerce libre, mais équitable... *« Nous travaillons ensemble pour atteindre cet objectif. »* Il apparaît ainsi que le vote de la Chambre des représentants sera utilisé par l'administration américaine dans ses négociations difficiles avec ses partenaires commerciaux européens et japonais.

Par contre, la victoire du président a été accueillie avec soulagement à la Maison Blanche. Politiquement parlant, un échec aurait encouragé ses adversaires à le contester sur d'autres terrains et entrenu l'impression qu'il était devenu, selon la formule, un « canard boiteux », c'est-à-dire un président ayant perdu son influence et son autorité pendant les deux dernières années de son mandat.

HENRI PIERRE.

(1) D'une certaine façon, Séoul a prêté main-forte à la Maison Blanche. Trois jours avant le vote du Congrès, les autorités sud-coréennes ont décidé de limiter à 0,8 % par an jusqu'en 1990 l'accroissement de leurs livraisons de textile aux Etats-Unis, qui atteignait 8,6 % depuis 1981.

Un entretien avec le ministre des affaires sociales

(Suite de la première page.)

» Il faut enfin explorer tout ce qui est possible dans le nouveau secteur : en périphérie des entreprises, en matière de travail à domicile et en activités d'utilité collective. C'est ce qui est en préparation.

» Voilà un vrai projet pour l'emploi, qui est de nature à atténuer progressivement les effets les plus négatifs du niveau du chômage actuel, qui peut apporter un supplément d'âme à notre société, qui peut contribuer à faire de la France un pays qui continue à compter dans le monde.

— Toutes ces formules d'emplois périphériques et de voisinage qui se situent entre le chômage et le travail ne vont-elles pas entraîner la constitution d'un autre groupe dans la population, voué au sous-emploi, au préemploi ou à l'emploi intermédiaire ?

— L'accusation d'envisager une société duale serait recevable si la société duale n'existait pas déjà. Plus de deux millions de Français rejetés, cela ne suffit-il pas à fonder une société duale ? En vérité, le choix n'est pas entre les nouvelles formes d'activité et le plein emploi d'hier, il est entre le chômage et ces nouvelles formes d'activité.

» Et si nous ne sommes pas convaincus, considérons les expériences étrangères. Il n'est évidemment pas question de les transposer, mais de comprendre leur signification, pour en tirer les conséquences, avec nos méthodes et nos habitudes. Au Japon, coexiste avec le secteur productif classique un immense secteur de sous-traitance où sont employés les travailleurs âgés ou peu qualifiés, sans limitation des horaires ou sans salaire horaire minimum. Je n'apprécie pas, je constate. En Italie, les activités clandestines représentent 40 % du produit national brut. Aux Etats-Unis, l'économie informelle représente 30 % du PNB.

» Nous devons organiser cette évolution, ce qui permettra de réintégrer dans l'économie officielle tout ou partie de l'économie souterraine qui s'est développée à notre insu... Il faudra cependant veiller à créer et à maintenir des passerelles entre les deux secteurs, car je conçois qu'il est difficile d'envisager toute une carrière dans le nouveau secteur. Mais cela peut être une position d'attente ou de repli provisoire préférable au chômage, tant pour l'individu que pour la collectivié.

— Le développement des contrats à durée déterminée ne risque-t-il pas de nuire à l'attachement des salariés à leur entreprise prôné par le patronat et la majorité libérale ?

— Tout le dispositif a été conçu pour que le contrat à durée indéterminée demeure le contrat de droit commum. Mais il faut savoir que les carrières totalement accomplies dans une seule et même entreprise seront de moins en moins nombreuses.

» Là encore, ce n'est pas un vœu que je formule, mais un constat. Cependant, il y aura une autorégulation par les entreprises, car elles ont tout intérêt à avoir des salariés qualifiés et expérimentés.

Un « plus » en convivialité

— Vous allez développer les TUC, que la majorité a souvent critiqués par le passé. Votre projet de programme d'initiatives locales (PIL) pour les chômeurs de longue durée de plus de vingt-cinq ans ne procède-t-il pas de la même logique ?

— Les critiques les plus acerbes contre les TUC sont venues des rangs du Parti communiste. Ce que l'ancienne opposition reprochait aux gouvernements d'hier, c'était de se limiter au traitement social du chômage et de négliger l'encouragement à l'emploi dans l'entreprise. C'est ainsi qu'on a perdu 650 000 emplois en cinq ans.

» Nous, nous conduisons cette politique de l'emploi dans l'entreprise à titre principal et nous nous efforçons de la compléter, d'autant qu'il existe un champ de possibilités immense... Non seulement les activités d'utilité collective ne sont pas un pis-aller, mais elles peuvent apporter un « plus » en termes de qualité de vie et de convivialité.

» A cet égard, le recours, grâce aux PIL, à des personnes plus âgées peut ouvrir des possibilités nouvelles (gardiennage, encadrement des TUC, etc.). Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas substitution d'emploi, mais compensation.

— Vous continuez donc la politique de traitement social du chômage, malgré les réserves qui ont pu être exprimées à un moment par le ministre de l'économie. Est-ce par conviction ou par résignation ?

— Cette politique est plus large et plus ambitieuse que la précédente. Elle est celle de tout le gouvernement. Le ministre d'Etat a ainsi fait publiquement justice, il y a quelques jours, des réserves que certains voulaient lui prêter.

» Le terme de « traitement social » du chômage ne me paraît pas d'ailleurs convenir. Il a une connotation par trop passive. Après tout, l'indemnisation du chômage, c'est du traitement social. Parlons plutôt de nouveaux secteurs d'activité, ou d'un autre secteur...



Dessin de SZLAKMANN.

— Avant les élections, la future majorité parlait de « rupture » avec la gestion socialiste. Où se situe la « rupture » dans votre politique ?

— La rupture réside dans le fait que nous considérons l'emploi comme le premier des acquis sociaux et l'entreprise comme la priorité. J'entends d'ailleurs assez de critiques à ce sujet, venant des rangs socialistes et communistes, pour être fondé à estimer que cela n'est pas la copie conforme de la politique précédente.

» Et puis, rendez-moi cette justice : j'ai toujours dit, et même écrit, que ce n'était pas parce qu'il arrivait parfois — sur le tard — aux socialistes de faire des choses intelligentes qu'il fallait que nous fassions systématiquement le contraire... Mais nous avons probablement davantage de moyens politiques que les socialistes. Il en résulte que la remise en cause des rigidités est autrement plus décisive que pendant la période précédente.

Pas de SMIC jeunes

— Comme ministre des affaires sociales, vous avez déjà dû résister à la mise en œuvre d'idées ultra-libérales de vos amis politiques. Pourrez-vous contenir la nouvelle vague montante sur l'instauration d'un SMIC jeunes ?

— Ce débat n'est pas nouveau au sein de la majorité. Il est tout à fait sain. Il répond à un constat d'évidence : sur le premier emploi, il y a souvent un handicap, qui est lié à la contradiction entre une insuffisance fréquente de formation et un coût salarial normalisé. Et il faut effectivement régler ce problème de manière à ce que certains jeunes ne soient pas pénalisés par rapport à d'autres catégories d'âge.

» Pour autant personne ne parle de SMIC jeunes, une notion dont la plate-forme RPR-UDF ne fait pas mention. Pouvait-on légitimement, alors qu'on n'est pas encore au bout de nos efforts pour éviter les discriminations entre hommes et femmes, se lancer dans des distorsions salariales entre jeunes et moins jeunes ? J'observe par ailleurs que les effets pervers auraient été nombreux : contamination éventuelle sur les salaires des jeunes payés au-dessus du SMIC, extension difficilement évitable à la fonction publique, remise en cause possible de l'ensemble de l'édifice salarial.

» En fait, les formules de formation en alternance lèvent la contradiction que j'ai évoquée, puisqu'elles apportent le complément de formation souvent nécessaire et, eu égard au niveau de rémunération pratiqué, peuvent conduire à des créations nettes d'emploi. Laissons vivre et observons les formations en alternance telles qu'elles ont été aménagées et encouragées, et bientôt nous serons en mesure d'apprécier ce qu'il y aurait lieu d'améliorer...

— Vous avez amené vos amis politiques à accepter des décisions coûteuses pour le budget, comme les 4,5 milliards de francs prévus pour l'emploi des jeunes. Croyez-vous qu'ils pourront vous suivre longtemps sur ce terrain et au nom de quoi ?

— Le principe du plan pour l'emploi des jeunes a été retenu avant même le 16 mars. Ce plan représente un effort financier sans précédent. Ne rien faire — si on arrive à l'équilibre, par ailleurs, entre créations et suppressions d'emplois, — cela signifierait, fin 1987, 800 000 demandeurs d'emplois supplémentaires. C'est une perspective difficilement acceptable, qui justifie pleinement mes initiatives et l'effort de la collectivité. Si on réussit à tout dépenser, on aura des créations nettes significatives et on aura procédé de façon sélective à un allégement de charges sociales pour les entreprises.

— Certains, dans la majorité, vous opposent, par exemple, à M. Edouard Balladur. Tandis qu'on l'encense pour savoir agir en parfaite orthodoxie, on vous soupçonne parfois de jouer en touche (1).

— Je ne crois pas que l'auteur de cette métaphore comprenne quoi que ce soit au ballon rond. Il y a un temps pour tout, au football, selon les circonstances du jeu. Si vous êtes pressé dans votre surface de réparation, ou si vous menez 2 à 0 à une minute de la fin, il n'est pas condamnable de jouer en touche.

» A l'inverse, il vaut mieux ne tirer au but que lorsqu'on est en position de marquer, ou, sinon, vous perdez le ballon. Ce qu'il faut, c'est jouer intelligemment. C'est ce que j'essaie de faire. Et ne me dites pas qu'avec cette réponse je donne raison à mes détracteurs. Vous confondriez touche et dribble.

Mauvaise foi

— Depuis la publication du rapport de M. Edmond Malinvaud, la polémique sur les chiffres du chômage est théoriquement close. Pourtant, M. Lionel Stoléru vous accuse d'avoir fait un mauvais usage d'un bon rapport.

— Le gouvernement applique à la lettre les propositions du rapport Malinvaud. Il est donc extravagant ou de la plus parfaite mauvaise foi d'opposer le rapport et les suites qui lui sont réservées. A ce sujet, je crois qu'il faut se garder des approches par trop « politiciennes » des statistiques de l'emploi.

» Elles ne doivent pas être conçues, comme le souhaitent certains, pour faire le partage entre chômeurs dus à la droite et chômeurs dus à la gauche — ce qui n'a strictement aucun sens, — mais elles doivent donner à l'opinion une vue aussi objective que possible de la situation et servir de base aux choix du gouvernement.

— Quel bilan dressez-vous de vos premiers mois de dialogue avec les syndicats, dialogue jugé parfois suspect dans la majorité ?

— Mon attitude vis-à-vis des partenaires sociaux se situe dans la ligne définie par M. Jacques Chirac dans sa lettre du 26 mars aux organisations patronales et syndicales. J'ai la conviction que nos mesures seront efficaces si elles sont promises à la pérennité. Or, la pérennité n'est possible que sous réserve d'un minimum d'acceptabilité, dont il faut créer patiemment, obstinément, les conditions.

» La nouvelle politique économique et sociale du pays ne peut se faire contre les salariés. Je m'efforce donc de convaincre mes interlocuteurs de notre bonne foi, de la sincérité de nos intentions, de notre volonté de dialogue tout autant que de notre détermination.

» Il y a eu des hauts et des bas. Et un coup de chien avec la procédure retenue pour l'autorisation administrative de licenciement. Mais l'essentiel a été sauvegardé, car chacun sent bien, même si c'est à des degrés divers, qu'il faut évoluer dans le sens d'une réelle modernité. »

Propos recueillis par
ALAIN LEBAUBE
et MICHEL NOBLECOURT.

(1) La comparaison a été utilisée par M. Lionel Stoléru dans sa revue *Temps forts* (nº 47, juillet-août 1986).

Selon « l'Humanité »

M. Séguin prépare 100 milliards d'économies à la Sécurité sociale

Sous le titre, *« La Sécurité sociale passée au laminoir, les dossiers secrets de M. Séguin »*, *l'Humanité* du mercredi 6 août *« révèle le contenu d'un dossier déposé sur le bureau du ministre des affaires sociales »* qui *« prévoit une ponction de 100 milliards prélevés sur les assurés, les familles, les chômeurs et tous les secteurs de la santé »*. Selon le quotidien communiste, il s'agit de *« quatre-vingt-onze recettes »* présentées au ministre par la direction de la Sécurité sociale qui *« mises bout à bout constitueraient une cagnotte de 100 milliards »*.

Parmi ces *« propositions »*, *l'Humanité* cite le *« déremboursement »* de certains médicaments et des frais de déplacement des praticiens, la limitation du remboursement à trois produits par ordonnance, l'instauration d'une *« franchise de 2 francs »* par boîte de médicament, etc. Elle aurait pû ajouter par exemple une augmentation de 5 % du ticket modérateur sur toutes les dépenses de maladie...

Ces *« révélations »* ne sont guère nouvelles puisque, dès le 3 juillet, la CGT avait fait état d'un *« arsenal de mesures »* qui *« appliqué dans sa globalité »* s'élèverait à *« plus de 100 milliards de francs »* (*le Monde* du 5 juillet), cet *« arsenal »* ayant ensuite été détaillé par *le Canard enchaîné*. Au ministère des affaires sociales, on confirme l'existence de quatre-vingt-onze *« fiches techniques »* préparées par la direction de la Sécurité sociale (cinquante-trois pour la maladie, onze pour la vieillesse, dix-huit pour les prestations familiales, cinq pour les accidents du travail et quatre pour les handicapés), en soulignant qu'elles *« n'engagent absolument pas le gouvernement »* et qu'il s'agit seulement d'*« instruments d'aide à la décision »*. En tout état de cause, ajoute-t-on, il est *« absurde »* de parler de *« cagnotte de 100 milliards »* en additionnant les quatre-vingt-onze propositions, puisqu'il serait hors de question — comme le reconnait *l'Humanité* — de les *« mettre en œuvre simultanément »*.

Dès sa prise de fonctions, M. Séguin avait annoncé pour l'assurance-maladie la nécessité d'entreprendre *« la chasse à certains excès et une rationalisation des dépenses »*. Il a mis en chantier depuis une révision des modalités de calcul du forfait hospitalier et a demandé à la caisse d'assurance-maladie de lui faire des propositions sur la vingt-sixième maladie (prise en charge à 100 %). M. Séguin réfléchit donc à de nouvelles économies, mais, nous a-t-il déclaré, *« il s'agit moins d'un treizième plan d'économies — qui ne serait jamais que le prélude à un quatorzième — que de la recherche des conditions d'un équilibre durable. J'attends que les gestionnaires du système y prennent toute leur part »*.

M. N.

Travail différencié

« Des rigidités subsistent encore » *selon le CNPF*

S'il *« approuve le sens général »* de l'ordonnance sur le « travail différencié », adoptée par le conseil des ministres du 6 août (*le Monde* du 7 août), le CNPF estime que *« certaines rigidités subsistent encore »*. Sur trois points, l'organisation patronale regrette que le gouvernement ne soit pas allé assez loin. L'impossibilité de renouvellement d'un contrat pour une durée supérieure à la durée initiale *« peut constituer un manque de souplesse dans la gestion de ces contrats »*, indique le communiqué.

Le deuxième grief porte sur l'égalité du traitement entre le contrat à durée déterminée et le travail temporaire qui *« n'a pas été retenue »* et mécontenterait les syndicats professionnels. Enfin, et s'agissant du travail intermittent, le CNPF considère que *« l'obligation d'une convention ou d'un accord collectif étendu risque d'en limiter la portée »*.

Aucun syndicat de salariés ne se déclare, pour sa part, satisfait de l'ordonnance. La CGT *« condamne sans réserves »* un texte dont l'objectif est *« d'installer l'insécurité dans tous les domaines de la vie des salariés »*. La CFTC *« craint »* une évolution que pourraient favoriser *« les formules de travail incertain »*.

Mme Nicole Notat, secrétaire nationale de la CFDT, affirme que *« le gouvernement rend un mauvais service aux entreprises »*, car il *« encourage une utilisation extensive et donc abusive de ces formes d'emploi »*. Force ouvrière *« doute que ces mesures puissent avoir un effet quelconque sur le niveau du chômage »* et estime que leur application *« aboutira inévitablement à une aggravation regrettable de la précarisation des emplois »*.

Economie

La régie Renault sanctionne douze militants CGT

La direction de la régie Renault a décidé de sanctionner douze militants de la CGT pour *« fautes lourdes »*, dont M. Lery, gendre de M. Marchais, et M. Certano, un des dirigeants de la CGT et du PC, déjà réintégré à la suite d'une précédente mesure de licenciement. Ces douze militants sont jugés par la direction *responsables* d'incidents survenus le 30 juillet à l'usine de Billancourt, où notamment des cadres dirigeants de la Régie *auraient été séquestrés* par des militants dont certains avaient le visage dissimulé par une cagoule. Ces incidents n'avaient pas été divulgués à ce moment-là. Officiellement, la direction se refuse à tout commentaire.

Cette sanction peut aller jusqu'au licenciement des intéressés après avis de l'inspection du travail, mais quatre des douze militants faisaient déjà l'objet d'une mesure de licenciement dans le cadre des réductions d'effectifs. La direction de la Régie a la possibilité d'engager parallèlement une action en justice auprès du tribunal de Nanterre pour demander des dommages-intérêts aux travailleurs sanctionnés

Dans une déclaration, publiée le mercredi 6 août, le bureau confédéral de la CGT, la fédération de la métallurgie, l'Union régionale Ile-de-France et le syndicat CGT de Renault-Billancourt protestent contre *« cette nouvelle escalade de l'agression contre les travailleurs par prise d'orages syndicaux »* qui *« confirme le caractère rétrograde et inacceptable des décisions de la direction de la Régie, sa volonté de les imposer par des méthodes d'un autre temps »*. La CGT appelle à un rassemblement à Boulogne-Billancourt vendredi.

● **Grève des officiers sur les remorqueurs de haute mer.** – Les officiers des remorqueurs de haute mer de la société Abeilles international se sont joints mardi 5 août à midi au mouvement de grève entamé le 3 août par les équipages pour protester contre les projets de réduction de personnel. Sauf nécessité absolue, les remorqueurs qui assurent la surveillance du littoral en Manche, Atlantique et Méditerranée resteront à quai.

AFFAIRES

Les incitations à l'investissement dans les DOM-TOM

Un coup de pouce fiscal

Le libéralisme économique est, probablement, le plus efficace quand il sait se faire aider par l'Etat. Il en est ainsi des nouvelles dispositions fiscales arrêtées par le ministère des DOM-TOM au profit de l'esprit d'entreprise lorsqu'il veut *s'exercer outre-mer*. Quelques sociétés ont vite compris le parti qu'elles pouvaient tirer de ces mesures, qui ont pour but de remédier à la grave crise économique que connaissent ces régions où un chômage endémique frappe 25 % à 35 % de la population active.

La *société* Services et Transports – parmi d'autres – s'est mise sur les rangs. Cette entreprise familiale, qui a vu le jour en 1967 au Havre, est peu *connue du grand public, même* si son introduction au second marché de la Bourse de Paris, en décembre 1985, lui a conféré quelque notoriété. Elle a pour particularité d'exercer une triple activité – les services maritimes, avec une flotte de douze navires pour le transport de produits pétroliers, l'off-shore (exploitation de barges, travaux sous-marins d'exploitation de terminaux) *et, enfin, une branche* « contrôles et inspections » dans un secteur *a priori* difficile en ce moment : *le pétrole*.

Spécialisée dans la fourniture de service « haut de gamme » aux compagnies pétrolières, cette activité assure à elle seule la moitié des résultats et le tiers du chiffre d'affaires, lesquels ont atteint respectivement 23 et 244 millions de francs en 1985. *Toutefois*, la nette dégradation du marché pétrolier depuis le début de cette année incite à *quelque prudence*, et M. Jean-Marc Poylo, le président de ce groupe qui emploie aujourd'hui plus *de cinq cents personnes*, a expliqué récemment, devant le Club Presse Finance, le détail de cette opération de *diversification* « exotique » qu'il entend mener à bien grâce aux mesures décidées par M. Bernard Pons *(voir encadré)*.

Il s'agit d'un projet de croisières par paquebots à voile dans les Antilles françaises, mais avec une clientèle essentiellement américaine compte tenu *de la proximité* des Etats-Unis. Ce projet reposerait sur deux navires battant pavillon français, situés à Fort-de-France, de cent cabines chacun et sur la base de croisières de sept jours en mer. Cette formule est déjà utilisée par plus de 2,5 millions de personnes *dans ces eaux chaudes*. L'investissement prévu (600 millions de francs pour les deux navires) suppose la *constitution* d'un « tour de table financier » avec des partenaires intéressés par cette forme d'investissement et par les avantages fiscaux que s'y rattachent (peut-être la *Compagnie générale maritime*).

La société havraise se chargerait alors de la gestion de l'ensemble de l'opération. Elle a déjà réalisé une étude de marché dont le résultat – positif – l'a incitée à soumettre le dossier aux commissions d'agrément, dont l'approbation est nécessaire puisqu'il dépasse le seuil des 30 millions de francs. Le ministère du budget a jusqu'à la fin octobre pour dire si le projet sera accepté ou pas.

Services et Transports, qui se dit prêt à investir 5 % à 10 % du montant total de l'opération, y voit un moyen de diminuer les risques de ses activités traditionnelles. Pour les *chantiers navals français* (sans doute ceux du Havre ou de La Rochelle, où la construction de ces deux navires, étalée sur une période de vingt à vingt-quatre mois, représenterait deux millions d'heures de travail), ce serait aussi une bien salutaire bouffée d'oxygène dans la conjoncture actuelle très déprimée.

SERGE MARTI.

La « Suisse » des Caraïbes

Précédée d'une vaste campagne d'information sur le thème *« DOM-TOM, la jeune France, c'est le moment d'invertir »*, la défiscalisation des investissements effectués dans les départements et territoires d'outre-mer va être considérablement étendue à partir du 15 septembre *prochain*. Cela s'inscrit dans le cadre des nouvelles mesures présentées par M. Bernard Pons *et que le ministre* des DOM-TOM a fait inclure dans la récente loi de finances rectificative pour 1986 *(le Monde* du 12 juin).

Jusque-là, les personnes physiques et morales investissant dans les DOM-TOM étaient autorisées à déduire de leur revenu imposable de 50 % à 100 % des sommes investies. Cette possibilité, reconduite d'année en année *et limitée à certains secteurs* d'activité (industrie, hôtellerie, énergies nouvelles, pêche), ne *manquait pas de soulever* des critiques, lors de sa reconduction budgétaire, de la part de parlementaires qui y voyaient un avantage fiscal exorbitant consenti à une certaine catégorie d'investisseurs.

Faisant fi de ces objections, M. Pons qui veut faire des Antilles *« la Suisse des Caraïbes »* a fait adopter un dispositif en *plusieurs points* :

● la liste des secteurs a été étendue à pratiquement tous les *domaines d'activités, sauf le* commerce ;

● les entreprises soumises à l'impôt sur les *sociétés ou au* bénéfice réel pourront déduire de leur résultat imposable la totalité des investissements effectués dans ces secteurs d'activité, au lieu de 50 % seulement jusqu'à la fin de l'année 1986. De plus, cet avantage fiscal *est valable* pour une durée de dix ans alors qu'il était jusqu'à présent *reconductible d'année en année, selon* le bon vouloir du Parlement. Enfin, la procédure d'agrément *obligatoire de la rue de Rivoli*, compte tenu du manque à gagner que représente ce *dispositif pour* l'Etat (une vingtaine de millions de francs), est supprimée pour tous les projets inférieurs à 30 millions de francs. Au-delà de cette somme, une procédure allégée est prévue ;

● pour les particuliers qui souscriront des actions d'entreprises opérant dans les DOM-TOM à partir des secteurs *concernés*, il sera possible de bénéficier d'une réduction d'impôt dans les conditions suivantes : 10 % de l'investissement effectué chaque année jusqu'en 1989 et 5 % de 1990 à 1996. Cette possibilité s'étend à l'acquisition ou à la construction d'une résidence principale, voire d'immeubles de location. Ou encore à la souscription de parts *de sociétés construisant outre-mer* des logements destinés à une habitation principale y *compris, indirectement*, par le biais d'une société civile immobilière (SCI) ou de sociétés de *développement régional*.

TRANSPORTS

Les syndicats se mobilisent pour la défense du statut du cheminot

La proposition formulée par M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, dans l'entretien qu'il nous a accordé *(le Monde* du 7 août), de débattre du statut du cheminot à la lumière des conditions actuelles de travail a suscité une vive réaction du côté des syndicats de la SNCF.

La fédération CGT a publié un communiqué dans lequel elle *« considère que de tels propos, émis sous couvert de libéralisme, sont scandaleux et provocants. En effet, comme son prédécesseur M. Auroux, l'actuel ministre, sous prétexte d'économies et de bonne gestion, s'en prend exclusivement aux cheminots et à leurs droits acquis* (...). *Attaquer l'emploi, la rémunération, la promotion, la formation des cheminots, leur statut, leur régime de retraite, c'est attaquer le moyen d'accroître la création de richesses dans l'entreprise, c'est attaquer son efficacité. »* La CGT refuse d'engager le dialogue *« s'il s'agit de négocier de nouveaux reculs du service public et de la protection sociale des cheminots »*.

Pour sa part, la CFDT a proposé aux autres syndicats de cheminots de se réunir le 7 août pour élaborer une riposte commune aux déclarations du ministre, qu'elle qualifie de *« provocations »*. Elle déclare : *« Le ministre semble proposer le dialogue, mais assène des contre-vérités qui semblent annoncer la privatisation rampante du groupe SNCF et la poursuite de la baisse des emplois, entraînant la dégradation du service et l'aggravation des conditions sociales des cheminots »*.

Enfin, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, conseille au gouvernement de faire preuve de prudence, car le statut du cheminot est *« un baril de poudre »*. Il a précisé au micro d'Europe 1 : *« Si le gouvernement ne prend pas la précaution d'engager des discussions avec les syndicats d'une manière approfondie, je crains que nous ne vivions une situation sociale comme on n'en a pas connu depuis longtemps »*.

● **Air France baisse ses tarifs vers les DOM.** – La fin du monopole d'Air France entre la métropole et les départements d'outre-mer, décidée au mois de juin par le ministre des transports, amène la compagnie *à reconsidérer ses tarifs*. A *titre* provisoire, elle a décidé d'abaisser ses tarifs pour la période comprise entre les trafics de pointe de l'été et de la Noël.

● *Antilles*. – Du 16 septembre au 10 décembre, le tarif « vacances » aller-retour, ouvert à tous quelle que soit la durée du séjour, au départ ou à destination de Paris, sera de 3 600 francs au départ de Paris, au lieu de 3 995 francs.

● *Guyane*. – Du 1er novembre au 10 décembre, le tarif « vacances » aller-retour sera de 4 200 francs au lieu de 4 740 francs.

● *La Réunion*. – Du 27 septembre au 10 décembre, le tarif « voyages pour tous » aller-retour sera *de* 5 800 francs, *au lieu de* 6 420 francs.

Les autres tarifs, notamment celui de la classe « Affaires », ainsi que les tarifs des vols entre la province et les DOM, seront réduits.

ERRATUM. – Dans l'article paru *dans le Monde* du 29 juillet, sous le titre « Vade-mecum pour l'outre-Atlantique », une erreur a été commise dans le quatrième paragraphe. Il fallait lire : *« Avec 2,9 % du marché américain,* [la France] *se situe au septième rang, derrière le Canada, premier fournisseur* (et non premier client). »

Par ailleurs, une erreur de ponctuation a rendu incompréhensible le passage suivant que nous rétablissons : *« Le discours que nous tient le représentant à Washington* [de Ruggieri], *M. Alain Broca, ressemble étrangement à celui de M. Georges Roche. Spécialiste de la pyrotechnie, entendez, surtout le feu d'artifice, Ruggieri est bien décidé à en faire voir de toutes les couleurs aux Américains. »*

M. Douffiagues crée une taxe contre le terrorisme aérien

M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a *confirmé*, le 6 août, en visitant les aéroports de Paris, qu'une « redevance de sûreté » serait instituée dans tous les aéroports de France à partir du 1er janvier 1987. Cette taxe sera destinée à financer l'achat de détecteurs d'armes et de caissons de décompression pour les bagages, ainsi que les travaux nécessaires pour séparer les flux de voyageurs dans les aérogares.

Un décret fixera le montant de cette taxe destinée à aider à déjouer le terrorisme aérien sur l'ensemble du territoire national. La contribution, qui n'excédera pas quelques francs par passager, sera assise sur l'atterrissage et incluse dans le prix du billet d'avion. Les discussions en cours portent sur la durée de prélèvement (deux, trois ou quatre ans) qu'on déclare dans l'entourage du ministre être seulement un *« coup de collier provisoire »* pour l'amélioration des équipements de prévention et non une participation permanente des passagers au fonctionnement des systèmes de sûreté.

CONJONCTURE

Léger excédent des paiements courants en mai

La balance française des paiements courants aurait dégagé, au cours du mois de *mai, un excédent* de 0,7 milliard de francs – en chiffres bruts, – après un excédent de 2,3 milliards en avril (*chiffre révisé*), selon des estimations publiées le jeudi 7 août. En données corrigées des variations saisonnières, elles aussi estimatives, la balance courante aurait enregistré un surplus de 0,8 milliard, après un excédent de 1,3 milliard en avril (chiffre révisé).

Pour les cinq premiers mois de l'année, le solde de la balance des paiements courants ressort, en données brutes, à + 0,7 milliard de francs, contre – 15,2 milliards pour la période correspondante de 1985. En données corrigées des variations saisonnières, l'excédent est de *9,8 milliards*, contre un déficit de 5,2 milliards de francs.

ENTREPRISES

Boots rachète au prix fort Flint Laboratories

Le groupe britannique Boots élargit ses activités pharmaceutiques. Il se porte acquéreur pour 555 millions de dollars (3,74 milliards de francs) de *Flint Laboratories, une firme américaine filiale* de Baxter *Travenol*. Afin de financer cet achat, payé au prix fort et dont le coût est au-dessus de ses moyens, Boots va procéder à une augmentation massive de son capital en *émettant 184,2 millions d'actions nouvelles à 2,05 livres*. Cette opération lui rapportera 377,5 millions de livres (3,77 milliards de francs).

Boots (21,2 milliards de francs de *chiffre d'affaires*) est *spécialisé dans* la distribution avec des chaînes de pharmacies et de magasins à l'enseigne Sephora (produits cosmétiques). Ce commerce compte pour 82 % dans ses ventes. Bien que relativement importantes, ses activités industrielles dans le médicament (3,8 milliards de francs environ), ne portent que *sur quelques produits de grande consommation. Flint (362 millions de francs* de chiffre d'affaires) lui apporte les spécialités dont le groupe avait besoin pour se muscler autrement que par la recherche coûteuse et aléatoire, à *savoir un produit pour traiter les déficiences thyroïdaires et un médicament* pour soigner les accidents de la colonne vertébrale.

Coca-Cola renonce à Dr. Pepper

Coca-Cola a renoncé à racheter *le groupe Dr. Pepper*, fabricant américain de boisson gazeuse, de peur de devoir mener une bataille judiciaire interminable. La vente de Dr. Pepper à Coca-Cola, premier producteur américain de boissons non alcoolisées, par Fortsmann Little, avait été interrompue, le 31 juillet, *par un jugement* et la commission fédérale pour le commerce avait ouvert une enquête. Le plaignant, *Royal Crown*, classé au cinquième rang derrière Coca-Cola, obtient ainsi un deuxième succès, *après avoir obtenu, au mois de juin*, l'annulation judiciaire de la fusion entre Pepsico et Seven-Up.

Toshiba se lance dans la fabrication de magnétoscopes aux Etats-Unis

Après Hitachi, le groupe japonais Toshiba va, à son tour, se mettre à produire des magnétoscopes aux Etats-Unis. Il a décidé pour ce faire d'investir de 2,6 à 3,2 millions de dollars dans son usine de Lebanon (Tennessee), où sont déjà fabriqués des téléviseurs couleurs et des fours à micro-ondes. Cette nouvelle chaîne sera opérationnelle à la fin de cette année et aura une capacité de 250 000 à 300 000 appareils. L'objectif de Toshiba est de coller au marché américain en forte croissance : 11,9 millions de magnéto scopes vendus en 1985 (+ 56 %). Le groupe Matsushita (marques National, *Panasonic) s'apprêterait à* emboîter le pas à ses deux concurrents en construisant une unité dans l'*Etat de Washington. Les Japonais* en s'implantant aux Etats-Unis veulent se protéger contre d'éventuelles *mesures protectionnistes*.

L'Air liquide rachète la SEPPIC aux Chargeurs SA

Poursuivant ses désinvestissements, Chargeurs SA vient de *revendre à L'Air liquide, numéro un* mondial des gaz industriels, sa filiale, la Société d'exploitation de *produits pour les industries chimiques* (SEPPIC). Cette acquisition, dont le montant n'a pas été rendu *public, permettra à L'Air liquide de* renforcer ses activités chimiques (18 % environ de son chiffre *d'affaires) dans les spécialités*. La SEPPIC fabrique et commercialise toute une gamme de produits *tensio-actifs destinés, notamment*, aux industriels de la pharmacie, des cosmétiques, du textile et du pétrole. Elle a dégagé pour 1985 un bénéfice de 8,5 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 321 *millions de francs*.

Les Mutuelles du Mans conserveront le statut mutualiste

Le groupe des Mutuelles générales françaises, branche des Mutuelles du Mans nationalisée en 1945 en raison d'une *« erreur historique »* (*le Monde* du 5 août), conservera le régime mutualiste après sa privatisation, a indiqué M. Jean-Claude Jolain, nommé récemment président de ce groupe, en remplacement de M. Serge Barthélémy. *« Il n'est pas question de transformer les branches « vie » et « accident » des Mutuelles du Mans en société anonyme par actions. Le gouvernement n'a pas retenu cette option »*, a-t-il précisé au Mans (Sarthe) lors d'une conférence de presse. Ces deux branches *« retourneront dans leur régime commun tel qu'on le connaît pour la Défense automobile et sportive (DAS) et les Mutuelles du Mans »*, a ajouté M. Jolain.



Economie

Mme Thatcher s'oppose à l'OPA de GEC sur Plessey

Société richissime, GEC devra trouver un autre partenaire après le refus du gouvernement britannique d'autoriser son OPA sur Plessey.

Le gouvernement de Mme Thatcher s'est opposé, le mercredi 6 août, à l'OPA (offre publique d'achat) lancée par General Electric Company (GEC) sur son concurrent Plessey en décembre dernier. L'opération, dont le coût était de 1,2 milliard de livres (12 milliards de francs), devait permettre de restructurer l'industrie britannique de l'électronique et des télécommunications à l'image des autres grands rapprochements qui s'opèrent dans le monde sur ces secteurs : ATT-Philips, CGE-ITT ou Siemens-GTE.

M. Paul Channon, secrétaire au commerce et à l'industrie, s'est rallié à la décision de la majorité des membres de la commission antitrust – Monopolies and Mergers Commission. Selon elles, la fusion des deux principaux groupes électroniques de Grande-Bretagne allait *« réduire la compétition dans le domaine des équipements militaires »* et, de ce fait, était *« contraire à l'intérêt public »*. La nouvelle société aurait détenu, en effet, entre 60 % et 100 % du marché des radars, des communications de l'armée ou des sonars.

Cependant, l'administration du ministère de l'industrie faisait valoir que la fusion donnait de meilleures chances aux firmes dans la compétition mondiale. Elle insistait sur les télécommunications, secteur où une restructuration était nécessaire pour résoudre les problèmes du central téléphonique Système X.

Le développement, réparti entre Plessey et GEC – et un temps par ITT, – de ce matériel de la génération électonique a rencontré de nombreuses difficultés techniques. Les exportations attendues n'ayant pu être réalisées, les firmes se retrouvent avec des usines en surcapacité. En outre, British Telecom (BT, société privatisée par Mme Thatcher, qui gère le téléphone) a fait appel au suédois Ericsson pour introduire un second central sur son réseau et rétablir la concurrence.

Refusant l'OPA, la commission antitrust a néanmoins reconnu la nécessité d'une fusion des télécommunications de Plessey et de GEC. British Telecom a annoncé qu'elle apporterait son soutien à une telle opération. Les deux sociétés représenteraient ensemble environ 50 % du marché britannique des télécommunications. Mais un rapprochement partiel sera difficile à réaliser. En tout état de cause rien n'est décidé.

Le refus gouvernemental est une victoire pour Plessey, qui combattait l'OPA *« inamicale »* de son concurrent, et un échec pour GEC et son président, lord Weinstock. Conglomérat puissant, GEC s'est développé comme ses consœurs étrangères – General Electric, aux Etats-Unis, la Compagnie générale d'électricité, en France, ou Siemens, en RFA – sur les fructueux terrains de l'électricité et de l'électronique avec un chiffre d'affaires qui atteint 5,25 milliards de livres (exercice clos au 31 mars 1985).

Un « géant endormi »

Le groupe est richissime (il dispose d'une trésorerie de 1,2 milliard de livres), mais on lui reproche d'avoir manqué la révolution microélectronique et d'être un *« géant endormi »*, symbolique de toute l'industrie britannique. Lord Weinstock a tenté d'acquérir l'entreprise défaillante ouest-allemande AEG, il y a deux ans, et a approché British Aerospace, mais sans succès. Pour survivre dans la compétition en Europe et dans le reste du monde, il cherchera un autre partenaire, probablement à l'étranger. Une tâche difficile pour lord Weinstock, dont la gestion est soumise à la critique.

Plessey, société de moindre taille (son chiffre d'affaires atteint 1,46 milliard de livres) est plus mobile comme le prouve son accord récent avec Boeing et Westinghouse sur les avions de surveillance AWACS. Sa victoire ne le prive pas de devoir chercher également un allié, *en particulier dans les télécommunications*.

La décision du gouvernement britannique est importante, car elle repose sur un refus de croire que les fusions apportent toujours les résultats escomptés, les fameuses « économies d'échelle ». La taille n'est pas forcément synonyme de meilleure santé dans une économie mouvante. Surtout lorsque ces restructurations s'opèrent sur des bases purement nationales comme c'est le cas pour GEC-Plessey.

Reste que l'industrie britannique est isolée et en perte de vitesse. Sa part du marché mondiale des télécommunications est revenue de 20 % à 5 % en vingt ans.

ÉRIC LE BOUCHER.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

This advertisement appears as a matter of record only

New Issue
July, 1986

Pargesa Bank Corp.
(Incorporated with limited liability in the Cayman Islands)

ECU 100,000,000
4 per cent. Guaranteed Bonds due 1996

unconditionally and irrevocably guaranteed by

Pargesa Netherlands B.V.
(Incorporated with limited liability in the Netherlands)

with warrants to purchase 100,000 bearer shares of SF 1,000 each of

Pargesa
Holding SA
(Incorporated in Switzerland)

Banque Internationale à Luxembourg S.A.

Banque Bruxelles Lambert S.A. — Banque Paribas Capital Markets Limited

Drexel Burnham Lambert International Inc.

Banque de Gestion Privée (BGP) / Société Internationale de Banque (SIB) — Banque Nationale de Paris

Crédit Lyonnais — Credit Suisse First Boston Limited

Deutsche Bank Capital Markets Limited — Dresdner Bank Aktiengesellschaft

Kuwait International Investment Co. s.a.k. — Merrill Lynch Capital Markets

Swiss Bank Corporation International Limited — Soditic (Jersey) Limited

Union Bank of Switzerland (Securities) Limited

Marchés financiers

PARIS, 6 août ⬇

Tassement : – 0,88 %

La Bourse est bel et bien entrée dans le calme des vacances. Autour d'une corbeille désertée par ses ténors, les opérateurs restent sur la défensive et prennent peu d'initiatives. Le creux de l'actualité économique ne fournit pas non plus au marché des raisons de s'enflammer, ni, d'ailleurs, de désespérer. Seul motif de satisfaction pour les boursiers, le volume d'affaires est resté significatif (autour de 800 millions de francs sur le règlement mensuel) soit environ le double de l'an passé à la même époque.

En séance officielle, le marché a cependant perdu l'avance du matin (+ 0,77 %), pour se situer à – 0,88 % à l'approche du coup de cloche final.

Parmi les valeurs les mieux orientées, se dégageaient Penarroya (+ 4,3 %), Fives-Lille, Dumez, Cofimeg, Presses de la Cité et Béghin.

La Générale de Fonderie était réservée à la hausse. En baisse, on notait SFIM (– 6,3 %), Auxiliaire d'entreprises, Eurafrance et Synthélabo, de même que Telemec, Coles et Midland.

La société nationale Elf Aquitaine a en outre informé la chambre syndicale que le groupe Elf Aquitaine avait cédé à la compagnie navale Worms les 46 % du capital de la Compagnie nationale de navigation qu'il détenait (la SNEA cède 18 %, Sogerap 11 %, et Elf France 17 %).

Sous les lambris, les professionnels hésitaient à prendre position dans un marché sans tendance.

Dans les étages, les obligations restaient, à peu de chose près, sur les cours précédents, certaines subissant un très léger recul.

Au MATIF, le contrat de mars 1987 se traitait à 112,45.

NEW-YORK, 7 août ⬆

Nouvelle avance

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont progressé, mercredi, à Wall Street. Mais, cette fois, le mouvement s'est assez sensiblement ralenti. Parvenu un instant à la cote 1 788,67, l'indice des industrielles a derechef reperdu une partie du terrain gagné pour finalement s'établir à 1 779,53, soit à 2,53 points seulement au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée, lui, a été négatif. Sur 1 951 valeurs traitées, 868 ont baissé, 669 seulement ont monté et 414 n'ont pas varié.

Reste que le marché avait, néanmoins, bonne allure. Les craintes monétaires suscitées par les opérations de refinancement du Trésor se sont, il est vrai, calmées. Les deux premières adjudications ont été enlevées à des taux d'intérêt assez bas.

La réserve, voire l'hésitation des opérateurs est surtout venue du front pétrolier. Après la satisfaction procurée par l'accord de l'OPEP, l'interrogation a repris avec l'infléchissement des prix du brut. Beaucoup se demandent si tous les pays signataires joueront le jeu. En réponse à cette question, les valeurs pétrolières se sont alourdies. De l'avis général, le marché veut prendre un peu de recul pour juger de la situation. Témoignant de la prudence générale, l'activité a diminué et porté sur 127,51 millions de titres, contre 153,09 millions la veille.

VALEURS	Cours du 5 août	Cours du 6 août
Alcoa	33 1/8	33 3/8
A.T.T.	23 7/8	24
Boeing	59 1/8	58 5/8
Chase Manhattan Bank	40 1/8	40
Du Pont de Nemours	77 1/4	77 1/4
Eastman Kodak	55 1/2	55 1/4
Exxon	64 3/8	64 1/8
Ford	55 3/4	54 1/8
General Electric	73 1/2	73 1/2
General Motors	69 5/8	70 3/4
Goodyear	31 3/8	31 1/4
I.B.M.	131 1/8	131
I.T.T.	51	50 3/8
Mobil Oil	33	33
Pfizer	67 1/4	67 1/4
Schlumberger	30 3/4	30 1/2
Texaco	30 3/8	30 1/2
U.A.L. Inc.	49 5/8	49 1/2
Union Carbide	21 1/2	20 3/4
USX Corp.	16 7/8	17 5/8
Westinghouse	54 1/4	54 3/8
Xerox Corp.	52 1/4	52 1/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,71 F ⬇

La glissade du dollar s'est poursuivie ce jeudi 7 août et la devise américaine est revenue à 6,7125 F (contre 6,7550 F) et à 2,0675 DM (contre 2,0828 DM). Parallèlement, la livre sterling s'est, de nouveau, affaiblie pour repasser en dessous de la barre des 10 F : 9,91 F (contre 10,06 F).

FRANCFORT	6 août	7 août
Dollar (en DM)	2,0828	2,0675
TOKYO	**6 août**	**7 août**
Dollar (en yens)	154,65	153,75

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (7 août)	7 %
New-York (6 août)	6 1/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	6 août	7 août
Valeurs françaises	144,5	143
Valeurs étrangères	102	101,9

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	379,8	376,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

Industrielles	1777	1779,53

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 265,8	1 233,7
Mines d'or	193,1	193,3
Fonds d'Etat	89,21	89,02

TOKYO

	5 août	6 août
Nikkei Dow Jones	17 414,8	17 353,5
Indice général	1 429,06	1 417,84

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 août
Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Août 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	110,70	111,55	112,40	112,40
Précédent	–	110,70	111,63	112,55	112,60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BILLET DE TRÉSORERIE : 25,8 MILLIARDS D'ENCOURS AU 1er AOUT. – Le montant des encours de billets de trésorerie, émis par cent dix-neuf émetteurs présents sur le marché à la date du 1er août, atteignait 25,8 milliards de francs, contre 24,9 milliards la semaine précédente, indique la Banque de France le 6 août. A la même date, 56 % de cette somme étaient assurés par quatorze émetteurs disposant d'un encours supérieur à 500 millions de francs, 36 % étant le fait de trente-sept émetteurs à l'encours compris entre 100 et 500 millions de francs. Quant aux taux payés par les émetteurs, compte non tenu de la ligne de substitution, ils se sont établis entre 6,97 % et 7,375 % pour les billets de vingt à quarante jours.

TRT : 1,8 MILLIARD DE FRANCS DE CHIFFRE D'AFFAIRES AU PREMIER SEMESTRE. – TRT, Télécommunications, Radioélectriques et Téléphoniques (groupe Philips), a réalisé, au premier semestre 1986, un chiffre d'affaires consolidé de 1,829 milliard de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,7190	6,7220	+ 35	+ 47	+ 70	+ 95	+ 200	+ 280
$ can.	4,8600	4,8640	– 69	– 50	– 125	– 96	– 461	– 387
Yen (100)	4,3701	4,3749	+ 85	+ 99	+ 165	+ 191	+ 587	+ 572
DM	3,2443	3,2473	+ 66	+ 79	+ 134	+ 155	+ 382	+ 437
Florin	2,8800	2,8825	+ 34	+ 41	+ 72	+ 87	+ 221	+ 264
F.B. (100)	15,6730	15,6873	– 32	+ 22	– 74	+ 39	– 227	+ 104
F.S.	4,0270	4,0312	+ 79	+ 98	+ 168	+ 195	+ 476	+ 550
L. (1 000)	4,7134	4,7172	– 165	– 136	– 328	– 287	– 937	– 836
£	9,9307	9,9418	– 251	– 226	– 502	– 452	– 1355	– 1213

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/4	6 1/2	6 3/8	6 1/2	6 3/8	6 1/2	6 3/8	6 1/2
DM	4 5/8	4 7/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	5 7/8	6 1/8	5 5/8	5 3/4	5 9/16	5 11/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6 7/8	7 1/4	7 1/8	7 7/16	7 1/8	7 7/16	7 3/16	7 1/2
F.S.	2 5/8	2 7/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8
L. (1 000)	10	12	10 5/8	11 1/8	10 5/8	11 1/8	10 3/4	11 1/8
£	9 7/8	10 1/8	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10	9 15/16	10
F. franç.	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 5/16	7 1/8	7 3/8	7 1/8	7 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 6 AOUT

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1570	4,5 % 1973	1565	1575	1575	+ 0 63
4385	C.N.E. 3 %	4410	4415	4415	+ 0 11
1133	B.N.P. T.P.	1080	1077	1079	− 0 09
1135	C.C.F. T.P.	1190	1185	1185	− 0 42
....	Créd. Lyon. T.P.	1119	1119	1119	....
....	Electricité T.P.	2605	2627	2627	+ 0 84
1753	Renault T.P.	1845	1840	1843	− 0 10
2300	Rhone-Poul. T.P.	2338	2350	2350	+ 0 51
1208	St-Gobain T.P.	1295	1291	1301	+ 0 46
1348	Thomson T.P.	1241	1244	1244	+ 0 24
435	Accor	455	456	455	....
1610	Agence Havas	1700	1710	1710	+ 0 58
....	Ag. Havas C. L.	1485	1510	1510	+ 1 68
740	Air Liquide	754	751	750	− 0 53
2250	Alcatel	2182	2178	2168	− 0 64
1570	Alu. Superm.	1590	1590	1590	....
380	A.L.S.P.I.	394	395	395	+ 0 25
380	Alsthom	354	349 70	349	− 1 41
1820	Arjom. Prioux	1893	1885	1880	− 0 68
215	Aussedat-Rey	230	228 10	225	− 2 17
1500	Aux. Entrepr.	1585	1495	1517	− 4 29
1240	Avions Dassault	1445	1430	1425	− 1 38
615	Bail-Equipem.	609	601	601	− 1 31
1070	Bail-Investiss.	1091	1100	1100	+ 0 82
1190	Cie Bancaire	1220	1213	1211	− 0 73
595	Bazar H.-V.	654	643	643	− 1 68
435	Béghin-Say	464	459 90	460 10	− 0 84
310	Berger (Ma)	341	338	336	− 1 46
585	Bic	602	612	604	+ 0 33
1470	B.I.S.	1475	1451	1451	− 1 62
2260	Biscuit (Géné.)	2245	2290	2290	+ 2
1900	Bongrain S.A.	1970	1965	1965	− 0 25
1220	Bouygues	1315	1305	1305	− 0 76
3910	B.S.N.	4037	4015	4000	− 0 91
1220	Carnaud	1133	1160	1153	+ 1 76
3230	Carrefour	3340	3225	3249	− 2 72
1600	Casino	1748	1710	1710	− 2 17
....	Casino A.D.P.	....	....	....	....
....	C.C.M.C.	939	940	934	− 0 53
1440	Cetelem	1499	1500	1500	+ 0 06
1670	C.F.A.O.	1760	1710	1706	− 3 12
495	C.F.D.E.	518	524	520	+ 0 38
1080	C.G.I.P.	1185	1135	1138	− 3 96
1220	Chargeurs S.A.	1400	1380	1370	− 2 14
52	Chiers-Châtill.	56	56	56	....
660	Ciments franç.	723	703	703	− 2 76
535	Club Méditerr.	585	580	580	− 0 85
235	Codetel	234 50	234 50	234 50	....
390	Colimeg	394	400	400	+ 1 52
865	Coles	978	930	930	− 4 90
265	Compt. Entrepr.	275	272	272	− 1 09
615	Compt. Mod.	638	642	635	− 0 47
1620	Créd. Foncier	1650	1612	1615	− 2 12
530	Crédit F. Imm.	517	517	517	....
1900	Crédit Nat.	1905	1900	1901	− 0 20
285	Crouzet	269	265	265	− 1 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2000	Damart S.A.	2066	2095	2090	+ 1 16
3440	Darty	3534	3471	3471	− 1 78
275	Dév. R.d.C. (Ly)	275	271	271	− 1 45
470	D.M.C.	491 50	498	496	+ 0 91
2190	Docks France	2250	2240	2240	− 0 44
1500	Dumez	1465	1502	1502	+ 2 52
1160	Eaux (Gén.)	1190	1161	1160	− 2 52
2900	Ecco	3095	3110	3100	+ 0 16
....	Electro-Finan.	998	993	993	− 0 50
275	Elf-Aquitaine	298	299	298	+ 0 67
275	— (certific.)	281	275	276 50	− 1 60
2280	Epeda-B-Faure	2140	2080	2099	− 1 91
2850	Essilor	2790	2760	2760	− 1 07
520	Esso S.A.F.	549	535	535	− 2 55
2850	Eurafrance	3180	3015	3015	− 5 18
1370	Eurocom ★	1419	1418	1435	+ 1 12
2120	Euromarché	2300	2315	2315	+ 0 65
1220	Europe n° 1	1090	1055	1051	− 3 57
1500	Facom	1550	1540	1520	− 1 93
910	Fichet-Bauche	940	949	949	+ 0 95
305	Finextel	310	300 10	300	− 3 22
270	Fives-Lille	285	294 90	291	+ 2 10
14	Fonderie (Gén.)	15	20	19	+ 26 66
200	Fraissinet (Ma)	202	203	203	+ 0 49
310	Francarep	327	330	330	+ 0 91
1150	Fromageries Bel	1100	1100	1099	− 0 09
1050	Gal. Lafayette	1140	1120	1105	− 3 07
395	Gascogne	422	420	420	− 0 47
290	Géophysique	294	314	311 20	+ 5 85
1100	Gerland	1175	1150	1150	− 2 12
345	GTM-Entrepose	365	365	365	....
845	Guyenne-Gasc.	880	875	875	− 0 73
2600	Hachette	2820	2840	2840	+ 0 70
650	Hénin (La)	652	650	650	− 0 30
55	Imétal	58 50	58 90	58 80	+ 0 51
815	Imm. Plaine-M.	830	815	815	− 1 80
4200	Inst. Mérieux	4230	4230	4235	+ 0 11
680	Interbail	710	690	690	− 2 81
1900	Intertechnique	1810	1850	1850	+ 2 20
910	J. Lefebvre	1075	1049	1045	− 2 79
1680	Lab. Bellon	1795	1775	1775	− 1 11
1300	Lafarge-Coppée	1365	1359	1354	− 0 80
1420	Lebon	1440	1430	1430	− 0 69
4100	Legrand	4150	4170	4160	+ 0 24
1100	Lesieur	1001	1023	1023	+ 2 19
....	Locabail Immob.	889	890	890	+ 0 11
665	Locafrance	667	665	665	− 0 29
1060	Locindus	1126	1128	1118	− 0 71
1020	L. Vuitton S.A ★	1023	1020	1023	....
755	Luchaire	740	729	730	− 1 35
1360	Lyonn. Eaux	1309	1312	1300	− 0 68
200	Mais. Phénix	206 10	208	208	+ 0 92

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
560	Majorette (Ly)	530	525	525	− 0 94
105	Manurhin	105	107	107	+ 1 90
390	Mar. Wendel	418	405	405	− 3 11
1330	Marell	1352	1345	1330	− 1 62
2320	Matra	2295	2300	2290	− 0 21
3450	Merlin-Gerin	3165	3150	3130	− 1 10
3100	Michelin	3300	3201	3215	− 2 57
6170	Midi (Cie)	1700	1699	1699	− 0 05
525	Midland Bk S.A.	550	530	524	− 4 72
480	Min. Salsig. (Ma)	511	518	518	+ 1 36
37	M.M. Penarroya	39 20	39 90	40	+ 2 04
2200	Moët-Hennessy	2180	2190	2190	+ 0 46
880	Mot. Leroy-S ★	960	966	967	+ 0 72
65	Moulinex	73	74 50	69 50	− 4 79
1060	Navig. Mixtes	1200	1199	1200	....
183	Nord-Est	187 80	189	187 80	....
485	Nordon (Ny)	466	470	470	+ 0 86
490	Nouvelles Gal.	480	477 90	477 90	− 0 43
1080	Occident. (Gén.)	1048	1030	1030	− 1 71
1480	Omn.F.Paris	1450	1470	1470	+ 1 37
210	Olida-Caby	212	206	206	− 2 83
480	Opfi-Paribas	480	484	484	+ 0 83
3720	Oréal (L')	3750	3719	3719	− 0 82
860	Paris-Réescomp	940	925	925	− 1 59
1110	Pechelbronn	1115	1100	1100	− 1 34
1380	Penhoet	1415	1423	1415	....
865	Pernod-Ricard	1030	1011	1011	− 1 84
128	Pétroles B.P.	139	133	133	− 4 31
930	Peugeot S.A.	994	998	998	+ 0 40
53	Poclain	58 05	59	59	+ 1 63
1510	Poliet	1580	1530	1535	− 2 84
650	P.M. Labinal	641	625	625	− 2 49
1780	Presses Cité	1985	2000	2009	+ 1 20
1590	Prétabail Sic.	1650	1649	1649	− 0 06
450	Primagaz	465	460	461	− 0 86
545	Printemps	609	615	606	− 0 49
1720	Promodès	1750	1750	1750	....
265	Prouvost S.A.	266	258	261	− 1 87
885	Radiotechn.	868	875	866	− 0 23
129	Raff. Dist. Total	149 50	143 90	144 80	− 3 14
1800	Redoute (La) ★	1860	1850	1870	+ 0 53
1480	Roussel-Uclaf	1684	1680	1660	− 1 42
1170	Roussel-C.N.L.	1284	1270	1270	− 1 09
4280	R. Impériale (Ly)	4650	4500	4500	− 3 22
265	Sade	260	260	260	....
3080	Sagem	3000	3040	3030	+ 1
595	St-Louis B.	609	600	600	− 1 47
1840	Salomon	1838	1841	1841	+ 0 16
1090	Salvepar	1269	1261	1261	− 0 63
705	Sanofi	726	724	724	− 0 27
440	S.A.T.	454	447	447	− 1 54
740	Saupiquet (Na)	860	860	860	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
695	Schneider	730	725	715	− 2 05
117	S.C.O.A.	115	114 90	114 50	− 0 43
35	S.C.R.E.G.	33 50	33 50	33 40	− 0 29
525	Sab ★	482	480	484 50	+ 0 51
430	Safimeg	455	465	464 90	+ 2 17
1830	S.F.I.M.	1772	1660	1660	− 6 32
76	S.G.E.	89 50	88 10	86 80	− 3 01
535	Signaux Ent. El.	575	580	579	+ 0 69
825	Silic	947	951	951	+ 0 42
615	Simco-U.P.H.	612	610	610	− 0 32
355	Simnor (Li)	350	350	350	....
1300	Skis Rossignol	1340	1320	1320	− 1 49
940	Siminco	937	940	940	+ 0 32
240	Sodero (Na)	220	225	225	+ 2 27
2030	Sodexho	2010	2020	2020	+ 0 49
410	Sogerap	401	410 10	410	+ 2 24
1290	Sommer-Allib.	1301	1301	1301	....
805	Source Perrier	770	758	760	− 1 29
1350	Sovac	1424	1424	1410	− 0 98
....	Spie-Batignol.	773	773	773	....
500	Strafor	530	538	539	+ 1 69
425	Synthelabo ★	432	425 50	406	− 6 01
540	Talcs Luzenac	562	559	558	− 0 53
3310	Tél. Elect.	3210	3080	3095	− 3 58
1470	Thomson-C.S.F.	1520	1514	1505	− 0 98
370	Total (CFP)	388	387 90	383	− 1 28
86	— (certific.)	88 90	85 95	87 50	− 1 57
3200	T.R.T.	3060	2980	2975	− 2 77
820	U.F.B.	890	890	890	....
....	U.I.C.	1501	1501	1501	....
....	U.I.F.	655	658	658	+ 0 45
1040	U.I.S.	1039	1039	1039	....
730	U.C.B. ★	700	699	710	+ 1 42
....	Unibail	914	917	920	+ 0 66
470	Valéo	507	472	471	− 7 10
72	Vallourec	73	75	74 80	+ 2 48
4820	V. Clicquot-P.	4930	4900	4900	− 0 60
910	Via Banque	910	896	880	− 3 29
720	Elf-Gabon	781	800	790	+ 1 15
82	Amax Inc.	84 50	74 50	75	− 11 24
420	Amer. Express	407	402	402	− 1 22
165	Amer. Teleph.	166	161	161	− 2 42
72	Anglo Amer. C.	85 80	84 70	84 80	− 1 51
355	Amgold	325	317	317	− 2 46
775	BASF (Akt)	808	809	805	− 0 37
865	Bayer	872	879	879	+ 0 80
122	Buffelsfont.	119 30	118 20	118 50	− 0 67
275	Chase Manh.	271 50	277 50	277 50	+ 2 20
177	Cie Pétr. Imp.	183 80	193 30	191 80	+ 4 35
42	De Beers	40 80	40	40	− 1 96
2420	Deutsche Bank	2593	2613	2613	+ 0 77
38	Dome Mines	37 70	36 80	36 85	− 2 25
....	Dresdner Bank	1353	1379	1377	+ 1 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
85	Driefontein Cid	73 10	72	72	− 1 50
530	Du Pont-Nem.	522	527	527	+ 0 95
385	Eastman Kodak	392	378 50	378 50	− 3 44
28	East Rand	27 80	26 80	26 80	− 3 58
285	Electrolux	292	294	294	+ 0 68
225	Ericsson	216 50	212 20	212 20	− 1 98
410	Exxon Corp.	424	431	431	+ 1 65
385	Ford Motors	375	381 80	381 50	+ 1 73
49	Freegold	48	47 70	47 70	− 0 62
73	Gencor	67 50	65 60	65 60	− 2 81
520	Gén. Electr.	503	501	505	+ 0 39
445	Gén. Belgique	473	476	476	+ 1 05
510	Gen. Motors	471	468	468	− 0 63
45	Goldfields	42 70	42 60	42 60	− 0 23
39	GdMetropolitain	39 10	39 10	39 10	....
54	Harmony	53 30	52 90	52 90	− 0 75
34	Hitachi	35 50	36	36	+ 1 40
785	Hoechst Akt.	790	789	789	− 0 12
102	Imp. Chemical	98	96 40	96 40	− 1 63
81	Inco. Limited	74 70	74 10	74 10	− 0 80
925	IBM	905	892	892	− 1 43
370	ITT	358	344	344 50	− 3 77
200	Ito-Yokado	184 50	184 30	184 10	− 0 21
54	Matsushita	56	55 60	55 60	− 0 71
725	Merck	738	725	725	− 1 82
785	Minnesota M.	764	746	746	− 2 35
210	Mobil Corp.	220 30	223	223	+ 1 22
....	Morgan J.P.	586	589	589	+ 0 51
31200	Nestlé	30400	30900	30900	+ 1 64
135	Norsk Hydro	127 70	126 20	126 20	− 1 17
117	Otsi	114	112 20	112 80	− 1 05
1330	Petrofina	1346	1380	1380	+ 2 52
505	Philip Morris	494	480	479	− 3 03
140	Philips	138 30	137	136 10	− 1 59
490	Quilmès	494	488	492	− 0 40
420	Randfontein	421	413 50	415	− 1 42
540	Royal Dutch	552	552	552	....
56	Rio Tinto Zinc	56 70	54	55 50	− 2 11
68	St Helena Co	64 80	64 35	64 35	− 0 69
205	Schlumberger	210	209	207 80	− 1 04
80	Shell transp.	83 50	82 65	82 65	− 1 01
1830	Siemens A.G.	2025	2049	2045	+ 0 98
127	Sony	124 50	126 20	126 20	+ 1 36
139	T.D.K.	134 20	133 30	133 30	− 0 67
19 50	Toshiba Corp.	22	22 85	22 80	+ 3 63
1380	Unilever	1449	1427	1427	− 1 51
300	Unit. Techn.	271 10	274 80	279 80	+ 3 20
370	Vaal Reefs	368	360	360	− 1 63
370	Volvo	374	371	373	− 0 26
168	West Deep	167	165 50	165 50	− 0 89
345	Xerox Corp.	360	356 90	356 80	− 0 88
1 06	Zambia Corp.	1 14	1 15	1 14	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	7928	..
Emp. 8,80 % 77	121 70	1 832
[illegible]		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogifi	570	555
Comiphos	376	376
Cie Industrielle	3570	3580
Comp. Lyon-Alem.	401	400
[illegible]		
Locafinancière	480	480
Locatel	352	350
Louvre (Sté)	1879	1876
Machines Bull	56	55
Magasins Uniprix	265	254 50 o
Magnant S.A.	136	....
Maritimes Part.	320	332 80
M. H.	....	....
Métal Déployé	426	420

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Naxi	180	175
Naval Worms	110 90	110 10
Navig. (Nat. de)	160	155
OPB Paribas	410	400
[illegible]		
Ulmer S.M.D.	518	525
U.A.P.	2670	2680
Usinor	5 30	5 40
U.T.A.	1940	1930
Vicat	850	824 o
Virax	182	188
Waterman S.A.	511	500
Brass. du Maroc	136	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	869	....
Akzo	425	....
[illegible]		
Hors-cote		
[illegible]		
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	501	580 d
Révillon	260	260
Rolinco N.V.	142 50	143 10
Sopalem	212	119 o
S.P.R.	230	....
Ulimex	350	360
Union Brasseries	232	....

Actions

[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
[illegible]		75
[illegible]		164 20
[illegible]		260
[illegible]		5 40
Souscription		
[illegible]		23

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1500	1487	Dauphin O.T.A.	1745	1740	Molex	293	293
Alain Manoukian	780	779	Devanlay	1750	1800	Navale-Delmas	685	690
Asystel	365	370	Deville	1020	1000	Occ. Gest. Fin.	398	400
BAFP	810	825	Drouot-Assurances	530	534	Pomerelle-R.D.	3690	3750
B.I.P.	1429	1410	Editions Belfond	295	300	Petit Bateau	210	215
Bolloré Technologies	850	850	Elect. S. Dassault	892	856	Petroligaz	440	457
Boitoni	525	515	Expand	395	396	Razel	927	898
Câbles de Lyon	868	875	Filipacchi	775	772	St-Gobain Emballage	1415	1418
Calberson	610	586	Guintoli	400	405	St-Honoré Matignon	254	252
Cardif	2692	2659	Guy Degrenne	970	930	S.C.G.P.M.	164	167
Cap Gemini Sogeti	2120	2086	I.C.C.	334	347 30	Seine-Mesa	953	952
C.D.M.E.	730	740	IM Informatique	430	430	S.E.P.	988	1160 d
C. Equip. Elect.	227	226	Loca-Investissement	376	375	S.E.P.R.	1521	1500
C.E.G.I.D.	849	860	Moratan	580	580	S.M.T. Goupil	348	350
C.G.I. Informatique	490	490	Marlin Immobilier	500	500	Sofibus	403	387 o
C. Occid. Forestière	128	126	Métallurg. Minière	170 70	167	Supra	820	800
Dafsa	200	200	M.M.B.	619	643	Valeurs de France	333	336

SICAV (sélection) — 6/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	705 21	688 01	Fruct-Associations	1270 78	1270 76	Parnasse-Valor	1101 34	1100 24
Actions France	452 88	432 15	Fructicapi	308 32	303 76	Patrimoine-Retraite	1559 69	1627 16
[illegible]			[illegible]			[illegible]		

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 825	6 765	6 450	7
ECU	6 862	6 849	....	....
Allemagne (100 DM)	324 560	324 480	314 500	334 500
Belgique (100 F)	15 680	15 679	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	288 100	287 980	27 900	29 600
Danemark (100 krd)	86 430	86 630	85 500	90
Norvège (100 k)	91 750	91 580	88	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 132	10 014	9 850	10 350
Grèce (100 drachmes)	5 003	5 005	4 800	5 800
Italie (1 000 lires)	4 721	4 717	4 500	5
Suisse (100 f.)	402 680	402 780	39	40 100
Suède (100 krs)	97 320	97 030	94 500	100
Autriche (100 sch)	46 140	46 120	44 850	47 200
Espagne (100 pes.)	5 019	5	4 900	5 480
Portugal (100 esc.)	4 630	4 608	4 450	5 350
Canada ($ can 1)	4 936	4 881	4 700	5 150
Japon (100 yens)	4 393	4 370	4 200	4 440

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/8
Or fin (kilo en barre)	78500	78700
Or fin (en lingot)	78500	78800
Pièce française (20 fr)	519	518
Pièce française (10 fr)	418	......
Pièce suisse (20 fr)	512	510
Pièce latine (20 fr)	468	461
Souverain	600	607
Pièce de 20 dollars	3000	2820
Pièce de 10 dollars	1500	1480
Pièce de 5 dollars	975	......
Pièce de 50 pesos	2980	3060
Pièce de 10 florins	489	488
Or Londres	358 50	361
Or Zurich	369	362 50
Or Hongkong	359 60	359 80
Argent Londres	5 04	5 18

□ : coupon détaché ; o : offert ; ■ : droit détaché ; d : demandé ; ◆ : prix précédent ; ★ : marché continu.

Le Monde

Les 11 et 12 août à Moscou

Discussions américano-soviétiques sur les armes nucléaires et spatiales

Des experts soviétiques et américains discuteront du problème des armes nucléaires et spatiales les 11 et 12 août prochains à Moscou dans le cadre de la préparation de la rencontre de MM. George Shultz et Edouard Chevardnadze, en septembre prochain, a annoncé mercredi 6 août l'agence TASS.

Cette information a été confirmée le même jour à Washington, où l'on précise que la délégation américaine sera dirigée par l'ambassadeur Paul Nitze et comprendra les ambassadeurs Max Kampelman, Edward Rowny, Ronald Lehman et Maynard Glitman, le secrétaire adjoint à la défense Richard Perle et l'assistant spécial du président pour les affaires de sécurité nationale, le colonel Robert Linhard.

M. Reagan : l'IDS n'est pas à marchander

S'adressant mercredi à des organisations conservatrices, le président Reagan a cependant réaffirmé que les Etats-Unis n'avaient aucune intention de renoncer au déploiement de l'Initiative de défense stratégique (IDS, dite « guerre des étoiles »). « *Je vous laisse avec cette pensée*, a-t-il dit (...). *Quand le temps sera venu et que les recherches seront terminées, oui, nous allons déployer l'IDS.*

Le *Washington Post* avait indiqué dimanche dernier que M. Reagan avait écrit à M. Gorbatchev qu'il était prêt à attendre sept ans et demi avant de déployer l'IDS (*le Monde* du 5 août).

Le président a démenti l'existence d'un « *grand compromis* » aux termes duquel les Américains renonceraient à l'IDS en échange d'une réduction mutuelle des armes nécléaires offensives par Moscou et Washington. « *Laissez-moi vous rassurer maintenant*, a-t-il dit. *Notre réponse aux demandes* [soviétiques] *pour que nous cessions ou retardions les recherches et les essais* (de l'IDS) *et fermions boutique est la suivante : pas question, l'IDS n'est pas un atout à marchander, c'est le voie vers un avenir plus sûr. Et les recherches ne sont pas, et n'ont jamais été, négociables.* »

Les sénateurs américains, rappelle-t-on, ont refusé mardi, à une seule voix de majorité, de réduire fortement les fonds alloués pour l'IDS du président Reagan. Par 50 voix contre 49, le Sénat a rejeté une proposition qui aurait plafonné à 3,2 milliards de dollars les fonds alloués pendant l'exercice budgétaire 1987, alors que le président Reagan réclame 5,3 milliards.

Les propositions de M. Gorbatchev

Le Kremlin juge « positive » la réaction de Pékin

Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Mikhaïl Kapitsa, a estimé, le mercredi 6 août, que le gouvernement chinois « *évaluait de façon positive* » les dernières propositions formulées par M. Gorbatchev dans son discours du 28 juillet à Vladivostok. Le secrétaire général du PC soviétique avait alors notamment suggéré un règlement du problème frontalier entre l'URSS et la Chine dans le cours du fleuve Amour ainsi qu'une réduction des forces soviétiques en Mongolie. Sur ce dernier point, M. Kapitsa, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse, a affirmé qu'une « *partie considérable* » des troupes soviétiques stationnées en République populaire mongole seraient rapatriées, en accord avec le gouvernement d'Oulan-Bator.

A propos du litige frontalier, le vice-ministre soviétique a précisé qu'une proposition formulée dès 1963 par Moscou pourrait entraîner la rétrocession à la Chine de plusieurs îles se trouvant du côté chinois du corps principal des fleuves Amour et Oussouri.

Toujours au cours de la même conférence de presse, M. Kapitsa a souhaité « *la restauration d'un dialogue entre le Vietnam et la Chine* ». Il a rappelé que « *les pays d'Indochine* [Vietnam, Laos, Cambodge] *sont prêts à engager des pourparlers pour une réconciliation nationale avec les diverses forces politiques, à la condition que soient totalement exclus les hommes de Pol Pot* », l'ancien dirigeant des Khmers rouges.

La Chine attend des « mesures concrètes »

Mercredi également, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, M. Yu Zhizhong, a déclaré à Pékin que M. Gorbatchev avait formulé des propositions nouvelles pour l'amélioration des relations sino-soviétiques, mais a souligné que la Chine attendait des actes concrets de la part de Moscou pour le règlement des questions afghanes et cambodgiennes.

« *Nous pensons*, a-t-il dit, *que* [M. Gorbatchev] *a formulé quelques nouvelles remarques à propos de l'amélioration des relations sino-soviétiques qui n'avaient pas été dites auparavant. Nous les étudions encore.* »

« *Pour garantir la sécurité en Asie et dans le Pacifique*, a ajouté M. Yu, *des mesures concrètes doivent tout d'abord être prises : une importante réduction du nombre des missiles nucléaires déjà déployés, une réduction de la tension dans la région et la disparition des deux points chauds en Afghanistan et au Cambodge.* »

D'autre part, des sources diplomatiques occidentales à Pékin ont annoncé mercredi que le premier vice-premier ministre soviétique, M. Ivan Arkhipov, se trouvait actuellement en Chine pour un séjour privé, afin d'y suivre un traitement d'acupuncture. M. Arkhipov a déjà affectué deux visites officielles en Chine en décembre 1984 et mars 1986.

A Hongkong enfin, le directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement, M. Kenneth Adelman, a déclaré au retour d'un séjour en Chine que les positions chinoise et américaine sur les problèmes du désarmement se rapprochaient, mais que des désaccords subsistaient sur ces points essentiels.

Les propos de M. Adelman ont été rapportés mercredi par le consul américain à Hongkong.

Selon M. Adelman, Pékin est toujours fermement hostile à l'initiative de défense stratégique américaine (IDS). De leur côté, les Américains reprochent à la Chine sont refus de signer le traité de non-prolifération nucléaire. – *(AFP, Reuter.)*

Douze morts en cinq jours dans le massif du Mont-Blanc

Quatre alpinistes – deux Italiens, un Allemand de l'Ouest et un Polonais – ont trouvé la mort, le mercredi 6 août, sur le massif du Mont-Blanc.

Les trois premiers, qui appartenaient à la même cordée, ont été emportés et tués par une chute de pierres dans la zone du pic de la Sentinelle Rouge, sur le versant italien. La quatrième victime se trouvait sur le pic de Blaitière, près de Chamonix, avec un compatriote polonais, grièvement blessé par l'avalanche.

Au cours des cinq derniers jours, douze alpinistes ont ainsi été tués dans le massif du Mont-Blanc et trente-trois ont été blessés, dont une dizaine grièvement. La majorité de ces accidents sont dus à des chutes de pierres brusquement réchauffées dans la journée. Ce risque devrait se prolonger dans les prochains jours.

GRÈCE

De nouveaux incendies près d'Olympie

Athènes *(AFP)*. – Un nouvel incendie fait rage depuis mardi 5 août dans la région du site archéologique d'Olympie (Elide, ouest du Péloponnèse) mais sans toutefois menacer les antiquités.

L'incendie a déjà détruit plus de 200 hectares de forêts de pins et d'arbustes. La région d'Olympie a été touchée dernièrement par plusieurs incendies qui ont ravagé des centaines d'hectares boisés ainsi que trois mille oliviers.

D'autre part, les incendies qui faisaient rage depuis dimanche à Varibopi (nord d'Athènes), à Vravrona (est de la capitale grecque) et à Skiathos (île des Sporades en mer Egée) ont été circonscrits après avoir ravagé quelque 1 100 hectares de pins, de maquis et d'oliveraies.

A Loutraki (80 kilomètres à l'ouest d'Athènes), le feu a détruit près de 2 000 hectares boisés, selon les premières estimations officielles. Ces sinistres sont, selon le gouvernement, d'origine criminelle.

● **Incendies de forêt en Lozère.** – Le feu a encore ravagé une centaine d'hectares de forêt en Lozère, mercredi 6 août, entre le mont Aigoual et les gorges du Tarn. Six Canadairs et deux DC-6 ont été appelés en renfort, alors même que plusieurs foyers se développaient dans le Gard autour de Bagnols-sur-Cèze. Par ailleurs, un incendie a ravagé plusieurs hectares de la commune de Mirmande (Drôme), dont le maire est M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat aux risques majeurs, et, à ce titre, promoteur du débroussaillement et du pâturage en sous-bois pour prévenir les feux.

M. François Mitterrand a visité, ce jeudi 7 août, le PC de la lutte aérienne contre les incendies de forêt basé à Marignane (Bouches-du-Rhône) ainsi que le centre de sécurité civile de Brignoles (Var). Il était accompagné de MM. Robert Pandraud, ministre de la sécurité publique, et Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée et président de l'Office national des forêts.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 août

En repli : – 0,86 %

La Bourse de Paris a enregistré un nouveau recul le 7 août en séance du matin, l'indicateur de séance perdant 0,86 %. Les principaux replis touchaient Synthelabo (– 3,5 %), ELF (– 2,3 %), Total (– 1,8 %), Générale des eaux (– 1,8 %), Havas (– 1,7 %), Michelin (– 1,7 %). Deux valeurs seulement étaient en hausse : Valéo (+ 0,63 %) et Télémécanique (+ 0,16 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	456	453	450
Agence Havas	1710	1670	1680
Air Liquide (L')	750	748	744
Alsthom	349	348	348
Bancaire (Cie)	1211	1211	1210
Bongrain	1985	1985	1985
Bouygues	1305	1303	1300
B.S.N.	4000	3980	3990
Carrefour	3249	3249	3245
Chargeurs S.A.	1370	1360	1360
Club Méditerranée	580	575	574
Dumez	1502	1502	1502
Eaux (Gén.)	1160	1145	1139
ELF-Aquitaine	298	293	291
Essilor	2760	2735	2735
Lafarge-Coppée	1354	1350	1345
Michelin	3215	3200	3160
Midi (Cie)	1699	1680	1670
Moët-Hennessy	2190	2170	2160
Navig. Mixtes	1200	1185	1180
Oréal (L')	3719	3710	3710
Pernod-Ricard	1011	1018	1005
Peugeot S.A.	998	1000	989
Sanofi	724	715	715
Source Perrier	760	754	765
Télémécanique	3095	3100	3100
Thomson-C.S.F.	1505	1503	1504
Total-C.F.P.	383	380	376
T.R.T.	2975	2970	2970
Valéo	471	471	474

Le numéro du « Monde » daté 7 août 1986 a été tiré à 438 923 exemplaires

Maladie et ordre moral

La peur du SIDA influence la bataille politique américaine

Vieux routier et éternel *looser* de la politique américaine, Lyndon La Rouche, principal dirigeant du National Democratic Policy Committee, est en passe d'accéder au rang de vedette politique à part entière. En suscitant, au mois de novembre prochain en Californie, un référendum sur les mesures à prendre afin d'enrayer l'épidémie de SIDA, cet ancien trotskiste, aujourd'hui champion toutes catégories de l'anticommmunisme, est devenu la tête de Turc favorite des libéraux américains et l'un des chantres les plus appréciés de la *moral majority*. Loin d'être une initiative éphémère, ce mouvement semble, au contraire, « prendre » remarquablement : plus de six cent mille personnes se sont déjà prononcées par écrit en faveur de l'organisation de ce référendum.

Schématiquement, les thèses développées par LaRouche sont les suivantes : le SIDA représente un péril pour l'humanité ; le gouvernement américain ne fait quasiment rien pour enrayer cette épidémie : non seulement, il ne dégage pas les crédits nécessaires pour la recherche, mais encore il ne fait rien pour préserver la santé publique. En clair, en laissant vivre et travailler normalement les quelque deux millions d'Américains qui actuellement auraient été infectés par le virus du SIDA, le gouvernement ne fait que favoriser l'extension de l'épidémie. Alors que, selon M. LaRouche, ce sont de véritables mesures de mise en quarantaine qu'il faudrait prendre aujourd'hui, de toute urgence. Et si le gouvernement n'en a pas le courage, c'est tout simplement, dit-il, parce qu'il existe une collusion entre les *forces du nouvel âge* » – entendez les homosexuels, les drogués, les adeptes de la musique rock, etc. – et une bonne partie des dirigeants des Partis démocrate et républicain. Selon M. LaRouche, ce véritable complot intérieur se double, en Afrique, d'un complot soviétique visant purement et simplement à laisser mourir du SIDA le plus possible d'Africains.

Décadence de Bas-Empire

Exposées de cette manière, les thèses de M. LaRouche pourraient paraître folkloriques. Enrobées dans des articles « scientifiques » publiés dans les austères revues du NDPC comme l'*Executive Intelligence Review*, il en va tout autrement. Signe que ces théories ont une certaine audience, en mars dernier, deux candidats du mouvement de Larouche ont remportés, dans l'Etat d'Illinois, les primaires désignant les candidats démocrates au poste de lieutenant-gouverneur et de secrétaire d'Etat. L'affaire avait alors fait grand bruit (*le Monde* du 26 mars). Le sénateur de New-York, Daniel Moynihan, avait qualifié LaRouche de « *fasciste* » et d' « *antisémite* », non sans avoir reproché aux dirigeants du Parti démocrate de ne pas avoir lancé contre ce personnage une campagne de dénonciation politique plus vigoureuse.

Visiblement, la peur du SIDA aidant, l'impact des thèses de LaRouche dans la population américaine semble aller croissant. Ne faut-il pas voir dans les récentes décisions de la Cour suprême des Etats-Unis déclarant illégales la sodomie et la fellation et du département américain de la justice autorisant les employeurs à licencier une personne atteinte du SIDA s'ils craignent qu'elle ne contamine d'autres employés, une première victoire de M. La Rouche ?

Les milliers de personnes – en majorité homosexuelles – qui, au mois de juin dernier, manifestaient dans les rues de San-Francisco aux cris de « *Educate, don't segregater, stop LaRouche* », entendaient pour leur part réaffirmer leur hostilité à toute forme de mise en quarantaine. Un discours et une manifestation haute en couleur qui, visiblement, n'étaient pas du goût de tout le monde. De passage à Paris, le mardi 5 août, pour présenter le programme du NDPC contre le SIDA, M. Ted Andromedas, un des dirigeants de ce mouvement, estimait que ce défilé avait quelque chose qui tenait « *de la fin de l'Empire romain* ». En quelque sorte, une manifestation symbolique de la tentative de perversion de la société américaine par « *la culture rock* » ; une « perversion » à laquelle les croisés de La Rouche, profitant de la psychose du SIDA, entendent bien mettre un terme.

FRANCK NOUCHI.

URSS

Le ministre du charbon soumis à l'épreuve de la « transparence »

Moscou, *(AFP)*. – La télévision soviétique a pour la première fois montré le 6 août un débat parlementaire au cours duquel un ministre a été appelé à répondre à des interpellations de députés critiquant son département.

Le ministre de l'industrie du charbon, M. Mikhaïl Chtchadov, s'est vu reprocher sévèrement la non-exécution du plan et les retards technologiques dans sa branche, lors d'une session conjointe des commissions de l'énergie et des sciences des deux chambres du Soviet suprême.

Le ministre a ensuite pris la parole pour reconnaître « *les lenteurs de la restructuration* » dans les charbonnages et promettre qu'il ne tolérerait pas le « *sabotage des décisions* » du vingt-septième congrès du Parti. Les mineurs « *rempliront le plan* », a-t-il assuré.

M. Chtchadov a été nommé à la tête du ministère de l'industrie du charbon en décembre dernier après avoir été vice-ministre de 1977 à 1981 puis premier vice-ministre.

Cette première à la télévision va dans le droit fil des directives sur la « *transparence* » de l'information prônée par le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Le reportage n'a toutefois été diffusé que deux semaines après la tenue de la session, le 23 juillet dernier.

BRÈVES

● **Légalité de la liste nationaliste et autonomiste en Haute-Corse.** – Le tribunal administratif de Bastia a débouté, mercredi 6 août, M. Henri Hugues, préfet de la Haute-Corse, de son recours en illégalité visant la liste déposée par les nationalistes corses du MCA et par les autonomistes de l'UPC, dans le cadre de l'élection législative partielle qui aura lieu le 24 août prochain. Le commissaire de la République a en effet saisi la justice, après avoir demandé aux candidats nationalistes et autonomistes de reformuler leur candidature, estimant que leurs noms doivent être écrits en langue française et être ainsi conformes à l'état civil. Mais le tribunal administratif a jugé que « *les prénoms des candidats rédigés en langue corse, dans une orthographe proche de celle de la langue française, ne sont pas de nature à apporter un doute, ni une confusion, sur l'identité exacte des candidats concernés. La simple traduction en langue corse du prénom des candidats ne saurait être regardée comme un changement de prénom* ».

● **Cinq attentats à l'explosif à Ajaccio et à Bastia.** – Cinq attentats à l'explosif ont été commis, pendant la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 août à Ajaccio et à Bastia, dont deux contre des locaux de l'Agence nationale pour l'emploi.

A Ajaccio, peu avant minuit, une première charge a explosé devant l'agence locale de l'ANPE, située parc San-Lazaro. Peu après minuit, une autre charge a endommagé la devanture du local du centre régional de l'ANPE, parc Sainte-Lucie. Sur place, les enquêteurs ont découvert des traces signés FLNC. Le troisième attentat, à Ajaccio, a été perpétré à 0 h 40 contre un appartement loué à un continental.

Enfin, à Bastia, deux explosions se sont produites à 1 h 35, endommageant légèrement l'appartement et la voiture d'un médecin d'origine continentale.

● **Décès du doyen des porteurs de cœur artificiel.** – M. William Schroeder est mort, mercredi 6 août, à l'hôpital Humana Audubon (Kentucky). Agé de cinquante-quatre ans, il avait été opéré le 25 novembre 1984 par le docteur William DeVries, qui lui avait implanté un cœur de type Jarvik-7.

● **Deux jeunes gens assassinés dans le Val-de-Marne.** – Deux jeunes gens, Valérie Pagnier, dix-neuf ans, et Jean-Philippe Cubells, vingt ans, demeurant à Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes) ont été découverts morts le mercredi 6 août, après avoir été poignardés au domicile d'une amie, Mlle Florence Gibaut, 10, allée Georges-Braque à Créteil (Val-de-Marne).

Les deux corps ont été découverts, mercredi à 20 h 45, par Florence Gibaut elle-même, qui hébergeait son amie, Valérie Pagnier.